


UNIVERSITY OF TORONTO
VELUT ARBOR ÆVO



CHATEAUX

ET

RUINES HISTORIQUES

DE FRANCE

Imprimerie SCHNEIDER et LANGRAND, rue d'Erfurth, 1


TH FPERE

CHATEAUX

ET

RUINES HISTORIQUES

DE FRANCE,

PAR

ALEXANDRE DE LAVERGNE.

ILLUSTRATIONS DE THÉODORE FRÈRE.



PARIS,
CHARLES WARÉE, ÉDITEUR,
RUE RICHELIEU, 45 BIS (PLACE MOLIÈRE).

1845

de présenter le résumé des impressions que lui ont laissées les nombreux documents dont il a dû prendre connaissance avant d'entreprendre l'accomplissement de sa tâche.

Si, quelquefois, l'auteur s'est laissé entraîner, sous l'influence de ces mêmes impressions, à dramatiser les événements qu'il avait à retracer, pensant leur donner ainsi une forme plus saisissante, il a toujours pris soin de s'appuyer sur la réalité, ou, du moins, sur les témoignages qui constituent un fait, historiquement parlant. Au surplus, il doit s'empresser de le déclarer, il n'a point la prétention de se poser ici en annaliste bénédictin, pas plus qu'en peintre, en sculpteur, en architecte, à propos de tous les chefs-d'œuvre de l'art qu'il a eu à décrire. A la vue des fragments encore debout de tant de merveilleuses constructions qui ont fait la gloire et l'honneur des siècles écoulés, au récit des événements accomplis dans ces antiques résidences, l'auteur a éprouvé des sensations vives et profondes, et il a cherché de bonne foi à les faire partager à ceux qui voudront bien lire son livre. Tel a été, tel est encore son seul but. C'est au lecteur à décider s'il a su le remplir.

On s'étonnera peut-être qu'un ouvrage qui porte pour titre : *Châteaux et Ruines historiques de France,* ne contienne pas une seule ligne sur Fontainebleau, Versailles, Saint-Germain, Saint-Cloud, Meudon, Compiègne, Eu, le Louvre, les Tuileries, et tant d'autres palais qui ont joué un si grand rôle dans nos annales ; mais il fallait d'abord déblayer le terrain avant de songer aux constructions puissantes qui ont su braver les outrages des ans,

et dont la masse imposante et encore intacte fait toujours l'admiration des contemporains. Le passé avant le présent, c'est dans l'ordre immuable des choses. Aussi bien, le temps marche si vite! Tous les jours, à toutes les heures, à défaut de la main sacrilége des hommes, il enlève quelques vestiges de nos belles ruines de France, et il faut se hâter d'en fixer le souvenir, avant qu'elles aient complétement disparu, effacées par son aile jalouse. Dans cette partie de sa tâche, l'auteur a été merveilleusement secondé par le crayon plein de finesse et de poésie d'un artiste éminent, M. Théodore Frère. En proclamant ici sa reconnaissance pour une collaboration si utile, l'auteur est persuadé de rencontrer bien des échos. Il doit aussi un tribut de gratitude à son éditeur, M. Charles Warée, qui n'a reculé devant aucune dépense, pour faire de ce livre l'un des monuments les plus remarquables de luxe et d'élégance qu'ait produits la librairie française.

Plus tard, si le lecteur daigne accueillir avec bienveillance notre travail, nous essayerons de le compléter, en présentant dans une seconde série l'histoire des palais et châteaux de France qui n'ont pu trouver place dans le présent recueil, où, comme au Panthéon de l'Escurial, nous n'avons accueilli que ce qui était frappé de mort.

De nobles, d'illustres familles même, s'étonneront aussi peut-être de ne point voir figurer dans notre galerie les résidences seigneuriales de leurs ancêtres. A celles-ci nous répondrons que notre livre est, avant toutes choses, une suite d'é-

tudes *historiques*, et qu'à ce titre, nous avons dû en écarter tout ce qui n'avait point reçu d'une manière vraiment indélébile cette haute consécration.

Des dix-huit études dont se compose le présent volume, il n'en est pas une seule, en effet, on pourra s'en convaincre aisément, où les plus grands souvenirs de notre histoire ne se trouvent évoqués presque à chaque instant, et où l'on ne voie apparaître les personnes royales, à une époque où, il convient de le rappeler, le mot célèbre de Louis XIV avait presque la valeur d'un axiome, et où l'État c'était véritablement le roi de France.

Que si l'on voulait résumer par quelques noms seulement l'histoire des dix-huit palais, châteaux ou monastères que nous avons essayé de faire revivre pendant quelques instants, tels qu'ils étaient aux anciens jours, voici ce qu'on trouverait :

Pour Chelles, la puissante abbaye, deux reines et une fille de France, Frédégonde et Bathilde, puis Louise d'Orléans, sans compter même un empereur, et quel empereur! Charlemagne.

Pour Jumiéges, le savant monastère, Guillaume Longue-Épée, duc de Normandie, Édouard le Confesseur, roi d'Angleterre, Charles VII, roi de France.

Pour Chinon, sombre donjon royal, Henri II, roi d'Angleterre, et ses quatre fils ingrats, Charles VII et la Pucelle, Louis XI et l'un de ses héritiers les plus directs, bien que non issu comme lui de sang royal, le terrible cardinal de Richelieu.

Pour LOCHES, à la fois palais et prison, Charles VII et Agnès Sorel, Louis XII et Anne de Bretagne, c'est-à-dire des amours royales, puis le cardinal la Balue, Charles de Melun, Ludovic Sforce, c'est-à-dire des cages de fer, des tortures et des exécutions à mort.

Pour BLANDY, l'un des plus inexpugnables châteaux forts de la Brie, le comte de Dunois, la belle Marie de Clèves et la triste dynastie des comtes de Bourbon-Soissons.

Pour AMBOISE, château royal, Charles VIII, François I[er], Louis XII, tous nos rois enfin, jusqu'au commencement du dix-septième siècle.

Pour le CHATEAU DE L'ÉVÊQUE, le duc de Bedfort, comme jadis Attila, devenu un moment le ministre des vengeances divines.

Pour CHANTILLY, manoir féodal du premier baron chrétien, les Montmorency et les Condé, c'est-à-dire, et à la fois pour les uns comme pour les autres, la gloire et le malheur.

Pour CHAMBORD, château royal aussi, François I[er] et la duchesse d'Étampes, Louis XIV et la duchesse de la Vallière.

Pour CHENONCEAUX, Diane de Poitiers, Catherine de Médicis, Marguerite de Valois, Marie-Stuart, tout ce qui a brillé, enfin, par l'esprit et la beauté durant le seizième siècle.

Pour ANET, Diane de Poitiers encore, et toute la dynastie des

ducs de Vendôme, ces rejetons des amours du Béarnais et de la charmante Gabrielle.

Pour Gaillon, les cardinaux d'Amboise et de Bourbon, l'un qui faillit devenir pape, l'autre qui faillit devenir roi.

Pour Marly, ce magnifique palais, dont il reste à peine quelques vestiges, Louis XIV et les deux anges gardiens de sa triste vieillesse, madame de Maintenon et la duchesse de Bourgogne.

Pour l'abbaye de Port-Royal des Champs, Arnauld, Blaise Pascal, Jean Racine, les gloires les plus pures du dix-septième siècle.

Pour le château de Sceaux, dont il ne reste pas plus de vestiges que du palais de Marly, Colbert et la duchesse du Maine, un grand ministre et une grande ambitieuse.

Pour Chanteloup, qui n'existe plus que par sa pagode, la princesse des Ursins et le duc de Choiseul, une camarera-mayor et un premier ministre.

Pour Choisy-le-Roi, Mademoiselle, la grande Mademoiselle, l'épouse du beau duc de Lauzun, puis Louis XV et madame de Pompadour, c'est-à-dire une double dérogation.

Pour Malmaison, enfin, Napoléon et Joséphine, encore et plus que jamais la gloire et le malheur.

Ce prémisses posées, l'auteur doit s'empresser d'ajouter qu'il

n'a point cherché à soumettre ses récits à un ordre méthodique, à une classification régulière et chronologique. Loin de là, après avoir salué une sainte abbaye, berceau des premiers âges de la monarchie, il conduira volontiers son lecteur dans quelque château, célèbre par les galants mystères dont il a été le théâtre; en sortant d'un donjon féodal, il aura plaisir à se rendre dans l'un des boudoirs de madame de Pompadour. Après avoir admiré les larges peintures du Rosso et du Primatice, ne peut-on donc passer, sans transition, aux mignardises de Boucher et de Vanloo? Les rubans, les dentelles et les vertugadins ne reposent-ils pas les yeux fatigués du spectacle continu de la guimpe et de la bure monastique? On l'a dit depuis longtemps :

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

C'est pour éviter, autant que possible, un semblable écueil, que l'auteur a semé ses récits au hasard, comme un jeu de cartes, sans s'inquiéter de l'ordre dans lequel ils allaient être placés. Cependant les esprits positifs qui voudraient se rendre un compte exact de la division qu'on eût pu adopter pour les matériaux dont se compose le présent ouvrage, arriveront aisément à le grouper dans cinq époques distinctes.

La première époque, qui embrasse les dynasties mérovingienne et carlovingienne jusqu'au temps des croisades, s'applique aux abbayes de Chelles et de Jumiéges. C'est l'époque de la puissance ecclésiastique dans sa plus haute extension et le règne de l'architecture lombarde.

La deuxième époque s'étend jusqu'à la mort de Louis XI, et compose tout le moyen âge. C'est le temps de l'architecture féodale dont on peut étudier les phases diverses dans ce qui reste des donjons de Chinon, Loches, Amboise et Blandy.

La troisième époque, la plus riche de toutes, est celle de la Renaissance, et a produit, au seizième siècle, Chantilly, Gaillon, Anet, Chambord et Chenonceaux.

La quatrième époque est celle de Louis XIV. Marly, Sceaux, et ce qu'on appela d'abord Choisy-Mademoiselle, se rattachent à cette époque, qui est personnifiée, en quelque sorte, dans les deux Mansard.

La cinquième et dernière époque est celle de Louis XV, qui a vu l'épanouissement d'un nouveau style d'architecture, dont le château de Choisy-le-Roi, celui de Chanteloup et celui de Malmaison même étaient l'expression.

Hélas, de ces palais, de ces châteaux, de ces monastères, que nous reste-t-il aujourd'hui?... A part Chenonceaux et Chambord, deux résidences royales à présent découronnées, et bien que toujours debout, elles aussi frappées de mort, n'est-ce pas bien le cas de répéter encore avec le poëte :

> Aujourd'hui, parmi les cascades,
> Sous le dôme des bois touffus,
> Les piliers, les sveltes arcades,
> Hélas! penchent leurs fronts confus;

Les forteresses écroulées,
Par la chèvre errante foulées,
Courbent leurs têtes de granit :
Restes qu'on aime et qu'on vénère !
L'aigle à leurs tours suspend son aire,
L'hirondelle y cache son nid.

ALEXANDRE DE LAVERGNE.

Paris, 27-28 novembre 1844.

CHATEAUX

ET

RUINES HISTORIQUES

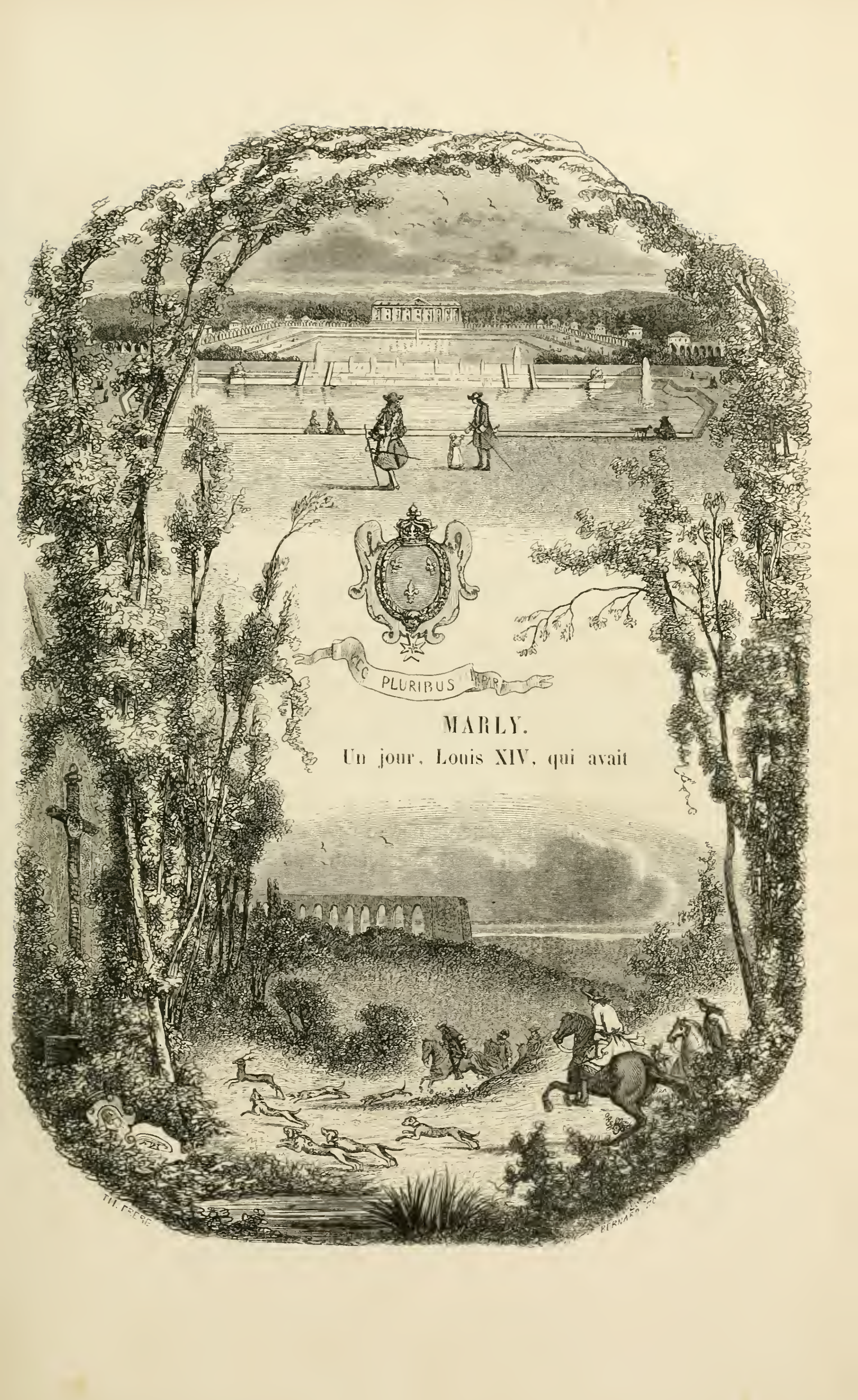
DE FRANCE.


LOUIS XIV
MARLY
TH. FRERE





MARLY.


PLURIBUS
MARLY.
Un jour, Louis XIV, qui avait

Durant trois lustres entiers, de 1697 à 1712, Louis XIV s'est promené dans ses jardins de Marly entre ces deux femmes, la première l'entretenant de fêtes et de plaisirs, la seconde du salut de son âme, jusqu'à ce qu'un jour on n'en vit plus qu'une seule à ses côtés. De ces deux anges gardiens de sa triste vieillesse, celui dont la voix était si pure et si douce, dont le visage était toujours animé d'un frais sourire, celui-là s'était envolé inopinément vers le ciel, dont il ne parlait jamais; l'autre, qui en parlait toujours, était resté sur la terre, sans doute pour aider le roi à mourir. A partir de ce jour, on n'entendit plus retentir sous les ombrages de Marly que la voix qui murmurait des prières.

Madame de Maintenon et madame la duchesse de Bourgogne, voilà la reine et l'infante qui ont simultanément régné à Marly. Il faut lire dans Saint-Simon le détail de ces curieuses promenades où la favorite,



dans sa chaise à porteurs, environnée de toutes les filles du roi qui la

suivent à pied, convie du geste à travers sa glace la jeune dauphine à venir s'asseoir sur l'un des bâtons de sa chaise, pendant que Louis XIV, la tête découverte, lui explique avec galanterie la composition des groupes de la nouvelle fontaine.

Jamais, si ce n'est une fois au camp de Compiègne, le roi ne montra un respect plus marqué pour madame de Maintenon. « Il aurait été cent fois plus librement avec la reine, » s'écrie ingénument Saint-Simon, qui ne peut lui pardonner ces façons d'agir envers la veuve du poëte Scarron.

Il est vrai qu'en revanche Louis XIV n'eût pas plus pardonné à madame de Maintenon qu'à la duchesse de Bourgogne de manquer un seul des voyages de Marly, dans quelque état qu'elles se trouvassent l'une et l'autre.

Qui ne se souvient de ce despotisme domestique qui, au mépris des représentations du vieux Fagon, imposa à la *pauvre duchesse*, au commencement d'une grossesse des plus pénibles, l'obligation de suivre la cour à Marly? Elle faillit en perdre la vie. On sait la réponse que fit le roi en apprenant cette terrible nouvelle :

« Eh! quand cela serait, que me ferait cela? n'a-t-elle pas déjà un fils ? »

Cette réponse fut faite devant le bassin aux Carpes, entre le château et la perspective, et il faut croire, pour l'honneur du grand roi, qu'elle ne partait point de son cœur.

Louis XIV, qui à Versailles savait cacher tous les mouvements de son âme sous une auréole de majesté, n'était plus le même homme à Marly. Là il respirait à l'aise; il dépouillait toute contrainte, toute dignité même, témoin ce certain jour où il fit si bien les honneurs de ses jardins à Samuel Bernard, que le traitant roturier n'eut plus rien à refuser à l'emprunteur royal.

Là il se plaisait parfois à imiter les façons bourgeoises de son aïeul Henri IV, et à vider gaiement son verre, en frappant sur son assiette comme au cabaret. Il est vrai que c'était le jour des Rois, et qu'on mettait en terre un de ses ministres, M. de Barbezieux : double sujet d'allégresse!

Hâtez-vous, sire, de dépenser de la joie. Voici que l'horizon radieux de votre règne s'obscurcit. Bientôt vous ne viendrez plus à Marly que

pour y cacher vos soucis, en apprenant la défaite de vos armées. Marchin, Lafeuillade, Villeroy, assiégeront incessamment votre chevet, en murmurant à vos oreilles le nom des batailles qu'ils auront perdues. Puis un jour viendra où, non content d'avoir confondu votre cœur de roi, le ciel brisera votre cœur de père. Alors le château royal de Marly rendra un grand témoignage aux siècles à venir : il aura vu pleurer Louis XIV !

A deux années de distance l'un de l'autre, les ducs de Bourgogne et de Berry sont morts à Marly, tous deux à la fleur de leur âge et d'un mal inconnu.

Deux fois le roi septuagénaire a entendu à son réveil des sanglots s'échapper du petit salon placé entre son appartement et celui de madame de Maintenon.

Deux fois les portes de sa chambre se sont ouvertes avec une lugubre solennité, et la favorite est apparue la première à son lever. Cette visite matinale signifiait : « Sire, votre petit-fils est mort cette nuit. » Sans doute alors Louis XIV se souvint que, sur l'emplacement du château de Marly, il avait vu des croix noires et des pierres tumulaires.

Il continua pourtant d'y venir jusqu'à la fin de ses jours; mais ses successeurs craignirent peut-être d'y rencontrer l'ombre de leur aïeul, car ils abandonnèrent une résidence à laquelle s'attachaient de si tristes souvenirs.

Aujourd'hui même que toutes les merveilles de l'art accumulées dans ce lieu de délices sont tombées sous le marteau des démolisseurs; aujourd'hui que le soc de la charrue a labouré tous ces riches parterres si savamment dessinés; aujourd'hui que les fleurs et les plantes les plus précieuses des quatre parties du monde ont fait place à la ronce et à l'ivraie; aujourd'hui qu'il reste à peine quelques rares vestiges, quelques pierres isolées de ce que les contemporains du grand roi appelaient « la charmante et magnifique maison royale de Marly, » il est doux encore de parcourir ces bois, ces vignes, ces prairies, auxquels les mille accidents du terrain prêtent tant de charmes.

Par une belle matinée de printemps, couché à l'ombre d'un de ces portiques vermoulus encore surmontés du royal écusson de France, si vous avez promené vos regards sur ce riant paysage, au bas duquel

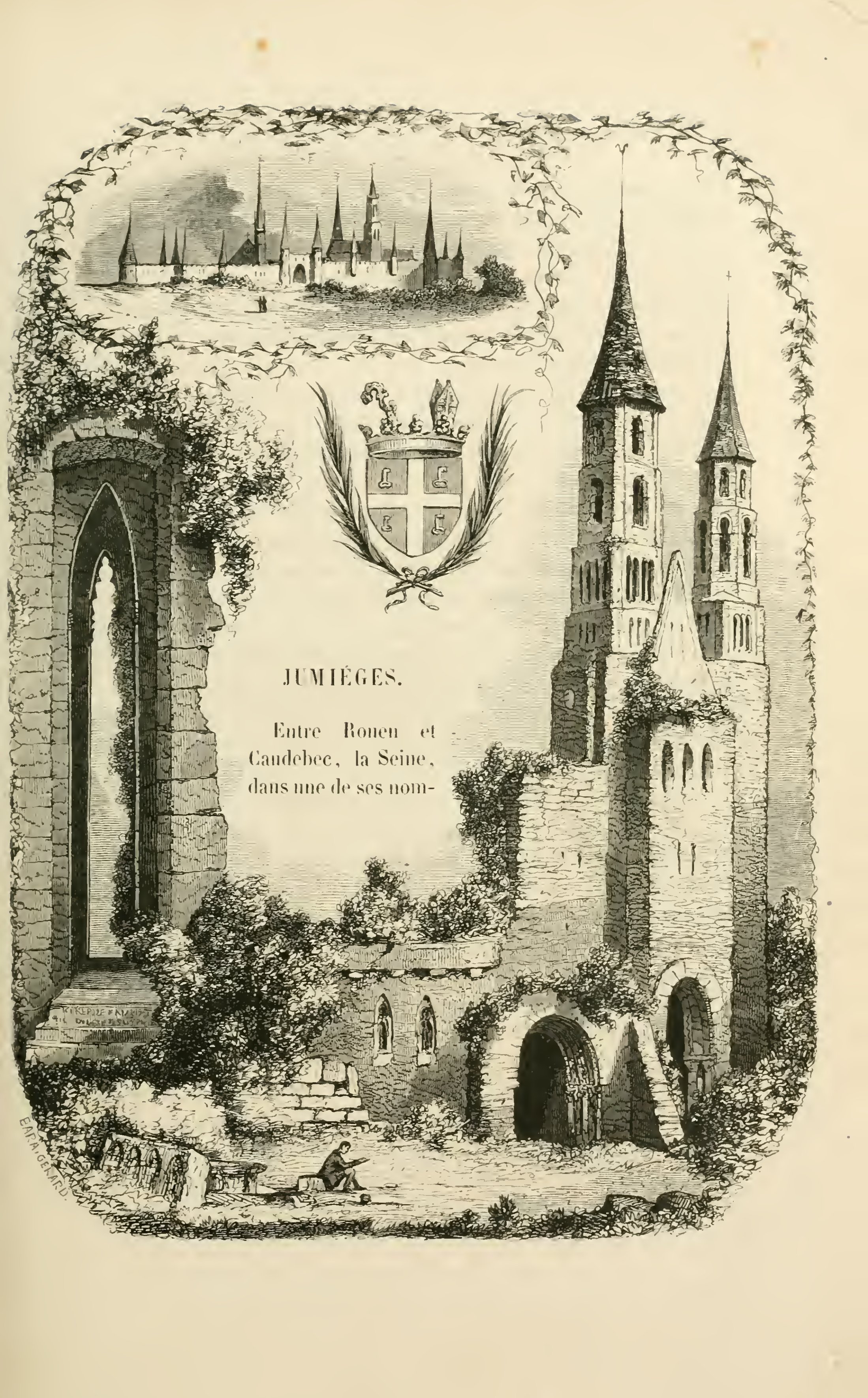
la Seine s'étend comme un ruban argenté à travers les prés émaillés de fleurs, il vous est arrivé sans doute de souhaiter, vous aussi, d'avoir là votre dernier ermitage.




TH. FRERE
ALPHONSE-VIEN



JUMIÉGES.



JUMIÉGES.

Entre Rouen et Caudebec, la Seine, dans une de ses nom-

breuses sinuosités, forme sur sa rive droite une presqu'île d'une lieue et demie de long du septentrion au midi, et d'une demi-lieue de large de l'orient à l'occident. Ce territoire se nommait la terre *gemetique*, d'où l'on a fait d'abord *Gemiéges*, puis enfin *Jumiéges*, nom devenu célèbre par le souvenir de l'antique abbaye de bénédictins qui florissait jadis en cet endroit, et dont les ruines imposantes attirent encore l'attention des voyageurs.

Si vous avez jamais voyagé de Rouen au Havre, emporté par le bateau à vapeur avec la rapidité d'une flèche, Jumiéges vous sera apparu avec ses hauts clochers sculptés à jour, comme une image confuse dans la brume et les vapeurs du lointain, comme une riante vision entrevue dans un songe. Eh bien, il en est de même de l'histoire de cette abbaye à son berceau. C'est un tissu transparent de fables et de vérités, d'événements surnaturels et de traditions historiques où le rêve et la réalité s'entremêlent incessamment, mais où il règne toujours un parfum de fraîche légende et de naïve poésie qui enivre l'âme et la plonge dans une douce rêverie. C'est la même image indécise et flottante que vous avez vu surgir au loin du sein des flots et que vous suiviez amoureusement dans leurs mystérieuses profondeurs. C'est la même vision qui vous a charmé durant votre sommeil, et dont vous essayez au réveil de fixer dans votre mémoire le vague et attrayant souvenir.

La fondation de l'abbaye de Jumiéges remonte à la seconde moitié du septième siècle. A cette époque il existait en cet endroit un château fort, alors démantelé, qui remontait à une très-haute antiquité, et que l'on présume avoir servi de poste militaire aux Romains pour défendre le cours supérieur de la Seine des invasions des barbares. Les rois de France y avaient depuis entretenu des garnisons pour protéger leur royaume contre les incursions des peuples de la Grande-Bretagne.

Ce fut sur les ruines de cette forteresse qu'un seigneur du nom de Filbert, qui avait renoncé au monde pour embrasser la vie monastique, obtint de Clovis II et de la reine Bathilde la permission de jeter les fondements d'une abbaye vers l'an 654. Il y fit bâtir en peu de temps trois églises de différentes grandeurs, deux dortoirs de chacun deux cent quatre-vingt-dix pieds de long sur cinquante de large, et fit ceindre un espace très-considérable de terrain par des murs flanqués de distance en distance de petites tourelles. Ces constructions témoignent

suffisamment de l'extension qu'il avait résolu de donner au monastère. Cette extension fut telle, qu'au bout de dix ans de fondation, l'abbaye renfermait huit cents religieux soumis à la règle de Citeaux. Alors même elle avait déjà reçu une éclatante consécration.

Les Grecs, avec leur imagination pleine de grâce et de vivacité, attribuaient toujours à quelque aventure touchante et souvent tragique l'origine d'une fleur, d'un arbuste, souvent même son nom. Les hommes du Nord les ont imités presque sans s'en douter, et il n'est pas jusqu'au nom de Jumiéges, nom symbolique et révéré, qui ne soit destiné à rappeler avec le souvenir de l'ancienne splendeur de l'abbaye celui du fait qu'on pourrait en quelque sorte appeler son baptême. En vérité, si l'on faisait jamais une mythologie chrétienne, nul doute que le monastère de Jumiéges n'y tînt un rang distingué.

La chronique rapporte que le 18 mai 658, une barque sans gouvernail ni aviron, après avoir erré à l'aventure pendant plusieurs jours sur les flots de la Seine, vint échouer sur le rivage de Jumiéges. Dans cette barque étaient couchés côte à côte deux beaux adolescents vêtus d'habits magnifiques. Tous deux étaient tristes et pâles et tels qu'on nous représente les effigies des morts couchées sur leurs mausolées, mais tous deux conservaient dans cette attitude une physionomie pleine de fierté et de noblesse qui eût suffi, à défaut de leurs vêtements, pour faire reconnaître qu'ils étaient d'illustre naissance.

L'abbé, averti de cette aventure, s'en vint, accompagné de ses religieux, pour recevoir les hôtes que le Ciel lui envoyait; mais il ne fut pas peu surpris lorsque, les ayant questionnés sur la cause de leur infortune, il les vit fondre en larmes, et, pour toute réponse, soulevant leurs longues chlamydes, lui montrer leurs bras et leurs jambes, dont les nerfs avaient été coupés et dont les articulations étaient encore ensanglantées. Ne doutant pas que ces deux jeunes gens ne fussent les victimes de quelque abominable forfait, il ordonna aux religieux de les emmener au monastère et d'en avoir le plus grand soin. En effet, grâce au traitement salutaire auquel ils furent soumis, les deux beaux adolescents se rétablirent peu à peu de leurs blessures. Cependant ils étaient toujours l'un et l'autre d'une tristesse mortelle, parlaient fort peu, et refusaient surtout obstinément de dire leurs noms et de répondre à toutes les questions qui leur étaient faites tant sur leur origine que

sur le cruel traitement qu'ils avaient subi. C'est pourquoi on ne les désignait dans l'abbaye que sous le nom des Énervés. L'abbé Filbert, touché de leur malheur et renonçant à en connaître la cause, leur proposa d'embrasser la vie monastique, ce qu'ils acceptèrent l'un et l'autre avec une grande joie. Il voulut lui-même les instruire dans la discipline claustrale, où ils firent en peu de temps de si grands progrès, qu'il jugea ne devoir pas retarder davantage leur entrée en profession. Ce jour solennel étant venu, il se fit un grand bruit aux portes de l'abbaye. C'étaient le roi Clovis II et la reine Bathilde qui arrivaient en grande pompe, avec un brillant cortége de courtisans et de gardes, pour demander l'hospitalité au monastère.

Le roi et la reine ne furent pas plutôt introduits, qu'ils voulurent parler en particulier à l'abbé, et c'est alors que le mystère qui avait plané jusque-là sur la tête des deux jeunes gens se découvrit. Les Énervés n'étaient autres que les deux fils jumeaux du roi et de la reine, lesquels s'étant rendus coupables du crime de rébellion et de haute trahison envers les auteurs de leurs jours, avaient été, en punition de leur crime, abandonnés dans une barque sur la Seine, après avoir vu leurs complices décapités sous leurs yeux, « et d'autant, dit le chroniqueur, que la force et la puissance corporelle qui leur avoit servi « pour s'eslever contre leur père consiste aux nerfs, avoit été ordonné « qu'ils leur seroient coupez aux bras. Soubz la conduite de Dieu, le « bateau devalla tant sur la rivière de Seine, qu'il parvint en Neustrie, « aujourd'hui Normandie, et s'arrêta au rivage d'un monastère appelé « des anciens Gemiéges. »

Plus bas, le même chroniqueur ajoute :

« Le Roy et la Royne, touchés du repentir de leurs enfants et voyant « que leur délict étoit suffisamment satisfait et effacé par leur entrée « en religion, qui est comme un second baptême, advisèrent à ne les « priver du tout de leur héritage et patrimoine, selon la rigueur de « leur sentence; mais au lieu de leur droict et succession, donnèrent « à ce monastère de grands priviléges et possessions pour amplifier le « bien et l'augmenter de religieux. Et ainsi finirent ces deux enfants « de France heureusement leurs jours en ce monastère, qui, à leur « occasion, est appelé en la chronique de France l'*Abbaye des Enervez.* »

Rien n'a manqué à l'illustration de cette légende, ni l'art des sculp-

teurs et des peintres, qui se sont plu à la retracer dans leurs œuvres, ni les chants des poëtes, qu'elle a inspirés, ni enfin les savantes dissertations des historiens, qui ont cherché à approfondir un fait, il faut bien le dire, en contradiction évidente avec tout ce que les témoignages contemporains nous ont appris du règne de Clovis II. Peu soucieux de ces témoignages, un page de Marie Stuart, après avoir été, peut-être en compagnie de cette charmante reine, visiter l'abbaye des Énervez, consacrait dans un poëme jadis célèbre le souvenir de l'aventure que vous venez de lire, et, plein d'une indignation plus poétique que fondée, il s'écriait dans le naïf langage du seizième siècle :

Leur mere adonc, ah ! mere sans mercy !
Fera bouillir leurs iambes, et ainsy
Tous meshaignez les doit jeter en Seine.
Sans guide iront où le fleuve les meine,
A l'abandon des vagues et des vents :
Grave supplice, afin que les enfants
Par tel exemple apprennent à ne faire
Chose qui soit à leurs parents contraire.

Le poëme s'appela *la Franciade;* le page était Pierre de Ronsard... Ne vous semble-t-il pas entendre frémir dans son sépulcre la grande ombre de Boileau Despréaux?

Quoi qu'il en soit de l'authenticité de la légende, les religieux de Jumiéges, qui, tout bénédictins qu'ils étaient, se seraient donné bien de garde de chercher à éclaircir un mystère historique dont la consécration importait à l'illustration de leur monastère, s'en sont emparés comme d'un fait réel, et ils avaient pris soin de multiplier dans l'enceinte de l'abbaye les monuments propres à en transmettre la mémoire à la postérité la plus reculée. Le plus important de tous ces monuments était un tombeau placé dans l'église Saint-Pierre. Les deux jeunes princes étaient représentés couchés sur le cénotaphe, vêtus de longs manteaux retenus par des agrafes et parsemés de fleurs de lis; leur front était orné d'un diadème enrichi de pierreries. Les moines prétendaient que Clovis II et la reine Bathilde avaient, par rapport à leurs enfants, aumôné le monastère de la quatrième partie du revenu de la couronne, jusqu'à ce qu'il eût assez de possessions pour entretenir un grand nombre de religieux. Ils célébraient chaque année, le 18 mai,

l'anniversaire des Énervés. L'abbé était tenu d'officier lui-même. Pendant l'office, le tombeau était couvert du drap mortuaire, et on mettait en branle toutes les cloches de l'abbaye. Enfin, sur la porte du cloître on lisait ces deux vers latins qui témoignent de la splendeur passée de Jumiéges, en même temps qu'ils rappellent la légende à laquelle on veut que cette abbaye soit redevable de son nom :

Gemegia, ex natis Clodouej dicta gemellis,
Aucta refulgebat nongentis fratribus olim

Les cénobites de Jumiéges cultivaient les sciences et les arts non



moins que la religion ; ils se livraient surtout à l'étude des langues pour se mettre à portée de connaître les idiomes des nations lointaines chez lesquelles ils allaient racheter des captifs. Au septième siècle, Jumiéges

et Saint-Wandrille étaient les deux seuls endroits de la Normandie où l'intelligence n'eût pas éteint son flambeau.

Il ne devait pas être donné à Filbert de jouir tranquillement de la gloire de l'abbaye qu'il avait fondée. Les uns disent qu'il osa affronter la colère du terrible Ébroïn, le maire du palais, et lui reprocher le sang qu'il avait versé. D'autres accusent le premier abbé de Jumiéges de s'être laissé entraîner à des relations coupables avec la belle Austreberthe, qu'il avait faite abbesse de Pavilly, à quatre lieues de Jumiéges, dans le riant pays de Caux. Quoi qu'il en soit de ces deux versions, et nul bon catholique ne doit admettre la seconde, l'abbé Filbert fut saisi un jour au milieu de ses religieux par ordre de saint Ouen, chancelier de France et archevêque de Rouen, et emprisonné dans la tour d'Alvarède, puis exilé dans l'île de Noirmoutier, ce qui ne l'empêcha pas d'être canonisé après sa mort.

Pareil honneur advint à la belle Austreberthe, dont le souvenir est aujourd'hui inséparable de celui de l'abbaye de Jumiéges. Longtemps la charmante abbesse a présidé en effigie à tous les exercices religieux des moines, qui s'étaient plu à faire retracer ses traits en maint endroit de leur couvent. Était-ce en expiation de l'imputation calomnieuse dont elle avait été l'objet, ou bien faut-il voir dans cet hommage rendu à sa mémoire un témoignage de la reconnaissance des moines pour le soin pieux avec lequel elle avait, sa vie durant, employé ses jolies mains à blanchir le linge de leur sacristie? Je ne sais. Au surplus, il existe encore aujourd'hui à ce sujet une croyance généralement adoptée dans le pays. On raconte que l'âne employé par la jeune abbesse pour porter son linge à Jumiéges fut un jour rencontré dans la forêt par un loup qui l'étrangla, et qu'Austreberthe étant survenue à ce moment força le loup de remplir l'office de l'âne, ce qu'il a continué avec exactitude jusqu'à la fin de sa vie. De là vient qu'Austreberthe est toujours représentée dans les fresques et dans les sculptures de l'abbaye avec un loup couché à ses pieds ou qui lui lèche les mains.

Le successeur de saint Filbert fut saint Aychadre. Nous sommes encore à la fin du septième siècle : ne vous étonnez donc pas si le merveilleux domine toujours dans ce récit ; mais, en vérité, il y a tant de gracieuse et naïve poésie dans ces détails des vieux âges, qu'on a peine à les quitter.

Les historiens rapportent dans la vie de saint Aychadre qu'étant âgé et fort caduc, cet abbé eut révélation de sa fin prochaine. Craignant alors que ce grand nombre de religieux, qu'il savait être en état de grâce, ne fît naufrage après sa mort, il pria Dieu avec ferveur de pourvoir à leur salut. Ici toute traduction serait pâle pour une telle légende, et mieux vaut citer dans toute sa franchise et son intégrité le texte du chroniqueur, texte rempli de charmantes finesses de langage, et d'où s'exhale je ne sais quel mélange de foi crédule et de religieuse terreur qui enivre l'âme :

« ... Et, la nuict ensuivante, veid un ange se pourmenant dans la « salle ou dortoir où ils reposoyent tous, qui en toucha de sa verge « quatre cents d'entre eux, l'asseurant que dans quatre jours le Ciel, « qui les envioit à la terre, les y enleveroit, et qu'il étoit l'ange gardien « de cette maison, qui la conserveroit jusques à la fin. De quoi ce sainct « abbé les ayant advertis, et eux s'estant préparés à cet heureux voyage « et pris en l'église, tous sains et allègres, le sainct viatique du sainct « sacrement, ils s'en allèrent tenir chapitre avec leur sainct prélat, qui « les feit seoir chacun d'eux au milieu de deux autres des frères, pour « honorer et soulager leur tant glorieux trépas. Ces sacrés confesseurs « chantant les divins cantiques avec leurs confrères, commencèrent à « prendre le teinct et la lueur d'une face angélique, et se tenant en « leurs siéges d'un maintien tout céleste, sans y chanceler ni faire le « moindre signe d'aucune douleur, passèrent tous de cette vie en « l'autre en un mesme jour, le premier cent en l'heure de tierce, le « second à sexte, le troisième à none et le dernier cent à vespres. »

Maintenant frémissez! car ceci n'est point une vaine fiction. Ces quatre cents religieux moururent tous en effet le même jour; l'histoire nous l'apprend. Seulement ce n'était point un ange qui les avait frappés, c'était un horrible fléau, la peste! *et ils mouraient d'un maintien tout céleste en chantant les saints cantiques*, comme dit le chroniqueur. Quelle merveilleuse transformation d'une si terrible catastrophe! Les quatre cents religieux furent mis dans des cercueils de pierre et inhumés dans le cimetière de l'abbaye, leur saint abbé au milieu d'eux. Une fresque qui rappelait cet événement existait encore dans le cloître à l'époque de la révolution.

Nous sommes maintenant au huitième siècle, hâtons-nous : aussi

bien peut-être y trouverons-nous l'explication de ce célèbre tombeau des Énervés, qui a tant occupé les annalistes; la fable commence à faire place à l'histoire. Charlemagne est sur le trône, et avec les derniers Mérovingiens ont disparu les mystères et les pieux mensonges. Voici venir à Jumiéges, par une sombre soirée d'hiver de 794, deux grandeurs déchues, deux couronnes ducales échangées tout à l'heure contre deux cilices de moines. C'est Tassillon, duc de Bavière, et son fils Théodon, qui viennent achever dans la pénitence et l'obscurité du cloître les restes d'une vie déshonorée par la lâcheté et la perfidie. On sait que, tombé au pouvoir de Charlemagne, son parent et son bienfaiteur qu'il avait si souvent trahi, Tassillon fut condamné à mort avec son fils aîné Théodon ; mais, en considération de sa parenté, l'empereur leur fit grâce de la vie. Cependant, pour les punir de leur félonie, il les fit tondre et enfermer d'abord dans le monastère de Saint-Goar, d'où ils furent transférés dans l'abbaye de Jumiéges. Tous deux moururent dans ce dernier monastère, où ils furent enterrés dans la salle du chapitre. Ces deux princes félons ne seraient-ils pas les Énervés? Au reste, Dieu ne devait pas accorder un long repos à leurs cendres.

Un fils de Louis le Débonnaire, le faible Charles le Chauve, recueillait en ce temps-là la terrible moisson que les dissensions du règne précédent avait semée dans le royaume. Partout, sur les côtes de France, les Danois et les Northmans promenaient le meurtre, le pillage et l'incendie. Tout fuyait devant ceux que, comme jadis Attila, on avait surnommé les *fléaux de Dieu*. Les religieux de Jumiéges, oublieux des funestes récits qui retentissaient à leurs oreilles, confiants dans leur nombre, dans la solidité de leurs murailles, dans l'appui des populations environnantes, formèrent le projet hardi de résister à leurs ennemis. Ces pieux reclus, auxquels l'art de la guerre était étranger, s'armèrent et se barricadèrent dans l'enceinte de leur monastère; mais à peine furent-ils en état de défense, que les Danois, avides de pillage, se présentèrent sous leurs murs. Leur résistance ne fit qu'irriter leurs ennemis. Ceux-ci, après avoir enfoncé les portes, s'élancèrent dans l'intérieur du monastère, où ils massacrèrent impitoyablement tous les religieux. Ils dépouillèrent les églises de tout ce qu'ils purent enlever, mirent le feu aux édifices, en sapèrent les fondements, et n'abandonnèrent ces lieux qu'après avoir vu le monastère s'écrouler au milieu

des flammes. Pendant un siècle entier, l'abbaye de Jumiéges, jadis si riche et si florissante, ne fut plus qu'un monceau de ruines, témoignage vivant de l'invasion ennemie. Un jour enfin, deux religieux, échappés jadis comme par miracle au massacre des Danois, arrivèrent à Jumiéges pour saluer une dernière fois, avant de s'endormir de l'éternel sommeil, les lieux où s'était écoulée leur tranquille jeunesse. Pauvres vieillards! en retrouvant leur ancien monastère caché sous les ronces, ils pleurèrent comme jadis les Hébreux sur les ruines de Jérusalem; puis, inspirés par le Ciel sans doute, ils formèrent la résolution de finir leurs jours au milieu de ces tristes débris, afin que là où ils avaient eu en quelque sorte leur berceau, ils pussent aussi avoir leur tombe.

Avec l'aide de quelques paysans du voisinage, ils construisirent une petite cabane; et les voilà désormais passant leurs journées à extirper les ronces au milieu desquelles ils avaient établi leur retraite, et consacrant les heures du repos à prier pour ceux dont les ossements reposaient dans cette enceinte désolée et qui les attendaient eux-mêmes. Un jour qu'ils étaient livrés à cette pieuse occupation, ils furent distraits tout à coup par les sons de la trompe; puis un chasseur, l'œil en feu, la poitrine haletante, l'air plein de fierté et de résolution, et tenant à la main un épieu, s'avança vers eux et leur demanda brusquement s'ils n'avaient pas vu passer le sanglier. Leur réponse négative parut vivement contrarier le chasseur, qui, les regardant d'un œil courroucé, s'écria : « Qui êtes-vous donc, vieillards, et que venez-vous faire dans cette solitude?

— Mon frère, répondit tristement le plus décrépit des deux vieillards, à cette place que vous foulez il y avait jadis une abbaye et dans cette abbaye neuf cents moines. Aujourd'hui il n'y a plus d'abbaye, et des neuf cents religieux deux seulement ont survécu : c'est nous. Mais nous sommes bien vieux; demain peut-être nous ne serons plus, et alors il ne restera rien du saint monastère de Jumiéges, ni homme ni chose.

— Que m'importe tout cela! reprit le chasseur; c'est le sanglier qu'il me faut. — Mon frère, répondit le vieillard, je voudrais vous mettre sur sa trace; mais je vous répète que nous ne l'avons pas vu. Il fait chaud, entrez dans notre cabane, cela vous reposera.

Le chasseur sourit dédaigneusement; puis il dit : « Je suis Guillaume Longue-Épée, votre seigneur et duc souverain de Normandie. »

Ayant ainsi parlé, il passa orgueilleusement son chemin, sans même saluer les deux vieillards. A peine arrivé dans la forêt voisine, en un lieu qu'on nomme aujourd'hui *Sausimare*, il rencontra le sanglier qu'il cherchait et courut droit à lui pour le percer avec son épieu; mais le bois ayant rompu, l'animal se retourna soudain avec rage. C'était un



sanglier monstrueux, et le duc était sans armes; nul des siens n'était à portée de le secourir. Malgré tout son courage, il pâlit, et recom-

manda son âme à Dieu. Le sanglier fit un bond terrible, et, d'un coup de boutoir, il renversa Guillaume Longue-Épée sans connaissance sur le sol. C'en est fait du puissant duc de Normandie, et déjà son sauvage ennemi se dispose à lui déchirer les entrailles d'un second coup de boutoir, quand soudain, ô miracle! il semble changer de résolution et s'enfuit au plus profond de la forêt.

Lorsque le duc reprit ses sens, et que, sauf quelques contusions, il se retrouva sain et sauf, il bénit le ciel, et ne doutant pas que son aventure ne fût un avertissement du Très-Haut qui avait voulu le punir de son orgueil envers deux pauvres religieux, il ordonna, le jour même, de réédifier à grands frais le monastère de Jumiéges. Il racheta de ses propres deniers les biens de l'abbaye, dont il fit présent aux moines, et peu s'en est fallu que ce chef barbare ne donnât par anticipation au monde l'exemple que six cents ans plus tard le monde devait recevoir de Charles-Quint. Quelques historiens prétendent même qu'il fit secrètement profession à Jumiéges. Ce qui est certain, c'est qu'à sa mort on trouva dans une cassette mystérieuse, dont il portait toujours la clef sur lui, un froc, un scapulaire et une discipline.

O vous qui, élevés à l'école du dix-huitième siècle, avez appris de bonne heure, avec Voltaire et Diderot, à sourire de pitié, sinon à frémir d'indignation sur ce pouvoir mystérieux et sans bornes exercé par les moines envers les princes et les rois, par l'intelligence et la civilisation envers la matière et la barbarie, ne vous hâtez pas trop de condamner les uns et les autres; car si les princes et les rois sont prodigues dans leurs bienfaits, qui sait si les moines ne le seront pas aussi dans leur reconnaissance? Ces mêmes religieux, qui reçoivent avec tant d'avidité l'aumône de quelques moulins, de quelques bois, de quelques écus d'or, rendent parfois en échange l'aumône d'un royaume. En doutez-vous? Voyez se promener sous les cloîtres de Jumiéges cette pâle et mélancolique figure d'enfant que les moines environnent de tant d'attentions et de respects. Cet enfant sera un jour roi d'Angleterre : c'est Édouard le Confesseur.

Entendez-vous les moines lui dire tout bas : « Édouard, tu seras roi « d'un grand royaume, mais la véritable royauté c'est celle du ciel, et « pour la conquérir il faut abjurer tous ces vils instincts de la terre qui « ravalent l'homme au niveau de la bête. C'est pourquoi, Édouard, il

« faut porter sur le trône la chasteté du monastère. Que t'importe d'a-
« voir une longue lignée? Laisse cela aux hôtes des forêts. Que t'im-
« porte d'avoir un successeur issu de ton sang, pourvu que ton trône
« soit bien rempli après toi? Édouard, à ce titre, nul ne serait plus
« digne de te succéder que notre glorieux seigneur, le duc souverain
« de Normandie. »

Et un beau jour, il part, l'enfant, il part pour être roi; et les religieux l'accompagnent jusqu'au rivage en lui répétant à voix basse : « Édouard, souviens-toi. »

Il s'en souvint en effet, le roi confesseur, des préceptes des religieux de Jumiéges le jour où il envoya Harald, le grand sénéchal d'Angleterre, prêter serment en son nom devant le maître-autel de la grande église de l'abbaye, sur les reliques de saint Cande et sur un missel couvert d'un drap d'or, que la couronne d'Angleterre, après la mort d'Édouard le Confesseur, appartiendrait à Guillaume, duc de Normandie, à Guillaume le Conquérant.

Il existait jadis dans le cloître de Jumiéges des lames de cuivre incrustées dans les murailles, et sur lesquelles les religieux avaient gravé de leurs mains un poëme latin de plus de deux cents vers où était célébrée l'histoire des fastes de leur abbaye, glorieuses annales qui mettaient incessamment et sans relâche sous les yeux des vivants les illustres exemples des morts. Pour les religieux de Jumiéges, c'était plus encore, c'était comme ces tablettes où les nobles vénitiens inscrivaient autrefois les noms de leurs créanciers et de leurs débiteurs. Le poëme s'arrêtait à la restauration de l'abbaye par les soins de Guillaume Longue-Épée. Chaque jour, en se promenant sous les voûtes du cloître, les moines voyaient flamboyer sur la plaque de cuivre le nom de ce glorieux bienfaiteur, et chaque jour sans doute ils se disaient qu'ils avaient une dette à acquitter envers sa race.

Savez-vous maintenant ce qu'ils ont fait pour cela? A Guillaume le Conquérant, vous l'avez déjà vu, ils ont donné la couronne d'Angleterre. Si Harald, son compétiteur, a été frappé à mort dans les champs d'Hastings, croyez bien que les moines de Jumiéges ont conduit la main qui l'a tué. Plus tard, lorsqu'abandonné par ses courtisans et ses domestiques, ce même Guillaume le Conquérant expirait à Rouen, savez-vous qui lui a donné les derniers soins et qui lui a fermé les yeux?

Ce sont les religieux de Jumiéges. Savez-vous qui a veillé sur son cadavre et qui a fait les funérailles? Ce sont les religieux de Jumiéges.

Plus tard encore, lorsqu'un autre duc de Normandie, Richard Cœur-de-Lion, languissait dans les cachots de l'empereur Henri VI, savez-vous qui a offert de payer sa rançon? Ce sont les religieux de Jumiéges. Vous les retrouverez toujours auprès de chaque duc de Normandie comme des anges gardiens, priant pour eux pendant leur vie, et après leur mort écrivant l'histoire de leur règne, léguant à la postérité dans leurs livres savants le souvenir des grands faits d'armes de leurs maîtres et seigneurs, et leur donnant l'immortalité lorsqu'ils ne peuvent plus leur donner ni rançon ni royaume. Après cela, ne pensez-vous pas que, bien mieux que Lorédan sur le cercueil du doge Francesco Foscari, les religieux de Jumiéges auraient été en droit d'inscrire sur la plaque de cuivre où flamboyait le nom de Guillaume Longue-Épée, leur bienfaiteur, cette simple formule : « L'abbaye a payé. »



Hélas! pourquoi faut-il que les sentiments humains ne puissent jamais être contenus dans de justes bornes, et est-ce donc encore par un reste de dévouement pour les intérêts des successeurs de leurs glorieux ducs que les moines de Jumiéges envoyèrent en 1430 leur abbé grossir le nombre des juges et des bourreaux de Jeanne d'Arc? Cet abbé se nommait Nicolas Leroux, et fut l'un de ceux qui montrèrent le plus de

zèle et de dévouement au duc de Bedfort, le plus d'inhumanité et de barbarie envers l'illustre et malheureuse victime. Son nom est une tache pour l'abbaye de Jumiéges. Passons! Aussi bien, à vingt ans de là, voici que le flambeau de l'histoire va éclairer le monastère d'une grande lueur.

Le roi Charles VII a passé à Jumiéges, avec sa belle maîtresse Agnès Sorel, l'hiver de 1449 à 1450, et cette époque mémorable de sa vie a été marquée là par deux événements de nature bien diverse. C'est à Jumiéges que le comte de Dunois est venu lui apprendre qu'il ne restait plus un seul Anglais en Normandie ; c'est à Jumiéges que le 14 février 1450, vers six heures du soir, le page bien-aimé d'Agnès Sorel est entré en pleurant dans la salle qu'on nommait la Salle des hôtes et a dit au roi cette funèbre parole qui depuis, dans la bouche du plus grand des orateurs chrétiens, devait acquérir une immortelle consécration : « Madame se meurt, madame est morte. »

On montre encore à une demi-lieue de Jumiéges le manoir où s'éteignit inopinément dans toute la force de l'âge, et, dit-on, dans tout l'éclat de la beauté, cette femme qui a joué un si grand rôle dans notre histoire, et qui, seule entre toutes les maîtresses de nos rois, a peut-être droit, selon l'expression de François Ier, à « louange et honneur. » On sait que Jacques Cœur, trésorier de Charles VII, fut accusé de l'avoir empoisonnée par ordre du dauphin, qui fut Louis XI, car il y a ici plus d'une analogie avec la mort de Henriette d'Angleterre. Quoi qu'il en soit d'un fait qu'on peut ranger au nombre des problèmes historiques, les moines de Jumiéges ont dit que la belle Agnès mourut dans de grands sentiments de pénitence et qu'elle regretta ses égarements. Il est vrai qu'en mourant elle leur avait légué 800 saluts d'or fin, en les chargeant de dire tous les jours, à perpétuité, une messe basse et de célébrer tous les ans un service solennel pour le repos de son âme.

On assure que dès le règne suivant l'engagement cessa d'être rempli. Agnès demanda que son corps fût enterré à Loches, où elle était née, et que son cœur et ses entrailles fussent déposés à Jumiéges. C'est à Jumiéges, en effet, que pour la dernière fois l'amour avait fait battre son cœur. Ce double vœu a été accompli, et l'on voyait avant la révolution, dans la grande église de l'abbaye, au milieu de la chapelle de la Vierge, un sarcophage de marbre noir élevé d'environ trois pieds au-

dessus du pavé. Ce sarcophage était surmonté d'une statue de marbre blanc qui représentait la *gente* Agnès à genoux, tenant entre ses mains un cœur qu'elle offrait à la Vierge pour la supplier de la réconcilier avec Dieu.

Le cœur de la dame de Beauté au milieu d'un couvent de bénédictins! oh! ce fut peut-être un funeste présent pour Jumiéges. Il semble en effet qu'à partir de cet instant une étincelle du feu qui animait jadis ce cœur ait jailli sur le monastère et y ait allumé toutes ces passions mondaines jusqu'alors inconnues des pieux cénobites. Voici d'ailleurs que commence à poindre à l'horizon l'aube voluptueuse du seizième siècle. La révolution qui s'opère alors dans les mœurs et les usages de toute l'Europe s'infiltre jusque dans les communautés religieuses. A la foi naïve et grossière des premiers temps de notre histoire succède l'esprit de doute et de recherche ; aux austérités de la vie monastique, demeurées empreintes de la barbarie du moyen âge, je ne sais quoi d'élégant et de raffiné qui touche de bien près à la corruption, et qui caractérise au plus haut point l'époque qu'on a nommée de la Renaissance.

Adieu les belles légendes de saint Filbert, de saint Aychadre, de sainte Austreberthe! adieu surtout les veilles de nuit, les jeûnes, le silence, la retraite! Dans cet antique monastère de Jumiéges si renommé pour sa vertu, sa science, sa piété, l'esprit du monde a remplacé l'esprit du cloître. On ne connaît plus pour lois que la vanité et la satisfaction des sens. Les abbés ont des écuyers et des pages; les religieux courent les champs, montés sur des chevaux de chasse. Tout est changé, jusqu'à la forme des habits, et le jour n'est pas loin où ce redoutable réduit, cet *in pace* destiné à servir à la fois de prison et de tombe au religieux qui a violé ses vœux, sera métamorphosé en glacière pour faire rafraîchir les vins de l'abbaye.

Parfois, quelque abbé s'éveille un beau matin avec la résolution de mettre fin au scandale, et alors ce sont des luttes curieuses, des luttes dignes d'être décrites par le joyeux curé de Meudon, entre le pasteur et son indocile troupeau. Le brandon de la discorde est allumé dans l'abbaye. C'est un assaut perpétuel de ruses et d'intrigues de part et d'autre ; car l'autorité n'est pas assez forte pour employer la violence. Un jour, Philippe de Luxembourg, soixante-cinquième abbé de

Jumiéges, introduit nuitamment dans le monastère des chazalistes pour prêcher la réforme, et les moines chassent les chazalistes, et les gens du dehors, leurs parents ou amis, se mêlent dans la querelle : si bien que le parlement de Normandie, jugeant à propos d'intervenir, fait fouetter les laïques rebelles par la main du bourreau.

Un autre jour, c'est un nouvel abbé qui entreprend de soumettre à des processions pieds nus autour du cloître, en expiation de leurs péchés, les indolents bénédictins commis à sa tutelle. Bien plus, il ose étendre la réforme jusqu'au réfectoire, et donne l'ordre au cellerier d'échanger toutes les précieuses barriques de vins d'Espagne et de Guienne contre des tonneaux de cidre. L'un des plus sévères parmi tous ces abbés, le croirait-on? fut Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare, le fils d'Alphonse d'Este et de l'empoisonneuse Lucrèce Borgia, le protecteur de l'Arioste.

Puis c'est le cardinal de Bourbon, celui-là même qui fut proclamé roi sous le nom de Charles X, et qui s'en vint dans son abbaye de Jumiéges, accompagné de soixante-dix gardes à cheval et de trente arquebusiers, lancer une sentence d'excommunication contre les femmes qui pénétreraient dans le monastère, *fût-ce même une duchesse*, et contre les religieux qui oseraient les y introduire. Pauvres moines de Jumiéges! Et comme si ce n'était pas assez de toutes ces réformes, de tous ces ennuis, les fermes et les bois de l'abbaye sont mis en vente pour payer les repas que le cardinal donne à son neveu le roi de Navarre, un hérétique! Il est vrai que, par compensation sans doute, le roi François II et le roi Charles IX leur demandent leur argenterie et jusqu'au plomb qui recouvre les flèches de leur monastère pour subvenir aux frais de la guerre contre les calvinistes.

Le lendemain, ce sont les populations d'alentour qui viennent chercher un refuge derrière les hautes murailles de l'abbaye contre ces mêmes calvinistes. Pendant des mois entiers, Jumiéges, la royale hôtellerie des rois et des reines de France, des princes et des grands, est tenue d'héberger des milliers de bourgeois et manants qui dévorent sa substance. Aussi le monastère reçoit-il en échange le beau nom d'*Aumônier;* mais les religieux ont si bien fait l'aumône, qu'ils sont sur le point de la demander pour eux-mêmes.

Enfin, et pour couronner tant de tribulations, les calvinistes, prenant

exemple des Northmans du neuvième siècle, font irruption dans l'abbaye et la mettent à sac. Est-ce assez, bon Dieu! et comment s'é-



tonner après cela qu'au temps de Henri IV les neuf cents religieux qui s'épanouissaient jadis à Jumiéges se trouvassent réduits à vingt-neuf religieux profès, quatre novices, un précepteur et trente-trois domestiques, y compris *les servantes de la basse-cour et les lingères*, lesquelles, à ce qu'il paraît, se trouvaient exceptées de l'excommunication de monseigneur le cardinal de Bourbon?

Cette ère de décadence ne devait point s'arrêter pendant les deux siècles suivants. Le temps de la puissance des moines était alors passé. Une société célèbre avait hérité de cette puissance qu'elle conserva pendant de longues années. Ce n'était plus dans l'ombre des cloîtres, mais à ciel ouvert et dans les palais des rois, qu'elle exerçait hautement une influence dans laquelle toutes les autres étaient venues s'absorber: et l'on pourrait dire maintenant, en terminant ce résumé rapide des phases diverses qui ont marqué l'histoire de Jumiéges : « Silence! et laissons passer la Société de Jésus. »

Pourtant, quelque obscures que puissent être désormais ces annales, de temps à autre encore on voit apparaître au milieu des ténèbres un point lumineux qui attire l'attention, en même temps qu'il rattache par un lien souvent presque imperceptible l'histoire de Jumiéges à l'histoire générale de notre pays. L'un des abbés commendataires de Ju-

miéges a nom Louis de Bourbon-Soissons ; c'est lui qui fut tué d'une façon si mystérieuse, le 6 juillet 1641, dans le bois de la Marfée, au moment où il tentait de rentrer à main armée dans le royaume, d'où le cardinal de Richelieu l'avait fait exiler. Dans le même temps, le célèbre exorciste dom Pierre Barré, le plus ardent persécuteur d'Urbain Grandier, venait chercher à Jumiéges, dans les macérations du cloître, l'oubli des étranges visions depuis lors perpétuellement présentes à ses yeux, et un refuge contre les ursulines de Loudun que, même à sa dernière heure, il vit danser autour de son lit de mort. Plus tard, le religieux dom Garet publie son magnifique commentaire de Cassiodore.

Plus tard encore.... Mais à quoi bon retracer de tels souvenirs en présence des faits pompeux inscrits dans le passé? Déjà, au dix-huitième siècle, le nom de Jumiéges n'est plus qu'un nom sonore inscrit sur une tombe. La salle des Hôtes où sont venus s'asseoir tant de rois et de reines tombe en ruines; et lorsque Jean Casimir, le dernier des souverains qui se sont arrêtés à Jumiéges, mais aussi un souverain déchu et prêt à échanger sa couronne contre un cilice et un froc, viendra demander l'hospitalité au monastère, qui sait si les religieux ne seront pas obligés d'engager les revenus de la mense conventuelle pour recevoir dignement un pauvre petit roi détrôné?

Pendant la nuit que l'ex-roi de Pologne passa à Jumiéges, il y eut un violent orage, et la foudre, après avoir longtemps menacé l'abbaye, alla tomber à une demi-lieue, sur le manoir du Mesnil, et détruisit la salle dans laquelle Agnès Sorel avait rendu le dernier soupir. Les religieux rendirent grâces à Dieu, qui avait épargné leur monastère. Ils ne savaient pas qu'à cette heure même grondait sourdement sur Jumiéges, comme sur toutes les abbayes, comme sur tous les châteaux de France, un orage bien autrement terrible qui, dans sa course furieuse, devait emporter en un moment l'œuvre de tant de siècles. Chaque année qui s'écoulait apportait un poids de plus dans cette balance où, d'un côté, se trouvaient amoncelés tant de sceptres de rois, tant de crosses et de mitres d'évêques et d'abbés, tant de parchemins féodaux, tandis que l'autre plateau ne contenait que ce simple mot écrit en lettres de feu : *Révolution*.

A la fin, l'heure vint où la balance s'affaissa avec fracas de ce dernier côté et fit voler en éclats tout ce qui se trouvait dans l'autre plateau.

Alors l'antique abbaye de Jumiéges éprouva le sort de toutes ses sœurs, la veille, comme elle, encore si fières et si belles, si bien parées et si resplendissantes de toutes les merveilles des arts. Ainsi que Saint-Wandrille, ainsi que Chelles, ainsi que Fontevrault, elle fut vendue et abandonnée aux démolisseurs. Sa bibliothèque, l'une des plus riches de France, fut livrée à l'incendie. Déjà son dernier abbé avait péri sur l'échafaud.

Aujourd'hui, à la place où fut Jumiéges il n'existe plus que des ruines; mais le caractère imposant qu'elles présentent et leur étendue attestent l'ancienne splendeur de ce monastère. Il serait difficile de trouver en France un site plus propre à inspirer une tristesse religieuse et à livrer l'âme au culte des souvenirs. On ne saurait faire un pas dans cette enceinte sans y rencontrer de merveilleux débris qui accusent la destination de chaque partie de l'édifice. Ici, les restes du logis abbatial; là, quelques arceaux du cloître demeurés debout ainsi que le vieil if; plus loin, la salle du chapitre, puis la salle des gardes, dite *le vieux Charles VII*, où l'on remarque les traces des fresques destinées à rappeler les anciennes traditions du monastère; on aperçoit même encore la petite porte par où l'on dit qu'un page introduisait Agnès Sorel auprès de son royal amant. Les hauts clochers de l'abbaye étendent leur ombre sur toutes ces ruines, et dominent fièrement toute la contrée comme au temps de la puissance des moines. On dirait que leur carillon, réputé le plus parfait de toute la Normandie, va se réveiller de son long silence pour sonner en l'honneur de l'anniversaire des Énervés ou de l'entrée de Guillaume le Conquérant dans le monastère. Mais les cloches n'existent plus, elles ont été fondues depuis longtemps; et si quelque bruit vient troubler la paix de l'abbaye, c'est le cri des choucas qui se sont emparés des clochers, ou le gémissement lugubre du hibou et de l'orfraie qui sortent, au déclin du jour, des vieux murs où ils ont établi leur retraite. Et pourtant, dans cette enceinte où tout ce qui est dû à la main des hommes porte un caractère si profond de vétusté et de désolation, la nature, qui seule ne vieillit jamais, est toujours luxuriante de séve et de verdeur : des saules ont poussé sur les voûtes de l'aile septentrionale de la grande église; le lierre, la clématite et la ronce étendent leurs longues tiges sur presque tous les décombres, et semblent les protéger contre une destruction complète. Étrange

et incessante union qu'on retrouve partout entre la mort et la vie!

Rien ne manquerait à l'impression mélancolique et solennelle qu'inspire la vue des ruines de Jumiéges, si aux souvenirs qui s'y rattachent les voyageurs et les touristes n'avaient la sotte manie de joindre les leurs. Pourtant, au milieu de toutes les inscriptions dont on s'est plu à charger les vieux murs du monastère, il en est une qui m'a semblé de nature à être conservée. Dans l'ancienne salle du chapitre on a gravé le quatrain suivant :

Du besoin du passé notre âme est poursuivie,
Et sur les pas du temps l'homme aime à revenir.
Il faut aux jours présents de la plus belle vie
L'espérance et le souvenir.




BATHILDE REINE DE FRANCE
CHELLES
TH. FRERE
BERNARD



CHELLES.



CHELLES.

A six lieues à l'est de Paris sur la

route de Lagny, au milieu d'une verte ceinture de vignobles et de prairies qui s'étendent en amphithéâtre jusqu'aux bords de la Marne, on aperçoit un gros bourg que domine à l'une de ses extrémités une vieille église gothique. Cette église, dont la construction accuse le travail du treizième siècle, est la seule qui reste en cet endroit de neuf qu'on y comptait jadis. Ce bourg, où l'on ne voit que des toits de chaume et de tuile moussue, où la maison du Seigneur est si délabrée, c'est le bourg de Chelles; Chelles, le palais dans lequel ont trôné tant de nos rois; Chelles, l'abbaye dans laquelle sont mortes au monde tant de nos reines, durant les premiers âges de la monarchie.

Une vieille tradition rapporte que, quelque temps après la mort du roi Clovis II, la reine Bathilde, sa femme, étant allée prier sur son tombeau, eut une vision; il lui sembla voir une échelle dressée devant l'autel de Notre-Dame, comme celle qui apparut en songe à Jacob. Cette échelle, d'une hauteur prodigieuse, avait percé la voûte de l'église, et, s'élevant dans les airs, paraissait monter jusqu'au ciel. En même temps, des accords d'une ineffable harmonie se firent entendre, et une troupe d'anges étant apparue, Bathilde les vit s'approcher en lui souriant. Bientôt elle se sentit mollement transportée jusqu'au pied de l'échelle, dont elle commença à gravir les degrés avec une merveilleuse facilité. Pendant qu'elle montait soutenue sur les ailes des séraphins, les harpes célestes retentissaient mélodieusement à ses oreilles, et déjà elle entrevoyait au sommet des degrés des myriades d'anges qui s'apprêtaient à la recevoir au milieu des nuages. Tout à coup, éblouie par les torrents d'une lumière d'en haut, elle abaissa ses regards sur la terre : alors en voyant sous ses pieds l'abîme incommensurable qui l'en séparait, elle fut prise d'un horrible vertige; elle voulut se cramponner à l'échelle, mais dans leur étreinte convulsive ses deux mains ne saisirent que de l'air, et il lui sembla que, lancée violemment dans l'espace, son corps allait retomber brisé sur la terre...

La vision était passée, et Bathilde se retrouva agenouillée devant la tombe de son époux. Seulement, bien qu'elle y fût venue dès le matin, elle reconnut avec surprise que les rayons de la lune, pénétrant à travers une des fenêtres de l'église, donnaient déjà en plein sur le sarcophage. Effrayée, la reine regagna précipitamment son palais, et ordonna d'aller chercher sur-le-champ l'évêque de Paris pour lui demander

l'explication de cette terrible vision. On le nommait Sigebrand. Introduit devant sa souveraine, le prélat répondit que Dieu lui avait fait connaître ainsi sa volonté, qui était qu'elle fondât un monastère à Chelles. Vous voyez que les jeux de mots ont été de tout temps en honneur : celui-là est du septième siècle.

Chelles, à cette époque, était une résidence royale fort affectionnée des rois de la première race, parce qu'elle se trouvait dans le voisinage d'un grand nombre de bois et de forêts, ce qui leur permettait de se livrer ainsi au plaisir de la chasse, leur plus cher exercice après la guerre. La reine Bathilde partit donc pour Chelles, accompagnée de l'évêque Sigebrand, afin de se conformer aux intentions du Seigneur, en surveillant elle-même la construction du monastère. Bathilde était d'une rare beauté : enlevée dans son enfance par des corsaires, et vendue par eux à Erchinoald, maire du palais de Clovis II, elle n'avait même dû qu'aux charmes puissants dont la nature l'avait dotée l'honneur de partager le trône de ce monarque fainéant. L'évêque Sigebrand, fier de la confiance de sa souveraine, et admis journellement dans son intimité, ne tarda pas à concevoir pour elle la plus vive passion. Toutefois, connaissant toute sa piété, il demeura longtemps sans oser lui déclarer son amour.

Un soir qu'ils se promenaient ensemble sur les bords de la Marne, la reine se sentit fatiguée et s'assit sur une grosse pierre au milieu d'une prairie. Sigebrand la contempla quelques instants. Bathilde était pâle de fatigue, mais cette pâleur donnait encore plus d'attraits à sa physionomie. « O ma belle reine, lui dit Sigebrand, connaissez-vous l'histoire de cette pierre sur laquelle vous êtes assise? » Effrayée du trouble profond avec lequel le prêtre avait prononcé ces paroles, Bathilde ne répondit que par un signe négatif. « Voulez-vous que je vous raconte cette histoire? » ajouta Sigebrand; et, sans attendre même la réponse de la reine, il se coucha à ses pieds. « Il y a environ soixante ans, dit-il, vivait dans le palais de Chelles une reine non moins belle que vous, mais aussi criminelle que vous êtes vertueuse : on la nommait Frédégonde. »

A ce seul nom, Bathilde ne put réprimer un mouvement d'horreur. Le prêtre continua : « Un matin qu'elle était à sa toilette, un homme s'approcha d'elle et la frappa légèrement sur l'épaule avec une baguette

qu'il tenait à la main. Frédégonde pensant que c'était son amant, Landry, le maire du palais du roi Chilpéric, s'écria sans se retourner : « Ce « n'est point ainsi qu'on doit frapper une femme, ô mon Landry ; tu « m'as fait mal. » L'homme à qui s'adressaient ces paroles sortit précipitamment après les avoir entendues. Ce n'était point Landry, c'était le roi Chilpéric. Frédégonde reconnut son erreur ; il était trop tard pour la réparer ; mais le soir même, en revenant de la chasse, Chilpéric fut assassiné, et c'est sur cette pierre où vous êtes assise qu'il est venu expirer. »

Bathilde se leva épouvantée, et se mettant à marcher précipitamment vers le palais. « Il est tard, dit-elle ; rentrons!... — Eh bien, s'écria Sigebrand en s'attachant à ses pas, ma belle Bathilde, fussiez-vous aussi criminelle que Frédégonde, et dussé-je être forcé de devenir homicide, je voudrais être votre Landry. » La reine ne répondit pas. Le lendemain Sigebrand se présenta au palais comme d'ordinaire et demanda à voir la reine. « Seigneur évêque, nous ne pouvons vous laisser entrer, répondirent les gardes ; la reine ne reçoit personne aujourd'hui. — Excepté moi, pourtant, répondit avec arrogance le prélat, qui se mit en devoir de se frayer un passage. — Si vous faites un pas de plus, s'écria un officier du palais, vous êtes mort. — Qu'est-ce à dire? répliqua l'orgueilleux Sigebrand enhardi peut-être par le silence que Bathilde avait gardé avec lui la veille. Insolent sujet, si vous ne respectez pas l'élu du Seigneur, respectez au moins l'élu de votre reine. » A peine avait-il prononcé ces mots, qu'il fut assailli de toutes parts et frappé à mort. Son sang rejaillit sur les murs du palais de Chelles. A quelque temps de là, renonçant au monde, dont elle était l'ornement par sa beauté, au trône qu'elle honorait par ses vertus, la reine Bathilde, après avoir commandé en souveraine à la plus belliqueuse de toutes les nations, devenait la plus humble et la plus obéissante de toutes les religieuses dans le monastère fondé par ses soins. Elle y vécut quinze années dans toutes les austérités du cloître, sans regretter un seul instant, ajoute son historien, son beau palais de Chelles, dont elle n'était séparée que par un mur, ni les hommages qui l'y environnaient. Aussi, l'Église l'a canonisée. Priez pour nous, sainte Bathilde !

Quel que soit le degré de confiance qu'on doive accorder à ces traditions des âges de barbarie, il est constant que les armoiries de l'abbaye

de Chelles étaient une échelle accostée de deux fleurs de lis, en témoignage de sa royale origine, et qu'on montre encore dans une prairie, voisine du bourg, une grosse pierre qu'on appelle la pierre de Chilpéric.

Comme l'histoire de notre monarchie, l'histoire de Chelles présente trois époques bien distinctes, auxquelles trois systèmes différents d'architecture ont imprimé chacun un sceau caractéristique. Jusqu'au onzième siècle, la lourde architecture lombarde pèse sur le sol, comme la règle de Saint-Benoît, avec son joug de plomb, sur l'âme et sur le corps des religieuses; c'est le temps où le flambeau de la foi répand seul au milieu des ténèbres de la barbarie une lumière pâle et étouffée. Viennent les croisades, et sa lumière rayonnera vive et pure sous des voûtes spacieuses au milieu des prodiges de l'art gothique qui s'éveille aux rayons du soleil d'Orient; mais aussi ce soleil a fait germer dans les têtes chevelues des guerriers francs toutes ces idées d'amour et de galanterie qui, écloses au sein des palais et des châteaux, franchiront bientôt les grilles des couvents traînant à leur suite toutes les passions et tous les vices. Malheur! malheur à l'abbaye de Chelles! voilà que le flambeau pâlit. Luther est venu, les trèfles, les ogives, toute la dentelle de pierre disparaissent avec le seizième siècle. L'architecte emprunte ses souvenirs aux temps antiques dont il cherche à ressusciter les lignes pures et harmonieuses. Le temps du doute et de la philosophie approche; déjà la foi ne jette plus à Chelles qu'une faible lumière, jusqu'à ce qu'éteinte par la tempête de 1789, elle tombe enfin renversée sous les débris de l'abbaye.

Laissons passer les Mérovingiens.

Un siècle s'est écoulé depuis la mort de la reine Bathilde; une nouvelle dynastie occupe le trône. Au nord, au midi, à l'orient, à l'occident, partout, de tous côtés, entendez-vous des bruits de guerre? Le cor des preux retentit à la fois sur le sommet des Alpes et des Pyrénées, et dans les forêts de la Germanie. Place! place! voici venir le grand empereur d'Occident, Charlemagne, traînant à son char les nations enchaînées. Il vient à Chelles pour assister à une double prise de voile. Sa sœur et sa fille, fatiguées de suivre les pas du conquérant, de son palais de Vérone à son palais d'Aix-la-Chapelle; de la cathédrale de Milan au temple d'Irminjul, ont résolu de se reposer dans l'abbaye de Chelles, en pratiquant la règle de Saint-Benoît. L'église du monastère s'est émue

jusque dans ses fondements lorsqu'elle a vu l'un des plus grands conquérants du monde escorté de ses douze pairs, des hommes les plus savants de l'Europe, Alcuin, Pierre de Pise, Éginhard, et d'un cortége de rois vaincus, s'agenouiller en pleurant sur les dalles, et tendre une dernière fois les bras aux deux femmes qu'il avait le plus aimées, et que le cloître lui enlevait pour jamais. Qui sait si l'une de ces femmes, celle qu'il nommait sa fille, ne s'arrachait pas ainsi à un amour réprouvé par le ciel, à cet amour sacrilége qui a fait des parricides comme Béatrix Cenci ? Oh ! quoi qu'il en soit, il y a un grand souvenir attaché à l'abbaye de Chelles : Charlemagne a pleuré là ! Puis il est reparti, le cœur navré, pour combattre Witikind.

Au milieu de toute sa gloire, sentant peut-être sa fin approcher, il voulut revoir encore, avant de mourir, les deux religieuses qu'il avait laissées à l'abbaye de Chelles. En 808, il vint y faire un séjour de plusieurs semaines. Il revit sa sœur et sa fille qui lui firent admirer les changements qu'elles avaient opérés dans le monastère. Les bâtiments avaient été agrandis par leurs soins, l'église reconstruite dans le style byzantin : elles étaient heureuses, ces deux femmes ; mais lui?... Il avait reçu des présents du calife Haroun-al-Raschid, et il avait refusé la main de l'impératrice Irène.

Vous savez quel triste sort attendait ses successeurs. Le palais de Chelles a retenti plus d'une fois des dissensions de ses petits-fils. Plus d'une fois Louis le Débonnaire s'y est jeté aux genoux de ses propres enfants en les suppliant d'attendre qu'il eût fermé les yeux pour se disputer entre eux le vaste héritage de Charlemagne. Les insensés ! pendant qu'ils s'arrachent les lambeaux de la monarchie, les hommes du Nord apparaissent à l'embouchure de la Seine, dans leurs barques grossières dont ils ne descendent que le fer et la flamme à la main. Les moissons, les récoltes sont incendiées ; les populations s'enfuient épouvantées. Priez, nonnes de Chelles, priez Dieu qu'il délivre le beau royaume de France des Northmans. Les rois et les fils de rois ont bien autre chose à faire que de le défendre : ils s'entretuent.

Vers la fin du neuvième siècle, il y eut encore une mémorable prise de voile à l'abbaye de Chelles ; mais ce fut la dernière de la famille des Carlovingiens. C'était Hermantrude, femme de l'empereur Charles le Chauve.

A quelque temps de là, et comme par compensation, le roi Louis II enleva une religieuse de l'abbaye et en fit sa concubine.

Dans ces temps funestes, le couvent n'était même plus un asile. Au fléau des guerres intestines s'en était joint un autre plus terrible encore : l'invasion des barbares au cœur de la France. Voyez-vous comme le



ciel est rouge aux deux points opposés de l'horizon, à l'est et à l'ouest !

C'est Crécy, c'est Lagny, c'est Paris qui brûlent. N'entendez-vous pas dans le lointain des hurlements sauvages? Fixez bien vos regards sur le cours de la Marne, vous reconnaîtrez qu'elle charrie des cadavres, puis vous apercevrez des barques remplies de guerriers inconnus. Fuyez, nonnes de Chelles! Fuyez! voici les Northmans! Mais il n'est plus temps: ils approchent du rivage, ils ont amarré leurs barques. Épouses du Christ, songez à votre divin époux! Oh! s'il est dans les caveaux de votre abbaye quelque obscure et humide retraite où le pied ne foule que les ossements des morts, quelque retraite qui puisse bien tromper tous les regards, il faut vous hâter de vous y ensevelir. Dussiez-vous être dévorées par les reptiles qui y font leur séjour, mieux vaudrait, pour vous, une telle mort que de tomber vivantes entre les mains des Northmans!

Je renonce à vous peindre le dénoûment du premier acte de cette trilogie sacrée dont se compose l'histoire de l'abbaye de Chelles.

Au onzième siècle, les Capétiens, craignant sans doute de rencontrer dans le palais de Chelles les ombres des successeurs de Charlemagne qu'ils avaient dépossédés du trône, abandonnèrent ce séjour où s'étaient tenus tant de plaids, de synodes, de cours plénières sous les rois des deux premières races. Les bâtiments se trouvèrent ainsi réunis à ceux de l'abbaye, qui désormais devient la seule consécration du bourg de Chelles. Vers la même époque retentissaient dans toute la France les prédications des pèlerins, appelant tous les hommes en état de porter les armes à la délivrance du saint sépulcre. D'abord, vous le savez, les pastoureaux répondirent seuls à leur appel; mais bientôt, les barons s'émurent au fond de leurs manoirs, et il vint un moment où toute la noblesse du royaume, renonçant aux douceurs de l'oisiveté et aux gentils propos d'amour, partit pour la guerre sainte. Que vouliez-vous que devinssent alors dans leurs châteaux déserts les tristes épousées? Les pages, les varlets avaient fui sur les traces de leurs maîtres; les hommes d'armes eux-mêmes étaient en Palestine et ne pouvaient plus défendre les hautes murailles du manoir contre les tentatives d'escalade des paysans révoltés ou des chevaliers félons. Dans ces douloureuses circonstances l'abbaye de Chelles devint un refuge pour les châtelaines délaissées. Là, du moins, sous la protection de Dieu et du roi de France, elles pourraient attendre en paix, et sans danger pour leur vertu,

le retour de la croisade. De tous les châteaux de la Champagne et de la Brie, voyez-les venir sur leurs palefrois et descendre à la porte du monastère. Le couvent n'est plus assez vaste pour satisfaire aux devoirs de l'hospitalité; Gisèle, la sœur de Charlemagne, avait fait construire une église, double en grandeur de celle de la reine Bathilde, et voilà que l'église de Gisèle ne suffit plus. Les moines bénédictins du couvent voisin ne savent plus à qui entendre, tant ils ont de pénitentes à confesser. Chelles, séjour de paix et de silence depuis que les rois francs n'y viennent plus se reposer bruyamment, au sein d'une orgie, des fatigues d'une chasse dans les forêts prochaines, Chelles est redevenu tout tumulte et tout bruit. Entendez piaffer dans les écuries, qui, aujourd'hui encore, bordent la route de Lagny, les palefrois, les haquenées et les genets d'Espagne. Puis, quand la nuit est venue, voyez briller mille clartés aux étroites fenêtres du couvent. Quelquefois une de ces fenêtres s'ouvre, un chant retentit, et ce ne sont point paroles de psaume ou de litanie, c'est quelque doux refrain de ballade d'amour murmuré par une noble dame, un écho du passé qui retentit dans une âme tendre, un souvenir échangé contre une vague espérance.

Las! on ne revient pas toujours de la croisade : souvent, les hommes d'armes et les arbalétriers sont rentrés au manoir féodal avec leurs enseignes couvertes d'un voile noir, et les trompettes ont fait entendre de loin un air funèbre. Leur noble sire était mort en terre sainte; quelque impie Sarrasin lui avait fait gagner le Paradis au lieu de dix années d'indulgence. Que de veuves inconsolables, que de tristes fiancées ont repris alors la route de Chelles! mais cette fois pour ne plus sortir de l'abbaye. Elles ont laissé derrière la grille du couvent leurs pages, leurs varlets en splendides livrées; elles ont échangé leurs riches vêtements de drap d'or, de velours et d'hermine, contre une robe de bure blanche et un grossier scapulaire. La seule chose qu'elles aient oublié de déposer à la grille du couvent, c'est leur orgueil. En 1225, elles font construire un clocher : il faut que la flèche de ce clocher dépasse en hauteur toutes celles des autres monastères. Plus tard, il faudra que tous les châtelains des environs leur prêtent foi et hommage, que les paysans leur apportent leurs plus beaux fruits, les prémices de leurs moissons et de leurs récoltes. Enfin, au quatorzième siècle, le bourg de Chelles, fier de compter dans son sein neuf églises, ayant osé s'ériger en

commune et prendre un sceau, l'abbesse, Marguerite de Pacy, ordonnera de dissoudre la commune et de briser le sceau, et le parlement de Paris sanctionnera sa conduite par un arrêt. Les dames de Chelles ont un bailli tout prêt pour juger celui qui tenterait de leur désobéir et un bourreau pour exécuter la sentence. La Marne qui coule au bas du coteau, les prés, les bois, les vignes, les châteaux, les chaumières, les clercs, les bourgeois, les nobles même, tout ce qui a nom d'homme ou de chose, à deux lieues à la ronde, appartient aux dames de Chelles.

Bientôt l'orgue aux graves et sublimes accents, bientôt les saints cantiques ont cessé de retentir, si ce n'est aux jours de fêtes solennelles. L'église est déserte à l'heure de matines; le bourdonnement confus de mille discours frivoles a succédé sous les cloîtres au silence et au recueillement prescrit par la règle de Saint-Benoît. Le confessional est vide, et, si vous parcouriez les cellules, vous en trouveriez difficilement une seule sans un vase de fleurs et un miroir de Venise. La suprématie de l'abbesse n'existe plus que de nom. Chaque religieuse vit à sa guise. Il est vrai que le trône de France est occupé par Charles VI



et Isabeau de Bavière : comment le désordre et l'anarchie ne régne-

raient-ils pas à Chelles comme dans tout le royaume! Un jour, une grande nouvelle se répand au couvent : les Anglais ont débarqué sur les côtes de France, déjà ils sont maîtres de toute la Normandie, et sous peu de jours ils seront aux portes de Paris. Que deviendra l'abbaye? que deviendront les religieuses! Aux alentours chacun fuit devant l'étranger, emportant ce qu'il a de plus précieux ; mais on ne fuit pas à Chelles : serait-ce donc qu'il est avec les vainqueurs des accommodements ?

Vers le commencement du quinzième siècle, par une chaude nuit d'été, la nuée dont parlent les saintes Écritures, cette nuée qui engloutit Gomorrhe passa sur l'abbaye de Chelles. Vers minuit toute les nonnes furent réveillées en sursaut par un orage épouvantable. La lune, qui s'était levée dans un ciel sans nuages, brillait d'un éclat si pur quand elles s'étaient couchées, qu'elles croyaient rêver, en proie à un horrible cauchemar, en voyant leur monastère tout en feu et en entendant gronder la foudre. Alors elles se souvinrent de Dieu, et elles se mirent en prières ; mais Dieu avait attendu trop longtemps cette marque de repentir, et la nuée éclata sur l'abbaye avec plus de violence encore ; le tonnerre tomba sur le réfectoire, et en un instant tous les bâtiments devinrent la proie des flammes. Ce fut un terrible spectacle que celui de ces murs qui s'écroulaient avec fracas, comme jadis les remparts de Jéricho, pendant que pâles, les yeux hagards, toutes les nonnes à demi vêtues s'enfuyaient à travers les débris et les poutres enflammées en poussant des cris lamentables. La foudre ne respecta pas même le repos de la mort, et, soulevant les pierres des tombeaux, elle laboura les cercueils et en rejeta des ossements et des cadavres. Une vieille tradition rapporte qu'au plus fort de la tempête on vit sept démons danser une ronde infernale autour de chacun des piliers du cloître. C'étaient sans doute les sept péchés capitaux. Une heure après, il ne restait de l'abbaye de Chelles que des ruines au-dessus desquelles s'élevait majestueusement l'église gothique du monastère restée seule debout avec son haut clocher. La nuée était passée, la lune avait reparu, et ses rayons qui commençaient à s'incliner vers le couchant inondaient de leur pâle clarté cette scène de désolation.

Pendant ce temps-là les religieuses se répandaient dans le bourg et dans la campagne, et allaient frapper à toutes les portes des chaumières.

en demandant des secours et un asile; mais les paysans, en voyant apparaître au milieu de la nuit ces blancs fantômes sur leur seuil, se signaient en tremblant, s'imaginant que c'étaient des nonnes trépassées échappées de leurs tombes, et s'empressaient de refermer leur porte. Lorsque le jour fut venu et qu'ils eurent reconnu leur erreur, alors ils changèrent de langage : « Nobles dames de Chelles, dirent-ils, vous « nous demandez aide et protection, et c'est vous qui nous les devez; « car nous sommes vos humbles vassaux, les tenanciers de l'abbaye, « et nous ne manquerons pas d'aller vous porter les prémices de notre « récolte... à l'abbaye. » Après avoir ainsi parlé, ils tournaient brusquement le dos aux religieuses, qui s'en allaient tristes et le cœur navré le long des routes, en demandant la charité aux passants; mais les passants les tournaient en dérision, et criaient au loin sur le chemin, en les montrant du doigt : « Voilà les vierges folles qui n'ont plus d'huile dans « leurs lampes : laissez passer la justice de Dieu.

Elles errèrent ainsi pendant de longues années de couvents en couvents, car c'était là le seul asile où l'on voulût bien leur accorder l'hospitalité, jusqu'à ce qu'enfin l'évêque de Paris, les prenant en pitié, fit restaurer leur monastère et les y réintégra, sous la direction de quelques religieuses de l'abbaye de Fontevrault. Telle fut la seconde période de l'histoire de Chelles.

Pendant un siècle entier, de 1462 à 1559, le châtiment funeste infligé à l'abbaye porta ses fruits. La règle de Cîteaux avait été rétablie dans toute sa pureté; les abbesses étaient devenues triennales au lieu d'être à vie; le principe démocratique de l'élection avait épuré le mauvais levain que les prérogatives nobiliaires et seigneuriales avaient déposé dans le couvent. Heureuses les nonnes de Chelles, si cet état de choses eût pu être durable! Mais viennent les trois fils de Henri II, et une nouvelle ère va commencer, non plus une ère de libertinage et de vices grossiers comme au moyen âge, mais un mélange confus d'impiétés et de dévotion, d'austères pratiques et de vie mondaine, et jusque dans les plus coupables écarts, quelque chose d'élégant et de raffiné qui sent sa cour.

Les filles d'honneur de Catherine de Médicis et de Marie Stuart, qui prévoient sans doute le cas où l'infidélité de leurs amants les forcera d'entrer au couvent, veulent rendre à la royauté l'un de ses plus beaux priviléges, celui de nommer les abbesses de Chelles et de les rendre

inamovibles. En fait de priviléges, les rois se laissent aisément persuader, surtout par de jolies bouches. Un beau matin, une ordonnance du roi François II enjoint aux religieuses de Chelles de renoncer au principe électif, ce principe subversif de toute morale, et de reconnaître pour leur abbesse, sa vie durant, quelque charmante duchesse encore au berceau, et dont un des astrologues suivant la cour a révélé l'immanquable vocation religieuse. Dès lors le livre d'or de Venise a trouvé son pendant en France, c'est le chartrier de l'abbaye de Chelles.

Suivez-moi dans la salle du conseil où sont les portraits des abbesses; contemplez dans leurs cadres noircis cette longue suite de bustes féminins, tous uniformément vêtus, depuis 1614, du sombre costume de leur ordre. Voici Henriette de Bourbon, fille naturelle de Henri IV; Jeanne de Montmorency, Catherine de la Meilleraie, Marie de Villars; ces deux dernières, sœurs de maréchaux de France; et enfin, la plus belle, comme la plus illustre de toutes, une princesse du sang royal, Louise-Adélaïde d'Orléans. Ne sont-ce pas là de nobles noms? Quel air de béatitude et de sérénité empreint dans tous ces portraits! Que cette vie monotone et régulière du couvent est préférable aux agitations du monde! Ces femmes-là, n'est-ce pas, n'ont jamais connu les troubles de l'âme? Jamais?... Détrompez-vous : si ces yeux sont baissés si dévotement, c'est que la plupart ont à vous cacher des larmes, larmes de joie et de douleur, larmes d'amour et de haine : si ces poitrines sont si calmes en apparence sous la guimpe monastique qui les enveloppe, c'est que les passions ardentes qui y ont bouillonné jadis ont fini par les briser. Mensonges! mensonges que tous ces portraits! N'est-ce pas, Henriette de Bourbon? N'est-ce pas, Jeanne de Montmorency? et vous surtout, belle Louise d'Orléans; vous qui, pendant les vingt-six ans que vous avez passés au monastère, avez semblé prendre à tâche de résumer en vous toutes les vertus, toutes les qualités brillantes, comme aussi tous les vices de vos devancières? La mémoire de votre nom plane sur Chelles comme une éclatante auréole; et quand on l'a prononcé, ce nom, on oublie tous les autres.

C'était, s'il faut en croire le portrait que Saint-Simon nous a laissé de cette princesse, une des femmes les plus vives, les plus changeantes, les plus spirituelles de son époque, que cette fille du régent. Tour à tour passionnée pour les exercices les plus violents du corps et pour les

plus nobles occupations de l'esprit, pour les arts et pour la théologie, comme le docteur Faust, elle voulut tout connaître, et, dans sa soif de la science, elle épuisa la coupe jusqu'à la lie. Jamais existence plus romanesque ne s'écoula dans un plus étroit espace ; et quand on songe que c'est entre les murs d'une abbaye que s'est épanchée cette imagination fiévreuse et déréglée, on frémit en se demandant ce que serait devenu un empire livré aux caprices de cette femme.

Au commencement du dix-huitième siècle, la communauté de Chelles était régie par une sœur du maréchal de Villars, lorsque Louise d'Orléans, alors à peine âgée de quatorze ans, se mit en tête de lui succéder. Louis XIV, ce monarque si absolu, dut céder au caprice d'un enfant, et la pauvre abbesse obtint, en échange de son sceptre abbatial, une pension de 12,000 livres, avec invitation de venir en jouir à Paris. Pendant ce temps, la route de Paris à Chelles retentissait d'un fracas inaccoutumé. C'étaient tous les grands seigneurs de la cour qui accou-



raient voir de quel air une jeune princesse, placée si près du trône et dont les précoces attraits avaient déjà fixé l'attention des connaisseurs, renoncerait à tous les attributs de sa haute naissance. Mademoiselle d'Orléans parut accomplir ce sacrifice le plus gaiement du monde, et le vieux cardinal de Noailles, entre les mains duquel elle fit profession, en fut lui-même étonné. Seulement, la nouvelle abbesse fit observer que les bâtiments étaient bien noirs et bien enfumés, et que l'intérieur de l'église était d'une simplicité presque rustique. Le lendemain, des ou-

vriers furent mandés de Paris, et on leur ordonna de restaurer l'abbaye de fond en comble. Pendant six mois entiers, il ne fut question à Chelles que de détails de sculpture et de maçonnerie. Des marbres précieux, des châsses, des tabernacles d'or et d'argent arrivaient de tous les points de la France. Pierre Denys, le plus habile ouvrier en fer d'Europe, était en conférences perpétuelles avec madame l'abbesse pour une grille du chœur qui devait être et qui fut en effet un chef-d'œuvre.

Le septième mois, Louise d'Orléans se réveilla un matin avec un goût des plus vifs pour la musique : nouveaux courriers à Paris! Cette fois ils ramenèrent, devinez qui?... des chanteurs de l'Opéra. Grand scandale au cloître parmi les vieilles nonnes! grande joie parmi les jeunes néophytes! Ce n'était rien encore : un jour que la communauté se rendait au réfectoire, les sœurs converses vinrent inviter les religieuses à rebrousser chemin. Madame l'abbesse voulait donner la comédie, et les ouvriers étaient en train de construire un théâtre. Une autre fois, après avoir mûrement réfléchi sur les dangers de l'oisiveté, elle métamorphosa la salle du conseil en atelier de peinture et enjoignit à toutes ses religieuses de se livrer à ce travail. Enfin, il vint un moment où, lasse de tous ces divertissements, elle en rêva d'autres assez inconciliables avec le vœu de claustration auquel elle s'était soumise, la chasse, par exemple. Obtint-elle à cet effet une dispense du pape? Il faut le croire, car on la vit souvent montée sur un cheval fougueux et précédée d'une meute nombreuse, courre le cerf dans les bois du voisinage. Ne pensez-vous pas comme moi que c'était un doux métier que celui des abbesses de Chelles, sous l'ancien régime? Madame de Chelles, qui entretenait une correspondance des plus suivies avec son père, aimait à lui rendre compte de toutes ces fantaisies, et, comme elle ne manquait jamais d'ajouter sous sa signature la qualité d'épouse du Christ, un jour le régent ne put s'empêcher de s'écrier : « Vous verrez qu'elle fera tant, « qu'elle finira par me brouiller avec mon gendre. »

Bientôt, en effet, les déréglements de la régence trouvèrent un écho jusque dans l'enceinte du cloître. L'ange gardien de l'abbaye s'est voilé le visage : Seigneur, où est donc la nuée qui passa sur Gomorrhe, la nuée qui passa sur Chelles? La voilà qui approche! c'est en vain, belle Louise d'Orléans, que, frappée par un pressentiment prophétique, vous avez dit à vos nonnes : « Mes filles, le temps est venu de faire péni-

tence ; » c'est en vain que votre cellule est tendue de noir et que vous couchez tous les jours dans votre tombe de marbre en faisant chanter autour de vous le psaume *de Profundis*. il est trop tard.

C'en est fait de l'abbaye de Chelles! l'ouragan a passé, et elle s'est écroulée avec la monarchie, coupable comme elle, et comme elle frappée au cœur. Quand l'été sera venu, allez à Chelles contempler ce qui reste de l'antique monastère royal, vous pourrez voir encore le colombier féodal, signe distinctif des hautes prérogatives des nonnes, ainsi que les écuries, dont la merveilleuse architecture a résisté aux outrages du temps. Vous pourrez même visiter une partie des bâtiments que Louise d'Orléans avait fait construire au dix-huitième siècle, et qui sont encore debout : on y a établi une auberge. Mais l'église gothique, d'un art si pur, où se trouvaient entassés tant de chefs-d'œuvre et de trésors! mais le haut clocher dont les nonnes étaient si fières ; mais les cloîtres, les jardins, les tombeaux, vous n'en trouverez aucun vestige, et pourtant douze siècles sont couchés là, dans cette enceinte.




DUC DE TRESME SCEAUX
TH FRERE



SCEAUX.



SCEAUX.

En suivant la grande route de Paris à Orléans, on trouve

sur la droite, à la sortie du Bourg-la-Reine, une belle avenue qui conduit par une pente douce au haut d'une colline sur laquelle est assise la petite ville de Sceaux. Du sommet de cette colline on jouit d'une des plus belles vues des environs de Paris.

Au sud, l'œil embrasse un vaste horizon de plusieurs lieues d'étendue, parsemé de villages et de blanches fabriques, et terminé à son point le plus éloigné par le vieux donjon de Montlhéry, qui semble une dernière sentinelle oubliée là par la féodalité.

A l'est, la route d'Orléans trace un long et majestueux sillon de poussière blanche et transparente, tandis qu'à l'ouest les bois d'Aulnay et de Verrières confondent leurs massifs de verdure; enfin, vous pouvez saluer au nord le riant coteau de Fontenay avec ses champs de roses.

Il y a quarante ans à peine, tout ce paysage était dominé par un magnifique château dont la masse imposante projetait en tout temps son ombre sur les fertiles vallées d'alentour; on y arrivait par cette longue avenue dont je viens de parler, et qui, après avoir traversé une demi-lune, aboutissait à la cour d'honneur : alors on avait devant les yeux une reproduction assez exacte du palais de Versailles, un monument d'architecture dont les lignes froides et sévères accusaient le faire du grand siècle.

Pourtant, à voir les bâtiments, tous de différents styles, groupés sur les ailes du château, et qu'on appelait alors les Communs, il était facile de reconnaître l'empreinte de plusieurs époques, depuis les murs de brique du temps de Henri IV jusqu'aux guirlandes et aux ornements contournés en faveur sous Louis XV. Il n'était pas jusqu'aux jardins où, à côté des symétriques parterres de le Nôtre, on ne vit s'épanouir les boulingrins et les capricieuses plantations à l'anglaise du petit Trianon : c'est qu'en effet, le dix-septième et le dix-huitième siècles avaient laissé sur le sommet de cette colline plus d'une page de leur histoire.

Le 20 mai 1657, la cour était à Saint-Germain; le cardinal Mazarin, déjà souffrant des premières atteintes de la maladie qui le conduisit quatre ans après au tombeau, était demeuré dans ses appartements; il y avait grande foule de gentilshommes autour du fauteuil de Son Éminence, pendant que le jeune roi Louis XIV, alors âgé de dix-huit ans, entretenait à voix basse, dans une embrasure de fenêtre, une conver-

sation qui paraissait des plus tendres avec mademoiselle Olympe de Mancini, l'aînée des nièces du cardinal. M. le duc de Tresmes entra : il paraissait fort soucieux.

« Qu'est-ce donc, monsieur le duc? s'écria Mazarin : vous est-il survenu quelque nouveau château en héritage, que vous êtes si triste, ou dois-je croire que votre baronnie de Sceaux vous est si chère, que vous ne la quittez qu'à regret pour venir à la cour? On dit que c'est une admirable résidence que vous a léguée là votre frère, et qu'il a dépensé pour la faire construire tous les profits qu'il avait retirés de sa charge de secrétaire d'État sous le feu roi. Hélas! messieurs, ils sont passés les temps où les ministres du roi faisaient bâtir des châteaux avec les produits de leur charge! »

Ici le cardinal poussa un soupir plein d'une merveilleuse hypocrisie, et chacun se regarda en faisant une récapitulation mentale de tous les trésors enfouis dans le palais Mazarin et dans le château de Vincennes, mais tous gardèrent le silence ; le cardinal reprit bientôt :

« Quand je serai tout à fait rétabli, monsieur le duc, il faudra que j'aille vous visiter dans votre château de Sceaux.

— Ce sera un grand honneur pour moi, monseigneur, répondit M. de Tresmes ; mais je supplierai Votre Éminence de différer de quelque temps sa visite : car, au retour d'un voyage que je viens de faire dans les terres de madame la duchesse de Tresmes, j'ai trouvé ma baronnie de Sceaux dans un piteux état ; mon coquin d'intendant m'a volé tout ce qu'il a pu emporter.

— Volé ! s'écria le cardinal qui pâlit sous l'épaisse couche de rouge étendue sur ses joues ; votre intendant vous a volé pendant que vous étiez absent?... A-t-on des nouvelles de Vincennes? cria-t-il avec anxiété à un de ses familiers qui entrait dans la chambre.

— Oui, monseigneur, répondit cet homme, voici une lettre.

— Ah ! donnez!... »

Et il arracha convulsivement la lettre des mains du porteur ; puis il se mit à lire avec avidité. A mesure qu'il avançait dans sa lecture, son front s'épanouissait.

« Écoutez cela, monsieur le duc, dit-il enfin d'un air ravi, et vous aussi, mademoiselle ma nièce. »

La belle Olympe, visiblement contrariée de cette apostrophe, s'avança

les joues animées d'un vif incarnat, et le roi la suivit en attachant sur elle un regard brûlant d'amour. En même temps, le cardinal commençait à haute voix et avec une plaisante gravité la lecture de la lettre suivante :

« Monseigneur.

« Nous avons deux veaux à Vincennes qu'il faut incessamment manger, parce qu'ils sont trop grands. Si Votre Éminence désire qu'on les lui envoie au lieu où elle sera, elle me le fera savoir, s'il lui plait : j'y pourrai joindre deux dindonneaux de la ménagerie, des faisandeaux et de gros poulets. Mais la dépense de cette voiture sera bien grande, parce qu'il faut une charrette exprès pour cela ; si Votre Éminence en voulait envoyer une des siennes, nous épargnerions pour le moins quarante écus.

« *P. S.* Nous avons ici deux grands limiers qui nous mangent chacun huit sous par jour. Si Votre Éminence a dessein de les donner ou de les envoyer prendre, il faudrait s'en défaire au plus tôt. »

La lettre était signée Colbert.

« Qu'en dites-vous, messieurs? s'écria le cardinal tout triomphant de l'esprit d'économie de son homme d'affaires : voilà un honnête intendant ! »

Puis se tournant vers le roi :

« En vérité, sire, quand je ne serai plus, c'est le seul homme qui soit en état de me remplacer auprès de vous. »

Le roi se mit à rire, et tous les courtisans l'imitèrent.

« Oh ! monsieur le cardinal, s'écria-t-il gaiement, je ne demande pas mieux que d'en faire un premier ministre : mais j'ai bien peur que M. de Tresmes ne le prenne pour intendant à son château de Sceaux. »

A quelques années de là, Mazarin était descendu dans la tombe ; et l'obscur bourgeois auquel il avait confié le soin de sa basse-cour et de sa ménagerie de Vincennes, devenu contrôleur général des dépenses, marquis, membre de l'Académie française (probablement parce qu'il ne savait pas le latin), mariait ses trois filles à trois ducs et pairs des

plus illustres familles du royaume, et on ne le nommait plus déjà que le grand Colbert.

Alors l'ancien intendant du cardinal-duc pensa que le moment était venu d'avoir une maison de plaisance où il pût se délasser de temps à autre du poids des affaires publiques. Sully avait eu Rosny : Richelieu, Ruel : Mazarin, Vincennes : il lui fallait, à lui, un séjour dont la magnificence pût effacer le souvenir de ces trois châteaux. Versailles, cet admirable palais, le plus beau peut-être des temps modernes, devait avoir un pendant : n'était-il pas juste que ce fût le château de Colbert ? Oh ! pourquoi donc l'orgueil humain va-t-il toujours s'élevant d'autant plus qu'il est parti de plus bas?

Colbert chercha longtemps parmi tous les châteaux des environs de Paris s'il en trouverait un à sa convenance ; enfin il fixa son choix sur celui de Sceaux, et un jour que le duc de Tresmes avait une grâce à lui demander, il lui proposa de lui acheter sa baronnie. Le duc était vieux et avare, le ministre ambitieux et riche : le marché fut bientôt conclu. Colbert devint baron de Sceaux. M. de Tresmes, réduit à son duché, se coucha sur des sacs d'or.

Ce fut son linceul.

Le jour même de cet accommodement (30 mars 1670) naissait à Versailles un fruit des amours de Louis XIV et de madame de Montespan : c'était le duc du Maine. Lui aussi devait être baron de Sceaux.

La vente est signée : à l'œuvre donc tous les grands artistes de l'époque, peintres, sculpteurs, architectes ! Vous avez assez travaillé pour le roi, maintenant c'est le ministre qui vous réclame.

Chacun son tour, mes maîtres ! Ce château de Sceaux était peut-être une belle résidence pour un duc, mais pour M. Colbert, fi donc ! Abattez ces murailles de briques, c'est de la pierre de taille qu'il faut ! et puis cet espace est trop étroit : monsieur le duc n'y recevait que ses amis, le ministre veut y loger tous ses flatteurs, entendez-vous? Multipliez les salons, les galeries. Lebrun, apporte tes pinceaux ! voilà des plafonds qu'il faut rendre pareils à ceux de Versailles. Girardon, Puget, voilà du marbre ; où sont vos ciseaux?

Le Nôtre, ces jardins sont bien mesquins : on n'y trouve pas même un labyrinthe ; que ton génie s'échauffe au rayon du soleil qui vient dorer ce site enchanté ! Voilà six cent soixante arpents qu'on t'aban-

donne; est-ce assez pour y réunir tous les prodiges dont ton art a doté Versailles? Il faut de vastes parterres d'une parfaite symétrie, comme tu les mesures si bien : il faut de larges allées d'arbres bien peignés, des bosquets, des jets d'eau, des cascades; est-ce tout? Non, il faut encore quelque chose qui rappelle la pièce d'eau des Suisses et qui puisse faire un beau séjour de carpes : il suffira pour cela d'un canal de cinq cent vingt-cinq toises de longueur; si l'on ne trouve pas assez d'ouvriers, on prendra des soldats pour le creuser. Allons! que le bronze bouillonne dans la fournaise; que le fer retentisse sous l'enclume, la pierre sous le marteau; que les grues et les machines gémissent dans l'air.

De l'or, de l'argent, vous en aurez tous : c'est le roi qui paye; le roi ou le peuple, qu'importe! n'est-ce pas la même chose? A l'œuvre! à l'œuvre!

En voyant ce manoir, élevé à si grands frais par deux grands seigneurs, renversé de fond en comble et reconstruit pour l'ex-intendant de Mazarin, on se rappelle involontairement ces dernières lignes d'une des plus admirables pages de la Bruyère, où l'éloquent moraliste nous montre ce pâtre qui, devenu riche par les péages des rivières de sa souveraine, achètera un jour à deniers comptants son palais, pour le rendre plus digne de lui et de sa fortune!

Mais l'œuvre est achevée, le château est ouvert; l'or étincelle sur les panneaux, sur les lambris.

A vous, poëtes, maintenant! Mécène veut bien vous donner l'hospitalité dans sa villa de Tusculum, mais à condition que vous chanterez ses louanges. Voici venir à Sceaux une immortelle pléiade : Molière, Racine, Boileau. Pourquoi donc Chapelain? N'en dites pas de mal, c'est celui dont Colbert estime le plus le talent.

Un jour enfin, pour couronner toutes ces grandeurs, Louis XIV lui-même vient rendre visite à son ministre dans son château de Sceaux. Ce jour-là, Lulli et Quinault ont été conviés; il y a musique, bal, comédie. Le roi a daigné envoyer ses vingt-quatre violons; l'Opéra et l'hôtel de Bourgogne font relâche, car tous les arts, tous les talents ont été convoqués à Sceaux pour cette éclatante solennité. La nuit est sombre, et les voyageurs qui arrivent du Poitou et de la Touraine aperçoivent de loin, au milieu des ténèbres, la colline de Sceaux resplendis-

sante de mille feux. C'est comme un phare immense destiné à apprendre à Paris et à tous les habitants d'alentour que Louis XIV est chez Colbert. Oh! que ne peut-il ce phare, triomphant des distances, rayonner sur la France et sur l'Europe entière!

Jouissez bien, ô monseigneur, puisqu'on vous nomme ainsi maintenant, jouissez bien de tout l'éclat de votre triomphe. Le grand roi est capricieux, et vous qui avez supplanté Fouquet, vous devez vous souvenir mieux qu'un autre que les visites de Louis XIV ne portent pas toujours bonheur.

Vous avez beau faire, vous n'êtes rien qu'un bourgeois anobli, et Louvois a des aïeux, lui! A vous la paix et les bâtiments, à lui la guerre et les armées! Qui l'emportera de vous deux? Le roi flotte encore irrésolu; mais prenez garde que, pour terminer ses irrésolutions, votre fier rival ne jette son épée dans la balance! Alors, ô monseigneur, il vous arrivera plus d'une fois dans votre beau château de Sceaux de regretter votre petit logement de Vincennes et le temps où vous administriez la basse-cour du cardinal Mazarin.

On raconte dans les mémoires de l'époque que, vers les derniers temps de sa vie, on vit, par une belle soirée d'automne, Colbert descendre seul sur sa terrasse de Sceaux, et qu'à l'aspect de toutes les merveilles de l'art rassemblées dans ce fastueux séjour et doucement illuminées par le soleil qui se couchait radieux derrière les bois d'Aulnay, il s'arrêta saisi d'une tristesse mortelle et se prit à pleurer. A qui s'adressaient ces larmes?

Était-ce à tous ces biens qu'il lui faudrait quitter? Était-ce à la faveur du roi qui de si bas l'avait élevé si haut, et qui maintenant se retirait visiblement de lui? Ou plutôt n'était-ce pas que, du haut de ce Calvaire, il entendait déjà retentir dans le lointain la grande voix du peuple qui vint insulter à son agonie et couvrir de ses clameurs lugubres les dernières exhortations de son confesseur?

Il mourut peu de temps après, et le lendemain de sa mort, on trouva affiché sur les murs de son château de Sceaux, le quatrain suivant :

Ci gît le père des impôts,
Dont chacun à l'âme ravie.
Que Dieu lui donne le repos
Qu'il nous ôta pendant sa vie!

Peut-être était-ce un des gens de lettres qu'il protégeait qui s'était chargé de son épitaphe. Son fils, le marquis de Seignelay, hérita de Sceaux : on nous dispensera de vous parler du marquis de Seignelay.

Maintenant vienne le dix-huitième siècle, et une nouvelle ère va commencer pour le château de Sceaux, une ère d'ambition et de fêtes, d'intrigues et de bruit.

En 1700, le duc du Maine se rend acquéreur de ce beau domaine; il vient y installer sa cour avec la petite-fille du grand Condé. D'abord la jeune princesse est toute au plaisir. De nouvelles constructions sont faites au château : c'est un théâtre, une salle de bal, une autre de musique.

Du temps de M. de Seignelay, les Muses avaient oublié le chemin de Sceaux, il faut qu'elles le réapprennent.

Le ban et l'arrière-ban des beaux-esprits est convoqué. On ne demande pas aux conviés s'ils ont des parchemins, mais bien s'ils ont composé qui une tragédie, qui des odes, qui enfin une histoire. Madame la duchesse est jalouse de la gloire de Colbert; elle aussi veut être un Mécène.

A Versailles, les favoris reçoivent le collier de l'ordre du Saint-Esprit; à Sceaux, c'est de l'ordre de la Mouche-à-Miel, ordre précieux dont Louise-Bénédicte de Bourbon s'est plu elle-même à rédiger les statuts.

Pendant que Louis XIV traîne une vieillesse languissante sous les lois de l'étiquette, on n'entend retentir dans le château de son fils que des chants, des danses et de gais éclats de rire. Mais tout à coup l'horizon s'obscurcit du côté de Versailles et de Marly. C'est le temps des empoisonnements et des intrigues pour les droits éventuels à la couronne de France.

Oh! que de fois l'ambitieuse Louise de Bourbon s'est promenée dans ses jardins de Sceaux, en rêvant à cette couronne que tous ces cercueils descendus en si peu de temps dans les caveaux de Saint-Denis allaient peut-être enfin faire tomber sur sa tête! Pendant ce temps, que faisait l'élève dévot de madame de Maintenon? Il traduisait en vers français le poëme latin de l'*Anti-Lucrèce*. Qui ne se souvient de ce jour où il entra radieux dans la chambre de sa femme, à Sceaux, pour lui mon-

trer un troisième chant qu'il venait d'achever. La duchesse haussa les épaules et lui répondit :



« Un beau matin, monsieur le duc, vous trouverez, en vous éveillant, que vous êtes de l'Académie et que M. d'Orléans a la régence. »

Ce jour-là, il n'y avait plus entre le trône et le duc du Maine qu'un vieillard de soixante-dix-sept ans et qu'un chétif enfant qu'on assurait ne devoir pas vivre. Quel était le plus heureux, de la femme qui s'en souvenait ou de l'homme qui l'avait oublié ?

On ne saurait attendre ici le récit de tout ce qui a suivi à Sceaux la mort de Louis XIV. Ce n'est plus seulement alors l'histoire d'un château, c'est l'histoire d'une nation. Je ne parlerai donc pas de la conspiration de Cellamare ourdie sous les ombrages de Sceaux pendant l'automne de 1718, et dont le dénoûment devait se faire chez une prostituée ; ni de ces mystérieux conciliabules où la duchesse du Maine faisait lire à haute voix, pour l'édification de ses partisans, les *Mémoires du cardinal de Retz* et les *Philippiques* du poëte Lagrange-

Chancel. Quel tableau! Voyez-vous, au milieu de ce cercle brillant, les Polignac, les Bauffremont, les Tonnerre, et l'auteur d'*Inès de Castro*, Lamotte, et Chaulieu, et Fontenelle, et Voltaire, et ce jeune page à l'œil inspiré, qui tient tous ses auditeurs haletants?

Oh! comme alors le vieux levain de la Fronde fermente dans toutes les têtes des auditeurs de ce nouveau Tyrtée! Comme toutes ces mains de gentilshommes se portent convulsivement à leurs rapières! Malheur au régent, s'il venait à paraître en ce moment!

Un seul homme paraît inattentif; ses yeux sont fixés au plafond, où il cherche, dans quelque peinture allégorique de Lebrun, une rime fugitive ou la solution d'un problème d'astronomie. N'a-t-on pas reconnu le duc du Maine? Pauvre duc! Heureusement pour lui, le régent était un prince débonnaire, et il en fut quitte pour un an de prison dans une citadelle; mais il ne pardonna jamais à sa femme d'avoir voulu le faire roi malgré lui.

Avant la révolution, on voyait dans l'église de Sceaux, au milieu du chœur, un superbe mausolée. C'était là que reposaient les ossements du duc et de la duchesse du Maine. Cette femme si vive, si spirituelle, si aventureuse, et dont l'effrayante activité d'esprit ne pouvait se passer un seul instant de la conversation des gens de lettres, sa société habituelle, était enfin venue, à l'âge de soixante-dix-sept ans, goûter ce repos qu'elle n'avait jamais voulu connaître pendant sa vie.

Avec la duchesse du Maine disparurent tous les bruits joyeux, tous les divertissements, toutes les fêtes dont Sceaux avait été le théâtre pendant sa vie. Un crêpe funèbre semble désormais s'étendre sur cette demeure, tombeau des enfants légitimés de Louis XIV, de ces enfants pour lesquels le grand roi avait rêvé un si brillant avenir. Le duc du Maine avait laissé deux fils; tous deux moururent sans postérité, et, en 1775, le duc de Penthièvre, fils unique du comte de Toulouse, et dernier rejeton de cette race, quasi royale, issue des amours de la Montespan, est venu clore la liste des barons de Sceaux. Frappé dans ses affections les plus chères par la perte de sa femme et de son fils, il aimait aussi à se promener dans ces magnifiques jardins, riches de tant de souvenirs, mais seul, à l'écart, et pour y verser des larmes.

A côté de ce nom, il en est un autre qu'il est impossible de passer sous silence quand on parle du château de Sceaux, c'est celui du bon,

du tendre Florian, de ce jeune page qui parvenait seul à distraire les ennuis de son seigneur, en composant pour lui des fables que la Fontaine n'eût pas désavouées; de ce charmant capitaine de dragons qui, plus tard, devenu le distributeur des dons et des aumônes du prince, a consacré ses loisirs à des écrits qui ont charmé notre enfance. Infortunés tous deux, et le seigneur et son page! tous deux proscrits, malgré le souvenir de leurs bienfaits et de leurs vertus, tous deux morts de douleur à quelques mois de distance, en gémissant sur les maux de leur patrie! Du moins, le poëte s'est éteint doucement, par un beau jour d'automne, entouré de soins amis, dans le lieu où il avait modulé ses plus doux chants; ses yeux, avant de se fermer pour jamais, ont pu s'arrêter sur le frais et paisible asile où il allait reposer dans le cimetière du village, du village où sa tombe serait protégée et bénie. Mais hélas! il n'en a pas été ainsi du duc de Penthièvre.

Que si maintenant on veut, embrassant d'un seul coup d'œil toute l'histoire du château de Sceaux, en résumer les phases diverses, on y reconnaîtra trois époques bien distinctes, auxquelles s'attache une triple consécration poétique. La première époque sera celle de Colbert: la poésie est courtisanesque; sous la duchesse du Maine qui commence la seconde, elle est factieuse, et s'en va à la Bastille, à Vincennes, aux îles Sainte-Marguerite; enfin vient la troisième époque, celle du duc de Penthièvre : alors on a les idylles et les bergeries de Florian, quelque chose de doux et de triste comme un son qui s'éteint avant que vienne retentir le tocsin de 1793.

On le voit, les poëtes de Sceaux se sont faits les fidèles représentants des goûts et du caractère de leurs Mécènes. Bourgeois-gentilhomme, princesse ambitieuse, vieillard mélancolique, ces trois souverainetés du château de Sceaux, si distinctes, si opposées même, présentent pourtant un trait commun d'affinité : c'est ce sentiment profond de satiété et de tristesse qui les saisit à Sceaux, au milieu de toutes ces merveilles de l'art qui les entourent, quelquefois même, comme la duchesse du Maine, dans le cours de la conversation la plus brillante et la plus animée. Serait-ce donc que dans les sons de cette lyre des poëtes sans cesse retentissant à leurs oreilles, les trois Mécènes avaient recueilli quelques notes mélancoliques comme celles des harpes éoliennes qui annoncent la tempête?

Depuis ce jour d'automne de 1794, où le dernier poëte du château de Sceaux est venu y rendre son âme à Dieu, l'ange de la poésie s'en est envolé. Alors, à quoi bon un palais sur cette colline? Les princes et les poëtes, ces deux grandes aristocraties du passé, étaient tombés : André Chénier et Roucher avaient porté leurs têtes sur l'échafaud, comme les gentilshommes des plus grandes maisons du royaume. Un spéculateur vint qui acheta le château de Sceaux pour le démolir et en vendre les matériaux à l'encan. Il détruisit les jardins, arracha les arbres du parc et convertit ce beau domaine en ferme; seulement il laissa subsister, au milieu des champs de blé, quelques statues, tristes et derniers vestiges de la splendeur de ce séjour, et qui sont encore debout après un demi-siècle.

La nuit, si vous passez dans le bas de Sceaux, sur le versant de la colline qui regarde le sud, un sentiment de superstitieuse rêverie s'emparera peut-être de vous à la vue de ces blanches figures immobiles au milieu des épis que le vent agite avec un bruit lugubre. Puis le vent vous apportera le bruit lointain de la musique qui retentit dans le jardin de la Ménagerie et les gais bourdonnements de la danse. Sceaux, séjour de poésie, d'ambition et de grandeur, voilà donc ce qui reste de toi : un bal public!




LE COMTE DE DUNOIS
TH. FRERE



BLANDY.


BLANDY.
Si vous avez jamais
TH. FRÈRE

voyagé dans les fertiles plaines de la Brie, cette terre classique des manoirs féodaux, et si vous avez parcouru les environs de Melun, vous aurez sans doute traversé le bourg de Blandy, qui est distant de cette ville d'environ trois lieues dans la direction du nord-est. Vous souvient-il alors d'avoir vu au milieu de ce bourg les ruines d'un château fort, consistant en cinq tours inégales, avec des murs de clôture de dix pieds d'épaisseur, autour desquels subsiste encore la trace d'un fossé circulaire large de soixante pieds? Peut-être vous aurez remarqué au pied de la plus grosse des cinq tours l'entrée d'un souterrain qu'on nomme dans le pays la Cave-Barrois, et dont l'issue va déboucher à une demi-lieue de là dans le flanc d'un coteau. Le caractère de grandeur empreint dans ces débris aura fixé quelques instants votre attention; puis, vaincu par la chaleur du jour et attiré par cette bonne odeur d'étable qui s'exhale du sein de ces ruines aujourd'hui transformées en ferme, vous aurez franchi la poterne du manoir pour demander une tasse de lait. Je me trompe fort si ce n'est pas là tout ce qui reste dans votre esprit ou sur les pages de votre album de l'antique château de Blandy.

En effet, pour peu que, frappé du spectacle à la fois imposant et pittoresque des constructions qui vous entourent, vous ayez interrogé l'agreste châtelaine qui trône aujourd'hui dans ce domaine féodal, elle n'aura pas manqué de vous répondre que ce domaine est depuis longtemps la propriété de sa famille et qu'elle n'en sait pas davantage.

Qui sait si, partageant alors cette insouciance historique, il ne vous est pas arrivé de vous coucher sur le gazon qui désunit les pavés de la cour d'honneur pour y reposer vos membres abattus par la fatigue de la route; et là, étendu mollement à l'ombre de la tour où l'on montre encore la salle des gardes, de vous endormir en murmurant tout bas : Blandy! qu'est-ce que Blandy?

Dormez, insouciant pèlerin : les hautes tours abritent si bien des feux du soleil, l'air est si pur, l'herbe est si fraîche au château de Blandy! et puis, à cette heure où les bestiaux sont aux champs, il règne dans cette enceinte un tel silence, qu'à peine on distingue par intervalles le bourdonnement confus des insectes. Dormez donc, dormez en paix, mais gardez-vous surtout de prolonger votre sommeil jusqu'au déclin du jour, si vous ne voulez, comme jadis Richard III, être réveillé en sur-

sant par un essaim de fantômes qui viendront tous successivement vous crier à l'oreille :

« Éveille-toi, voyageur, et va-t'en, car la nuit est venue, et ce château est à nous.



— Je suis Jean de Dunois, bâtard d'Orléans : éveille-toi et va-t'en !...

— Je suis Jacqueline de Rothelin, veuve de François III, duc d'Orléans-Longueville : éveille-toi et va-t'en!...

— Je suis Louis de Bourbon, prince de Condé, que l'on a cru mort à Jarnac, mais j'existe : éveille-toi, voyageur, et va-t'en!...

— Je suis le comte de Soissons, grand maître de France!... — Je suis son fils, que le cardinal de Richelieu a fait tuer près du bois de la Marfée, et dont Louis XIII a défendu de porter le deuil!...

— Je suis le vainqueur de Denain, le maréchal de Villars : éveille-toi, va-t'en! va-t'en!... »

Les reconnaissez-vous tous maintenant, les illustres suzerains de ces ruines? Eh bien, oui, c'est ici dans ce château de Blandy, qui fut le leur, qu'ils ont aimé, prié, pleuré pendant leur vie; c'est ici que plusieurs sont venus reposer après leur mort.

Pensez-vous maintenant qu'on puisse passer indifférent devant les ruines du château de Blandy?

Lorsque le bâtard de Louis de France et de la belle Mariette d'Enghien eut, de concert avec Jeanne d'Arc, rétabli le roi Charles VII sur le trône de ses pères et qu'il l'eut ramené victorieux dans sa bonne ville de Paris, il pensa que le moment était venu de goûter à son tour un repos si chèrement payé par tant de combats. Comblé des témoignages de la reconnaissance de son souverain, investi du superbe comté de Longueville, rien ne manquait désormais à son bonheur qu'une compagne pour le partager.

Bien qu'il entrât alors dans sa trente-septième année (c'était en 1429), le beau Dunois était encore un des chevaliers les plus accomplis de la cour de France. Il se souvint que, blessé dans une escarmouche aux environs de Melun, il avait trouvé un asile et les soins les plus tendres dans le château de Blandy, auprès d'une veuve de vingt ans, la belle Marie de Harcourt, fille d'un de ses compagnons d'armes, le comte de Montgommery.

Trois ans s'étaient écoulés depuis cette époque, trois ans, pendant lesquels, entraîné par les hasards de la guerre, il avait vécu loin de la jeune châtelaine de Blandy, emportant d'elle, pour tout souvenir, une écharpe brodée par ses mains et la promesse qu'elle ne serait jamais à un autre qu'à lui, tant qu'il ne lui aurait pas renvoyé cette écharpe.

Trois ans de constance! c'était beaucoup, même au quinzième siècle.

Ce ne fut donc pas sans de vives angoisses qu'un beau jour du printemps de 1450, le bâtard d'Orléans arriva, suivi de ses pages et de ses écuyers, en vue du château de Blandy. Le comte de Harcourt, ayant fait abaisser le pont-levis, s'avança lui-même à la rencontre de l'illustre guerrier dont il avait reconnu de loin le blason sur la livrée des pages; et l'ayant introduit dans la grande salle du château, il ordonna de faire venir sa fille. Celle-ci pâlit et rougit tour à tour en apercevant l'hôte en compagnie duquel elle avait passé jadis de si doux moments, et que peut-être elle n'espérait plus revoir. Pour lui, en la retrouvant plus belle encore qu'il ne l'avait laissée, en lisant dans ses yeux tendrement fixés sur lui à la dérobée tout l'amour qu'il lui avait inspiré, la parole lui manqua, et il ne put que lui baiser respectueusement la main. Mais, dans ce mouvement, son pourpoint s'était entr'ouvert, et avait laissé voir sur sa poitrine l'écharpe qu'il avait reçue jadis en don de la jeune châtelaine.

A quelques jours de là, on célébrait dans la chapelle du château de Blandy l'union de Marie de Harcourt avec le beau Dunois, qui recevait en dot ce manoir deux fois témoin de son bonheur.

C'est ainsi que la seigneurie de Blandy passa dans la maison d'Orléans-Longueville, qui l'a gardée jusqu'au milieu du seizième siècle. On sait que, sous Louis XII, cette maison, en récompense des services que le petit-fils de Dunois avait rendus à ce roi pendant la minorité de Charles VIII, devint maison ducale; mais elle n'en garda pas moins dans ses armoiries la barre d'illégitimité dont son chef s'était toujours montré si fier, préférant, disait-il, le titre de bâtard d'Orléans à tous ceux dont il avait plu au roi de le combler.

Ce fut une ère de gloire et de joie pour le château de Blandy que celle où l'écusson d'Orléans-Longueville décora seul les parois de ses murailles; mais plus tard, lorsque la maison de Bourbon y eut écartelé le sien, une nouvelle ère commença, et celle-là fut une ère de deuil.

François III, duc d'Orléans-Longueville, était mort, en 1551, sans laisser d'enfants mâles. Jacqueline de Rothelin, sa veuve, pour assurer un protecteur à ses filles, offrit la main de l'aînée, avec le domaine de

Blandy pour dot, à Louis de Bourbon, prince de Condé, frère du roi de Navarre et tige de cette illustre famille des Condés qui s'est éteinte si misérablement de nos jours.

Tout frère de roi qu'il était, Condé n'en était pas moins l'un des plus pauvres gentilshommes de France, et l'histoire rapporte que son revenu n'excédait pas 600 livres. En revanche, il était doué de toutes les grâces du corps et de toutes les qualités de l'esprit, et, bien que fort jeune encore, il s'était déjà signalé à la défense de Metz, assiégée par l'empereur Charles-Quint. Il accepta avec empressement la main de Françoise d'Orléans-Longueville, accompagnée d'une des plus magnifiques châtellenies de la Brie.

Hélas! ni la châtellenie ni ses hôtes ne trouvèrent en lui la protection que Jacqueline de Rothelin avait rêvée.

A peine était-il marié, que, s'échappant des bras de sa jeune épouse, et disant adieu pour toujours à son manoir de Blandy, il commença le cours de cette existence aventureuse qui, après avoir failli se dénouer si tragiquement à Amboise sous la hache du bourreau, devait finir d'une manière non moins fatale, sur le champ de bataille de Jarnac, sous les coups d'un meurtrier.

Pendant ce temps, on priait, on pleurait derrière les hautes murailles de Blandy : deux femmes, un enfant se rendaient tous les matins à la chapelle pour entendre la messe que célébrait le chapelain du château, et quand la messe était terminée, femmes, enfant, chapelain restaient agenouillés devant l'autel; et alors on eût pu distinguer ces mots à travers leurs ferventes oraisons :

« Mon Dieu, rends-moi mon époux !

— Mon Dieu, rends-moi mon fils d'adoption !

— Mon Dieu, rends-moi mon père ! »

Puis la voix grave et solennelle du vieux chapelain, dominant la voix plaintive des deux femmes et de l'enfant, reprenait :

« Mon Dieu ! rends-nous monseigneur Louis de Bourbon et rends-nous le catholique ! »

Mais Dieu était sourd à toutes ces supplications; et le soir, quelque messager de malheur venait annoncer à Blandy que les huguenots avaient pris les armes, qu'ils parcouraient les campagnes en brûlant les églises et blasphémant le saint nom du souverain pontife, et que

la tête de Louis de Bourbon, qui s'était déclaré leur chef, était mise à prix.



Quand la paix de 1563, qui suivit la bataille de Dreux, vint mettre un terme à toutes ces angoisses, le château de Blandy reprit un aspect de fête : le châtelain allait enfin revenir au sein de sa famille ; ses lettres, pleines de mille protestations de tendresse, annonçaient sa prochaine arrivée ; il était attendu de jour en jour : mais on avait compté sans Catherine de Médicis. Cette reine avait trouvé un moyen de dompter ce fier courage du premier Condé, moyen plus sûr que les fers dans une prison et les efforts réunis des plus vaillants hommes de guerre sur un champ de bataille. Elle avait dit à cet essaim de jeunes beautés qu'elle promenait en tous lieux à sa suite : « Il ne faut pas que Louis de Bourbon retourne dans son château de Blandy ! » Et soudain la cour de France s'était transformée en palais enchanté pour retenir le jeune héros. Les nymphes étaient trouvées, il ne manquait plus qu'une Armide : ce fut la belle maréchale de Saint-André. Louis de Bourbon ne retourna pas au château de Blandy.

Or, un jour vint où dans la chapelle de Blandy on ne vit plus, le matin, au pied de l'autel, qu'une seule des deux femmes qui avaient coutume d'y venir faire leurs prières : c'était la plus âgée. A ses côtés était l'enfant, vêtu de noir. Tous deux pleuraient, car l'un n'avait plus de mère, l'autre n'avait plus de fille. Le chagrin avait tué la jeune châtelaine, après avoir brisé son cœur.

A quelque temps de là, le colloque suivant eut lieu, dans le palais du Louvre, entre Charles IX et Catherine de Médicis :

« Eh bien, ma mère, vous le voyez, tous nos projets sont renversés. Mon cousin, Louis de Bourbon, nous échappe, et j'apprends que déjà il a pris les armes.

— Je le savais, mon fils.

— Ah!... Et que prétendez-vous faire?

— Eh quoi! mon fils, vous si habile en l'art de la chasse, vous me le demandez! Quand on veut s'emparer de l'aigle, on commence par prendre les aiglons.

— D'accord; mais si escarpé que puisse être le rocher où l'aigle a établi son aire, il est plus facile d'y parvenir que d'emporter d'assaut un des meilleurs châteaux forts de la Brie. Par la mort-Dieu! voilà une mauvaise affaire! »

Comme le roi parlait ainsi, un bruit de trompettes retentit à l'extérieur du Louvre, et un gros de cavaliers entra en même temps dans le palais, escortant une litière. Catherine de Médicis ouvrit tranquillement une portion de vitrail, et appelant son fils :

« Regardez, lui dit-elle, qui va sortir de cette litière. Reconnaissez-vous ces gens-là? » En même temps, un sourire vraiment infernal se peignit sur son visage et se refléta sur celui du roi. C'était Jacqueline de Rothelin, accompagnée du dernier fils de Condé, qui entrait prisonnière au Louvre.

— Comment avez-vous fait? reprit Charles IX avec stupéfaction.

— Rien de plus simple, répondit Catherine : j'ai envoyé prendre la duchesse par d'Entragues, son neveu. Vous voyez qu'elle ne pouvait avoir aucune défiance. Et maintenant que M. de Condé retourne à Blandy, si tel est son bon plaisir : voilà des prisonniers et des ôtages! »

Condé ne retourna pas à Blandy; et quand il fut permis à Jacqueline de Rothelin d'y finir ses jours, le vieux chapelain, qui existait encore,

n'avait plus à prier le ciel de dessiller les yeux de Louis de Bourbon en l'enlevant à l'hérésie, car ces yeux si vifs, si petillants d'esprit et de courage, étaient fermés pour jamais : le pistolet de Montesquiou les avait crevés à Jarnac.

Trois ans après la mort du premier des Condés, au mois d'août 1572, une grande solennité eut lieu à Blandy. Henri Ier, fils aîné du défunt, épousa dans ce château sa cousine, cette belle Marie de Clèves, dont tous les poëtes du temps se sont plu à célébrer les attraits. Henri de Bourbon, roi de Navarre, et Marguerite de Valois, qui devaient être unis eux-mêmes peu de jours après, assistaient à ce mariage avec toute la cour de France.

Il y eut à cette occasion des fêtes splendides dans le château de Blandy. Si l'on en croit le témoignage des contemporains, ce double hyménée présenta plus d'un point de ressemblance. Comme Marguerite de Valois, Marie de Clèves apportait à l'autel un cœur brûlant déjà des feux d'un amour adultère, depuis ce bal funeste, au palais du Louvre, où le jeune duc d'Anjou (depuis Henri III), s'étant essuyé le front par mégarde avec un vêtement qu'elle venait de quitter, était devenu profondément épris d'elle et avait osé lui déclarer son amour.

Dieu ne bénit point cette union, dont la lune de miel devait s'achever au milieu des massacres de la Saint-Barthélemy. On sait que lorsque le duc d'Anjou, appelé peu de temps après au trône de Pologne, en descendit pour venir recueillir l'héritage de son frère Charles IX, heureux d'une circonstance qui allait le rapprocher enfin de celle qu'il aimait, il retrouva sa belle Marie de Clèves au Louvre, mais mourante sur un lit de douleurs dont elle ne devait plus se relever. C'est alors qu'oubliant et le trône et les intérêts sacrés commis à sa garde, l'insensé monarque s'enferma dans un appartement tendu de noir, et ne consentit enfin à reparaître en public qu'avec un habit de deuil parsemé de têtes de mort. Quant au prince qu'il outrageait ainsi par cette puérile ostentation de douleur, après avoir été déshonoré par Henri III dans la personne de Marie de Clèves, il lui restait à être déshonoré par Henri IV dans la personne de sa seconde femme, Charlotte de la Trémouille, qui est soupçonnée, en outre, de l'avoir fait empoisonner.

Telles furent les suites des fêtes splendides dont le château de Blandy avait été le théâtre en 1572.

Quelle destinée que celle des Condés!

Jacqueline de Rothelin, cette femme qui avait mené tant de deuils, survécu à tant de catastrophes, et qui, les personnifiant toutes en elle, semble encore aujourd'hui planer sur le vieux manoir de Blandy, comme le génie de ces ruines, Jacqueline était morte dans l'abandon. Elle fut inhumée dans la chapelle, sous la lampe du chœur. On dit qu'au temps de nos discordes civiles, on retrouva sa chevelure encore presque entière, lorsque en brisant son cercueil, on vint troubler une dernière fois ce repos qui lui avait été refusé pendant sa vie.

Charles de Bourbon, comte de Soissons, né du mariage de Condé avec Françoise d'Orléans Longueville, avait hérité du château de Blandy à la mort de son père; mais encore en bas âge à cette époque, il était demeuré sous la tutelle de son aïeule.

En 1587, lorsque la Ligue se forma, le duc de Guise songea un instant à le faire roi de France. C'était un prince ambitieux, mais borné que le comte de Soissons, et, après avoir passé toute sa jeunesse à changer de parti, combattant tantôt avec les protestants, tantôt avec les catholiques, il termina ses jours dans les mêmes irrésolutions, sans qu'on pût savoir s'il était réellement l'ami ou l'ennemi du roi. Tel il s'était montré à la cour de Henri III, tel il fut en effet à la cour de Henri IV et de Louis XIII. Toutes les fois qu'il croyait avoir à se plaindre, il s'en allait se renfermer dans son château de Blandy. C'est là qu'il se trouvait, lorsqu'un messager vint lui apporter la nouvelle de l'assassinat de Henri IV.

Sentant aussitôt se réveiller toutes ses idées d'ambition, il accourt à Paris avec trois cents lances pour se faire déclarer régent du royaume; mais le duc d'Epernon l'avait prévenu en faisant déférer la régence à Marie de Médicis. On lui offrit pour le consoler le gouvernement de Normandie avec un don de 50,000 écus. Pas n'est besoin de dire que le faible châtelain accepta et se consola. Mais deux ans s'étaient à peine écoulés, que, mécontent de n'avoir pas été consulté pour le mariage de Louis XIII avec l'infante d'Espagne, il se retira de nouveau dans son manoir de Blandy, et cette fois pour n'en plus sortir, car en arrivant il fut pris d'un violent accès de fièvre qui l'emporta le 1er novembre 1622, à l'âge de cinquante-six ans.

La seule qualité qu'on n'ait pu refuser au comte de Soissons, c'est

le courage en quelque sorte héréditaire dans sa famille. Il en avait donné des preuves dans vingt batailles, et notamment dans une circonstance où, si l'on considère l'esprit superstitieux du siècle, il y eut quelque mérite de sa part. Un jour, dans les derniers moments du règne de Henri IV, ce roi, chassant dans la forêt de Fontainebleau, crut entendre dans le lointain un bruit semblable à celui qui aurait été causé par les sons du cor mêlés aux aboiements des chiens. Ce bruit lui causa d'autant plus de surprise que toute sa suite était autour de lui et au repos. Il interrogea les courtisans sur ce bruit qui, par une étrange hallucination de son esprit, lui semblait s'approcher de plus en plus à mesure que le crépuscule du soir s'étendait sur la forêt ; tous se regardèrent avec inquiétude, et l'un d'eux se hasarda à dire que ce pourrait bien être le fantôme du grand veneur conduisant sa chasse infernale à travers le taillis voisin

« Vous êtes fou ! » dit le roi à ce courtisan. Mais l'impression produite par ces paroles avait été telle, qu'en un moment tous les visages, depuis les piqueurs jusqu'aux plus grands seigneurs, étaient devenus d'une pâleur mortelle, et que déjà plusieurs se signaient en tremblant.

« Il faut pourtant que j'en aie le cœur net ! s'écria le roi. Qui de vous, messieurs, veut pousser une reconnaissance dans ce taillis ? »

Il y eut un effrayant silence qui dura environ une minute, et ne fut interrompu que par le comte de Soissons, qui s'écria d'une voix forte :

« Ce sera moi, sire ! »

Et il pénétra en même temps dans le taillis.

Lorsqu'il reparut, ses yeux étaient hagards, ses cheveux hérissés, et il paraissait près de défaillir.

« Eh bien, mon cousin, lui dit le roi, qu'avez-vous vu ?

— Il m'a semblé, répondit le comte en frissonnant, que je voyais à travers la feuillée quelque chose de semblable à un homme d'une taille gigantesque.

— Vous a-t-il parlé ?

— J'ai entendu distinctement une voix qui a murmuré à mon oreille ces mots :

— « M'entendez-vous ? »

— Et puis ?..

— Et puis, je n'ai plus rien vu. »



On pensait alors que celui qui était entré en communication avec un être surnaturel devait le revoir à l'heure de sa mort ; et trois ans après cette aventure, lorsque le comte de Soissons mourut dans son château de Blandy, on prétendit que le fantôme du grand veneur était entré dans sa chambre, au moment où il rendait son dernier soupir.

Son fils, Louis de Bourbon, qui lui succéda, avait hérité de son caractère ambitieux. Il signala son début à la cour par une querelle avec le prince de Condé, son proche parent, querelle que partagea toute la noblesse. Il s'agissait de savoir auquel des deux princes appartiendrait l'honneur de présenter la serviette au roi ; et peu s'en fallut qu'en raison de cette grave contestation, le château de Blandy ne redevînt encore une fois, comme sous le précédent propriétaire, un lieu de refuge et de méditation sur l'instabilité de la faveur des rois ; mais il en fut autrement. Le ciel avait marqué dans ses décrets que le vieux manoir

n'ouvrirait plus ses portes à la maison des Bourbons-Soissons que quand le dernier rejeton de cette famille quasi royale, éteinte à la seconde génération, reviendrait à Blandy, après une existence non moins aventureuse que celle de son aïeul, comme lui rebelle au roi, comme lui frappé à mort par un assassin, après une bataille, et comme lui enfin cloué dans un cercueil.

Grand maître de France, ainsi que l'avait été son père, placé par sa naissance sur les degrés du trône, le dernier comte de Bourbon-Soissons ne put se résoudre à plier le genou devant le cardinal de Richelieu, et il osa refuser la main de sa nièce, Marie de Vignerod, depuis duchesse d'Aiguillon. Le cardinal ne lui pardonna jamais cet outrage; seulement il crut devoir différer sa vengeance, mais elle n'en fut que plus terrible. En 1641, le comte de Soissons, qui avait associé sa cause avec celle de Gaston d'Orléans, las de la pusillanimité de ce prince, quitta la principauté de Sedan, où il s'était réfugié, et, ayant levé une armée, s'avança dans la Champagne. Le cardinal envoya contre lui le maréchal de Châtillon. Les deux armées se rencontrèrent dans la plaine de Bazeille, près du bois de la Marfée. Le choc fut terrible. Au cri de : Vive le roi! qui retentissait également dans les deux lignes, se mêlait dans celle du comte le cri de : Mort au cardinal! A la fin, les troupes royales commencèrent à se débander; les rebelles étaient vainqueurs sur tous les points; c'en était fait de Richelieu, lorsqu'un inconnu, passant avec la rapidité de l'éclair, frappa le comte à mort d'un coup de pistolet dans la tête.

Ainsi périt le dernier châtelain de Blandy, à l'âge de trente-sept ans. Il n'était pas marié, et en lui tombait, détaché violemment du tronc, l'un des rameaux de cet arbre royal de la maison de Bourbon qui a couvert de son ombre tant de palais et tant de châteaux. Désormais le manoir de Blandy était sans suzerain. Le cardinal avait étendu sur ses tours un crêpe funèbre, comme, dix ans auparavant, sur celles de Chantilly. Ainsi, au nord et à l'est de Paris, les deux grandes résidences féodales étaient vides. A l'ouest, trônait dans le château de Saint-Germain un pâle fantôme de roi; au sud, le donjon de Montlhéry menaçait ruine. Richelieu pouvait dormir tranquille.

Longtemps Blandy subsista comme une demeure abandonnée, jusqu'à ce que, vers la fin du règne de Louis XIV, le maréchal de Villars

en devint possesseur. Son premier soin fut d'opérer une métamorphose complète dans le vieux manoir. Mansard et Le Nôtre avaient achevé l'œuvre du cardinal de Richelieu, dont ils s'étaient montrés les continuateurs en détruisant tout le système des constructions féodales, et en y substituant de beaux châteaux abordables de tous les côtés, avec des charmilles et des boulingrins pour défense. En conséquence, le grand capitaine fit découvrir les tours et démolir tout ce qui, sous le nom de remparts, herses, meurtrières, mâchicoulis, pouvait rappeler la destination première de Blandy et porter quelque ombrage au grand roi. On ne saurait trop pourtant s'expliquer le choix que le vainqueur de Denain fit de cette triste solitude pour résidence d'été, si l'on ne se rappelait que, jaloux au suprême degré de cette belle mademoiselle de Warengeville, qu'à cinquante ans il avait épousée pour le malheur de sa vie, il avait trouvé à Blandy un de ces manoirs qui semblent consacrés par les romans de chevalerie pour séquestrer loin du regard des damoiseaux les belles et trop sensibles châtelaines. Pauvre maréchal ! il ne craignait donc pas que l'ombre de Marie de Clèves vînt errer la nuit auprès de madame de Villars, et lui souffler de coupables pensées?

C'est à Blandy que, sous le ministère du cardinal Fleury, Villars venait oublier les soucis dont l'abreuvait une cour trop disposée à perdre le souvenir de toutes ses victoires en entendant ses fanfaronnades. Étrange prédestination que celle de ce château qui, depuis cent cinquante ans, ne recevait que des mécontents ou des rebelles ! C'est à Blandy qu'échangeant le culte de Mars contre celui d'Apollon, comme on disait alors, le vieux guerrier conviait les beaux esprits du temps à venir de temps à autre distraire madame la maréchale. Car l'intelligence et la naissance, ces deux aristocraties du dix-huitième siècle, aimaient à se donner la main. On quittait Blandy pour venir assister à une première représentation à la Comédie-Française, et quand la pièce avait eu un grand succès, M. le maréchal faisait appeler l'auteur dans sa loge, et sa jalousie s'évaporant alors pour un moment sous le charme des beaux vers qu'il venait d'entendre, il offrait à l'auteur une récompense bien flatteuse, un baiser de la belle maréchale de Villars. C'est une de ces récompenses-là qui rendit le jeune Arouet de Voltaire amoureux fou de la grande dame après la représentation d'*Œdipe*. Est-ce en reconnaissance de quelques tendres œillades de la maréchale que, par

une glorieuse exception, le poëte nous a montré dans sa *Henriade* :

> . . . . l'audacieux Villars
> Disputant le tonnerre à l'aigle des Césars,

malgré l'engagement qu'il avait pris de ne parler d'aucun vivant ?

Parvenu à l'âge de quatre-vingts ans, le grand capitaine ne songeait plus qu'à finir ses jours en repos ; il se promenait dans ses jardins de Blandy lorsqu'un jour de l'automne de 1732 il reçut une lettre du roi Louis XV qui le suppliait de se mettre à la tête de l'armée. Il fallait partir sur-le-champ pour l'Italie ; le vieux maréchal n'hésita pas un instant. Lorsqu'il sortit de son château pour aller faire ses adieux au roi qui était alors à Fontainebleau, il trouva une foule de paysans rassemblés sur son passage et qui étaient venus là pour le voir encore une fois avant son départ, pensant bien que c'était la dernière. Tous étaient tristes, lui seul paraissait joyeux et comme enivré déjà de cette atmosphère de combats où il allait s'élancer : « Adieu, mes amis, leur cria-t-il de son carrosse, nous nous reverrons ! » Puis il salua gaiement les tours de son château de Blandy. Hélas ! à deux ans de là, il expirait sur une terre étrangère, sans que le ciel lui eût accordé la mort qu'il ambitionnait et qu'il avait si souvent cherchée, la mort de Turenne et du maréchal de Berwick.

Après Villars, le château de Blandy n'existe plus que de nom. L'œuvre de destruction s'accomplit, non pas d'une manière instantanée, comme pour toutes ces résidences royales ou princières que le pic des démolisseurs a renversées à la fin du dernier siècle, mais par degrés et comme insensiblement. Un jour, c'est un pan de la chapelle qui s'écroule ; un autre jour, c'est une toiture qui tombe ; jusqu'à ce qu'enfin le chaume vienne protéger contre les outrages du temps ce que n'ont pu défendre le plomb et le fer. Alors, la métamorphose est complète, le vieux manoir s'est changé en ferme, et le bourg, jadis témoin de toutes ses splendeurs, en a perdu jusqu'au souvenir. Aujourd'hui c'est un bourg champêtre dans toute l'acception du mot. Le chant du coq y a succédé aux joyeux appels du cor ; au retentissement des armes, le bruit du fléau des batteurs en grange ; aux fêtes pompeuses où venaient s'ébattre toutes les beautés de la cour de Charles IX, les danses rustiques sous l'ormeau. Pourquoi en serait-il autrement ? Où sont aujour-

d'hui les Dunois, les Condés, les Soissons, les Villars? Hélas! de toutes ces glorieuses familles éteintes sans postérité, il ne reste plus que des noms gravés sur des tombes, et que le temps efface tous les jours. Quand les dieux sont partis, à quoi bon des temples?




CHARLES LE CHAUVE MALA DOMUS
FRERT
BERNARD



MALMAISON.

(Napoléon.)


EUR ET PATRIE
MALMAISON.
Sur la rive gauche de la Seine.
TH. FRERE

à peu de distance de Ruel et au pied de ce riant amphithéâtre de coteaux que couronne dans le lointain l'aqueduc de Marly, semblable à un pont gigantesque jeté par les fées pour aller à Versailles, on découvre, à travers un rideau d'arbres exotiques d'un aspect plein de tristesse et de langueur, une modeste habitation bourgeoise composée d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, et dont tout l'extérieur accuse le deuil et l'abandon. Cette habitation, qui rappelle tant de souvenirs, se nomme Malmaison. Cette humble demeure, qu'on pourrait appeler le berceau de Napoléon, est près de ce palais ruiné de Marly qu'on pourrait appeler le tombeau de Louis XIV; et du berceau comme de la tombe il ne reste plus guère aujourd'hui que des débris sur lesquels planent les deux plus illustres ombres des temps modernes.

Malmaison! Malmaison! nom fatal que n'eussent que trop justifié les malheurs qui sont venus fondre sur la tête de tes derniers maîtres! Oh! lorsque, mille ans avant la chute du plus glorieux de tous, nos bons aïeux, les clercs du temps de Charles le Chauve, t'infligeaient, dans leur latin barbare, ce nom de baptême de sinistre augure, *mala domus*, est-ce donc qu'un esprit prophétique leur permettait de lire dans les désastres du présent ceux de l'avenir?

De 846 à 1780, l'histoire est muette sur Malmaison. On sait seulement que ce domaine appartenait aux riches abbés de Saint-Denis, en mémoire de l'expulsion des Northmans, qu'ils n'avaient point manqué d'attribuer à l'efficacité de leurs prières. Le roi Charles le Chauve, touché d'un pareil miracle, s'était empressé de faire don à l'abbaye du domaine de Malmaison, qu'elle conserva jusqu'en 1780. A cette époque, un fermier général, un émule de la Popelinière, en fit l'acquisition. Déjà s'opérait le déplacement des richesses; la finance, cette aristocratie qui devait un jour étouffer toutes les autres, se substituait doucement au clergé et à la noblesse dans la propriété du sol, et si elle rencontrait dès lors quelques récalcitrants, elle trouva peu d'années plus tard une terrible auxiliaire, sur laquelle elle n'avait point compté peut-être, dans la révolution, qui lui fit table rase. Aujourd'hui, à qui sont les châteaux?

Par une conséquence de cette tranformation, les poëtes, jadis les hôtes attitrés des rois et des grands seigneurs, devenaient les commensaux des traitants, qui se constituaient leurs Mécènes comme ils étaient

déjà nos Lucullus. A tout prendre, le patronage d'un fermier général valait peut-être celui d'un prince du sang ou d'un duc et pair. On commençait du moins à penser ainsi ; et c'est à Malmaison, chez le fermier général qui avait acquis ce domaine, que Delille allait chercher des inspirations pour son poëme des *Jardins*. La révolution était donc bien proche! Qu'eût dit le *grand roi* si on était venu lui apprendre que Racine ou Boileau s'en allaient composer des vers à Champlâtreux chez Samuel Bernard? A coup sûr, il leur eût pour le moins interdit à tout jamais l'accès de Versailles. La langue des dieux était donc désormais à l'usage de tout le monde, même des financiers! Profanation!

En 1792, un banquier remplaça le fermier général dans la possession de Malmaison : ce fut M. Lecouteleulx de Canteleu ; mais il la garda peu de temps.

Une année à peine s'est écoulée. Voici un règne bien glorieux qui va commencer à Malmaison. La belle veuve de M. de Beauharnais vient s'y établir. Elle est là désormais, cette Joséphine, le modèle de toutes les grâces, et dont le gracieux nom restera éternellement attaché à cette enceinte, comme la plus charmante des visions, comme le plus doux des souvenirs. Elle est là ; et pendant qu'à Paris l'enjouement, l'urbanité, la fine fleur de la conversation, tout ce qui constituait, en un mot, notre vieille société française, disparaît emporté par l'ouragan révolutionnaire, elle, par la seule magie de son esprit et de ses charmes, parvient à ressusciter tout cela dans son humble domaine. Malmaison est la fraîche oasis où, durant nos troubles civils, s'est réfugié tout ce qu'il y a de grave et de sacré peut-être dans la plus frivole en apparence de toutes les sciences, à savoir le culte du beau langage et le respect pour les femmes.

Et pourtant Malmaison n'a point échappé à l'influence de cette loi de notre nature qui détruit l'effet des meilleures intentions par l'excès même avec lequel on les applique. La reine de ce séjour avait proscrit de son palais toutes les licences qu'un ardent civisme s'efforçait d'introduire dans les vêtements comme dans le langage ; et voilà qu'au lieu de la carmagnole et des rudes dialogues républicains, commencèrent à fleurir à Malmaison, pour aller s'épanouir dans toute la France, ces mille modes plus extravagantes les unes que les autres, qu'accompagna si merveilleusement l'invention d'un nouveau phébus, le phébus *musca-*

din. Qui l'aurait cru! l'hôtel Rambouillet était dépassé par le château de Malmaison, le phébus de la monarchie absolue par le phébus de la république; et si un homme qui n'était guère disposé à cultiver ni l'un ni l'autre n'était venu donner des lois à Malmaison, comme il en donna bientôt après à l'Europe entière, nous aurions sans doute aujourd'hui la *Guirlande de Joséphine*, comme les premiers contemporains de Louis XIV eurent la *Guirlande de Julie*.

Au temps du directoire, par quelque belle matinée d'été, voyez-vous s'acheminer vers la demeure de Joséphine ces phaétons, obscurs successeurs des lourds carrosses resplendissant de dorures et d'armoiries, emportés dans le naufrage de la royauté? Laissez Ruel et les bords de la Seine sur la gauche, et suivez ces modernes attelages jusqu'à la grille de Malmaison. Vous en verrez descendre les merveilleux du jour, les rois du bel air et de la galanterie de l'an 5 de la république, tous, la tête ensevelie sous leur longue chevelure en cadenettes, tous, le cou profondément caché dans les plis d'une ample cravate, comme s'ils avaient peur que le bourreau ne l'aperçût! Ne riez pas de leur grotesque jargon mi-parti de petit-maître et de laquais, de leur grasseyement, de leurs habits à longues basques qui balayent incessamment la poussière où chacun d'eux aspire à rentrer. Ce sont les gouvernants de la France. Pauvre France! c'est Barras, le voluptueux Barras qui, tout l'été, a son couvert mis à Malmaison; ce sont tous ces jeunes voluptueux attachés au char du directoire. Un homme seul, un homme de petite taille et d'une mise presque commune, pâle sous ses longs cheveux noirs, vient de descendre d'un méchant carrosse de place, et a jeté un étrange regard sur tous ces évaporés qui vont répandre leur insipide encens aux pieds de l'idole que lui se contente d'adorer dans son cœur. Inclinez-vous, car cet homme c'est le général Napoléon Bonaparte.

A tous les palais qu'il a habités, Napoléon a légué plus d'un glorieux souvenir; mais il semble que le plus modeste, le plus humble de tous, Malmaison, ait un charme particulier qu'on chercherait vainement dans tous les autres. C'est là que cette âme si fière a subi le joug qu'elle ne devait connaître qu'une seule fois; c'est là que Napoléon a aimé! Oh! sous l'influence d'un tel souvenir, quelles émotions n'éprouve-t-on pas à l'aspect de ces murs qui ont retenti des plus doux accents d'une voix ordinairement si brève et si sévère, de ces allées qu'il a parcourues si



MALMAISON.

souvent en s'abandonnant tour à tour aux tourments de la jalousie ou aux plus douces espérances, de ces arbres au pied desquels il s'est assis plein d'un trouble délicieux et avec elle peut-être! Ces murs, ces allées, ces beaux arbres n'ont-ils donc rien retenu des amours de Napoléon et de Joséphine?

Ils furent unis, et de cette union mémorable date pour Malmaison une nouvelle ère. Aux merveilleux du directoire succèdent les compagnons du grand capitaine, Lannes, Bernadotte, Augereau, tous ces hommes de fer si grands sur les champs de bataille et si peu faits pour les salons. Quelle métamorphose s'opère alors dans la résidence d'été de Joséphine! Le temps du Phébus et des belles manières est passé; Barras ne vient plus à Malmaison déployer en chantonnant la liste de ses conquêtes, et proposer aux discussions de l'assemblée quelque projet de mode à mettre à exécution dans les fêtes du Luxembourg. Prêtez l'oreille : au lieu de toutes ces frivolités, vous entendrez parler de redoutes emportées, d'armées vaincues, de villes prises d'assaut. Malmaison est devenue comme une succursale des bureaux de la guerre, et il semble que l'air qu'on y respire soit imprégné de soufre et de salpêtre.

Cependant Napoléon n'est déjà plus à Malmaison : il est à la fois sur vingt champs de bataille; mais il ne se passe guère de semaine sans qu'un courrier apporte à Malmaison de ses nouvelles. Souvent c'est un tendre message destiné à calmer des alarmes bien légitimes; plus souvent encore c'est un bulletin de victoire. Avec quelle inexprimable angoisse chaque courrier n'était-il pas attendu à Malmaison! C'est là que Joséphine avait reçu les premiers hommages de l'amant; c'est là qu'elle venait pleurer sur les périls de l'époux et célébrer les victoires du général. Durant les premières campagnes de Napoléon, il ne s'est pas livré un seul combat en Europe qui n'ait retenti plus profondément dans cette étroite enceinte que dans toute la France peut-être; car il y avait là un cœur qui battait à la fois de joie, d'orgueil et d'amour à la lecture de ces mémorables messages annonçant parfois la conquête d'une province, et terminés par ces simples mots : « Mille baisers, « Joséphine; pense à moi, et ne t'ennuie pas trop à Malmaison. »

Malmaison! Malmaison! Que de fois le souvenir de cette paisible et charmante retraite a dû venir se présenter à l'esprit du grand capitaine

alors que, dans ces nuits de silence et de méditation qui précédaient pour lui les batailles, il veillait seul dans sa tente, organisant la victoire du lendemain! Sans doute alors, un sentiment involontaire de mélancolique rêverie troubla plus d'une fois ce grand cœur, en songeant à tout ce bonheur qu'il avait laissé à Malmaison. Aussi quelle joie pour lui quand, après une de ces glorieuses campagnes dont une seule eût suffi à immortaliser un nom, il lui était permis de venir goûter là quelques instants de repos! Pour lui désormais, plus de pouvoir à exercer; partant, plus de contrôle à subir, plus de châtiments à infliger, plus de



soucis du lendemain. Il redevenait tout simplement le citoyen Napoléon

Bonaparte. Heureux, si des rêves d'ambition que l'avenir jugera n'étaient point venus altérer la paix de son âme, et si, par quelque sombre soirée d'automne, il n'avait vu, sous les charmilles jaunies de la Malmaison, se dresser à ses côtés ces deux ombres qui lui faisaient signe de les suivre, en murmurant tout bas à son oreille les noms de Cromwell et de Jules César.

C'est à Malmaison que fut préparé le couronnement. Malmaison devient désormais inutile au maître de tous ces magnifiques palais attachés comme autant de joyaux précieux à la couronne de France. Malmaison sera abandonnée.

Abandonner Malmaison! sire, y songez-vous? En échange de ce frais et modeste asile où les crimes, les lâchetés, les bassesses des cours n'ont jamais eu d'accès, où la vie s'est toujours écoulée si tranquille et si douce, s'en aller habiter Saint-Cloud où l'on meurt par le poison, Versailles que l'on quitte en fugitif, les Tuileries d'où l'on sort en captif! Ah! sire, plus d'une fois dans votre vie, vous regretterez Malmaison.

Il semble, en vérité, que du jour où Napoléon a quitté cette résidence, l'étoile radieuse que le peuple voyait incessamment marcher devant lui ait disparu sous un nuage; car c'est de ce jour que datent toutes les résolutions qui devaient amener sa chute. Bientôt cet homme qui s'est trouvé à l'étroit dans Malmaison, cet homme à qui il faut les Tuileries pendant sa vie et Saint-Denis après sa mort, voudra faire souche d'empereur, et comme il a répudié ses dieux lares, il répudiera sa gracieuse compagne.

Pauvre Joséphine! on sait qu'elle assistait à un bal de l'hôtel de ville peu de jours avant la déclaration de son divorce. Quelque temps elle eut la force de garder un visage souriant: mais tout à coup, en songeant que ces tributs de respect et d'amour qu'on adressait à l'impératrice ne lui appartenaient déjà plus; que cette couronne qui parait sa tête, ces pages, ces officiers, tout cet appareil qui l'entourait étaient à une autre, elle se sentit faiblir, l'infortunée châtelaine de Malmaison, et le long de ses joues pâles on vit briller de grosses larmes.

A peu de jours de là, la grille d'honneur de Malmaison s'ouvrait à la tombée de la nuit devant un carrosse sans suite, et ce carrosse renfermait une exilée. Pendant ce temps-là, les poëtes chantaient à

l'envi l'épithalame de Napoléon et de la fille des Césars, et pas une voix mélancolique ne vint se mêler à l'hymne d'allégresse. Ne fût-ce que pour cela, la poésie de l'empire mériterait le mépris et l'oubli où elle est tombée de son vivant même.

Et pourtant c'est encore une des belles pages de l'histoire de Malmaison que celle de la retraite de Joséphine. C'est le temps où tous les arts, tous les talents s'y donnent rendez-vous, comme s'il leur appartenait d'offrir à la châtelaine désolée les consolations qu'elle chercherait vainement ailleurs. Alors viennent s'épanouir à Malmaison tous les chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture; alors on exhume à grands frais les vestiges des civilisations éteintes, pour les rassembler dans cette humble demeure; puis ce sont les fleurs, les plantes, les arbres les plus rares de tous les pays du monde qu'on cherche à y acclimater.

Mais ce n'est pas seulement à la contemplation du monde matériel que Joséphine va demander l'oubli de ses peines. Frappée par le malheur, elle voudrait ne voir que des heureux. Aussi partout, aux environs de Malmaison, s'exerce son inépuisable bienfaisance; et si quelquefois encore son nom retentit dans le palais impérial, c'est qu'elle a voulu essayer si du crédit qu'elle a perdu pour elle-même il lui restera quelque chose pour servir les autres. Que de gens ont pris en pleurant le chemin de Malmaison, et en sont revenus joyeux après avoir vu Joséphine! Que de larmes elle a essuyées, elle qui en avait tant répandu! Le peuple la bénissait, et les petits enfants s'agenouillaient sur son passage, pendant que leurs pères, le front découvert, la suivaient tristement des yeux, en retenant au fond de leurs poitrines cette acclamation toujours près de s'en échapper : « Vive l'impératrice! » Au moyen âge, on en eût fait une sainte ou une fée; dans l'antiquité, elle eût été déesse, la belle et charitable châtelaine de Malmaison.

Cependant les armées s'avançaient; toutes les puissances du Nord avaient enfin brisé cette main de fer qui depuis si longtemps les écrasait de son poids. On parle de ces sympathies qui lient fatalement deux êtres. Il faut croire qu'il en est parfois ainsi, lorsqu'on voit Joséphine, frappée soudainement au sein d'une fête, mourir à Malmaison, au milieu de ce lugubre retentissement que produit dans le monde la chute de Napoléon.

Qui ne sait les détails de cette funeste soirée du 26 mai 1814? C'était une belle soirée de printemps; l'air était calme et pur, et le soleil, qui se couchait derrière les ruines du palais de Marly, illuminait doucement de ses derniers rayons le modeste château et les vertes charmilles de Malmaison. Joséphine avait voulu faire elle-même à l'empereur Alexandre les honneurs de son domaine; elle se plaisait à lui raconter tout ce qu'elle avait fait pour l'embellir, peut-être aussi à lui raconter tout ce qu'elle y avait perdu. Pauvre Joséphine! comme Andromaque, pouvait-elle s'empêcher de parler d'Hector à Pyrrhus? Comme Andromaque, elle fut éloquente et belle ce soir-là. Trois jours après, le portail de Malmaison était tendu de noir, et on déposait dans le modeste cimetière de Ruel celle qui avait dû compter, elle aussi, que ses ossements reposeraient un jour dans le tombeau des rois.

Un an à peine était écoulé; la bataille de Waterloo venait de décider de la destinée de la France, lorsque, le 25 juin 1815, Napoléon, dont la déchéance avait été prononcée, arriva à Malmaison avec les débris de sa garde. Il y trouva la fille de celle qui n'était plus, cette Hortense si belle et si dévouée aussi, qui l'attendait là pour exercer envers lui les devoirs de l'hospitalité, et qui en est partie ensuite pour revenir, après une absence de plus de vingt années, par une froide matinée d'hiver, habiter pour jamais, près de Malmaison et de sa mère, dans le cimetière de Ruel.

Il est permis de penser qu'alors Napoléon, revenu de tous ses rêves d'ambition, sentit repasser plus d'une fois dans son cœur les fraîches émotions et les simples et glorieux souvenirs de sa jeunesse. Une nuit, seul, il alla visiter le tombeau de cette Joséphine qui avait fait le charme de ses plus belles années. Les peintres et les sculpteurs ont reproduit la grande figure de l'empereur dans bien des circonstances de sa vie; mais je ne sais s'il est encore venu à l'idée d'un seul de nous montrer Napoléon dans le cimetière de Ruel, debout et méditant devant le tombeau de Joséphine. C'est là, selon la belle expression de Bossuet, un de ces grands enseignements que Dieu donne aux peuples et aux rois.

L'empereur quitta Malmaison, le 29 juin 1815, pour aller se livrer, à Rochefort, à des traîtres qui devaient le vendre à ses bourreaux. Il oubliait qu'après avoir régné comme Cromwell, on peut finir comme Charles Ier.

Le surlendemain de ce départ, le 1er juillet, les soldats de Blucher envahirent Malmaison, et, ne pouvant atteindre celui qu'ils poursuivaient, ils s'en vengèrent en portant une main sacrilége sur toutes les merveilles des arts renfermées dans cette enceinte. Les statues et les tableaux furent brisés ou livrés aux flammes, les jardins furent dévastés; et si les cris de l'orgie et les affreux blasphèmes qui vinrent troubler la paix de ce séjour avaient pu réveiller d'un sommeil de dix siècles tous les morts qu'on avait couchés à l'entour, sous le règne de Charles le Chauve, sans doute ils auraient pensé que des Northmans plus cruels encore que ceux qu'ils avaient vus de leur vivant saccageaient de nouveau le domaine de la Malmaison.

Après tant de désastres, cette résidence est restée longtemps inhabitée et ne présentait plus qu'un aspect de désolation. Une partie du parc avait été livrée à la charrue; le reste, mal entretenu, n'offrait au regard qu'une végétation appauvrie, des allées obstruées par ces mauvaises herbes qu'on rencontre toujours près des tombeaux, des bassins dont la mousse rongeait incessamment les bords de marbre et que remplissait une eau verdâtre; et au milieu de tout cela, une maison démantelée, sombre masse de pierres noircies surmontée d'une toiture en ardoises presque perpendiculaire que de loin on eût prise pour un drap noir jeté sur un cercueil.

Telle était Malmaison, lorsqu'à la suite de son abdication, la reine régente d'Espagne vint, dans ces derniers temps, chercher en France une hospitalité qui n'a jamais fait défaut, dans notre pays, aux majestés déchues pas plus qu'au malheur, quelle que pût être leur nationalité.

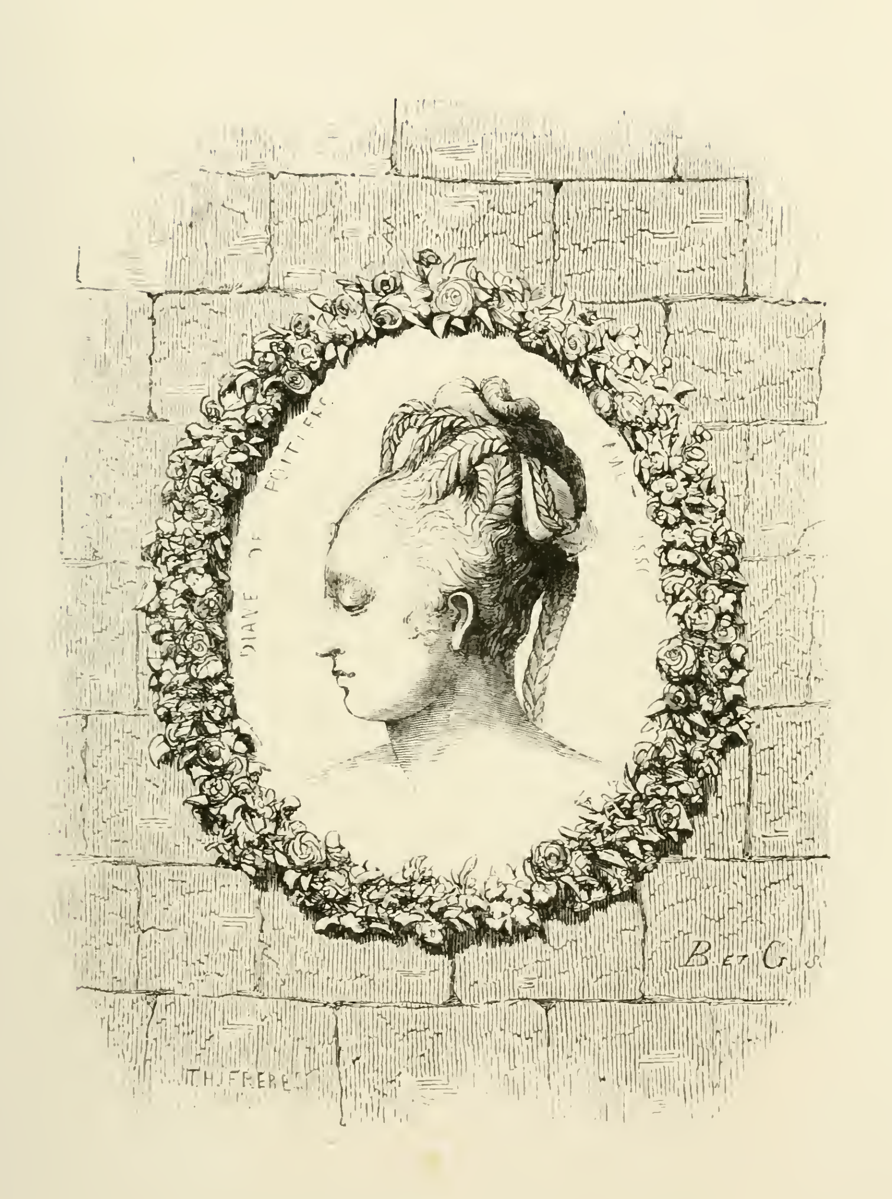
Dans une de ses excursions aux environs de Paris, Christine de Bourbon visita Malmaison, et, séduite sans doute par les rapprochements de plus d'un genre que présentait alors sa situation avec celle des derniers hôtes de cette demeure, elle voulut en faire l'acquisition. Un moment, notre époque si tristement prosaïque a pu assister à un grand et poétique spectacle : la reine d'Espagne et des Indes venant chercher un asile sous ce toit délabré qui avait abrité, dans leurs jours de malheur, Napoléon, Joséphine et Hortense, et la majesté des ruines et des souvenirs consolant la majesté de la couronne.

Depuis lors, le domaine de Malmaison a été restauré, et les ronces et les mauvaises herbes ne viennent plus y affliger les regards. Pourtant,

si l'on vient à parcourir ce domaine, un sentiment superstitieux fait qu'on parle à voix basse et qu'on assourdit le bruit de ses pas, comme si l'on craignait de réveiller les hôtes glorieux dont les mânes semblent planer encore sur cette enceinte.

Aujourd'hui la reine Christine elle-même a quitté la France, et Dieu seul sait si elle reverra jamais Malmaison. Aujourd'hui tout ce que cette résidence a pu renfermer, à une autre époque, de délices et de merveilles, n'existe plus que dans la mémoire des hommes, comme la beauté et la grâce de Joséphine, comme le génie et la gloire de Napoléon. Aujourd'hui Marly n'a plus rien à envier à Malmaison, ni le grand roi au grand empereur.




DIANE
B et G. s



ANET.



ANET.

A une distance d'environ quinze lieues à l'ouest de Paris, au

milieu des plaines fertiles de la Beauce et en suivant les bords de la rivière d'Eure, qui coule avec un doux murmure à travers de riantes prairies parsemées de saules et de peupliers, on découvre sous les hautes herbes quelques pierres isolées, quelques fragments de marbre moussu, où se laisse apercevoir encore l'empreinte d'une couronne royale à demi effacée. Quelquefois au-dessous de cette couronne se dessine imparfaitement un double chiffre entrelacé : HD. Alors il n'est pas besoin d'être bien savant antiquaire pour que les deux noms exprimés par ces célèbres initiales viennent errer au bord de vos lèvres, et pour que, saisi soudain par les mille souvenirs d'amour, d'histoire et de poésie qu'ils éveillent dans l'âme, vous vous preniez à murmurer tout bas, plein d'une mélancolique rêverie : « Henri ! Diane ! c'est ici qu'ils ont aimé !... »

C'était, d'après les descriptions que nous ont laissées les contemporains, un véritable palais de fée que le château d'Anet. A l'extérieur, le premier objet qui frappait la vue était un charmant portail dans le goût de la renaissance, composé de quatre colonnes d'ordre dorique, et surmonté d'une sorte de petit temple que couronnait un élégant clocheton de pierre. Dans l'archivolte étaient agencées des figures de bronze représentant Diane chasseresse, entourée de quinze à vingt lévriers et poursuivant un cerf. Par un mécanisme ingénieux, à l'expiration de chaque heure, toutes ces figures commençaient à se mouvoir, les chiens aboyaient et le cerf de son pied droit sonnait les heures : ainsi l'avait voulu le roi Henri II, jaloux de consacrer par un prodige de l'art l'amour qu'il portait à sa belle maîtresse, Diane de Poitiers. Ce portail avait été exécuté sur les plans de Philibert de l'Orme. Jean Goujon en avait dirigé les sculptures. C'était l'arc triomphal sous lequel on passait pour entrer dans le château d'Anet.

Maintenant, si vous voulez avoir une idée du château lui-même, figurez-vous au delà de ce portail une vaste cour d'honneur encadrée par un de ces merveilleux palais de la renaissance tout brodés d'arabesques, de chiffres, d'emblèmes amoureux; un palais où la pierre, le plomb, le fer même se cachent sous un riche voile de dentelle, que perce seulement par intervalles le symbolique croissant d'or étincelant au dôme de chaque tourelle, avec la devise royale inscrite en lettres d'azur : *Donec totum impleat orbem*. A droite, à l'angle septentrional du palais, élevez en imagination quelque haut clocher de chapelle sculpté à jour et con-

ronné d'une grande croix de fer d'un curieux travail, qui semble abriter le manoir sous ses ailes.

Que n'est-il possible, après cela, de faire revivre sous vos yeux les magnificences intérieures de cette chapelle au temps de toute sa splendeur; et là, à l'heure où le soleil sur son déclin inonde la nef d'une gerbe de lumière, de vous montrer les curieux vitraux peints par Jean Cousin sur les dessins de Raphaël d'Urbin, le pavé à compartiments d'un si précieux travail, les pilastres sculptés, les tableaux, les statues, les murs disparaissant sous un enduit d'or et d'azur, et au milieu de toutes ces merveilles, et au sein même du sanctuaire, toujours le double chiffre entrelacé HD s'épanouissant à l'ombre de la couronne royale!

Mais, au lieu de toutes ces merveilles, vous n'avez plus aujourd'hui devant vous qu'une plage solitaire veuve des pompeux édifices, des statues, des jardins qui en faisaient jadis l'ornement, mais belle encore de cette beauté que le temps ne peut enlever, parce que c'est la nature seule qui la donne; vos yeux peuvent errer doucement sur des prairies et des massifs de verdure descendant en amphithéâtre jusqu'aux bords de la rivière qui leur donne une fraîcheur toujours nouvelle. L'atmosphère est comme imprégnée de tous les parfums qui s'exhalent la nuit du sein des plantes et des fleurs. Tout semble réuni dans ces beaux lieux pour y inspirer l'amour, même après qu'on a renversé son temple.

En 1515, lorsque François I[er], qui venait de monter sur le trône, partit pour la conquête du Milanais, le château d'Anet n'était encore qu'un vieux manoir féodal, bien triste et bien sombre, et digne en tous points du châtelain qui l'occupait. Ce châtelain n'était autre que Louis de Brézé, comte de Maulevrier, grand sénéchal de Normandie, l'un des seigneurs les plus laids de la cour de France, au témoignage de Brantôme, bien qu'il fût par sa mère petit-fils de la belle Agnès Sorel et du roi Charles VII. Louis de Brézé, alors âgé de quarante-cinq ans, venait d'épouser une jeune femme qui en comptait quinze à seize, et qui était déjà citée comme une des beautés les plus accomplies de tout le royaume. C'était une des filles d'honneur de la reine Claude, et on la nommait Diane de Poitiers. Elle était issue d'une des plus illustres maisons du Dauphiné, et son père, Jean de Poitiers, comte de Saint-Vallier, dont elle était l'idole, était en grand renom d'honneur et de loyauté à l'hôtel des Tournelles.

On était au printemps; et le sénéchal, qui se disposait à accompagner le roi à la guerre, se promenait soucieux dans la grande salle du château, en songeant sans doute aux périls de toute sorte qui assiégent la vertu d'une belle épouse pendant l'absence de son mari. Ses pages et ses écuyers s'occupaient des derniers préparatifs du départ, et déjà les chevaux harnachés piaffaient dans la cour, lorsqu'une jeune femme à la taille de nymphe apparut sur le seuil de la salle : c'était Diane elle-même. Jamais peut-être tous les attraits dont la nature l'avait si richement pourvue n'avaient rayonné d'un si vif éclat aux yeux du comte de Maulevrier que dans ce moment suprême où il allait s'en séparer peut-être pour jamais. Aussi une larme brilla au bord de ses paupières, et, comme il gardait le silence :

« Je me rends à vos ordres, monseigneur, lui dit-elle; que désirez-vous de moi avant votre départ? L'un de vos pages m'a prévenue que vous vouliez me parler sans témoins. Sont-ce de nouvelles instructions que vous avez à me donner? Parlez, je suis prête à vous entendre, et je recueillerai fidèlement toutes vos paroles, comme il convient à une femme soumise. Vous plaît-il que je les écrive comme vous m'avez prescrit de le faire pour les autres?

— Il n'en est pas besoin, reprit le sénéchal avec une expression indéfinissable de gravité sombre et de mélancolie; suivez-moi. »

En même temps, il la conduisit par la main, à travers une longue suite de salles et de corridors, jusqu'à une chambre écartée qui se trouvait placée à l'une des extrémités du château et dont elle ne soupçonnait pas même l'existence. Lorsqu'il l'ouvrit, un vague sentiment de frayeur se peignit dans les traits de la jeune femme; il s'en aperçut, et se contenta de lui dire à voix basse :

« Ne craignez rien, il n'y a ici ni sortilége ni magie. »

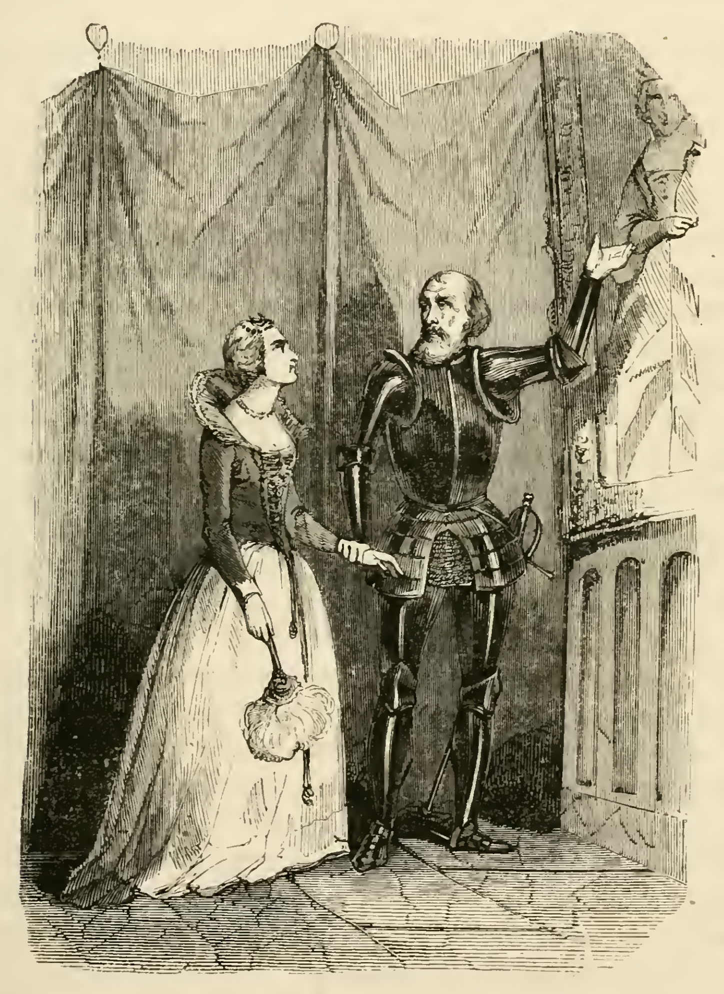
La porte étant ouverte, le sénéchal et Diane de Poitiers entrèrent et se trouvèrent dans une vaste chambre tendue de noir, dans laquelle un jour douteux pénétrait à travers une portion de vitrail qu'on avait eu soin de laisser découverte. Il n'y avait aucun meuble dans cette chambre, dont la tenture était dans un état complet de délabrement. Seulement, sur la paroi du mur faisant face au vitrail, on pouvait distinguer, après que les yeux s'étaient familiarisés avec l'obscurité du lieu, un grand tableau grossièrement peint et représentant une femme dans tout l'éclat



LOUIS DE BRÉZÉ.

de la jeunesse, vêtue à la mode du quinzième siècle et portant sur sa robe de brocart les armoiries de la maison royale de France. Le sénéchal s'agenouilla devant ce tableau, et Diane l'imita. Après une courte oraison, ils se relevèrent l'un et l'autre, et alors le sénéchal rompit le silence.

« Contemplez bien ce portrait, s'écria-t-il, c'est tout ce qui me reste aujourd'hui de ma mère Charlotte de France. Que Dieu sauve son âme !



Ce portrait est la seule chose avec vous qu'il me coûte d'abandonner, en suivant le roi, notre sire. Promettez-moi donc de faire ce que je m'en vais vous commander.

— Je vous le promets, articula avec émotion Diane de Poitiers.

— Non loin d'ici, continua le sénéchal, sur les bords de l'Eure, il y a une abbaye fort ancienne qu'on nomme l'abbaye de Coulombs. C'est là que reposent les ossements de celle dont vous voyez l'image. Il y aura bientôt trente-huit ans qu'elle est morte, vienne la Saint-Jean de mai. Ce jour-là, depuis que j'ai l'âge de raison, je n'ai jamais manqué, toutes les fois que je n'étais pas retenu hors du royaume, de me rendre seul, à pieds et tête nue, à l'abbaye, pour y entendre la messe et prier Dieu qu'il ait pitié de l'âme de ma mère. Je partirai moins triste, si je sais que vous accomplirez pour moi ce pieux pèlerinage.

— Je l'accomplirai, monseigneur.

— Et ce faisant, Diane, vous serez bénie entre toutes les femmes, comme vous êtes belle entre toutes. Et moi qui serai loin de vous, je prierai Dieu qu'il sauve votre jeunesse des embûches du démon qui veille toujours dans les maisons royales où votre devoir vous appelle, et qu'il accorde un jour à votre vieillesse la mort des justes, la mort qu'il a refusée à Charlotte de France, ma mère.

— J'espère, monseigneur, que, mes prières aidant aux vôtres, Dieu donnera à madame Charlotte de France une place en son paradis. »

A ces derniers mots, le sénéchal hocha tristement la tête; puis, fixant sur sa femme un de ces regards scrutateurs qui semblent interroger à la fois le passé et l'avenir, il s'écria avec un accent terrible, et comme si le ciel l'eût doué dans cet instant du don fatal de seconde vue :

« Il n'y a pas de place au paradis pour la femme adultère ! »

Le comte de Maulevrier partit, laissant sa jeune épouse sous l'impression lugubre de cette dernière entrevue; et ce fut seulement après son départ que Diane de Poitiers apprit la fin tragique de Charlotte de France, dont l'infidélité avait été punie de mort par la main même de son mari, Jacques de Brézé, père du sénéchal, le 6 mai 1474. Le château de Nogent, théâtre du crime, était resté inhabité depuis cette époque, et le corps de la victime avait été transporté, avant d'être inhumé à l'abbaye de Coulombs, dans cette même chambre du château d'Anet où l'on voyait encore son portrait.

Faut-il attribuer à cet événement la vertu que la belle sénéchale, comme on l'appelait alors, garda longtemps intacte, bien que mariée à un vieil époux, dans une cour galante où son esprit et sa beauté la ren-

daient l'objet de tant d'hommages? Je ne sais; mais s'il est vrai que, huit ans plus tard, en 1525, dans une circonstance funeste, cette même vertu ait subi une atteinte dont la postérité gardera longtemps le souvenir, ne doit-on pas pardonner à Diane de Poitiers d'avoir acheté, comme dit Mézeray, la grâce de son père? Et quel est le plus coupable de celui qui dicta le prix ou de celle qui se résigna à le payer?

Ce fut en 1531, après avoir fermé les yeux à son mari, que la sénéchale revint habiter le gothique manoir d'Anet. Elle fuyait une cour où désormais il lui manquait un protecteur; elle venait chercher une égide contre les traits de l'amour qui déjà s'emparait de son cœur dans la contemplation de ce portrait et de cette chambre funèbre que, depuis seize ans, elle avait sans cesse présents à la pensée. Elle en comptait à peine trente-deux alors, et ses charmes étaient dans tout leur éclat. Quand elle quitta le palais des Tournelles, il y eut un des fils du roi qui versa des larmes amères : c'était le jeune duc d'Orléans, âgé de quinze ans, et qui fut depuis Henri II. Il venait d'accomplir sa quinzième année.

A quelque temps de là, le jeune duc manifesta tout à coup une grande passion pour la chasse dans les plaines et bois de la Beauce, et il n'était pas rare qu'après avoir couché à Dreux, il errât le lendemain, tout le jour, dans le voisinage de la châtellenie d'Anet. Quelquefois il lui arrivait de rencontrer la jolie châtelaine « aux cheveux noirs et bouclés, » comme dit Brantôme, montée sur son léger palefroi, et faisant, selon sa coutume, sa promenade du matin, escortée de ses pages et varlets qui avaient bien de la peine à la suivre dans sa course rapide. Un salut révérencieux était échangé de part et d'autre avec un embarras mal dissimulé; puis chacun s'enfuyait à regret de son côté, la rougeur au front, le trouble au cœur. Il se passa ainsi bien du temps.

Un jour enfin,—c'était en mai 1535,—le duc d'Orléans s'enhardit jusqu'à venir demander l'hospitalité au château d'Anet; il avait été surpris par un orage et ne pouvait regagner la ville de Dreux, distante d'Anet d'environ trois lieues. Le lendemain, qui était le jour de la Saint-Jean et l'anniversaire de la mort de Charlotte de France, les religieux de l'abbaye de Coulombs attendirent vainement toute la matinée madame la sénéchale, qui ne manquait jamais d'ordinaire d'assister ce jour-là à la messe de leur couvent; et quelques jours après, dans une fête de la cour, on remarqua que le duc d'Orléans portait au doigt une bague qu'on ne lui

connaissait pas auparavant. C'est cette bague à laquelle on attribua depuis une vertu magique par laquelle Diane de Poitiers se serait emparée à tout jamais du cœur de Henri II. La charmante veuve de Louis de Brézé assistait elle-même à cette fête dont on dit qu'elle fut le plus bel ornement. Pendant quinze ans, à partir de cette époque, le château d'Anet fut rarement habité. C'est le temps de la rivalité de Diane de Poitiers avec la duchesse d'Étampes, maîtresse du roi; rivalité qui partagea toute la cour, car Henri, par la mort de son aîné François, était devenu dauphin de France.

Lorsqu'en 1550 Diane revint visiter son château d'Anet, un grand changement s'était opéré dans sa fortune, à en juger par le pompeux appareil dont elle était environnée. Elle était nonchalamment étendue dans une litière aux armes de France, qu'escortaient, le front découvert, tous les plus grands seigneurs du royaume. Le roi lui-même se tenait debout à ses côtés, et au devant du cortége marchaient des hommes d'armes qui faisaient écarter la foule accourue sur son passage, en criant : « Place! place pour madame la duchesse de Valentinois! » C'est que François I[er] reposait dans les caveaux de Saint-Denis depuis plus de deux années, et que Diane n'avait plus à craindre aucune humiliation de la part de l'orgueilleuse duchesse d'Étampes. Elle lui avait envoyé elle-même l'ordre qui l'exilait dans ses terres.

Le vieux manoir féodal d'Anet ne convenait plus à une aussi haute fortune. C'est pourquoi, lorsque le cortége fut parvenu au pied du pont-levis, et que la favorite eut mis pied à terre, trois hommes, trois grands artistes, se présentèrent respectueusement devant elle pour lui offrir leurs services. C'étaient l'architecte Philibert de l'Orme, abbé commendataire d'Ivry; le sculpteur Jean Goujon et le peintre Jean Cousin. C'est par les soins de cet illustre triumvirat qu'un palais enchanté devait surgir sur les ruines du vieux manoir, afin que le triomphe des arts consacrât aux yeux de la postérité un autre triomphe, celui de la beauté.

A l'œuvre donc, illustres artistes, le roi et Diane de Poitiers vous contemplent! Déjà, pour faire place à vos gracieuses inspirations, voilà que le vieux château s'écroule sous le pic des démolisseurs; les hautes tours, les remparts crénelés sont tombés. Tout a disparu, jusqu'à la chambre funèbre où était déposée l'image de Charlotte de France. Dans ce lieu, désormais consacré au bonheur et à l'amour, il ne doit plus

rester aucun emblème de deuil. A l'œuvre, mes maîtres! la table est rase maintenant, et sur ce sol libre et nu votre féconde imagination peut déployer à son aise tous ses trésors. Vous serez bien payés, car le roi Henri II est riche du produit de la gabelle et des biens confisqués sur les hérétiques, et sa belle maîtresse a de si doux sourires!

Que de temps, que de soins, que de monceaux d'or furent employés à la construction du nouveau château d'Anet! Avec quelle sollicitude Henri et Diane en surveillaient tous les progrès! combien il leur tardait de venir ressusciter dans cette délicieuse résidence les souvenirs si doux de leurs premières amours! Un jour vint enfin où l'œuvre de Philibert de l'Orme, de Jean Goujon et de Jean Cousin fut achevée. Ils s'étaient surpassés, les grands artistes! Créées sous l'influence enivrante des regards de la favorite, jamais si suaves productions n'étaient sorties de leurs mains; et lorsque déjà tous les poëtes suivant la cour, Dubellay, Ronsard, Lepelletier, célébraient à l'envi tant de merveilles et l'enchanteresse qui y avait présidé; lorsque tous les courtisans briguaient l'honneur d'être admis à venir y encenser la divinité du jour, le sire de Montgommery vint d'un coup de lance briser le piédestal sur lequel elle était assise et détruire tant de riantes illusions.

Le 11 juillet 1559, qui fut le surlendemain des funestes joutes des Tournelles, la toute-puissante duchesse de Valentinois arriva à son château d'Anet, pâle, les yeux baignés de larmes et sans aucune suite, mais conservant encore dans sa douleur et dans l'abandon où elle se voyait déjà cette expression de fierté qu'elle garda toute sa vie. Le roi Henri II était mort la veille, et elle était exilée à son tour comme jadis elle avait fait exiler la duchesse d'Étampes. On sait quelle avait été sa réponse, la veille au matin, au messager de la reine Catherine de Médicis qui lui apportait l'ordre de quitter sur-le-champ la cour, en lui annonçant que le roi ne passerait pas la journée.

« Eh bien, avait-elle dit, puisqu'il existe, je n'ai pas encore de maître! »

Sans doute, lorsque cette femme, qui avait vécu jusqu'alors au milieu de tous les plaisirs, qui s'était vue entourée de tant de flatteries et d'hommages, et qui avait tenu enchaîné à ses pieds un des plus puissants rois du monde, se retrouva seule et délaissée au milieu de son fastueux palais, on doit penser qu'un triste retour sur sa vie passée

s'opéra dans son âme, et qu'il lui arriva plus d'une fois de se rendre en pèlerinage à l'abbaye de Coulombs, pour prier sur la tombe de Charlotte de France.

Les fondations pieuses auxquelles elle consacra les derniers temps de sa vie accusent le besoin qu'elle avait de se réconcilier avec Dieu et de faire oublier aux hommes le scandale qu'elle avait causé jadis. C'est au milieu de ces occupations que la mort vint la surprendre, le 22 avril 1566. Sa volonté dernière fut que son corps, après avoir été exposé dans l'église des *Filles pénitentes*, à Paris, fût transporté ensuite dans son château d'Anet. C'est là qu'avant la révolution on pouvait voir son magnifique mausolée, qui depuis a été transporté au musée des Petits-Augustins. Ce monument est ainsi composé : quatre sphinx de marbre blanc soutiennent un sarcophage, sur lequel la défunte est représentée agenouillée, dans le costume de l'époque, les mains jointes, devant un livre ouvert sur un prie-Dieu.

Quelques années après la mort de Diane de Poitiers naissait, dans un château voisin, le château de Cœuvres, près Ivry, une autre beauté qui devait, elle aussi, être maîtresse d'un roi de France, et assurer à sa postérité l'héritage de ce somptueux château d'Anet resté longtemps couvert d'un voile de deuil. C'était Gabrielle d'Estrées.

Lorsqu'elle eut mis au monde César, duc de Vendôme, elle songea à lui faire une fortune dès le berceau, et elle jeta les yeux, à cet effet, sur la plus riche héritière du royaume, la fille du duc de Mercœur, qui apportait en dot, avec tant d'autres domaines, le château d'Anet. Le duc de Vendôme avait quatre ans à peine lorsque furent célébrées les fiançailles.

Dans le cours de son aventureuse existence, ce rejeton bâtard de Henri IV résida peu à Anet. On sait qu'arrêté à Blois dans la nuit du 15 juin 1626, comme impliqué dans la conspiration de Chalais avec son frère le grand prieur, il fut emprisonné ainsi que lui au donjon de Vincennes, et qu'après trois ans d'une cruelle captivité, il eut la douleur de le voir mourir sous ses yeux. Pareil sort l'attendait sans doute, s'il ne s'était résigné à fléchir le genou devant le cardinal de Richelieu et à implorer sa clémence. A force de prières, il obtint la permission d'aller vivre dans son château d'Anet. C'est ainsi que le cardinal faisait ployer sous son sceptre de fer les têtes qu'il jugeait inutile de frapper pour les abattre.

Il y a entre Paris et Anet un intervalle de quinze lieues. C'était une grande distance sans doute pour un fils de roi, pour un frère consanguin de Louis XIII, habitué jadis, à ce titre, à vivre au sein des plaisirs de la cour, et condamné à végéter tout à coup au milieu des pompes solitaires d'un château perdu aux confins des plaines de la Beauce ; mais c'était peu pour l'ombrageux cardinal de Richelieu. Un soir de 1641, un cavalier, venant de Paris et couvert de poussière et d'écume, traversa au grand galop le bourg d'Anet, se dirigeant vers le château, et franchit à bride abattue le magnifique portail, sans avoir égard aux injonctions des hallebardiers placés en sentinelle aux barrières; puis, ayant mis pied à terre, il demanda à parler sur-le-champ en particulier au duc de



Vendôme. Introduit devant le prince, il tira de son sein un message

qu'il lui présenta sans mot dire. A peine celui-ci y eut-il porté les yeux, qu'il devint pâle et s'écria avec un trouble profond :

« De qui tenez-vous ce message et qui vous envoie vers moi?

— Monseigneur, répondit tranquillement le cavalier, c'est un secret qu'il m'est interdit de révéler; mais je puis vous dire que c'est d'un homme qui est votre ami et qui est bien informé. Ma mission est remplie maintenant. Que Dieu garde Votre Altesse! »

En disant ces mots, le cavalier sortit précipitamment, et le bruit du galop de son cheval se perdit bientôt dans l'éloignement

Le message qu'il avait remis au duc de Vendôme était ainsi conçu :

« Vous êtes accusé d'avoir voulu empoisonner monseigneur le car-
« dinal de Richelieu. Son Éminence a des preuves entre les mains.
« Fuyez! le messager qui vous remettra cette lettre a deux heures
« d'avance sur les archers chargés de vous arrêter. »

La lettre n'était point signée.

L'infortuné prince resta quelques instants atterré; puis, stimulé par l'idée du péril qui le menaçait, il fit placer à la hâte dans un de ses carrosses ses papiers et ses diamants, et une demi-heure après il avait perdu de vue les tourelles de son château d'Anet et fuyait avec rapidité sur la route de Normandie. Le lendemain il s'embarqua pour l'Angleterre. C'était sans doute tout ce que voulait Richelieu, et il est permis de penser que le poison, le cavalier et la lettre anonyme n'étaient qu'un jeu. Le tigre ne dédaignait pas quelquefois de se faire chat. Quoi qu'il en soit, le duc de Vendôme dut, pour sa sûreté personnelle, séjourner en Angleterre jusqu'à la mort du cardinal. En quittant la France, il y avait laissé Richelieu; en y rentrant, il y trouva Mazarin.

A cette époque, le cardinal Mazarin, qui, dans une de ses fuites à travers le beau royaume de France, avait pu apprécier en connaisseur toutes les magnificences du château d'Anet, songeait à faire entrer ce beau domaine dans sa famille.

Le rusé cardinal avait assez de nièces pour accaparer tous les manoirs féodaux de France sans être obligé de faucher les têtes des châtelains. Il fit entendre au duc de Vendôme que le roi, alors âgé de douze ou treize ans, verrait avec plaisir le mariage de mademoi-

selle Laure Mancini avec le petit-fils de Henri IV et de la belle Gabrielle; car le duc de Vendôme avait un fils, celui-là même qui depuis se fit prêtre et devint cardinal. Ce pauvre duc était payé pour ne point résister aux désirs d'un premier ministre : le mariage fut conclu, et de cette union naquit, en 1654, le célèbre Louis-Joseph, duc de Vendôme, qui devait ajouter une nouvelle consécration au château d'Anet.

C'est dans cette résidence que venait se reposer des fatigues de la guerre ce voluptueux descendant de Henri IV, auquel on peut reprocher d'avoir terni, par le scandale de sa vie privée, la gloire qui s'attache au nom du vainqueur de Barcelone, de Luzara et de Villaviciosa. Comme si, une fois sorti de l'atmosphère enivrante des combats, une métamorphose complète se fût opérée dans ce grand capitaine, on le voyait à Anet passer des jours entiers couché dans son lit, sans autre société qu'une meute de chiens et quelques valets avec lesquels il ne rougissait pas de s'enivrer.

Que si, au contraire, quelque seigneur de la cour, passant devant son château, croyait devoir s'y arrêter, il le recevait avec la plus grande hauteur; et rarement, au témoignage de Saint-Simon, il manquait alors, pour prouver à son hôte le peu de cas qu'il faisait de la noblesse, de se placer, pour le recevoir, sur sa chaise percée. Faut-il donc voir dans le duc de Vendôme un de ces êtres providentiels que Dieu envoie sur la terre comme les avant-coureurs des grands événements qui doivent bouleverser le monde; et l'homme qui souffletait ainsi de son mépris tous ces fiers gentilshommes de la cour de Louis XIV, n'était-il pas un terrible prophète des châtiments et des outrages réservés à leurs descendants?

Une fois pourtant il arriva à Vendôme d'ouvrir les portes de son château d'Anet à toute la noblesse française, et ces murs, dont l'écho ne répétait plus depuis longtemps que les refrains bachiques des laquais et du maître, retentirent du bruit des élégantes conversations de la cour de Versailles et des divins accords de la musique de Lulli. C'était en 1686. Monseigneur le dauphin était venu visiter son cousin M. de Vendôme, et à cette occasion l'on représentait le dernier opéra du grand *maestro* du dix-septième siècle, *Acis et Galathée*. Depuis la disgrâce de Diane de Poitiers, jamais pareille fête ne s'était vue à Anet :

le palais, les jardins, les statues resplendissaient de mille feux; les cours étaient encombrées de pages, de valets, de carrosses armoriés. C'était



une véritable féerie, et les ossements de madame de Valentinois durent en tressaillir d'aise au fond de leur superbe mausolée.

Quand toute cette foule brillante se fut dissipée, quand tous ces bruits joyeux se furent évanouis, le châtelain reprit sa vie accoutumée, non sans murmurer de la contrainte cruelle qu'il avait dû s'imposer pendant quelques heures.

Louis XIV, qui haïssait dans Vendôme un homme dont la conduite et les goûts portaient un démenti perpétuel à cette étiquette sévère qu'il maintenait à sa cour, savait pourtant apprécier ses talents militaires. C'est sur la prière du grand roi que Vendôme sortit, en 1702, de sa retraite d'Anet, pour aller réparer les fautes de Villeroi en Italie. Huit ans plus tard, en 1710, il cédait encore aux ardentes sollicitations du fils après avoir repoussé celles du père, en se mettant à la tête de cette

armée qui ramena Philippe V triomphant dans sa capitale, dont il était sorti en fugitif. C'est dans cette glorieuse campagne de 1710 que, le roi de toutes les Espagnes manquant de lit pour se coucher, Vendôme s'écria : — « Sire, je me charge, moi, de vous en faire un comme jamais aucun roi n'en a eu de sa vie! »

Et il fit apporter les drapeaux conquis par ses soldats sur l'ennemi.

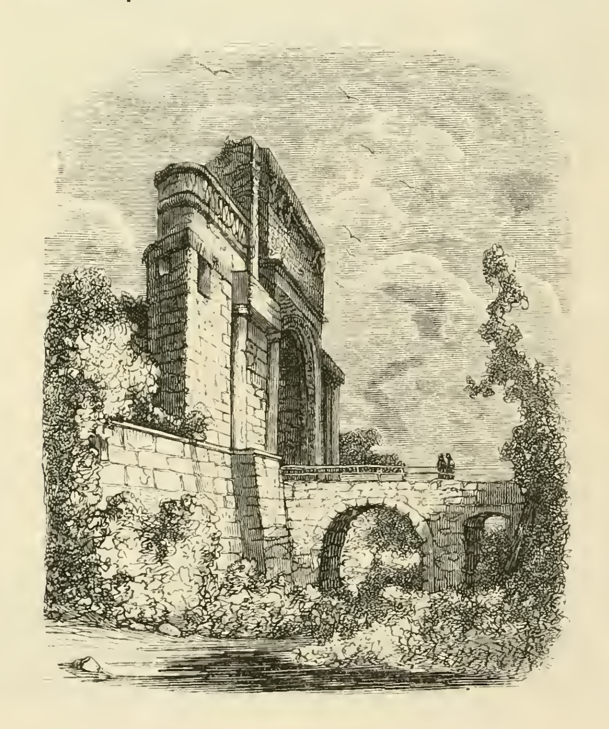
Philippe V était replacé sur son trône, Vendôme avait accompli sa tâche, et il semblait que désormais il pouvait revenir en France se délasser de ses fatigues dans son château d'Anet. Aussi bien il touchait de près à la vieillesse, le temps du repos était venu pour lui, du repos et du repentir peut-être! Mais le Ciel lui refusa l'un et l'autre. Peut-être, en lui imposant une fin aussi funeste que celle qui l'attendait à Rignaros, Dieu voulut-il donner un exemple effrayant des châtiments qu'il réserve à ceux qui violent ses lois les plus sacrées. Le 11 juin 1712, l'arrière-petit-fils de Henri IV, l'orgueilleux châtelain d'Anet, l'heureux capitaine devant lequel les rois s'inclinaient en lui demandant l'aumône de son épée, mourut sur un grabat, abandonné de tous, même de ses serviteurs, qui, le voyant à la dernière extrémité, lui enlevèrent, s'il faut en croire Saint-Simon, jusqu'à sa couverture et ses matelas, pendant qu'il leur criait pitoyablement de ne pas le laisser expirer nu sur la paille. Quand il fut mort, son cadavre fut enlevé et porté en grande pompe à Madrid, pour être inhumé à l'Escurial dans le tombeau des infants d'Espagne, et Philippe V ordonna que tout son royaume porterait le deuil. Cette mort et ces funérailles ne résumaient-elles pas bien toute la vie du dernier duc de Vendôme?

Il ne laissait point d'enfants; et après la mort de sa veuve Marie-Anne de Bourbon-Condé, avec laquelle il n'avait été marié que deux ans, le château d'Anet passa successivement, par héritage, entre les mains du duc et de la duchesse du Maine, du prince de Dombes et du comte d'Eu, jusqu'à ce qu'enfin toute cette race des enfants légitimés de Louis XIV venant à s'éteindre, le roi Louis XV fit don de leur héritage au dernier survivant d'entre eux, le duc de Penthièvre.

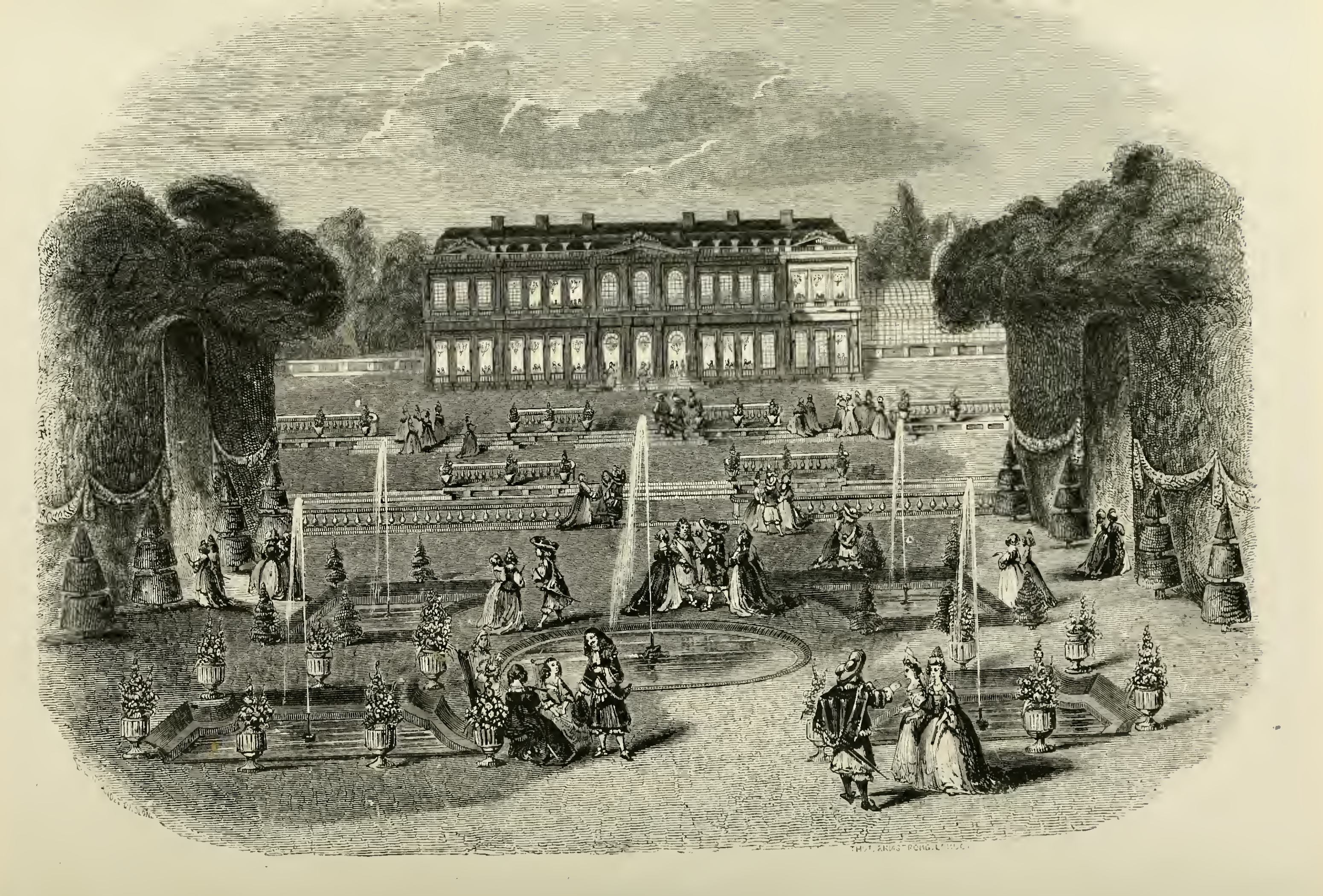
Étrange destinée que celle du château d'Anet qui, après avoir appartenu au petit-fils de Charles VII et d'Agnès Sorel, puis à la maîtresse de Henri II, devait passer à la postérité d'une autre favorite, Gabrielle d'Estrées, jusqu'à ce qu'enfin les rejetons des amours adultères de

Louis XIV et de Montespan vinssent y trôner à leur tour, avant de descendre pour jamais dans la tombe!

On raconte que celui qui leur survécut à tous, et qui, seul de toute cette triste famille dont il avait mené le deuil, était encore debout avec tous ses châteaux, le château d'Anet, le château de Sceaux, les châteaux de Vernon, d'Eu et tant d'autres, lorsque sonna le tocsin de 93, aimait à promener tour à tour dans tous ces beaux domaines la sombre mélancolie qui lui rongeait le cœur. Était-ce un pressentiment prophétique qui l'avertissait que bientôt il faudrait quitter toutes ces merveilles des arts pour la plupart destinées à tomber sous le marteau des démolisseurs? Qui sait si ce n'est pas au château d'Anet, dans ce lieu tout plein des souvenirs des fastueuses prodigalités de Henri II, que fut écrite la lettre fameuse où le duc de Penthièvre conseillait au roi Louis XVI et à la reine Marie-Antoinette d'échanger les splendides oripeaux de la royauté contre des vêtements de serge et de bure? Le roi et la reine en rirent de bon cœur ; aveugles qui ne voyaient pas qu'en effet le temps était venu de faire pénitence!




MADEMOISELLE DE MONTPENS
1650
TH FRERE
A POLLET



CHOISY-LE-ROI.



CHOISY-LE-ROI.

Si vous sortez de Paris par une des portes du sud, et qu'il vous

arrive de monter sur un des coteaux entre lesquels la vaste capitale se trouve encaissée de toutes parts, vous apercevrez devant vous à l'horizon, non loin des bois de Verrières, et dans la direction de l'orient, comme un large ruban se détachant en gris pâle sur les vertes prairies d'alentour. A mesure que votre vue se concentrera sur cet objet, il deviendra plus distinct, et pour peu qu'un rayon de soleil vienne éclairer le paysage, bientôt apparaîtra devant vous dans toute sa majesté, entre la double rangée d'ormes séculaires plantés sur ses bords, la magnifique route royale qui conduit de Versailles à Choisy-le-Roi, d'un palais désert à un château ruiné.

Quel silence sur cette route! Voyez comme l'herbe en désunit incessamment les pavés! C'est miracle si, par hasard, vos yeux peuvent distinguer dans toute sa longueur quelque pauvre villageoise cheminant sur son âne pour aller gagner la croix de Berny, et le plus souvent vous n'y apercevrez que les loups chassés des bois de Verrières par le bruit des *steeple-chase*, ou des profondes retraites du val d'Aulnay par les sons du cor qui retentit chez le grand veneur du feu roi Charles X. Ne dirait-on pas, à voir comme cette route est déserte et désolée, comme la ronce et l'ivraie y croissent de toutes parts, qu'elle conduit à quelque vieux manoir abandonné, tel qu'on en rencontre dans les riantes féeries dont on berce notre jeune âge, un manoir où repose depuis bien des siècles, enchaînée par un sommeil surnaturel, quelque belle châtelaine au milieu de ses femmes, de ses pages et de ses valets, jusqu'à ce qu'un chevalier fidèle vienne rompre le charme qui pèse sur toute cette foule endormie? Et pourtant, il y a à peine un demi-siècle, que de bruit! que de gais éclats de rire! que de propos galants retentissaient sur cette route! que de beaux carrosses armoriés, que d'élégants attelages la sillonnaient en tous sens! Dans les antiques castels de l'Auvergne ou de la Saintonge, dans les hôtels délabrés du Marais ou du faubourg Saint-Germain, vous trouveriez sans peine quelque douairière surannée, quelque vieux chevalier de Saint-Louis au chef branlant, dont le front s'illuminerait encore d'une auréole de bonheur en vous racontant une des fêtes de Choisy-le-Roi.

Laissons derrière nous Versailles qu'on restaure, Versailles qui est encore debout dans toute sa pompe solitaire; et, sans nous inquiéter des ronces du chemin, prenons, si vous voulez, cette large route sur

la gauche qui doit nous conduire à Choisy. Si vous n'y trouvez pas au bout la Belle au bois dormant, si vous n'y trouvez pas même un château, vous y rencontrerez du moins la Muse de l'histoire, qui s'y est endormie un beau matin, au sortir d'une orgie du roi Louis XV. Suivons le milieu du pavé : aussi bien le carrosse à six chevaux de madame de Pompadour ne nous forcera pas de nous déranger. Avançons, la route est bien belle ; mais cette double rangée d'arbres tirés au cordeau, avec Bicêtre et les crayeuses vallées couchées à ses pieds pour éternel point de vue, est d'une désolante uniformité. Heureusement vous allez voir bientôt scintiller au soleil les flots de la Seine, puis surgir au-dessus les sveltes arcades d'un pont. Voilà Choisy !

Un jour, — il n'y a pas loin de deux cents ans de cela, et ce chemin que nous venons de parcourir n'existait pas, car peu importait alors d'aller de Choisy à Versailles, puisque Louis XIV n'avait pas encore fait construire son prodigieux palais ; — un jour, dis-je, mademoiselle de Montpensier, l'aventureuse petite-fille de Henri IV, pensa que tous ces beaux châteaux qu'elle possédait, le château d'Eu, le château d'Aumale, le château de Thiers et tant d'autres, étaient bien loin ; Mademoiselle voulait pouvoir aller respirer l'air des champs sans perdre de vue les tours de la cathédrale et ce donjon de la Bastille témoin de sa gloire, d'où elle avait fait tirer son canon sur les troupes royales. En allant à Fontainebleau, elle avait remarqué sur la rive gauche de la Seine, auprès du bourg de Choisy, des prés fleuris, entourés d'une fraiche ceinture de saules et de peupliers : ce lieu lui parut propre au but qu'elle se proposait, et elle y fit construire un château : les bords de l'eau sont favorables à la mélancolie. Pauvre princesse ! avait-elle donc prévu qu'un jour elle viendrait s'y promener solitaire et désolée, pendant que le beau Lauzun s'en irait languir loin d'elle dans les cachots de Pignerol ?

Que de fois elle a parcouru ces rives le soir, à la clarté des étoiles, en versant des larmes amères et en murmurant le nom de son amant, pendant que son cousin le roi de France donnait des fêtes à Athénaïs de Mortemart, et que le palais de Versailles s'illuminait pour le bal ! Sans doute alors, elle aurait voulu ressusciter la Fronde, si la Fronde avait pu lui rendre Lauzun. Une fois pourtant, mademoiselle de Montpensier reçut dans son château de Choisy une visite inattendue : c'était

la belle Montespan, qui avait voulu lui apporter elle-même cette grâce tant souhaitée; mais à quelles conditions, bon Dieu! le duché d'Aumale, le comté d'Eu, la principauté de Dombes, les trois fleurons les plus précieux de cette couronne de princesse du sang royal qu'elle avait été si heureuse de déposer sur le front de son amant, il fallait qu'elle en fît don au jeune duc du Maine. Hélas! elle aurait donné plus encore, elle aurait donné tous ses diamants, son palais du Luxembourg, son château de Choisy même, pour revoir son beau Lauzun.

Après dix années d'une cruelle séparation, Choisy reprit une face nouvelle; tout y respira un air de fête : la châtelaine voulait recevoir dignement son fidèle servant d'amour. Mais, las! elle avait oublié ce que pèsent dix années sur la tête d'une femme; Lauzun s'en aperçut, lui, et bientôt il délaissa la princesse pour ses filles d'honneur. Alors commença pour le château de Choisy une de ces fatalités qui s'attachent à une demeure et en deviennent, pour ainsi dire, le caractère distinctif.

C'est à Choisy que Mademoiselle, la grande Mademoiselle, comme dit Bossuet, s'est jetée aux pieds de l'ingrat Lauzun, en lui disant : « Reviens à moi, je t'aime tant!... » et qu'il a répondu, lui, avec un affreux juron : « Louise d'Orléans, tu as tort de pleurer, car tu me parais plus vieille et plus laide que jamais. » Oh! si Louis XIV avait entendu cette réponse, il n'aurait pas jeté sa canne par la fenêtre de peur d'en frapper un gentilhomme.

Après mademoiselle de Montpensier, c'est le grand dauphin qui hérite de Choisy. Là, où un cadet de Gascogne avait vu à ses pieds la petite-fille d'un de nos rois, n'était-il pas juste qu'un dauphin de France vînt à son tour se prosterner devant une comédienne? Du moins Lauzun était gentilhomme, mais la Raisin?... Oh! l'amour est un terrible niveleur, et pendant un siècle entier qu'il a secoué son flambeau sur le château de Choisy, quelles tyranniques dynasties s'y sont succédé, à commencer par Lauzun et à finir par les trois cotillons!

Cependant il y eut un interrègne : Louis XIV, jaloux de voir se former à Choisy une petite cour où il ne dominait pas, voulut que ce château cessât d'être une résidence royale, et il enjoignit à son fils le dauphin de venir habiter Meudon, offert en échange par la veuve de Louvois. Alors l'amour ne trouvant plus à Choisy que des rides, n'entendant plus murmurer dans les bosquets que des prières, s'envola

pour quelque temps. Aussi bien, que faire alors en France? c'était le règne de madame de Maintenon.



Il était réservé à Louis XV d'opérer à Choisy une restauration. Il était las du grand jour de Versailles ; le parc aux cerfs à peine institué commençait déjà à lui déplaire ; tous les seigneurs de sa cour avaient leur petite maison dans les faubourgs de la capitale. Il voulut avoir la sienne, où il pût, en compagnie de Richelieu, Boufflers et tous les dignes émules des roués de feu son oncle le régent, aller se distraire de temps à autre des soucis de la royauté, sans que tous les regards fussent fixés sur lui. Il lui fallait aussi son Marly, à lui, non point pour aller y faire de pieuses retraites et courre le cerf après la messe, mais pour un tout autre usage. A cet effet, il jeta les yeux sur Choisy, alors en possession, par héritage, du duc de Lavallière. Son aïeul le dauphin y avait laissé des souvenirs qu'il se promettait bien de faire revivre. Dès ce moment, Choisy-Mademoiselle, comme on l'appelait alors, devint Choisy-le-Roi. Jadis on avait eu les Marly, maintenant on eut les Choisy de Sa Majesté, et ce fut aussi un grand honneur de s'y trouver convié. Seulement il est juste de dire que si les plus grands seigneurs du royaume étaient seuls admis aux voyages de Choisy, le roi ne se montrait pas aussi rigoureux pour les femmes. La noblesse pour elles, c'était la beauté.

Si la fantaisie de Louis XIV, d'avoir un simple ermitage à Marly, avait absorbé bien des centaines de millions, on juge de ce que dut coûter la petite maison de son successeur. Le château de Mademoiselle, qui comptait déjà près d'un siècle d'existence, était bien suranné avec ses murailles en brique, ses hautes fenêtres, ses tourelles, son architecture sombre et sévère tout empreinte de la gravité de la vieille Fronde ; on n'en garda que les fondations pour en faire ce que l'on appela le petit château. Puis après on bâtit un superbe édifice qui fut le grand château. Ainsi, dans Choisy même, il y eut le grand temple ouvert au commun des fidèles, et le sanctuaire exclusivement réservé au pontife et à quelques sacrificateurs d'élite qu'il appelait à venir y encenser avec lui, loin des regards profanes, la divinité que vous savez. Cette divinité était-elle bien l'Amour, et, de peur de l'outrager, ne faudrait-il pas lui donner un autre nom ?

Quel que fût alors le culte qu'il s'agissait de mettre en honneur à Choisy, tous les arts furent appelés à doter ce séjour de leurs plus merveilleux prestiges. A l'extérieur, ce n'étaient partout que statues, que bosquets, qu'eaux jaillissantes dans des bassins de marbre ; les murs eux-mêmes étaient surchargés de mille ornements divers sculptés dans la pierre de taille ; vous n'auriez pu fixer vos regards sur une partie quelconque de l'édifice sans rencontrer aussitôt quelque amour joufflu se détachant en relief pour vous présenter, le plus gracieusement du monde, une énorme guirlande de roses. Pas un encadrement de fenêtre qui ne fût surmonté de cet inévitable couronnement. A l'intérieur, c'était bien mieux encore : pas un panneau de boiserie sur lequel le pinceau des Boucher et des Vanloo n'eût jeté, au milieu des emblèmes les plus gracieux, toutes les nymphes et tous les satyres de la mythologie : pas un lambris, pas une corniche où l'or ne ruisselât à grands flots ; et puis c'étaient des myriades de glaces les plus belles qu'on eût pu trouver, afin de réfléchir toutes ces têtes charmantes qui sont venues s'y mirer.

Que vous dirai-je de plus ? C'est dans le château de Choisy que sont nées et se sont épanouies toutes les magnificences de ce style rococo, dont quelques-uns aujourd'hui cherchent avec tant de soins et d'efforts à ressusciter les moindres vestiges.

Pourtant, si, placé à une égale distance de Versailles et du Louvre, on pouvait espérer échapper à Choisy aux regards de la foule et de la

plus grande partie de la cour, il y avait encore les valets, témoins obligés des écarts de leurs maitres, dont il était difficile de se débarrasser. Heureusement le siècle était à la mécanique, ce siècle qui a produit Vaucanson. Vous vous rappelez la fameuse cheminée qui permettait à un grand seigneur de s'introduire incognito chez la femme d'un fermier général qu'il avait distinguée. Ne pouvait-on trouver un moyen aussi ingénieux d'empêcher les laquais de donner pâture aux déclamations des philosophes et des encyclopédistes, par le récit des orgies auxquelles ils avaient assisté, la serviette en main? Ce moyen fut trouvé. Par un mécanisme des plus habiles, il y avait dans le petit château une salle disposée de telle sorte, qu'à un signal convenu le parquet s'entr'ouvrait, et alors, comme si une fée bienfaisante eût étendu sa baguette, un souper servi par des esprits invisibles se dressait tout à coup du sein de ces innocentes oubliettes. O monseigneur le régent! s'il est vrai, comme le disent les vieilles légendes, que du fond de leurs tombes les morts se relèvent à minuit et viennent errer sur la terre, combien vous avez dû gémir de n'avoir pas tourné vos talents sur l'étude de la mécanique plutôt que sur celle de la chimie; vous auriez, je n'en doute pas, inventé le secret de cette table.

Un soir, au château de Choisy, un peu avant l'heure du souper, madame de Pompadour, qui se piquait d'encourager les lettres et qui avait fait nommer M. de Voltaire gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, voulut ménager à Louis XV une agréable surprise. Un jeune homme d'un physique plein de grâce et de noblesse entra dans le salon. Il tenait à la main un rouleau de papier serré par un ruban rose et qui ressemblait fort à un manuscrit.

« Quel est donc ce monsieur? se demanda-t-on de toutes parts.

— Encore un bel esprit, sans doute? murmura tout bas le roi en se penchant à l'oreille de la favorite. Ma chère, gardez cela pour Versailles; nous venons ici pour nous distraire, et non pour écouter les fadaises de ces petits messieurs-là.

— Il n'a pas trop mauvaise façon, pour un homme de lettres, dirent quelques dames de l'assistance.

— Veuillez l'écouter, sire, et vous pourrez le congédier ensuite, si tel est votre bon plaisir, reprit la Pompadour, après avoir fait un léger signe de tête à son protégé.

— Mauvaise! répondit le roi, ne fais-je pas tout ce que vous voulez? Sont-ce vers ou prose?

— C'est de la poésie, sire.

— Et comment nommez-vous votre poëte?

— Sire, c'est mon secret. »

Le roi s'assit d'un air un peu maussade: alors le poëte, presque découragé de l'accueil qu'il recevait, commença d'une voix timide, mais dont le timbre était plein de charme et de mélodie, à réciter les vers suivants :

J'ai vu Coigny, Bellone et la victoire,
Ma faible voix n'a pu chanter la gloire.
J'ai vu Plutus, j'ai méprisé sa cour.
J'ai vu Daphné, je vais chanter l'Amour.

A ce doux mot d'amour prononcé presque en tremblant devant toutes ces belles dames si bien faites pour l'inspirer, il y eut un murmure flatteur dans l'assemblée. Alors chacun devint tout oreilles, et le poëte, reprenant courage, lut d'une voix sonore le premier chant d'un poëme bien fait pour être récité sous les lambris de Choisy, et où les équivoques les plus licencieuses n'étaient pas toujours bien déguisées sous le voile diaphane de l'allégorie ou de la périphrase. Le roi applaudit à plusieurs reprises; il était connaisseur, et l'assemblée l'imita avec enthousiasme.

Sur ces entrefaites, une musique mystérieuse annonça que le souper allait être servi. Le poëte prenait son chapeau pour s'en aller, non sans avoir reçu de tendres œillades de plus d'une beauté, trop sensible peut-être au charme de certains vers.

« Que faites-vous? s'écria Louis XV; vous resterez à souper avec nous, monsieur; quand on parle si bien le langage des dieux, on peut s'asseoir à la table des rois, et c'est vous, monsieur, qui dérogerez. Comment vous nommez-vous?

— Sire, Gentil-Bernard.

— L'auteur de l'*Art d'aimer!* s'écrièrent d'une seule voix les belles dames de l'assemblée. Oh! vous nous lirez le second chant, n'est-ce pas, monsieur? »

Gentil-Bernard s'inclina.

« Eh bien, reprit le roi, pour que vous puissiez satisfaire au vœu de ces dames toutes les fois qu'il leur sera agréable de vous entendre avant le souper, nous vous nommons bibliothécaire du château de Choisy.

— Acceptez-vous? s'écria madame de Pompadour, triomphante pour son protégé.

Ah! madame la marquise!... sire!... comment vous remercier? balbutia le poëte.

— En nous lisant après le souper les autres vers que vous savez bien, » répondit la marquise.

Cette motion fut appuyée avec chaleur; le poëte n'avait garde de refuser, et on se mit à table. Permettez-moi de ne pas vous parler du souper, qui se prolongea, dit-on, fort avant dans la nuit, pas plus que des autres vers de Gentil-Bernard.

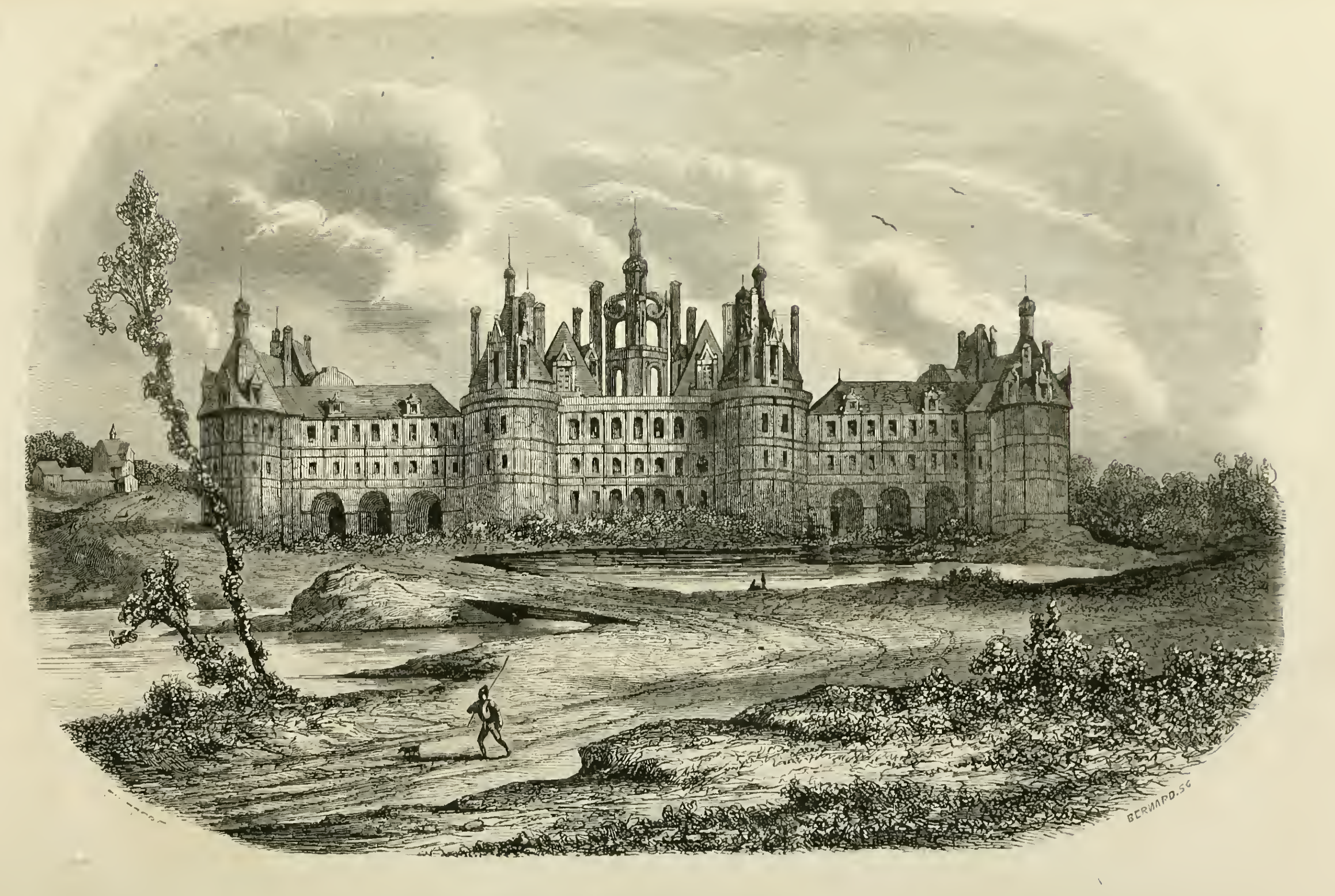
Quand Louis XV fut descendu dans la tombe, quand les grands seigneurs eurent cessé d'avoir de petites maisons, quand tout ce corrompu dix-huitième siècle eut disparu avec sa poudre, ses petits soupers et ses romans licencieux, emporté par l'ouragan révolutionnaire, que vouliez-vous que devînt Choisy-le-Roy? C'était désormais un anachronisme dans notre histoire. Aussi, le grand et le petit château ne tardèrent pas à disparaître sous le marteau des démolisseurs : les statues furent renversées, les marbres brisés, et tous les matériaux vendus à l'encan. Aujourd'hui, les riches panneaux de boiserie qui décoraient ce royal séjour figurent peut-être dans le cabinet de quelque antiquaire. Choisy-le-Roi n'est plus, et de tous ses fastueux bâtiments il ne reste que le Grand-Commun, livré à des fabriques.

Une population industrieuse a succédé à toute cette foule de bas officiers, de pages, de valets. Allez à Choisy, vous entendrez retentir le soufflet d'une forge ou la roue d'une machine à vapeur, et vous verrez à travers les fenêtres du Grand-Commun quelque malheureux ouvrier de la verrerie au front hâve, à l'œil terne, s'épuisant à façonner sous son souffle je ne sais quelle fusion rougeâtre qui, refroidie, deviendra du verre. Oh! comme alors s'enfuit loin, bien loin de nous toute cette poésie de souvenirs qui s'attache à la résidence royale de Choisy! Le soir seulement, à l'heure où ces bruits ont cessé, où toute la population est endormie, il est doux de se promener à Choisy sur les rives de la

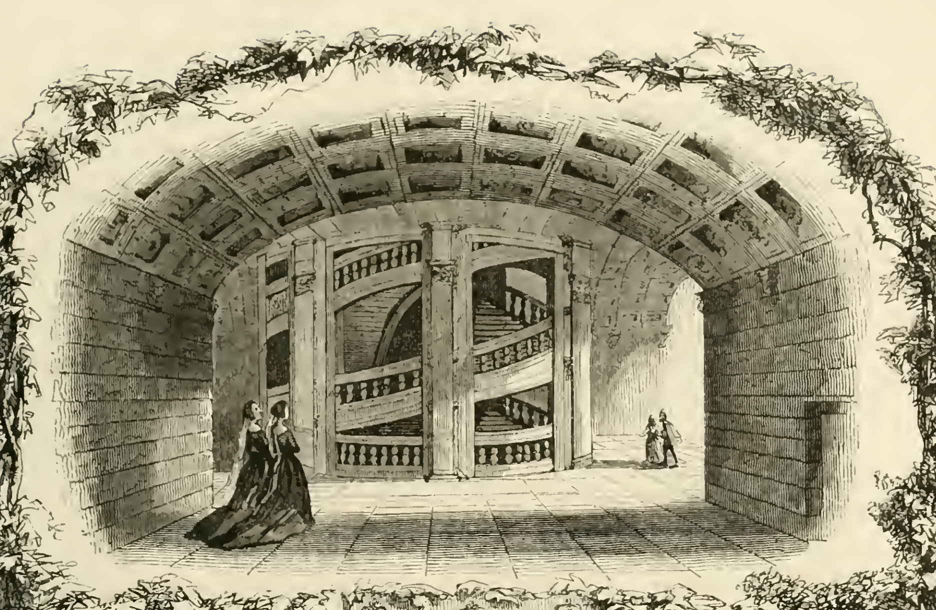
Seine, veuve aujourd'hui du château qui, pendant un siècle et demi, s'est miré dans ses ondes, et dont le sourd murmure est peut-être un gémissement.




FRANÇOIS I
CHAMBORD 1532.
TH FRÈRE



CHAMBORD



CHAMBORD.

L'un des premiers jours du printemps de l'an 1523, un grand bruit



de chasse retentissait dans les bois qui avoisinent l'une des plaines les plus vastes et les plus fertiles de la Sologne, sur la rive gauche de la Loire, et à quatre lieues environ de la ville de Blois. Un magnifique cerf dix cors, sortant de la forêt de Russy, venait de s'élancer, poursuivi par la meute, dans la petite rivière de Cosson, l'un des affluents de la Loire.

A la pompe toute royale de l'équipage qui suivait les hardis chasseurs, à l'ardeur surtout avec laquelle le cerf avait été traqué, on voyait bien que le jeune roi de France, François Ier, était là, animant la chasse, comme il eût animé une sanglante lutte sur le champ de bataille. Pourtant, il s'arrêta tout à coup, contint d'un geste rapide son cheval écumant, aux veines gonflées et au poitrail couvert de sueur; et, laissant tomber son regard dans la prairie voisine sur un château fort démantelé, dont les tours massives dentelaient inégalement l'horizon, il s'écria en s'adressant à l'amiral de Bonnivet, son favori :

« Gouffier, c'est grand dommage que cette ancienne demeure des comtes de Blois soit si indigne d'un roi de France; car j'aime ce pays et y élirais volontiers séjour.

— Sire, ce pays est riant en effet, reprit Bonnivet; mais votre beau royaume de France ne vous offre-t-il pas mille autres paysages qui puissent rivaliser avec l'aspect de cette plaine?

— Il y a pour moi dans les environs de ce château abandonné plus qu'un paysage, Gouffier, il y a des souvenirs. Non loin d'ici est Cognac où je suis venu au monde; Romorantin, dont le château m'a vu élever. C'est à travers ces champs que, tout enfant, je fus emporté par une haquenée dont le maréchal de Gié m'avait fait don. On me crut perdu. Quand je revis ma mère, elle n'eut plus même la force d'être joyeuse. Bonne mère!... »

Le roi était ému; il y eut un moment de silence; mais bientôt il reprit en baissant la voix et se penchant à l'oreille de son favori :

« Et puis, ces bois, ces prairies m'ont vu, la nuit, me rendre furtivement auprès de la belle comtesse de Toury, de la charmante châtelaine de Montfrault : car ce pays est pour moi celui des premières amours. Comment veux-tu que je ne me sente pas attaché à ces vertes campagnes où j'ai ressenti deux des impressions qui restent le mieux gravées au cœur de l'homme, le péril et le bonheur? »

Sous l'influence de tous ces souvenirs, François Ier en vint bientôt à cette conclusion :

« Au fait, qui m'empêche de jeter bas ce manoir que rien ne défend contre moi, pas même une armée ! La main qui reconstruit le Louvre, Fontainebleau, Saint-Germain, ne peut-elle réédifier Chambord ? »

Comme il parlait ainsi, on entendit retentir à peu de distance un hallali triomphal. Harcelé par les chiens, le cerf s'était embarrassé dans les roseaux qui bordent la petite rivière de Cosson ; sa dernière heure était venue. François Ier piqua des deux, et, suivi de son favori, il rejoignit la chasse, ne voulant pas perdre le spectacle de la curée.

Un désir de roi reste rarement sans satisfaction. A peu de jours de là, les créneaux et les machicoulis du vieux château fort des comtes de Blois tombaient sous le marteau des démolisseurs ; à peu de jours de là, l'un de ces glorieux artistes, comme il semble qu'il n'ait été donné qu'à la féconde Italie d'en produire, un homme à la fois peintre, architecte, sculpteur même, ainsi qu'avant lui l'avait été Michel-Ange, le Primatice arrivait à Chambord, et avec lui cette immortelle pléiade d'ouvriers créateurs entre lesquels rayonnent encore aujourd'hui, à travers la nuit des âges, les noms de Jean Goujon, Germain Pilon, Pierre Bontemps, pour ne citer que les plus illustres seulement.

Alors, au milieu d'un parc de huit lieues de circonférence, on vit s'élever un véritable palais de fée. Ce palais, dont on chercherait vainement le pareil dans toute l'Europe, fut une sorte de compromis entre l'architecture imposante, mais un peu sévère du moyen âge, et les gracieuses fantaisies de l'art italien qui s'étudiait à marier les dentelles et les arabesques de l'Alhambra aux poétiques débris du Parthénon et du Propylée pour les greffer sur le donjon féodal.

Figurez-vous, en effet, un vieux manoir du temps des croisades, flanqué de quatre énormes tours, quatre tours chacune de soixante pieds de diamètre, avec des fossés remplis d'eau vive. Voilà Chambord, tel qu'il apparaît de loin dans la brume du matin ; mais qu'un joyeux rayon de soleil vienne à percer cette brume, et, sur la masse imposante et presque lugubre qui noircissait uniformément l'horizon, vous verrez se détacher des terrasses, des galeries sculptées à jour, des pilastres à trois rangs d'une élégance exquise et d'une légèreté vraiment aérienne, des fenêtres en saillie, blasonnées à la base et au sommet de toutes

sortes d'amoureux emblèmes ; puis, au centre même de l'édifice, entre des myriades de clochetons et de cariatides, surgira tout à coup devant vous cette merveilleuse lanterne fleurdelisée qui couronne l'escalier célèbre où deux rampes, se croisant l'une sur l'autre, s'enroulent autour d'une même vis de pierre, si bien que deux visiteurs peuvent monter ensemble jusqu'au faîte, sans parvenir à se rencontrer.

Nulle part mieux qu'à Chambord l'art des sculpteurs n'a détaillé en quelque sorte le génie sur la pierre ; nulle part, Léonard de Vinci, Jean Cousin ne se sont montrés mieux inspirés, en semant sur les murailles leurs fresques immortelles. C'est là surtout qu'il faut aller étudier dans tout l'épanouissement de sa glorieuse aurore l'époque qu'on a si justement surnommée la renaissance des arts.

Etait-il en effet rien de trop triomphal et de trop splendide pour le vainqueur de Marignan qui, la main incessamment placée sur la garde de son épée, savait pourtant l'en détacher avec une grâce si charmante quand il s'agissait de la tendre aux artistes, aux poëtes et aux belles ? Roi jeune, enthousiaste, somptueux, vraiment digne d'une si radieuse trinité ! Henri IV, moins peut-être la bonhomie familière ! Louis XIV, plus la chevalerie ! et comme eux grand et vénéré tant qu'il y aura dans notre France des poëtes, des artistes et des belles !

François Ier faillit ne voir jamais achevé ce château dont il avait confié la construction aux maîtres de l'art, et auquel se rattachaient dans sa pensée tant de souvenirs et peut-être aussi quelques espérances. Ce n'est qu'à son retour d'Espagne, après qu'il eut échappé au carnage de Pavie et aux prisons de Madrid, qu'il put rassembler à Chambord ses gentilshommes favoris et inaugurer une nouvelle ère pour la société française, en appelant à sa cour leurs femmes et leurs filles jusqu'alors confinées dans le fond de leurs manoirs.

Le roi avait dit : *Une cour sans dames est une année sans printemps et un printemps sans roses.* Dès lors commença à régner à Chambord un éternel printemps. Pourtant, au milieu des fêtes dont ce séjour enchanté fut le théâtre et qui solennisèrent le retour du roi captif, on entendit retentir les rudes paroles d'un vieux et franc serviteur.

Comme François Ier, revenant sur la fatale journée de Pavie, attribuait son salut, dans ce combat mémorable, à la bonté de son cheval et de son armure :

« Vous étiez bien monté, sire, lui dit le vieux Vivonne; mais vous aviez à dire à la meilleure partie de votre harnais.

— Et laquelle? répliqua le roi.

— Le cœur de votre noblesse, sire, que par ci-devant vous n'aviez reconnue et traitée comme vous deviez; car vous n'avez reconnu, traité et contenté que quatre ou cinq favoris qui, seuls, se sont ressentis de vos faveurs, bienfaits et dignités; et les autres, non! »

Peut-être en toute autre circonstance le roi n'eût pas supporté aisément cette remontrance de son vieux sénéchal; mais alors il se contenta de sourire, car son cœur était trop plein d'un bonheur ignoré de tous pour qu'un autre sentiment pût y trouver place. Au nombre des filles d'honneur que la duchesse d'Angoulême, sa mère, avait amenées au-devant de lui, se trouvait la belle Anne de Pisseleu (mademoiselle de Heilly), et déjà s'étaient noués entre le roi et elle des liens d'autant plus charmants que le souvenir encore récent de la mort de la reine, Claude de France, exigeait plus de mystère.

C'est à cette époque de la vie de François Ier qu'il faut rapporter la construction de cette galerie souterraine, placée au-dessous de l'appartement royal, dans la tourelle du nord, et renfermant un escalier à deux montées qui conduit, par une issue secrète, dans les fossés du château.

Chambord, à l'époque du voyage de Charles-Quint en France, fut témoin de la généreuse vengeance de François Ier qui se borna à multiplier les fêtes et les spectacles pompeux sur les pas de celui dont il avait été le captif et presque la victime, et en qui il ne voulait voir qu'un hôte. Charles-Quint, au témoignage des contemporains, *admira Chambord comme un abrégé de ce que peut effectuer l'industrie humaine. Il y passa quelques jours pour la délectation de la chasse aux daims qui étaient là dans un des plus beaux parcs de France et à très-grande foison.*

Ce ne fut pas là le seul trait de générosité royale dont Chambord fut le théâtre. Un certain Guillaume de Saxe, parent de la duchesse d'Angoulême, mère de François Ier, avait formé le projet d'assassiner le monarque. C'était naturellement à la chasse que l'on devait chercher l'occasion de frapper le prince qui fut surnommé le *père de la vénerie.* François Ier en est instruit et, attirant seul sur ses pas Guillaume de

Saxe au plus épais du bois, il tire son épée et lui offre une réparation



pour les griefs qu'il peut avoir contre le roi de France, daignant ainsi élever jusqu'au duel l'assassinat tramé contre lui. Mais le poignard recule devant cette loyale épée, et l'obscur conspirateur accepte en tremblant la honte que, pour tout châtiment, lui impose François Ier.

Il existe au château de Chambord, dans l'escalier de l'aile d'Orléans, au-dessous du dôme, une cariatide fort curieuse qui représente la figure de François Ier placée entre celles de la comtesse de Chateaubriand et

de la duchesse d'Étampes. Faut-il attribuer à une fantaisie de roi ou d'artiste cette association singulière de deux beautés qui, à deux époques bien distinctes de la vie du royal fondateur de Chambord, ont le plus complétement régné sur son cœur? On n'a à cet égard aucune donnée positive. Aussi bien ni la tendre et malheureuse Françoise de Foix que le roi aima bien avant de songer à reconstruire Chambord, ni la fière Anne de Pisseleu dont le souvenir se rattache plus particulièrement à cette résidence, n'exercèrent à aucune époque sur leur amant un empire sans partage. On sait, à n'en pouvoir douter, que les portes secrètes, les escaliers dérobés, les galeries souterraines que le Primatice s'était plu à multiplier dans le château avaient pour objet de favoriser les nombreuses infidélités de François Ier; mais on sait aussi que, par de justes représailles, pour lesquelles la couronne elle-même n'a point d'inviolabilité, toutes les précautions assurées d'avance aux galantes perfidies du roi par le génie inventeur de son architecte tournèrent un beau jour contre lui.

Arrivé à un âge où les grâces de la jeunesse ont disparu, où les forces même de l'âge viril commencent à s'éteindre, on vit, dans l'automne de 1545, le roi François Ier parcourir une dernière fois, pensif et en proie à une sombre mélancolie, ce beau parc, ces mystérieuses galeries témoins de ses plus doux triomphes. Ce fut alors qu'il écrivit sur un vitrail, avec la pointe d'un diamant, ces deux vers célèbres :

Souvent femme varie,
Mal habil qui s'y fie [1].

Ce furent là ses adieux au château de Chambord. Il n'y revint plus; car il craignait sans doute que les ennuis et les amertumes du présent ne vinssent à flétrir tous les charmants souvenirs du passé qui s'attachaient pour lui à cette poétique résidence. Peut-être aussi, dans ses

[1] C'est là le véritable texte de ces vers, bien que généralement ils aient été reproduits avec cette variante :

Souvent femme varie,
Bien fol est qui s'y fie.

Nous avons pour nous l'opinion de M. de Chateaubriand, qui les rapporte ainsi dans son dernier chef-d'œuvre, la *Vie de Rancé*.

campagnes d'Italie, avait-il entendu retentir à son oreille ce touchant distique du Dante :

> Nessun maggior dolor che' ricordarsi
> Del tempo felice nella miseria.

Et François I[er], qui sentait venir les jours d'agonie de Rambouillet, ne voulait plus se rappeler tous ses jours heureux de Chambord.

Dix-huit cents ouvriers avaient travaillé sans relâche à ce château pendant douze années ; on y avait dépensé 444,570 livres, somme équivalente alors à plus de cinq millions de notre monnaie, et pourtant cette œuvre gigantesque était loin de son achèvement. Mais patience, voici venir un continuateur.

Déjà, sur les parois des murs et le long des frises, on voit s'entremêler l'H couronnée à l'F royale : déjà le croissant apparaît à côté de la salamandre enflammée qui porte la devise à la fois terrible et protectrice du vainqueur de Marignan : *Nutrisco et extinguo*. Cette H nous annonce Henri II ; ce croissant est celui de Diane de Poitiers, cette favorite qui fut longtemps la véritable reine de France.

C'est dans le parc de Chambord que Brissac, complice de l'ingrate Diane, fut aperçu par Claude de Taïs, grand maître de l'artillerie, au moment où il sortait de chez la maîtresse du roi. La trahison de Brissac resta impunie ; et s'il n'éprouva point le sort d'Actéon pour avoir surpris le secret de Diane, le malencontreux Claude de Taïs n'échappa pas, du moins, à une disgrâce. Bien plus, ce fut ce même Brissac qui hérita de sa charge de grand maître de l'artillerie. Ainsi le voulut le roi. Au récit de cet étrange aveuglement, ne se prend-on pas à penser malgré soi, et presque sans oser le dire, que le croissant, arboré si audacieusement sur les murailles de Chambord, devait porter malheur à Henri II ?

C'est dans ce château que fut ratifié, le 7 janvier 1552, le traité qui valut au roi de France le duché de Lorraine, et les villes de Metz, Toul et Verdun, qui lui furent accordées à titre de vicaire de l'Empire.

Après la mort funeste et si prématurée de Henri II, Catherine de Médicis, désormais délivrée d'une rivale, vint s'établir à Chambord. Là, en compagnie de ces faciles beautés qu'elle s'accoutuma dès lors à traîner partout à sa suite, et qu'on avait surnommées l'escadron vo-

lant de la reine, elle s'exerçait à la chasse, au tir à l'arbalète et à l'équitation ; c'est par ces jeux qu'elle préludait aux agitations des trois règnes de ses fils, où elle devait avoir une si grande part.

Le premier, François II, n'a laissé aucun souvenir à Chambord, bien qu'il y soit venu avec la reine Marie Stuart.

Le second, Charles IX, a forcé un cerf dans le parc à course de cheval et sans le secours des chiens, et ce grand exploit a été chanté par le poëte Baïf.

Le troisième, Henri III, s'est montré sous ces beaux ombrages en compagnie de ses mignons, et il y a eu chasse à la sarbacane.

Laissons passer les Valois, et vienne maintenant la maison de Bourbon.

Il semble que le renom de galanterie de Henri IV, établi d'une façon si populaire, eût dû s'étendre à Chambord, où les myrtes de François Ier étaient bien de nature à empêcher son successeur de dormir. Il n'en est rien pourtant, et nous devons nous hâter de déclarer que toutes nos recherches pour découvrir à Gabrielle d'Estrées une rivale dans cette résidence d'amoureuse mémoire ont été vaines. Le Béarnais s'est montré à Chambord le digne père de Louis XIII, et il faut que pas une nonne des couvents voisins, pas même une gente villageoise des bords de la Loire, ne se soit rencontrée sur son chemin.

Quant à Louis XIII, puisque nous l'avons nommé, il trouvait à satisfaire dans ce parc ombreux et mélancolique son double penchant pour la chasse et pour la solitude. Parfois le jeune Luynes venait y discourir avec lui sur l'art d'élever les faucons. C'était la seule conversation que le roi se permît; et les filles d'honneur d'Anne d'Autriche le savaient si bien, que dès qu'elles le voyaient paraître, elles cessaient à l'instant leur caquetage et devenaient immobiles et muettes comme des statues. C'est à Chambord, dans un voyage de la cour, que l'une d'elles, la belle mademoiselle de Hautefort, celle-là même qui envoyait au poëte Scarron des chapons du Maine et des pâtés de perdrix, plaça sous sa collerette un papier dont le roi désirait connaître le contenu. On sait que Louis XIII, n'osant porter une main indiscrète dans un pareil endroit, ne jugea rien de mieux à faire pour se procurer l'objet de sa curiosité que d'emprunter le secours d'une paire de pincettes.

Enfin voici venir Louis XIV, ce descendant si direct de François Ier,

malgré la généalogie. Sous son règne, Chambord va reprendre une vie nouvelle. Déjà continué sous le règne précédent, d'après les plans de Sertio, le château reçoit de nouvelles modifications sous la direction de Mansard. A la duchesse d'Étampes, à la duchesse de Valentinois succède la duchesse de la Vallière. Guiche et Lauzun ont remplacé Bonivet et Brissac. C'est alors que, dans tout l'enivrement de l'amour heureux, Louis XIV, pour plaire à sa Louise adorée, donna, dit-on, l'ordre de détruire le vitrail où François I[er] avait écrit son impertinent distique. Aussi bien le roi était trop jeune, trop beau, trop encensé pour craindre l'inconstance d'une maîtresse, et le moment était déjà proche où sœur Louise de la Miséricorde eût pu écrire à son tour sur les vitraux de Chambord, comme tant d'autres beautés après elle :

Souvent le roi varie,
Mal habil qui s'y fie.

Que de bruits joyeux, que de musique, que de fêtes dans la noble et magnifique maison royale de Chambord, durant toute la première et la plus glorieuse période du règne de Louis XIV! Que de serments d'amour échangés à voix basse dans les bosquets, dans les parterres, dans les galeries, entre les rois du bel air et de la galanterie et toutes ces merveilleuses beautés, escorte ordinaire du grand roi! Dans cette atmosphère parfumée des senteurs des forêts prochaines, et où il semble que les âmes si légères des filles d'honneur de Claude de France aient laissé comme une émanation de leurs tendres faiblesses, tout invite à l'amour et au plaisir, et la femme la plus sage, la plus dévouée à ses devoirs a peine à résister. C'est à Chambord que mademoiselle de Montpensier, la petite-fille de Henri IV, la grande Mademoiselle enfin, a avoué au beau Lauzun son amour pour lui, en soufflant sur une glace et en y écrivant avec le doigt le nom de l'heureux gentilhomme. A Versailles, à coup sûr, il n'en eût jamais été ainsi.

Il ne fallait rien moins que les ineffables délices d'un pareil moment pour effacer dans l'âme de la princesse l'impression de terreur qui s'était attachée pour elle, depuis sa plus tendre enfance, au château de Chambord, alors que Gaston d'Orléans, son père, se plaisait malicieusement à l'égarer dans le dédale du fameux escalier à double rampe entre-croisée, et qu'elle suivait en tremblant la voix qui l'appelait, sans

parvenir à retrouver la trace de celui qui lui échappait sans cesse. Oh! sans doute, il lui arriva plus d'une fois, depuis lors, de gravir ce même escalier tendrement appuyée sur le bras de son amant, et d'évoquer, entre deux baisers, le souvenir de ses terreurs enfantines.

On peut lire dans les lettres de Pellisson à mademoiselle de Scudéry le détail des fêtes vraiment féeriques qui marquèrent, à diverses reprises, le séjour de Louis XIV à Chambord. C'est dans l'une de ces fêtes, au mois d'octobre 1670, que fut représenté pour la première fois, dans la salle de spectacle récemment construite, par ordre du roi, sur les plans de Mansard, l'un des immortels chefs-d'œuvre de Molière, le *Bourgeois gentilhomme*.

On sait que le jour de la première représentation, Louis XIV demeura muet et rêveur en écoutant cette satire si mordante et si vraie des travers de la noblesse et de la sottise de la bourgeoisie, et que, pendant cinq jours, le pauvre Molière fut en proie aux plus mortelles angoisses, tremblant d'avoir offensé son bienfaiteur et son roi. Déjà même les courtisans, irrités contre l'audacieux auteur, lui annonçaient ironiquement une disgrâce d'autant plus dure pour lui, que la chute de sa pièce venait s'y joindre. Enfin la seconde représentation a lieu. Un sérieux de glace règne sur tous les visages, et l'on se demande tout bas comment le grand roi a permis le renouvellement d'un scandale que, par son seul maintien, il avait paru hautement désapprouver. Tout à coup, le front de Louis XIV se déride, ses lèvres s'entr'ouvrent; il sourit, et bientôt il donne lui-même le signal des applaudissements, auxquels sa cour ébahie s'empresse de s'associer en s'écriant comme lui : « Bravo, Molière! » Désormais un grand acte de justice littéraire est venu s'inscrire à côté de tous les souvenirs qui remplissent les annales de Chambord.

Au nombre des beautés qui ont été le plus fêtées dans cette royale résidence, il faut compter cette charmante Henriette d'Angleterre qui inspira, dit-on, à Louis XIV un coupable amour. Que cet amour ait été ou non partagé, il n'en est pas moins vrai que, du jour où l'écho apporta jusque dans cette enceinte que la jeune princesse avait animée si souvent de sa présence ces paroles lugubres : « Madame se meurt, Madame est morte! » de ce jour, Louis XIV abandonna Chambord.

Une seule fois, à la fin de son règne, le grand roi eut un moment la

pensée d'y revenir. C'était à cette époque néfaste de notre histoire où la France environnée d'ennemis semblait toucher à son déclin. Chambord fut désigné pour servir d'asile au roi ; c'était la dernière citadelle où il avait résolu de s'ensevelir avec le reste de sa noblesse, sous les débris de la monarchie. Mais Villars vainquit à Denain l'Europe entière conjurée contre nous, et Chambord ne fut point réservé à cette célébrité fatale. Mais, silence !... à tout le bruit des fêtes de Louis XIV va succéder un calme religieux et presque monastique. Des scènes patriarcales vont remplacer à Chambord les tableaux d'une pompeuse dissipation. Le bon roi Stanislas, le compagnon d'armes de Charles XII, et sa femme, mère de la reine de France, viennent se consoler de la perte d'une couronne en acceptant l'hospitalité que Louis XV leur offre dans un de ses palais; car, dans ce temps de pouvoir absolu, ce n'étaient pas les sujets, c'étaient les personnes royales elles-mêmes qui venaient chercher un refuge dans notre pays.

Pendant que la reine de Pologne fait élever à Chambord la délicieuse



chapelle qui garde son nom, son royal époux va s'asseoir familièrement

au foyer des paysans des environs, cause avec eux de leurs besoins, de leurs intérêts, tient leurs enfants sur les fonts de baptême ; et l'on dit qu'aujourd'hui encore son nom, prononcé dans les chaumières de cette partie de la Sologne, y réveille les mêmes souvenirs que ceux qu'a laissés saint Louis à Vincennes, le bon roi René dans les campagnes de la Provence.

Maintenant, pourquoi le tambour a-t-il retenti dans ces cours où, du temps du roi Stanislas, on n'entendait guère que le son des cloches et les chants des prêtres? Quels sont ces bruits de guerre? Entre les arbres on voit briller des sabres et s'agiter des aigrettes ; Chambord va-t-il donc soutenir un siége? Aussi bien voici venir sur son cheval de bataille le vainqueur de Fontenoy, de Lawfeld et de Rocoux, le maréchal de Saxe.

C'est que Chambord est devenu l'apanage de cet illustre bâtard d'un autre souverain de Pologne, de ce Maurice qui, privé d'un trône au pied duquel il naquit, s'est fait de sa gloire un immortel avénement.

Chambord n'est plus un palais à présent, c'est une caserne. Présider à l'exercice de ses deux régiments de hulans, élever ses chevaux de l'Ukraine qui, libres dans le parc, accourent d'eux-mêmes à l'heure de la manœuvre quand les trompettes en donnent le signal du haut des terrasses, tel est le seul repos dont veuille le maréchal de Saxe ; c'est à peine s'il accepte les plaisirs que viennent lui apporter Favart et sa troupe dans la salle de spectacle immortalisée par Molière. Molière! Favart! deux noms séparés sans doute par un long intervalle de temps comme de gloire, mais entre lesquels il existe plus d'un curieux rapprochement.

C'est le 30 novembre 1750 que, jeune encore, Maurice de Saxe termina sa carrière à Chambord. Autour de son lit de mort on plaça seize drapeaux conquis par lui sur les ennemis de la France, et, pendant quarante jours, six pièces de canon tirèrent d'heure en heure dans les cours du château.

Notre France devait bien de tels honneurs à ce fils d'adoption qui s'était montré si digne d'une telle mère, à celui qui répondait au roi de Pologne Frédéric-Auguste, en lui refusant une avilissante cession de ses droits au duché de Courlande :

« J'occupe un emploi distingué dans les armées du roi très-chrétien,
« où la trahison et la lâcheté ne souffrent ni interprétation ni déguise-
« ment. »

En 1777, la famille de Polignac obtint de Louis XVI la possession de Chambord; puis la révolution vint, et, avec cette rage aveugle qui fait les choses responsables pour les idées, laissa sur le magnifique château de François Ier de terribles empreintes.

Toutes les grandes secousses politiques enfantent de ces furieux qui mettent la dévastation à la suite d'une victoire, et perpétuent brutalement la lutte par le pillage. La cupidité ne fut pas étrangère aux ravages exercés dans Chambord; le mobilier fut vendu à l'encan aux fripiers des villes voisines, et l'on alla chercher jusque dans les tapisseries des appartements de tant d'illustres hôtes le peu d'or qu'elles contenaient.

En 1790, Chambord avait été déclaré domaine de l'État, et l'on y avait établi un dépôt de remontes, sans doute en souvenir des chevaux de l'Ukraine que le maréchal de Saxe avait essayé d'y acclimater. En l'an x (messidor), cette résidence devint le chef-lieu de la 15e cohorte de la Légion d'honneur, et le brave Augereau vint s'y établir. Sous l'empire, elle fut réunie à la couronne, le 28 février 1807; et Napoléon, après avoir fait à Berthier un titre avec une de ses victoires, constitua pour lui Chambord en apanage.

On sait que, comblé des bienfaits de l'empereur, Berthier, successivement prince de Wagram et de Neufchâtel, vice-connétable, grand veneur, chef et grand cordon de la 1re cohorte de la Légion d'honneur, abandonna, comme tant d'autres, au retour des Bourbons, la cause de son impérial frère d'armes.

Bientôt, appelé par Napoléon qui l'aimait toujours, engagé envers Louis XVIII, bourrelé à la fois par son ambition et sa conscience, il se retira à Bamberg en Bavière. Là, se précipitant d'un balcon dans un accès de fièvre chaude, ou poussé, dit-on, par la main d'assassins inconnus, il périt d'une de ces fins mystérieuses que la Providence envoie aux hommes comme un châtiment, et quelquefois comme une délivrance.

Aurait-il osé jamais, s'il eût vécu, rentrer sous les voûtes du palais qui lui fut donné pour prix d'une fidélité si fatalement démentie? Dans

l'ombre des galeries de Chambord, n'aurait-il pas tremblé de voir se dresser cette silhouette vengeresse qui lui était tant de fois apparue, à travers la fumée d'un champ de bataille, comme un présage assuré de victoire?

Sous la restauration, la princesse douairière de Wagram obtint de Louis XVIII l'autorisation d'aliéner Chambord. Ce fut alors qu'une commission de hauts dignitaires se réunit pour l'acquisition de ce domaine, au moyen d'une souscription nationale, afin de l'offrir au jeune duc de Bordeaux. Ce projet, qui se réalisa dans le cours de l'année 1820, donna lieu à un écrit de Paul-Louis Courier qui eut alors un grand retentissement.

Les partisans de la monarchie avaient jeté le gant à leurs adversaires; le vigneron de Veretz pensa qu'il lui appartenait de le ramasser. Le pamphlet qu'il publia à cette occasion est l'une des œuvres les plus spirituelles et les plus incisives qui soient sorties de cette plume célèbre. Jamais peut-être jusque-là l'attaque n'avait été plus violente : était-elle juste? La postérité en décidera.

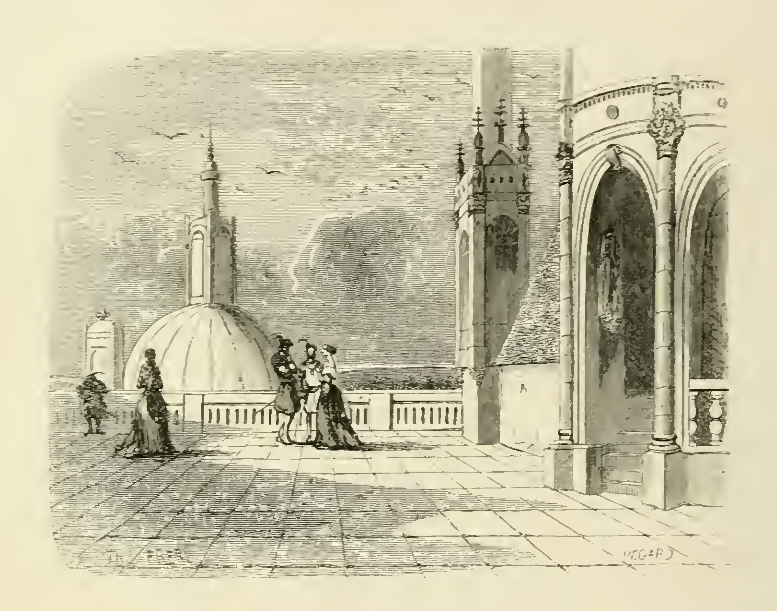
Pour nous, dont l'intention ne saurait être, dans une publication exclusivement historique et littéraire, de réveiller des dissensions politiques qui, à dix ans de là, devaient se résoudre par la guerre civile, ne fût-ce qu'au nom des arts, nous devons remercier les souscripteurs de 1820 d'avoir sauvé le magnifique château de Chambord du marteau des démolisseurs de la bande noire, cette dévastation organisée, ce sacrilége en commandite.

Aujourd'hui que la maison de Bourbon ne possède plus rien en France que le domaine de Chambord dont nos pères ont voulu la doter, laissons ce monument du passé au prince déchu, sans souhaiter, dans son intérêt même, que jamais il y reparaisse en maître. Ne lui disputons pas cette noble ruine, apanage de la proscription.

Chambord, en son absence, ne doit plus avoir d'autres hôtes que l'écrivain, l'artiste ou le voyageur.

Ne touchons pas à ce donjon confident de l'histoire de trois siècles, qui conserve la mémoire de tant de splendeurs et de tant d'infortunes, qui nous parle successivement de gloire et de deuil, d'amour et de guerre, d'avénement et d'abdication; monument où chaque époque a apporté son travail, où chaque dynastie a laissé sa trace, se résumant

d'une façon tout architectonique. François Ier par son double escalier, Louis XIV par la salle des spectacles, la reine de Pologne par un oratoire, et Maurice de Saxe par une caserne.




JEAN RACINE
PORT ROYAL DES CHAMPS

TH. FRERE A. POLLET.

PORT-ROYAL-DES-CHAMPS.


A. POLLET.
PORT-ROYAL.
Non loin de Chevreuse,

petite ville située à sept lieues au sud-ouest de Paris, et dont le nom réveille le souvenir d'une gracieuse héroïne du temps de la Fronde, au milieu d'une plaine solitaire qu'une ceinture de forêts environne de tous côtés d'ombre et de silence, il existe une portion de sol assez considérable recouverte d'une pauvre et maigre végétation; çà et là on rencontre sous l'herbe quelques pierres moussues, quelques vestiges informes de matériaux de construction. C'est qu'il y a cent trente ans, à cette place, aujourd'hui nue et qui semble frappée de stérilité, s'élevait une abbaye.

Ce n'était point une de ces riches et grasses abbayes, séjours de luxe et de bonne chère dont Rabelais nous a légué la mémoire dans ses joyeux écrits; ce n'était point Jumiéges avec ses prodiges d'architecture gothique ni Saint-Trophyme avec les ogives hardies de son cloître, ni Fontevrault où tant de têtes royales sont venues se cacher sous le voile; c'était un assemblage de bâtimenis bas et humides, la plupart dans un état complet de dégradation, où tous les styles d'architecture se trouvaient confondus.

De loin, on aurait été assez tenté de prendre ces bâtiments pour une ferme que le propriétaire laissait tomber en ruines, si l'on n'avait remarqué sur le sommet de la grille d'entrée une grande croix de fer rouillé, d'un travail assez curieux, et où apparaissaient encore au soleil quelques vestiges de dorure. Aux bâtiments attenait un jardin dont la culture et le dessin, peu en rapport avec la symétrique magnificence que le célèbre Lenôtre avait introduite à cette époque, attristaient l'œil; un peu plus loin, au nord de l'église, un humble et étroit cimetière. Mais ce jardin avait été planté par les hommes les plus savants du dix-septième siècle, Arnauld, Lancelot, Lemaître de Sacy; Blaise Pascal était venu méditer sous ses ombrages naissants le livre sublime des *Pensées*. Mais dans cet humble et étroit cimetière reposaient les restes d'un grand poëte, de Jean Racine... Cette solitude se nommait Port-Royal des Champs.

Port-Royal! que de souvenirs attachés à cette abbaye qui semble projeter son ombre sur toute l'histoire du dix-septième siècle! Religion, politique, sciences et arts, amour même, durant une période de cent années, de 1608 à 1709, Port-Royal a tout envahi. Son nom se trouve mêlé à chaque page de nos annales, ce nom qui a empêché Louis XIV

de dormir, et qui plus d'une fois est venu le troubler au milieu de ses fêtes, comme le spectre de Banquo s'asseyant au festin de Macbeth; Port-Royal, personnification vivante de l'opposition telle qu'elle pouvait exister sous le gouvernement absolu du grand roi, c'est-à-dire à l'état de commentaire mystique et d'ascétique argumentation sur le dogme, car, politiquement parlant, elle était impossible; hydre aux cent têtes encapuchonnées que Louis XIV essaya, mais en vain, de museler, et qu'il se résolut un beau jour à étouffer.

Si jamais histoire a présenté les conditions du drame, ce fut à coup sûr celle de Port-Royal des Champs durant les cent années dont il s'agit; drame touchant et sévère où l'unité antique est fidèlement observée, où le chœur lui-même apparaît par intervalles et vient saluer tour à tour par des chants de triomphe ou des gémissements les phases diverses de l'abbaye, où, à la suite d'un des plus merveilleux prologues qu'il soit possible d'imaginer, l'action se noue d'une manière tragique et imprévue, et se continue au milieu de toutes les alternatives d'une lutte pleine d'angoisses, pour se terminer par un dénoûment plus pathétique peut-être que tous ceux qu'a pu enfanter l'imagination fiévreuse des plus grands poëtes dramatiques.

Fondée en 1204 par Eudes de Sully, évêque de Paris, en un lieu qui, dit-on, dans une partie de chasse, avait servi au roi Philippe-Auguste de retraite et d'abri contre l'orage, l'abbaye de Port-Royal des Champs était l'une des plus anciennes communautés de femmes de l'ordre de Cîteaux.

Elle comptait au nombre de ses principaux bienfaiteurs les seigneurs de Montmorency, les comtes de Montfort et le saint roi Louis IX. De plus, elle tenait de sa munificence de grands priviléges, comme, entre autres, celui de pouvoir célébrer l'office divin, quand même tout le pays serait en interdit. Il était aussi permis aux religieuses de donner retraite à des séculières qui, dégoûtées du monde, voudraient se réfugier dans leur couvent pour y faire pénitence, sans se lier par des vœux. Néanmoins, vers la fin du seizième siècle, le monastère de Port-Royal des Champs, comme tant d'autres, avait suivi la pente générale que le relâchement des mœurs, les désordres enfantés par les guerres civiles, et la corruption de la cour sous les derniers Valois, avaient propagée jusque dans les communautés religieuses. Là, comme ailleurs,

la règle de Saint-Benoît avait été mise en oubli, la clôture même n'était plus observée, et, il faut bien le dire, de tous les vœux prescrits par le célèbre fondateur de l'ordre de Cîteaux, celui de chasteté était peut-être le moins pratiqué.

En 1602, Marie-Angélique Arnauld d'Andilly, jeune fille issue d'une illustre famille de robe, fut faite abbesse de Port-Royal des Champs. Elle n'avait pas encore onze ans accomplis, et il y avait peu d'apparence que le couvent fût destiné à se régénérer sous le sceptre abbatial de cette enfant. Aussi le désordre continua toujours à régner dans l'enceinte consacrée au Seigneur. Aux austérités de la règle avaient succédé toutes les somptuosités du luxe le plus mondain. Ce n'était tous les jours au monastère que fêtes et joyeux banquets. Le velours et la soie avaient remplacé dans la toilette des nonnes la serge et la bure. Dans chaque cellule s'épanouissait sous les plus riches tentures, se reflétait dans les plus beaux miroirs de Venise, tout l'attirail de la coquetterie la plus raffinée. Bien plus, le moment n'était pas éloigné peut-être où, cédant à la contagion de l'exemple et à la voix impérieuse des sens que l'âge allait éveiller en elle, la jeune abbesse s'associerait elle-même aux coupables égarements de celles qui l'entraînaient en riant, sur leurs pas, par des chemins semés de fleurs, vers le précipice de la damnation éternelle. Qui sait même si ce moment n'était pas venu en 1608? Car, à cette époque, l'abbesse de Port-Royal des Champs venait d'entrer dans sa dix-septième année ; elle était belle, elle avait l'âme sensible et aimante ; le joyeux Henri IV régnait encore, et les parties de chasse de la cour s'étendaient des bois de Versailles dans les bois de Chevreuse voisins de l'abbaye ; et les mignons de Henri III n'étaient pas tous morts sans postérité comme Quélus et Saint-Mégrin. Plusieurs avaient laissé des fils non moins entreprenants qu'eux auprès des belles dames et des jolies filles, soit qu'il fallût assiéger pour parvenir jusqu'à elles des châteaux forts ou des monastères, des chambrettes ou des cellules. Or on sait déjà qu'à Port-Royal des Champs, en 1608, les cellules n'étaient pas imprenables.

Par une soirée orageuse de l'automne de cette même année 1608, à l'heure où la communauté était rassemblée au réfectoire pour le souper, on sonna à la grille de l'abbaye. La tourière, troublée dans l'occupation à laquelle elle se livrait d'ordinaire avec le plus de ferveur, prit sa lan-

terne et se mit en devoir, avec une mauvaise humeur évidente, d'aller reconnaître quel visiteur pouvait se présenter au monastère à une pareille heure. Chemin faisant, elle pensait en elle-même que ce pourrait bien être quelque jeune seigneur de la cour qui s'en venait demander



asile, car l'orage menaçait; le roi était alors à Rambouillet, dont la forêt, comme on sait, confine aux bois de Chevreuse, et toute la journée on avait entendu retentir dans le lointain les sons du cor. D'après cette induction, la tourière, qui avait depuis longtemps passé l'âge où les femmes sont le plus accessibles aux requêtes de toute espèce, se promit bien que, en punition d'avoir troublé son repas, le beau chasseur en serait pour le produit de sa chasse de la journée, et c'est dans cette disposition qu'elle arriva à la grille du couvent.

A la double lueur projetée d'un côté par sa lanterne et de l'autre par les éclairs qui sillonnaient la nue, elle aperçut, à travers les barreaux, un personnage enveloppé dans une vaste robe de laine grise, dont les plis grossiers ne dissimulaient qu'avec peine une taille pleine de

richesse et d'élégance. Sous le capuchon rabattu sur la tête de ce personnage étincelaient deux grands yeux qui voulaient paraître humbles et contrits, mais dont l'éclat mal voilé trahissait bien des convoitises, et peut-être de mauvaises passions. Cet homme s'écria d'une voix lamentable :

« La paix du Seigneur soit avec vous, ma très-chère sœur, et avec toute votre sainte communauté !

— Que voulez-vous, mon frère? dit la tourière en lançant à l'inconnu un regard narquois.

— Ne le voyez-vous pas, ma sœur? répondit celui-ci, je suis un pauvre moine de l'ordre de Saint-François qui vient vous demander un gîte pour la nuit et un peu de nourriture; car il se prépare un violent orage, et je n'ai encore rien mangé de la journée.

— Oui-da, mon très-cher frère capucin, reprit la tourière, si vous avez faim et soif, m'est avis que ce n'est pas le pain et le vin de la communauté de Port-Royal des Champs qui vous attirent ici, et si vous venez y demander un gîte, m'est avis également que ce n'est pas pour y dormir.

— Que je sois excommunié dans cette vie et damné dans l'autre, si j'ai menti! Voyez, ma chère sœur, je me soutiens à peine. Laissez-moi tôt entrer dans votre sainte maison, si vous ne voulez pas que je tombe en défaillance devant vous.

— Ouais! beau frère mendiant, faites-le, si bon vous semble, mais cela ne me persuadera nullement. Tenez, ne cherchez pas davantage à me tromper, car je vous avertis que ce serait peine perdue. Faites mieux : dites-moi qui vous êtes, là, en bonne vérité, et peut-être me laisserai-je attendrir, si vous me donnez votre foi de gentilhomme que vous n'avez que d'honnêtes intentions; mais autrement je ne vous ouvrirai pas. »

En s'entendant parler ainsi, le capucin, ou du moins le soi-disant tel écarquillait les yeux et demeurait la bouche béante, absolument comme si on lui eût parlé hébreu ; à la fin il s'écria avec une grande vivacité :

« Ma très-chère sœur, je ne suis point un laïque, ainsi que vous le supposez; je suis un capucin, un véritable capucin. »

Et en même temps il rejeta en arrière le capuchon sous lequel sa tête était comme ensevelie, et montra aux yeux de la tourière un visage en-

core jeune et d'une beauté remarquable, mais où l'on eût pu croire que la débauche avait imprimé de hâtives flétrissures, s'il n'eût été plus naturel de les attribuer aux macérations du cloître. Sa tête presque entièrement rasée, sauf le cilice de cheveux qui l'entourait en forme de couronne, semblait indiquer, au surplus, d'une manière positive, qu'il appartenait en effet à l'ordre de Saint-François, à moins de supposer, ce qui n'était guère admissible, que cette coiffure même était un déguisement. La tourière parut ébranlée; toutefois, comme elle exerçait depuis longues années, et qu'elle avait été à même de se convaincre combien l'esprit des jeunes seigneurs était inventif, elle fit un retour sur elle-même, et frappée d'une pensée subite :

« Si vous êtes réellement un capucin, dit-elle, il y a tout proche d'ici un couvent de cet ordre, une demi-lieue au plus ; prenez le chemin tout droit devant vous, et pressez-vous un peu, vous arriverez avant l'orage. Dieu vous garde, mon frère ! »

En parlant ainsi, elle fit volte-face, et se disposa à rentrer dans le couvent, car la pluie commençait à tomber, et les sourds grondements de la foudre redoublaient d'intensité. Quelques minutes encore, quelques secondes peut-être, et l'orage allait se déclarer; tout annonçait qu'il serait terrible. L'infortuné capucin, menacé d'en subir toute la violence, puisqu'à une demi-lieue à la ronde il ne se trouvait pas un abri, pas un arbre même pour le garantir, s'attacha aux barreaux de la grille, par un effort désespéré, et les secouant dans une étreinte convulsive, s'écria d'une voix étouffée :

« Ma sœur, ma sœur! ayez pitié de moi ; ne me laissez pas ainsi exposé au feu du ciel : je jure Dieu que j'ai dit vrai. »

A peine il avait prononcé ces derniers mots, qu'une lueur blafarde inonda l'atmosphère, et la foudre éclatant avec un grand fracas vint tomber à quelques pas de distance ; la tourière et le capucin furent renversés du coup ; cependant ni l'un ni l'autre ne furent atteints, et la nonne, voyant peut-être dans cet événement un avertissement du ciel qui s'indignait de son inhumanité, s'empressa, en se relevant, d'aller ouvrir la grille au jeune moine, qui entra plus mort que vif dans le réfectoire du monastère.

Moins d'un quart d'heure après, notre homme, entouré d'une bonne partie des nonnes, entre lesquelles les plus jeunes, et l'abbesse sur-

tout, se faisaient remarquer par leur curiosité, était attablé devant un copieux souper, auquel il faisait honneur de toutes les forces de ses mâchoires. Il semblait qu'il eût à cœur de prouver à la tourière de Port-Royal des Champs que, sous le rapport de la faim et de la soif, il n'avait point menti, et, dans sa préoccupation gastronomique, il ne donnait pas le moindre signe d'attention aux charmantes Hébés embéguinées qui se disputaient la faveur de remplir son verre et son assiette. Tout à coup on sonna de nouveau à la grille de l'abbaye : le convive tressaillit comme par un instinctif pressentiment, et, baissant les yeux sur la table avec une terreur mal dissimulée, il laissa sa fourchette et ses mâchoires oisives. Il se fit un grand silence dans la salle du réfectoire, on eût dit que toute la communauté était dans l'attente de quelque événement extraordinaire. La tourière, qui était sortie, revint peu après, amenant avec elle un frère lai, porteur d'un message.

« C'est, dit-elle à haute voix, une lettre du prieur du couvent des capucins pour madame l'abbesse. »

Cette fois, le jeune moine devint pâle comme un mort et tomba à genoux.

Marie-Angélique décacheta la lettre et la lut avec avidité : lorsqu'elle eut terminé sa lecture, elle annonça l'intention de demeurer seule avec son hôte. C'était la première fois peut-être que cette jeune fille de dix-sept ans avait occasion d'exprimer une volonté; et bien qu'à Port-Royal des Champs, au milieu du naufrage de toutes les croyances et de tous les devoirs, la subordination eût disparu comme le reste, toute la communauté se retira sans murmurer, car il y avait dans l'attitude de l'abbesse quelque chose qui annonçait qu'elle était faite pour commander et qu'elle en était digne. Restée seule avec le moine, elle eut avec lui le dialogue suivant :

« C'est vous qui êtes le frère André ?

— Oui.

— Vous avez été chassé de votre couvent ? »

Le moine baissa la tête.

« S'il faut en croire la lettre que j'ai sous les yeux, votre conduite est indigne d'un chrétien. On vous reproche de vous livrer au libertinage et à la débauche ; on vous accuse d'avoir voulu mettre à mort une jeune fille qui avait résisté à vos séductions; et c'est pour ne point déshono-

rer leur ordre, en vous livrant au bras séculier, que vos supérieurs vous ont banni de leur maison, en vous signifiant de sortir sans délai du royaume : tout cela est-il vrai ? »

Le moine se frappa la poitrine en soupirant.

« Ainsi, vos supérieurs ont raison en me demandant, au cas où vous vous présenteriez à Port-Royal des Champs, de vous refuser l'hospitalité. »

Le moine se leva et croisa les bras avec résignation L'orage, qui s'était apaisé un instant, recommençait à gronder au dehors ; la pluie fouettait avec furie les vitres de la salle, et l'on entendait par intervalles le grincement funèbre des girouettes que le vent chassait incessamment dans mille directions contraires. L'abbesse demeura quelques instants pensive et recueillie, puis elle reprit :

« Que ferez-vous en sortant d'ici ?

— Je compte gagner la frontière en demandant l'hospitalité de couvent en couvent, suivant la règle de mon ordre.

— Et quand vous serez en pays étranger... »

Le moine roula ses grands yeux noirs à droite et à gauche d'un air sombre, et il parut hésiter ; à la fin, s'armant de résolution, il répondit :

« Je me ferai apostat.

— Faites rentrer le messager ! » s'écria vivement l'abbesse.

Puis s'avançant au-devant de cet homme :

« Mon frère, ajouta-t-elle, vous direz à celui qui vous a envoyé vers moi avec ce message que je suis son humble servante, mais que je ne saurais pour cela renvoyer de mon abbaye l'homme qui y est venu chercher asile. Le frère André est mon hôte, et tant qu'il lui plaira de demeurer ici, il y sera le bienvenu. »

Le frère lai s'inclina et sortit précipitamment, non sans se signer plusieurs fois, comme si, semblable aux villes maudites dont parlent les saintes Écritures, l'abbaye de Port-Royal des Champs allait s'écrouler de fond en comble dès qu'il aurait le dos tourné.

Il n'en fut rien pourtant ; et le lendemain, lorsque la jolie petite abbesse ouvrit les yeux, après une nuit des plus agitées et sur laquelle le souvenir du jeune moine, si beau et si criminel, ne fut peut-être pas sans quelque influence, le temps était magnifique, et le soleil, brillant

dans un ciel sans nuages, illuminait l'abbaye des plus joyeux reflets.

Pendant ce temps-là retentissait dans toute l'étendue du monastère un bourdonnement assez semblable à celui d'une ruche d'abeilles ; car, contre l'ordinaire, les nonnes s'étaient levées de fort bonne heure, non pas, comme on pourrait le penser, pour se rendre à matines, mais bien pour deviser sur l'hôte mystérieux de la veille, et Dieu sait toutes les conjectures auxquelles on se livrait à cet égard. Le célèbre Vert-Vert n'excita pas plus d'émoi cent cinquante ans plus tard chez les Visitandines. Les plus charitables, entre les religieuses, ne voulaient voir dans le jeune capucin qu'un amant déguisé venu tout exprès pour leur gentille abbesse ; mais ce fut bien pis lorsque l'une d'elles, qui, poussée par sa curiosité, s'était rendue l'invisible témoin de l'entrevue particulière entre le frère André et Marie-Angélique, s'en vint raconter en confidence et à tour de rôle, à ses quatre-vingts sœurs en Jésus-Christ, ce que c'était réellement que ce frère André. Alors chaque nonne de rire en tapinois sur l'introduction de ce loup dans la bergerie et sur l'étrange prétention de la bergère, qui voulait faire un mystère au troupeau d'une pareille aventure. On était au plus fort de la partie, lorsque la tourière parut. Elle fut immédiatement environnée par toute la communauté, et assaillie de mille questions à l'endroit du frère capucin, chaque nonne désirant savoir comment ce beau moine avait passé la nuit, et s'il avait bien dormi, et quels rêves il avait eus..... Que sais-je? La tourière demeura fort ébahie de ce déluge de paroles, car elle ignorait complétement les détails de l'entrevue secrète, et lorsqu'une des sœurs, la prenant à part, lui demanda tout bas, avec malice, combien de temps le frère André comptait donner à la communauté de Port-Royal des Champs, elle répondit à haute voix, et sans se douter de l'effet prodigieux qu'allaient produire ses paroles :

« Le frère André, comme vous l'appelez, va quitter le couvent aujourd'hui même.

— Aujourd'hui ! répétèrent les nonnes toutes d'une voix, c'est impossible. Vous aurez mal entendu, ma sœur.

— J'ai si bien entendu, que je viens de voir, de sa part, madame l'abbesse pour la remercier de l'hospitalité qu'elle a bien voulu lui accorder, et lui dire qu'il demande à payer son écot. »

Ces derniers mots furent accueillis par un éclat de rire universel.

« Son écot! s'écrièrent les nonnes en chœur. Ah çà! est-ce qu'il se croit à l'auberge?

— Il faut qu'il ait perdu la raison, interrompit une vieille religieuse, pour oublier qu'il appartient à un ordre mendiant, et qu'en sa qualité de capucin, il ne saurait rien posséder.

— Si vous me laissiez le temps de parler, reprit la tourière, vous sauriez que ce qu'il propose n'a rien de contraire aux statuts de son ordre.

— Que propose-t-il donc?

— De prêcher. »

Jusqu'alors l'hilarité des nonnes, bien qu'assez vive, s'était renfermée dans des bornes convenables; mais, à cette suprême révélation de la tourière, elle ne connut plus de frein et dégénéra en véritables convulsions. On eût dit que, comme dans les vieilles légendes, Satan en personne trônait invisible au milieu de la communauté, et animait chaque nonne du geste et de la voix.

« Ah çà! s'écria étourdiment une jeune novice, est-ce que le frère André voudrait nous exhorter à apostasier comme lui et à le suivre en pays étranger? Je serais curieuse d'entendre son sermon.

— Et moi aussi, répondirent, comme autant d'échos, toutes les voix depuis les plus jeunes et les plus fraîches jusqu'aux plus vieilles et aux plus cassées.

— Oh! s'il en est ainsi, reprit la tourière, vous allez être satisfaites, car je viens de préparer la chapelle par ordre de madame l'abbesse, et le prédicateur est déjà en chaire. »

Les nonnes ne voulurent pas en entendre davantage, et, sans attendre même que la cloche eût sonné, elles se précipitèrent, avec un empressement et une confusion fort peu monastiques, dans la chapelle du couvent. Peu de temps après, le sermon commença. Lorsque le prédicateur éleva la voix pour annoncer, selon l'usage, le texte qu'il avait choisi, la communauté devint tout yeux et tout oreilles; mais quelle ne fut pas la surprise générale lorsqu'on l'entendit articuler distinctement ces mots :

« Mes sœurs, je vais traiter du bonheur qu'on goûte dans la vie religieuse. »

Certes, il se serait mis à parler chinois ou hébreu que les nonnes

n'eussent pas été plus stupéfaites. Aussi ce fut au milieu d'un concert de chuchotements assez peu agréable qu'il dut commencer son sermon. Mais bientôt le charme de son organe, qui n'était pas moindre que celui de toute sa personne, commença à captiver son auditoire, et puis il y avait tant d'éloquence dans le jeu de sa physionomie et jusque dans ses moindres gestes, qu'il était difficile de ne pas être subjugué. Ce capucin, dans lequel Lewis aurait pu trouver plus d'un trait pour son livre célèbre du *Moine*, possédait au suprême degré toutes les ressources de l'art oratoire ; il avait de ces accents qui vont chercher au fond de notre cœur les fibres les plus secrètes, et y font passer tour à tour toutes les impressions les plus diverses, comme si celui qui parle était doué du don de magie. Ses mains tremblantes, ses yeux animés par une flamme surnaturelle, semblaient répandre à son gré sur tout son auditoire je ne sais quel fluide magnétique qui le retenait palpitant à ses pieds. Il y eut un moment surtout où les larmes coulèrent de tous les yeux, lorsque, se mettant lui-même en scène, lui qui s'était déshérité de ce bonheur paisible qui s'attache à la vie du cloître, il se représenta promenant de contrée en contrée, ainsi que le Juif errant, l'anathème inscrit sur son front, et comme lui partout repoussé. Il s'agenouilla en pleurant dans la chaire, et demanda grâce à Dieu pour avoir violé les saintes prescriptions de la règle ; et il n'y eut pas une de celles qui l'écoutaient dans la poitrine de laquelle sa prière ne trouvât un puissant écho. Mais quelle ne fut pas leur terreur lorsqu'elles le virent se relever tout à coup le front souillé de poussière, la bouche écumante, l'œil hagard, et qu'elles l'entendirent, évoquant lui-même l'arrêt de la justice divine, s'écrier par trois fois d'une voix menaçante qui fit vibrer la chapelle jusque dans ses fondements :

« Point de grâce ! »

A cette cruelle parole, toute la communauté éclata en sanglots, et la jeune abbesse tomba évanouie. On s'empressa auprès d'elle pour la secourir, et il s'ensuivit un moment de confusion inévitable en pareille occurrence. Dès que l'abbesse commença à reprendre ses sens, elle porta avec un inexprimable sentiment de pitié et de terreur ses regards sur la chaire ; mais la chaire était vide, et le prédicateur avait disparu...

Nul des serviteurs de l'abbaye n'avait vu passer le frère André ; nul ne put dire ce qu'il était devenu, et comme au temps de Henri IV les

idées superstitieuses trônaient aussi bien au couvent qu'à la cour, on ne manqua pas d'attribuer toute cette aventure à l'intervention de quelque esprit surnaturel, qui avait pris la forme d'un révérend capucin pour



s'introduire dans l'abbaye de Port-Royal des Champs. Cette opinion s'accrédita d'autant mieux, que le prieur des capucins, interrogé sur l'existence d'un frère André qui aurait été expulsé de son couvent par une soirée orageuse de l'automne de 1608, s'attacha constamment à éluder toutes les questions qui lui furent adressées à ce sujet, et finit même par déclarer n'avoir point souvenance que ce religieux eût jamais fait partie de sa communauté. Mais il y a tout sujet de penser qu'il n'avait d'autre but dans cette circonstance que de maintenir sans flétrissure l'honneur de l'ordre auquel il appartenait : car on apprit bientôt

qu'un capucin du nom de frère André était passé en Turquie, et s'était fait musulman.

Quoi qu'il en soit du sort de ce misérable, dont l'aventure n'est point un roman forgé à plaisir et se trouve rappelée avec plus ou moins de détail dans toutes les histoires de Port-Royal, il n'en est pas moins vrai que de son introduction mystérieuse dans cette abbaye date pour elle une nouvelle ère, qui fut celle du rétablissement de la discipline ecclésiastique et de la règle de Saint-Benoît dans toute sa rigueur. Dès lors, tout ce qu'il y avait de mondain et de sensuel dans le régime intérieur de la communauté disparut pour faire place au jeûne, à la veille de nuit, au silence, et enfin à toutes les austérités de l'ordre de Cîteaux. Les poésies érotiques de Ronsard et de Baïf, qui avaient charmé les nonnes, furent brûlées en holocauste, au milieu du cloître, avec toutes ces parures, tous ces ornements qui avaient remplacé la serge et la bure et les cilices. Là, où avaient retenti si longtemps les sons du luth et les chansons profanes, on n'entendit plus que les solennelles harmonies du chant grégorien ; et l'ange des ténèbres, qui avait établi sa demeure entre les murs souillés du monastère, s'envola à tire-d'aile, chassé par l'éloquence d'un capucin apostat. En vérité, n'y a-t-il pas là un de ces grands enseignements dont parle Bossuet, et qui plongent l'âme dans une méditation profonde ?

La réforme de Port-Royal des Champs fit grand bruit ; elle eut la destinée que les plus saintes choses ont toujours eue, c'est-à-dire qu'elle fut pour les uns une occasion de scandale, et d'édification pour les autres. Elle fut extrêmement désapprouvée par un grand nombre de moines et d'abbés même, qui regardaient la bonne chère, l'oisiveté et le libertinage comme d'anciennes coutumes de l'ordre auxquelles il n'était pas permis de toucher. Tous déclamèrent avec beaucoup d'emportement contre les religieuses de Port-Royal, les traitant de folles, d'embéguinées, de novatrices, de schismatiques même, et ils ne parlaient de rien moins que de les faire excommunier. Mais Louis XIII venait de succéder à Henri IV, la dévotion à la galanterie ; et comme, dans l'ordre naturel des choses, une réaction est toujours d'autant plus violente que le régime qui l'a précédée a été poussé plus avant, bientôt toute la France catholique eut les yeux fixés sur Port-Royal. Ce fut le couvent modèle, choisi par Dieu lui-même pour servir d'exemple à tout

ce qui portait le froc ou la guimpe. Toutes les abbayes du royaume imploraient à grands cris l'assistance de Port-Royal pour se régénérer. Marie-Angélique et ses religieuses n'étaient occupées qu'à se transporter de couvent en couvent pour y vaquer à ce grand œuvre de régénération, et il en était plusieurs où elles avaient fort à faire, témoin ce qui leur arriva au monastère de Maubuisson d'où l'abbesse, escortée d'une troupe de jeunes gentilshommes le pistolet au poing, les força de sortir. Il est vrai que cette abbesse était sœur de madame Gabrielle d'Estrées, et que, comme bon sang ne peut pas mentir, elle s'était échappée du couvent des filles pénitentes, où elle avait été enfermée en expiation de sa vie passée, tout exprès pour venir accomplir ce nouveau méfait. C'était par une nuit pluvieuse du mois de septembre 1619. Destituées de tout secours, ne sachant où se retirer, les religieuses, les mains jointes et leur voile collé sur le visage, s'acheminèrent en silence vers la ville de Pontoise, où elles trouvèrent enfin un asile. N'y avait-il pas là comme un avertissement du ciel qui venait mêler un malheur prophétique à la gloire naissante de Port-Royal des Champs?

Rien ne devait manquer à cette gloire. Lorsqu'en 1626, l'accroissement du nombre des religieuses força la communauté à se séparer en deux parties, dont l'une vint habiter à Paris la succursale de la rue Saint-Jacques, tandis que l'autre demeurait dans la maison des champs, une nouvelle consécration s'attacha à la vieille abbaye, et la science, encore personnifiée dans cette illustre famille des Arnauld, comme l'était déjà la religion, vint éclairer de son flambeau la régénération de Port-Royal des Champs. C'est alors que d'illustres solitaires, renonçant. à la fleur de leur âge, à un monde dont ils n'ont encore connu que les plaisirs, viennent consacrer leur vie dans ce désert au silence et à la retraite. D'abord c'est Arnauld d'Andilly; puis Antoine Arnauld, l'immortel docteur de Sorbonne; l'un frère, l'autre neveu de l'abbesse. Les lettres, les sciences, les arts, le barreau, les armes même, toutes les connaissances qui élèvent l'humanité, toutes les professions qui l'honorent, ont un représentant à Port-Royal : et quels représentants que Lemaître de Sacy, le célèbre jurisconsulte; Lancelot, le fameux philologue; Nicole, le grand théologien; Philippe de Champagne, l'immortel peintre; et le dernier venu de tous, le plus profond de nos philosophes, le plus hardi de nos penseurs, Blaise Pascal! Là, pendant que les uns

prennent connaissance du personnel de l'abbaye et travaillent à en rétablir les affaires, les autres cultivent la terre comme *de simples gens de journée*; puis, quand le corps est fatigué de ces occupations matérielles, ils composent des livres pour l'instruction de la jeunesse, des livres qui deux cents ans plus tard serviront encore de bases à l'enseignement. Port-Royal des Champs devient école, et les plus grands seigneurs du royaume tiennent à honneur d'y faire instruire leurs enfants. — Attention! L'un de ces enfants n'a point de blason, lui; c'est tout simplement le fils d'un bon bourgeois de la Ferté-Milon, mais il se nomme Jean Racine! Il ne manquait plus à Port-Royal des Champs qu'un poëte; ce poëte est trouvé. Que vous dirai-je de plus? la reine Marie de Médicis a pris cette abbaye sous sa protection spéciale, et mademoiselle de Scudéry lui a consacré plusieurs pages dans son roman de *Clélie*.

Quel beau temps que celui-là où, dans cette humble retraite séparée par un si faible intervalle de tout ce bruit qui se fit autour de Louis XIV depuis son enfance jusqu'à son âge mûr, on voit se promener pensives et recueillies, dans cette prairie, au bord de cet étang, qui ont inspiré au chantre d'Esther et d'Athalie ses premiers vers, toutes ces nobles et grandes figures, objets de respect et d'admiration tant que la vertu et la science seront en honneur! Aujourd'hui même tous ces illustres morts ne semblent-ils pas revivre encore dans ce tableau de la sainte Cène où Philippe de Champagne, ayant à retracer les traits des apôtres, ne crut pouvoir mieux faire que de prendre pour modèles les pieux solitaires de Port-Royal des Champs? Plus tard, dans une circonstance funèbre et mémorable qui inspira au grand peintre, au déclin de sa vie, le tableau qui est peut-être son chef-d'œuvre, c'est encore un souvenir de l'abbaye qui devait prêter à ses pinceaux une nouvelle immortalité. Sa fille, religieuse à Port-Royal des Champs, était malade et à toute extrémité. Un jour, dans une hallucination sublime, Philippe de Champagne, alors âgé de soixante ans, saisit sa palette, et il esquisse à grands traits cet admirable *ex-voto* où la jeune religieuse est représentée agonisante sur une chaise longue, entre les bras de la mère Catherine-Agnès, et prête à paraître devant Dieu. Les deux nonnes sont en prières. Encore quelques minutes, quelques secondes peut-être, et la vie aura cessé d'animer ce corps défaillant: ces lèvres pâles et glacées qui sem-

blent murmurer tout bas quelque suprême oraison seront sans mouvement... O prodige! voilà que sous les pinceaux que le vieillard promène sur sa toile d'une main tremblante, ce visage, déjà couvert des ombres de la mort, semble rayonner d'un éclat surnaturel; le malheureux père essuie ses yeux baignés de larmes, car ce sont ses larmes sans doute qui l'empêchent d'apercevoir distinctement la teinte qu'il emploie, et il reporte son regard sur sa fille, sur sa fille qui est là mourante devant lui comme dans son tableau. Mais soudain le front de l'agonisante s'illumine de je ne sais quelle douce et mystérieuse auréole toute semblable à celle qui vient de jaillir sous les pinceaux du grand maître; et une voix, une voix céleste sans doute, murmure à son oreille :

« Vieillard, va donc embrasser ta fille, elle a recouvré la santé! »

Voilà, choisi entre mille, l'un des souvenirs qui s'attachent à l'abbaye de Port-Royal des Champs; il est vrai que celui-là n'est pas le moins touchant de tous ceux qu'on pourrait évoquer. A quoi bon dès lors parler des autres? Il faudrait des volumes pour cela. Aussi bien l'horizon si pur et si serein sous lequel le monastère vient de vous apparaître commence à s'obscurcir, et voici que plane déjà sur Port-Royal le nuage noir qui recèle dans ses flancs la foudre et la tempête. Voyez-vous passer sous les murs du couvent le confident, l'espion, l'âme damnée du cardinal de Richelieu, l'homme qu'on a nommé l'Eminence grise, le fameux père Joseph? Les prospérités de Port-Royal des Champs ne sauraient durer bien longtemps.

Entre tous les confesseurs de l'abbaye, un surtout était renommé par son savoir, sa piété, son éloquence : c'était le célèbre théologien Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran. A la voix du père Joseph, jaloux de sa gloire, il est jeté dans les cachots de Vincennes; et un fameux capitaine, Jean de Werth, peut s'écrier en retournant dans son pays que ce qui lui a paru le plus curieux en France, « c'est de voir les « saints en prison et les évêques à la comédie. »

Mais ce n'est rien encore d'avoir porté ombrage au père Joseph et au cardinal de Richelieu, voici venir pour la communauté de Port-Royal des Champs des ennemis bien autrement terribles. Les pieux solitaires ont oublié qu'en faisant des éducations et des livres, ils osaient marcher sur les brisées de la société de Jésus. Malheur! malheur! trois fois malheur à Port-Royal des Champs!

Menacés de voir s'anéantir pour eux tous les bénéfices d'une exploitation sur laquelle reposent la majeure partie de leur influence et la plus incontestable de leurs gloires, les jésuites commencent à miner sourdement l'édifice qu'ils ne peuvent encore songer à abattre. Dans cette vue, les livres émanés de la plume savante des solitaires sont soumis à une analyse minutieuse; car les bons pères se souviennent d'avoir entendu dire par le cardinal de Richelieu qu'il ne voulait que deux lignes de l'écriture d'un homme pour le faire pendre. Comment s'étonner après cela que dans les ouvrages dictés par la foi la plus éclairée, par la vertu la plus pure, ils soient parvenus à découvrir les germes de la plus effroyable hérésie? Bientôt le livre fameux *de la Fréquente Communion* devient le signal d'une persécution qui ne s'éteindra désormais que sous les ruines de l'abbaye. Son auteur, Antoine Arnauld, décrété d'accusation, est forcé de s'enfuir; ses parents, ses amis sont signalés à l'opinion publique comme des ennemis de Dieu et du roi. Bien plus, on va jusqu'à refuser les sacrements à un duc et pair du royaume, parce qu'il a recueilli chez lui un pauvre ecclésiastique de Port-Royal.

Alors retentissent pour la première fois les noms fameux de jansénistes et de molinistes, subtile et fatale distinction qui, en ressuscitant les querelles scolastiques du moyen âge, allait diviser en deux camps opposés les sectateurs d'un même culte. Une fois stigmatisé de la première de ces épithètes, le monastère de Port-Royal des Champs demeura frappé au cœur et ne se releva plus. C'était le drapeau noir qu'une main ennemie avait arboré sur ses murailles, et qui le signalait à tous comme un lieu infesté par la peste et dont on attend seulement, par un reste de pitié, que tous les hôtes aient succombé pour livrer les bâtiments aux flammes. Et cette comparaison n'est point ici une vaine fleur de rhétorique; le fait est réel. Un jour Louis XIV, dont tous les confesseurs furent, comme on sait, des jésuites, céda aux sollicitations de ce parti puissant qui presque au même instant lui faisait signer la révocation de l'édit de Nantes, et il raya d'un trait de plume l'une des illustrations de son règne, en défendant aux religieuses de Port-Royal des Champs de recevoir à l'avenir aucune profession. Il voulut qu'avec les débris de cette glorieuse communauté tout ce qui restait d'elle descendît dans la tombe, afin de n'entendre plus retentir à ses oreilles un

nom qui l'importunait : et comme si ce n'était pas assez d'une sentence de mort dont l'exécution était nécessairement indéfinie, il y ajouta la torture, non point cette torture physique qui brise le corps et dont la durée ne peut excéder certaines limites, mais cette torture morale qui brise l'âme incessamment et sans relâche dans ses plus chères affections, dans ses sentiments les plus intimes.

Les religieuses de Port-Royal des Champs se consacraient à l'éducation de quelques jeunes filles de noble maison qu'elles aimaient d'un amour de mère ; un jour on força l'entrée de leur couvent, et on arracha ces jeunes filles de leurs bras. Elles avaient quelques biens légués par la piété d'illustres protecteurs : il parut un édit qui en attribua la possession à la communauté de Paris ; elles avaient des confesseurs en qui reposait toute leur confiance, vénérables vieillards qui avaient assisté à la splendeur de l'abbaye, et qui les consolaient aujourd'hui de sa décadence : ces ecclésiastiques furent décrétés d'accusation, jetés dans les cachots ou forcés de fuir hors du royaume. A leur place on envoya des prédicateurs dévoués à leurs ennemis et qui leur prodiguèrent l'insulte et l'outrage ; et elles souffrirent tout cela sans proférer une seule plainte... Est-il donc nécessaire que le sang coule pour obtenir la palme du martyre ?

Mais ce n'était pas encore assez pour les ennemis de Port-Royal des Champs. Tant que ce monastère subsisterait, la société de Jésus ne pouvait dormir en paix. Aussi le père Tellier, confesseur du roi, lui répétait-il tous les jours que le seul moyen de faire son salut dans ce monde et dans l'autre était d'étouffer la rébellion et l'hérésie dans leur foyer, en brisant sur-le-champ, par un acte de sa volonté, une communauté orgueilleuse dont le cardinal de Retz avait osé jadis se déclarer le protecteur. C'était un argument sans réplique auprès de Louis XIV, qui avait en horreur tous les souvenirs de la Fronde, et qui n'avait pas besoin de celui-là pour haïr cordialement les jansénistes, lui qui avait dit un jour qu'il leur préférait les athées. Cependant, soit qu'il voulût laisser au temps le soin d'accomplir l'œuvre de destruction qu'il avait lui-même si bien commencée, soit qu'il reculât devant une mesure que sa conscience lui représentait peut-être comme un sacrilége, l'abbaye de Port-Royal des Champs était encore debout dans les premiers jours d'automne de 1709 : mais ce n'était déjà plus qu'une ruine où l'on

pouvait lire, dans chaque dégradation, les terribles effets de la vengeance d'une secte qui n'a jamais pardonné à ses ennemis.

Des quatre-vingts religieuses qu'on y comptait jadis, il n'en restait plus alors que vingt-trois; car, par une sorte d'accord sympathique, le monastère et ses hôtes semblaient s'incliner en même temps vers une tombe commune. Le jour où la dernière abbesse était morte, une des chapelles latérales de l'église s'était affaissée sous le sol; quelque temps après, un ouragan avait renversé un pan de mur du dortoir que monseigneur le duc de Luynes avait fait construire en 1640. Privée de ses revenus temporels, la communauté n'avait aucun moyen de réparer ces désastres. Déjà l'herbe commençait à désunir les pavés des cours, et lorsque le vent faisait craquer les toits vermoulus, on voyait les oiseaux de nuit eux-mêmes s'enfuir épouvantés d'un séjour où ils ne se croyaient plus en sûreté.

Un nouvel été venait de s'écouler; à combien de religieuses serait-il donné d'en contempler un autre? combien même pourraient saluer le retour des feuilles? Encore si, dans leur détresse, des secours et des consolations leur fussent venus de l'extérieur! Mais non, c'était courir le plus grand danger que de se montrer leur ami, et leurs plus proches parents devaient renoncer à les voir : ainsi l'avait voulu Louis XIV, qui, par une de ces capitulations de conscience si communes aux dévots, espérait qu'en assujettissant les religieuses à une torture morale de tous les instants, sous laquelle leur âme saignerait sans relâche, il les forcerait à implorer sa clémence et à fléchir le genou devant la secte qui les écrasait.

A chacune de ces épreuves, un dignitaire de l'Église apparaissait sur le seuil de l'abbaye : c'était l'archevêque de Paris ou le vicaire général du diocèse. Ils étaient là comme le proconsul romain qui venait assister au supplice des premiers chrétiens, ou comme le lieutenant criminel près du patient dont on déchire les membres. Comme eux, ils avaient mission d'arracher une abjuration ou un aveu aux convulsions de l'agonie; comme eux, ils employaient tour à tour les promesses ou la menace.

« Le roi est tout-puissant, disaient-ils, soumettez-vous à sa justice, et l'on vous rendra les jeunes filles que vous éleviez, et l'on rappellera vos confesseurs qui gémissent dans l'exil ou dans les cachots, et vous

ne serez plus condamnées à mourir de faim et de froid au milieu de ces ruines.

— Que faut-il faire pour cela? répondaient-elles tristement.

— Pour cela, il faut renier les doctrines des réprouvés qui ont terni l'éclat de cette sainte maison, les Arnauld, les Lancelot, les Pascal; il faut quitter ces murs que souille encore le contact de leurs ossements. Le voulez-vous? »

Pour toute réponse les religieuses levaient les yeux au ciel; puis elles rentraient dans leurs cellules, afin de puiser dans la prière la résignation à de nouveaux tourments. Un jour, le cardinal de Noailles s'indigna de cette résignation même, et il prononça contre Port-Royal des Champs la redoutable formule de l'excommunication.

Alors tout le courage qui animait encore ces pauvres filles les abandonna. Il faudrait pouvoir ressusciter à l'aide du flambeau de la foi tout un monde qui n'existe plus, tout un ordre d'idées qui est déjà loin de nous pour comprendre tout ce que durent éprouver ces femmes déshéritées tout à coup de la pratique des devoirs pieux qui constituaient toute leur existence. Plus de prêtres pour les consoler dans leurs misères, pour leur apporter le pardon du ciel; le confessionnal était vide! Plus de saints sacrifices de la messe, de cérémonies solennelles; nuit et jour l'autel était désert, nuit et jour l'église était muette. Elles s'y rendaient encore machinalement, comme si elles eussent espéré que Dieu dans sa miséricorde ferait un prodige en leur faveur et qu'elles verraient soudain surgir à l'autel, revêtu de l'étole consacrée, l'un de ces vénérables ecclésiastiques endormis à quelques pas de là de l'éternel sommeil; mais, hélas! c'est en vain qu'elles allumaient tous les cierges et qu'elles paraient le tabernacle des dernières fleurs de la saison, toujours l'autel était désert, toujours l'église était muette.

Tristes, abattues, on les voyait errer du matin au soir, les pauvres religieuses, dans le jardin et le long des cloîtres, soutenant d'une main débile leurs rosaires dont les grains échappaient souvent de leurs doigts. Cependant, par un de ces contrastes si fréquents entre le monde physique et le monde moral, l'automne, qui s'était annoncé sous de funestes auspices, était devenu beau; les gazons avaient reverdi, les arbres n'avaient pas encore perdu toutes leurs feuilles, le soleil illuminait doucement de ses joyeux reflets les mille touffes de lierre grimpant aux

flancs de la vieille abbaye, les oiseaux chantaient, et la nature entière semblait se ranimer pour être témoin d'une agonie.

Pourtant, il faut bien le dire, quelle que fût l'étendue de leurs maux, aucune des religieuses de Port-Royal des Champs n'aurait voulu racheter la jouissance de tous les biens qu'elle avait perdus au prix de l'abandon de son pauvre monastère. C'est une si grande consolation que de souffrir ensemble! On dit qu'un bonheur ignoré devient un supplice, mais un malheur partagé c'est presque du bonheur. Et puis, par combien de liens ces saintes filles n'étaient-elles pas attachées à un séjour témoin de toutes les phases de leur existence, où s'étaient concentrés toutes leurs joies comme toutes leurs peines, tous leurs souvenirs comme aussi toutes leurs espérances! Il n'y avait pas une toise de terrain dans cette solitude, pas un arbre dans le jardin, pas un pilier dans le cloître, pas un tableau dans la chapelle qui n'eussent droit à leur mémoire, peut-être même à leurs larmes. C'était là qu'elles avaient prié, dormi, aimé pendant un demi-siècle. Toute leur vie n'était-elle pas dans ces trois mots? Enfin c'était là que reposaient, en les attendant, celles de leurs sœurs qui les avaient devancées dans la tombe. Parfois, d'ailleurs, l'espérance, qui vient s'asseoir au chevet du moribond jusqu'au moment où il rend le dernier soupir, planait encore sur l'abbaye. Louis XIV, plus que septuagénaire, ne pouvait régner bien longtemps. Que ne devait-on pas attendre de son successeur, du jeune dauphin élève de Fénélon? Sous ce nouveau roi, Port-Royal des Champs ne pouvait manquer de renaître de ses ruines, et des jours de prospérité et de gloire lui étaient encore promis.

Une nuit de la fin d'octobre 1709, au moment où les religieuses se rendaient à matines, il leur sembla que des bruits étranges retentissaient non loin de l'abbaye. C'était comme le piétinement sourd et mesuré d'une troupe de cavaliers, mêlé au mouvement des roues de nombreux carrosses. Toutes, par un vague pressentiment, se rapprochèrent les unes des autres, et elles se disposaient déjà à rentrer dans la chapelle, lorsqu'un vieux serviteur de l'abbaye, haletant, le visage décomposé par la plus vive terreur, se présenta devant elles. Il s'approcha de l'abbesse, à laquelle il parla quelque temps et à voix basse. Quel nouveau malheur pouvait menacer la communauté? la mesure de ses maux n'était-elle pas comblée? En écoutant le récit de cet ancien serviteur, le front de

l'abbesse resta empreint de sa sérénité habituelle : seulement, lorsque, se retournant vers les religieuses, elle éleva la voix pour leur parler, peut-être put-on remarquer que ses paroles pleines d'onction et de douceur trahissaient par l'altération de l'organe une profonde émotion intérieure.

« Mes filles, dit-elle, suivez-moi dans la grande salle de l'abbaye, où monseigneur le lieutenant général de police nous attend pour vous communiquer les ordres du roi. Monseigneur le lieutenant général désire à cet effet que la communauté s'assemble sur-le-champ en chapitre : mes filles, rendons à César ce qui appartient à César. »

Un trouble affreux s'empara des religieuses en recueillant ces paroles, et l'on se mit en marche. Le jour commençait à poindre, et l'on put apercevoir distinctement, en s'approchant des bâtiments, toutes les cours intérieures remplies de détachements des gardes françaises et suisses. L'abbaye semblait métamorphosée en une place de guerre. Tremblantes, éperdues, les religieuses entrèrent les yeux baissés dans la grande salle du chapitre. C'était jadis la plus splendide comme la plus vaste du couvent, et elle était décorée des portraits des abbesses de Port-Royal des Champs et des tableaux de Philippe de Champagne; mais depuis que le temps avait imprimé ses ravages sur les fenêtres disjointes et sur les cloisons de chêne vermoulues, cette salle était abandonnée, et elle était restée fermée jusqu'au jour où une grossière soldatesque vint en forcer les portes et chasser les oiseaux de nuit qui y avaient établi leur séjour. A l'une des extrémités, sur une estrade, à la lueur des torches dont les lugubres reflets rendaient à la lumière toutes ces pâles figures d'abbesses, endormies depuis tant d'années sur la toile dans leurs cadres noircis, au milieu d'un grand appareil militaire, se tenait debout un homme d'une physionomie effrayante. C'était monseigneur de Voyer d'Argenson, lieutenant général de la police du royaume. Il fit signe aux religieuses de s'asseoir, et déployant un parchemin scellé aux armes de France :

« Je viens, dit-il, accomplir une mission de rigueur. Vous avez désobéi au roi, et ce n'est jamais impunément qu'on l'offense. Toutefois, Sa Majesté a encore eu pitié de vous. Écoutez l'arrêt que le roi a rendu dans son conseil. »

En même temps il lut d'une voix solennelle, et à laquelle les voûtes

humides de la grande salle capitulaire prêtaient un lugubre retentissement, cet arrêt de colère, dicté par les jésuites, qui condamnait les religieuses à quitter leur monastère, afin qu'après leur départ les bâtiments pussent être rasés de fond en comble et l'emplacement livré à la culture, tant on avait hâte d'effacer jusqu'au moindre vestige du nom de Port-Royal des Champs! Aux termes de cet arrêt, la tombe même perdait son droit d'asile, et tous les ossements enfouis dans le cimetière devaient en être exhumés, afin sans doute qu'il fût bien prouvé désormais qu'il ne restait rien de janséniste dans cette enceinte. A partir du 29 octobre 1709, la communauté de Port-Royal des Champs n'existait plus.

A ces dernières paroles, un long gémissement se fit entendre; puis un silence de mort s'établit dans la salle : c'était comme le dernier soupir de la vieille abbaye; d'Argenson lui-même en fut glacé de terreur. Il semblait que toutes les religieuses fussent passées soudain et chacune dans le même instant de vie à trépas, tant leur visage était pâle et inanimé, tant leur attitude était immobile. Entre cet auditoire en chair et en os accroupi dans les stalles vermoulues du chapitre et cet autre auditoire en effigie appendu aux murailles lézardées de la salle, il n'y avait de différence que celle qui existe entre la peinture et la statuaire. Au bout de quelques minutes, une voix s'éleva comme du fond d'un cercueil : c'était celle de l'abbesse.

« Monseigneur, dit-elle, mes filles et moi nous sommes prêtes. Quand cela arrivera-t-il?

— Tout à l'heure, répondit la voix toujours impassible du lieutenant de police. Vous êtes ici vingt-trois religieuses, il y a à la grille du couvent vingt-trois carrosses qui vous conduiront dans vingt-trois monastères différents où vous devez finir vos jours. Vous avez une heure pour faire vos préparatifs et vos adieux. »

En disant ces mots, d'Argenson sortit brusquement de la salle. Alors ces murs furent témoins d'une scène de désolation difficile à décrire. Elles pleuraient, ces pauvres filles, sur leurs attachements brisés, sur leur couvent détruit, sur leur lit de mort solitaire et désolé où nulle main amie ne viendrait leur fermer les yeux. Dans leur désespoir, elles s'écriaient : « Seigneur, nous étions si heureuses!... » L'abbesse seule paraissait résignée, et elle allait de l'une à l'autre en disant : « Ne

pleurez pas, mes filles, nous nous retrouverons dans un monde meilleur. » Mais les religieuses en l'écoutant hochaient tristement la tête et pleuraient toujours. Hélas! le désespoir ôte-t-il donc la foi? Tout à coup le front de l'abbesse parut s'illuminer d'une céleste auréole : quelque chose d'inspiré étincela dans son regard.

« Mes filles, s'écria-t-elle d'une voix qui domina tous les gémissements, suivez-moi. »

Les religieuses, obéissant à cette impulsion machinale résultat de la discipline monastique, reprirent silencieusement leurs rangs et sortirent de la grande salle. Elles traversèrent processionnellement les cours, au milieu d'une foule de soldats qui se rangeaient sur leur passage avec une respectueuse commisération, et arrivèrent bientôt à l'église. Là, elles s'agenouillèrent, et les portes ayant été fermées, l'abbesse entonna d'une voix encore pleine de force et de majesté le premier verset du psaume 109, et toute la communauté reprit en chœur le verset suivant. D'abord les chants retentirent faibles et indécis, il y avait encore des larmes dans chaque voix; mais bientôt, s'animant aux sons de l'orgue dont les basses sonores ébranlaient la nef jusque dans ses fondements, et enivraient l'âme d'une vague mélodie, les religieuses retrouvèrent au fond de leurs poitrines desséchées par l'âge et les infirmités ces accents inspirés qui n'appartiennent plus à la terre, et que laissaient échapper les premiers chrétiens lorsqu'au milieu des flammes prêtes à consumer leurs corps, on les entendait chanter leurs pieux cantiques.

L'heure était passée depuis longtemps, que les chants retentissaient encore. Cependant d'Argenson, inquiet de ne pas voir ses ordres exécutés, arrive escorté d'une horde de soldats du guet et d'agents de police. Les portes étaient fermées ; il ordonne de les enfoncer, et, sans respect pour la majesté du saint lieu, il pénètre le premier dans l'église, l'épée nue et la menace à la bouche.

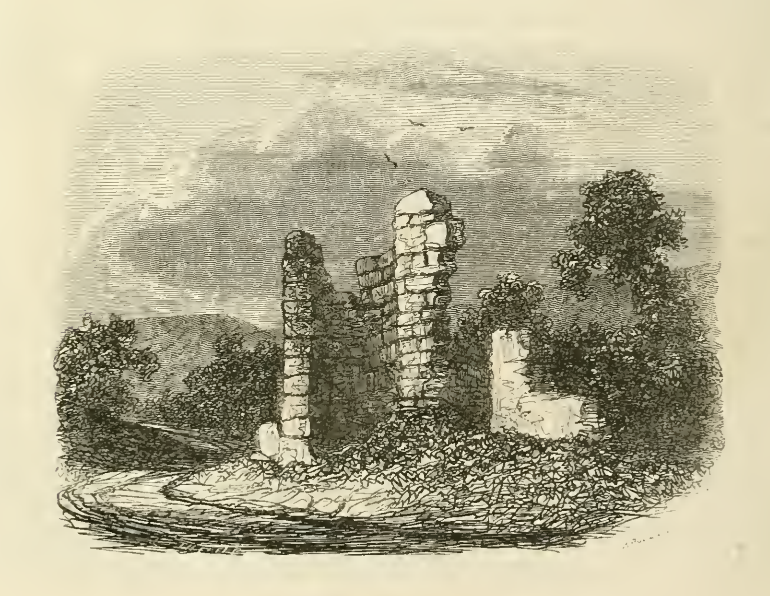
« Au nom du roi, s'écrie-t-il d'une voix terrible, sortez d'ici sur-le-champ, ou malheur à vous, jansénistes! »

Il faut renoncer à peindre la scène terrible dont ces derniers mots furent le prélude. Les satellites de d'Argenson s'élancèrent dans le chœur et arrachèrent les religieuses de leurs stalles pour les traîner dans les carrosses qui les attendaient. Ce fut pendant quelque temps un effroyable

concert de cris, de sanglots, de prières, de blasphèmes. A l'extérieur, la population des hameaux voisins, qui était accourue à la nouvelle de l'œuvre de destruction qui se préparait, franchissait les murailles du couvent, brisait les clôtures, et venait, les yeux baignés de larmes, s'agenouiller en silence sur le passage des pauvres religieuses qu'on entraînait mourantes et inanimées. On s'arrachait les lambeaux de leurs voiles déchirés dans cette lutte impie ; on les couvrait de baisers comme la dépouille des saints martyrs. Même après qu'elles avaient disparu, les vieux échos du cloître répétaient encore leurs sanglots et leurs déchirants adieux. Mais bientôt un lourd carrosse ébranlait le pavé ; puis alors c'était le tour d'une autre victime. A la fin, il vint un moment où le silence régna dans l'abbaye. Il n'y avait plus une seule janséniste à Port-Royal des Champs.

Le lendemain, l'antique monastère fut livré aux démolisseurs.

Ne serait-ce pas une juste punition du ciel, vengeur des pauvres religieuses, que les années suivantes tant de malheurs sont venus fondre sur la tête de ce roi qui les avait proscrites, et que nos aïeux ont vu le même jour, en 1715, trois enfants de France inhumés dans les caveaux de Saint-Denis?




LA PRINCESSE DES URSINS CHANTELOUP 1722
TH. FRÈRE DEL.
CHEVAUCHET SC.



CHANTELOUP.

La marquise de Pompadour et le duc de Choiseul.



CHANTELOUP.

Une nuit du mois de mai de l'an-

née 1712, une chaise de poste s'arrêta devant la meilleure auberge de la ville d'Amboise, et un homme jeune encore, de belle taille et vêtu à l'espagnole, en descendit et demanda à l'hôte, avec le plus pur accent français, s'il pouvait lui procurer un logement convenable pour lui et pour sa suite pendant toute la belle saison. Sur la réponse affirmative de l'hôte, ce gentilhomme, car à ses grands airs on ne pouvait douter qu'il ne fût homme de qualité, entra dans l'auberge accompagné de plusieurs valets. Lorsqu'il se fut retiré dans sa chambre, l'hôte crut devoir demander à ces derniers le nom du personnage qu'il avait l'honneur de recevoir; mais il reconnut bientôt avec douleur que sa tentative était inutile, car les valets étaient d'honnêtes Aragonais qui n'entendaient pas un mot de français. Le lendemain, dans la matinée, lorsque l'hôte se présenta à l'appartement de l'inconnu pour prendre ses ordres, il était déjà sorti, et les gens de l'auberge l'avaient vu se diriger vers la forêt. Il ne rentra que fort avant dans la soirée, et envoya chercher un notaire avec lequel il passa une partie de la nuit. Le lendemain et les jours suivants, il sortit de même, et passa toute la journée hors de l'auberge.

Le mystère dont cet homme semblait se plaire à couvrir toutes ses démarches devait naturellement éveiller la curiosité. Il fut suivi, et on ne tarda pas à reconnaître que toutes ses heures étaient employées à surveiller les constructions d'une vaste demeure qu'il faisait élever à peu de distance d'Amboise, au milieu d'un champ qui s'étendait sur la lisière de la forêt, dans un endroit des plus pittoresques et qu'on nommait Chanteloup. Il y avait là un nombre infini d'ouvriers venus de tous les points de la Touraine, les uns occupés à creuser le sol ou à tailler la pierre pour les fondations, les autres à transporter des machines ou à préparer des charpentes; puis c'étaient des architectes qui levaient des plans, des dessinateurs qui traçaient des croquis, et au milieu de toute cette foule active et industrieuse, toujours le silencieux gentilhomme vêtu à l'espagnole, allant de l'un à l'autre, et exprimant tour à tour son blâme ou son approbation par un signe de tête ou par un simple geste. Quel était ce gentilhomme? Nul ne le savait; seulement il devait être immensément riche, car il payait tout comptant, contre l'ordinaire de ses pareils, et il avait toujours ses poches pleines d'or qu'il distribuait à tort et à travers avec la plus grande facilité du

monde, à la seule condition que chacun remplirait sa tâche avec promptitude et qu'on lui trouverait des travailleurs pour la nuit, ne voulant pas, disait-il, que l'œuvre qu'il avait entreprise fût interrompue un seul instant. Dans ce but, il avait fait établir dans la forêt des tentes où il faisait camper tout son monde; en sorte qu'il y avait, pour ainsi dire, une nouvelle ville à une lieue d'Amboise.

On se demandait quelquefois comment un homme qui dépensait tant d'argent en bâtiments n'avait pas jugé à propos d'y joindre au moins quelques terres, ne fût-ce que pour acquérir ainsi les droits seigneuriaux. C'était et ce fut longtemps une énigme.

Cependant la saison d'automne était venue; avec elle les pluies et les premiers frimas, ce qui n'empêchait pas le mystérieux étranger de se rendre chaque matin à Chanteloup et d'y rester jusqu'au soir; quelquefois même il lui arrivait de se relever la nuit et d'apparaître tout à coup aux yeux des travailleurs stupéfaits. A voir sans cesse passer et repasser silencieusement au milieu des blocs de pierre et le long des échafaudages cette sombre figure se détachant pâle et sévère sous son feutre empanaché de plumes noires, on eût dit que c'était une âme en peine dont les tourments ne devaient finir que quand l'œuvre qui s'accomplissait sous ses auspices serait complétement achevée.

Un matin pourtant il advint que l'état-major ne parut pas à Chanteloup, et comme un chacun s'en étonnait, on apprit qu'un courrier à la livrée royale d'Espagne était descendu au milieu de la nuit dans l'auberge où il était logé, et lui avait remis une dépêche dont la lecture avait paru lui causer un grand trouble. Il avait immédiatement demandé des chevaux de poste, et était parti en laissant un billet pour l'un des architectes qu'il employait. Dans ce billet il se bornait à annoncer qu'il reviendrait bientôt et qu'il comptait trouver son château terminé. Or, en admettant que les travaux fussent poussés jour et nuit comme par le passé, il y avait un an au moins à attendre pour obtenir ce résultat.

Pendant la plus grande partie de l'hiver de 1712 à 1713, on n'entendit plus parler de lui. Seulement, deux fois par mois régulièrement, le courrier d'Espagne apportait à un notaire d'Amboise les fonds présumés nécessaires pour qu'aucune partie des travaux de Chanteloup ne demeurât en souffrance.

Vers la fin de 1712, M. de Torcy, ministre secrétaire d'État des

affaires étrangères, reçut de l'un des plénipotentiaires envoyés à Utrecht pour y déterminer, de concert avec les agents des diverses puissances, les bases de la paix générale, une lettre ainsi conçue :

« Les conférences traînent en longueur, et je commence à désespérer « de la paix. La prétention de madame des Ursins de faire ériger à son « profit en souveraineté indépendante la principauté de la Roche dans « les Ardennes, est un obstacle insurmontable. Madame des Ursins « annonce que le temps de la retraite est venu pour elle, et qu'elle « serait disposée, si elle obtient cette principauté, à la céder à la France, « à la seule condition d'obtenir en échange, sa vie durant, la souve- « raineté de la Touraine et du pays d'Amboise; elle ajoute qu'elle est « sûre à cet égard de l'agrément du roi Il y a ici un certain d'Aubigny, « son intendant ou son écuyer, je ne sais lequel, qui intrigue beaucoup « dans ce dessein; mais jusqu'ici il n'a pu parvenir à se faire admettre « que dans les antichambres. »

Cette lettre éclaircissait une grande énigme, celle de la construction du château de Chanteloup. Il fallait que madame des Ursins fût bien sûre de réussir dans son projet pour avoir ainsi d'avance fait élever le palais où elle comptait fixer son habitation; il n'y avait plus lieu de s'étonner maintenant qu'elle n'eût acheté aucune terre à l'entour. Ce n'était point seulement une seigneurie qu'il fallait à cette femme ambitieuse pour y finir ses jours, c'était toute une province.

Le roi d'Espagne, que la camerera-mayor avait, à ce qu'il paraît, pleinement persuadé de la justesse de ses prétentions, et qui peut-être d'ailleurs y trouvait le moyen de se débarrasser d'un joug assez pesant, ne voulait accéder à aucune proposition qu'on n'eût préalablement reconnu à madame des Ursins la principauté qu'elle réclamait pour prix de ses services. A cette nouvelle, on commença à ouvrir de grands yeux, puis on rit, puis on se fâcha; si bien que la paix d'Utrecht, 10 avril 1713, fut signée entre les puissances belligérantes sans que l'Espagne pût y être comprise. Madame des Ursins avait mis dans sa tête qu'elle trônerait à Chanteloup.

Les conférences de Rastadt, qui suivirent de près celles d'Utrecht, virent se renouveler les mêmes prétentions, et cette fois avec plus de force que jamais. La reine d'Espagne était tombée dangereusement malade, et les médecins avaient jugé, dès le principe, le mal sans remède.

C'est par elle que madame des Ursins dominait Philippe V. Que deviendrait son pouvoir quand la reine serait morte? Aussi il arrivait à chaque instant à Rastadt des courriers du cabinet de Madrid porteurs des notes les plus pressantes. Madame des Ursins voulait son Chanteloup; la paix de l'Europe en dépendait. Toute la diplomatie était dans le plus grand émoi. A la fin, Louis XIV perdit patience; il parla en père et en maître à son royal rejeton d'Espagne, et la paix de Rastadt fut signée, le 6 mars 1714, sans qu'il fût fait mention dans le traité d'aucune réserve en faveur de madame des Ursins. La reine d'Espagne était morte quinze jours auparavant. Ainsi tout échappait à la fois à la camerera-mayor, et, par une cruelle ironie de la destinée, elle recevait en même temps, de son écuyer qu'elle avait renvoyé en France avec ordre de faire mettre promptement la dernière main au château de Chanteloup, l'avis que tout était prêt pour la recevoir. Le mobilier seul restait à acheter. Voici la réponse que reçut d'Aubigny :

« Je suis contente de vous, et vous pouvez acheter le mobilier. Je « veux qu'il soit digne d'une reine. »

En même temps, elle confinait le faible Philippe V dans l'étroit palais de Medina-Celi, à Madrid, et le rendait inaccessible à toute sa cour; elle redoublait, dans sa correspondance avec sa sœur de France, madame de Maintenon, de protestations d'amitié et de dévouement, et, pour couronner son œuvre, elle envoyait plaider sa cause à Marly, auprès de Louis XIV par le cardinal grand inquisiteur! La très-sainte et très-redoutable inquisition d'Espagne venait ployer le genou devant le grand roi pour que Chanteloup fût un palais et non pas seulement un château! Quel spectacle! Il fallait une femme de la trempe de madame des Ursins pour qu'on vît de pareilles choses. Le jour où tout lui avait manqué à la fois, la camerera-mayor s'était dit avec cette force de volonté que la nature a départie à bien peu d'âmes :

« Je serai princesse souveraine en France, ou reine en Espagne. »

Et le surlendemain de Noël de cette même année 1714, par une nuit brumeuse et glacée, à travers des chemins défoncés par la neige, un lourd carrosse s'avançait vers la frontière de France sous l'escorte de trente cavaliers. Et à travers la glace brisée d'une des portières, on pouvait voir une femme âgée, mais belle encore, en grand costume de cour, les bras et le sein nus, et conservant sous la pâleur maladive

qu'un froid rigoureux imprimait à tous ses traits un air de noblesse et de fierté qui accusait toute la fermeté de son âme : c'était la princesse des Ursins. Mais était-ce donc ainsi qu'elle avait entendu s'en aller prendre possession de son palais de Chanteloup?

On sait que tel avait été le résultat de sa première et dernière entrevue, à Xadraque, le jour de Noël, avec la nouvelle reine d'Espagne. Élisabeth Farnèse, celle dont elle avait fait choix pour le trône, désespérant d'y monter elle-même, et qui pour toute récompense l'avait injuriée, chassée de sa présence comme une vile criminelle, et fait traîner sur-le-champ dans un carrosse avec ordre de ne s'arrêter qu'en France. Quel voyage que celui-là! Et il dura trois jours! Oui, trois jours durant, cette femme, accoutumée à toutes les jouissances de la vie, dut rester exposée, avec la glace de son carrosse brisée, au souffle piquant de la bise de décembre; trois jours durant, elle put recueillir sur son passage les huées et les éclats de rire de tout ce peuple espagnol sur lequel elle



avait exercé pendant douze années un empire absolu, et qui maintenant s'écriait, en la montrant au doigt :

« Voilà la camerera-mayor qui passe. Meure la camerera-mayor ! »

Arrivée à Saint-Jean-de-Luz, il lui fut enfin permis de se reposer. Elle écrivit à Louis XIV, à sa bonne amie madame de Maintenon, pour se plaindre de l'odieux traitement qu'on lui avait fait subir, pour réclamer leur protection. Cependant les réponses qu'elle attendait n'arrivaient pas. Toujours pleine de courage, elle se met en route dans la plus pénible des saisons, au mois de janvier, traverse le Béarn, la Guienne, la Saintonge, le Poitou, et arrive enfin en Touraine, cette belle province objet de tous ses désirs, et qui, sous les frimas de l'hiver, lui apparaît comme couverte d'un linceul. Bientôt elle entre dans le pays d'Amboise; le cœur lui bat à mesure qu'elle approche du lieu où elle a ordonné de construire son palais, et pourtant elle s'est bien promis de ne point mettre le pied à Chanteloup que son sort n'ait été fixé. Mais il semble que le destin se plaise à renverser les résolutions les mieux arrêtées. Voilà qu'à moitié chemin, entre Tours et Amboise, s'élève une affreuse tempête; bientôt, aveuglés par le vent et la neige, les chevaux refusent de marcher, et lorsqu'enfin, stimulés par les vigoureux coups de fouet des postillons, ils reprennent leur course, leur effroi est tel, que nul pouvoir humain ne saurait les maîtriser : ils s'emportent et courent à travers champs jusqu'à ce qu'ayant rompu leurs traits, ils aient laissé bien loin derrière eux leurs guides démontés et le lourd carrosse échoué au milieu d'un monceau de neige. Or la nuit était venue, une froide et sombre nuit de janvier. A l'horizon lointain, on voyait bien poindre les feux de quelques habitations, la ville d'Amboise sans doute, mais comment y parvenir? Une seule ressource restait. A la distance d'une portée de fusil, des aboiements venaient de se faire entendre; un valet muni d'une lanterne avait paru un instant sur le seuil d'un pavillon isolé, puis il avait refermé brusquement la porte, et toute la plaine était rentrée dans les ténèbres. Madame des Ursins, qui avait d'abord manifesté l'intention d'attendre dans son carrosse que le jour parût, ayant consenti, sur la prière de ses gens, à ce qu'on allât réclamer l'hospitalité pour elle, vit bientôt le seuil du pavillon s'éclairer de nouveau et plusieurs valets s'avancer à sa rencontre. Ceux-ci la soulevèrent respectueusement dans leurs bras, et, au bout de quelques minutes, elle se trouva transportée dans un magnifique salon dont le feu qui flamboyait dans une vaste cheminée illuminait d'un vif éclat les panneaux et les

plafonds resplendissants de dorures. Quelques instants encore, et le maître de ce logis était à ses pieds : c'était son fidèle d'Aubigny. Elle était à Chanteloup.

Un cri lui échappa; ce n'était point seulement la surprise qu'il trahissait, c'était la douleur et la confusion. Pour la première fois de sa vie peut-être, cette femme altière sentit les larmes mouiller ses paupières. Ce palais dont elle avait espéré prendre possession en souveraine, à la clarté du soleil, au milieu des acclamations de la multitude et escortée par toutes les autorités de la province, voilà qu'elle venait d'y entrer nuitamment, étrangère, inconnue, sans honneurs! Oh! qu'était donc devenue l'étoile qu'elle avait vue briller si constamment au-dessus de sa tête, lorsque, veuve sans fortune d'un gentilhomme français banni de son pays, elle devenait, à Rome, l'épouse du puissant prince de Bracciano, et du fond de son palais des Ursins régentait le conclave; et lorsqu'elle voyait à Madrid tous les grands d'Espagne à ses pieds! Pendant ce temps, d'Aubigny lui baisait les mains avec transport, et sans s'apercevoir qu'il lui brisait le cœur, il lui disait :

« Vous voilà donc enfin, ma princesse, ma souveraine! vous m'êtes « rendue! le ciel en soit béni! Je vous attendais depuis longtemps. Vous « avez voulu me surprendre, par quelle nuit, bon Dieu! Demain, quand « vous serez reposée, je vous montrerai en détail votre beau Chante- « loup, et vous me direz si vous êtes contente de moi. Ah! ce n'est « rien encore que ce salon! Vous verrez toutes les beautés de ce sé- « jour, les marbres, les tableaux, les statues, les couleurs que vous « aimez, et partout vos chiffres glorieux, et partout le double écusson « écartelé des maisons de la Trémouille et des Ursins. Oh! demain, « demain sera un beau jour. »

Mais la princesse, d'un ton empreint d'une sombre mélancolie :

« Demain, à la pointe du jour, je partirai pour Versailles; et si vous « m'aimez, d'Aubigny, vous ferez en sorte que nul ne sache jamais que « la princesse des Ursins s'est reposée à Chanteloup en revenant d'Es- « pagne. »

Le lendemain, en effet, avant l'aube, madame des Ursins traversait la Loire sur le pont d'Amboise; et en quittant son château de Chanteloup, elle avait rabattu sur son visage les plis de son voile pour ne pas être vue, comme aussi pour ne pas voir ce qu'elle abandonnait.

Cependant, il faut bien le dire, avec cette ténacité dans les vues qui fut son principal trait caractéristique, elle n'avait pas encore perdu tout espoir de rentrer à Chanteloup en souveraine. Elle se souvenait que, dans le cours de son orageuse existence, il lui était arrivé, dix ans auparavant, d'encourir le ressentiment de Louis XIV ; qu'alors, comme cette fois, bannie d'Espagne, elle était entrée en France suppliante et fugitive, et qu'elle en était partie triomphante et plus puissante que jamais. Pourquoi l'année 1715 ne verrait-elle pas se renouveler les mêmes phases que l'année 1705? Tout était pour elle d'ailleurs. En 1705, elle était venue se justifier ; en 1715, elle venait demander justice. En 1705, la France ne lui devait rien ; en 1715, la France lui devait tout, puisqu'elle avait employé toute son influence, toute son autorité, pendant les dix années qui venaient de s'écouler, à servir les intérêts de Louis XIV et de madame de Maintenon. Pour tout cela on lui devait bien une récompense. Et cette récompense qu'elle demandait, ce n'était pas sa réintégration dans sa charge, dans ses honneurs; tout ce qu'elle se croyait en droit d'exiger, c'était tout simplement la faculté de gouverner pendant ses vieux jours, du fond de son palais de Chanteloup, une petite province de France, elle qui avait gouverné pendant douze ans toutes les Espagnes. Insensée, à laquelle sa longue expérience des cours n'avait pas encore appris que, quand on n'a plus besoin de l'instrument on le brise !

En 1705, les plus illustres familles de France étaient venues à la rencontre de la princesse des Ursins jusqu'à six lieues de Paris; M. de Torcy était allé la complimenter de la part de Louis XIV ; monsieur le prince lui avait offert son palais pour demeure : en 1715, c'est à peine si sa présence fut remarquée. Elle vit le roi; elle en fut reçue avec une froide politesse, et ne put même obtenir une audience dans ses particuliers. Elle vit madame de Maintenon, dont elle s'était faite l'amie, la confidente, le lieutenant, comme le disait si plaisamment dans ses orgies le duc d'Orléans en ajoutant un autre mot; madame de Maintenon fut triste et réservée, et ne lui donna que des réponses évasives. Ce dut être une curieuse entrevue que celle qui eut lieu entre ces deux femmes, toutes deux appelées par le sort, presque au terme de leur existence, à régner sur deux grands royaumes, et dont la plus débile et la plus âgée était restée debout pour contempler la chute de l'autre.

Madame des Ursins vit bien que tout était perdu; mais ce courage qui ne l'avait jamais abandonnée dans les circonstances les plus importantes de sa vie ne lui manqua pas non plus cette fois. A soixante et douze ans, belle encore, au témoignage des contemporains, poussée par un penchant irrésistible vers l'intrigue et la galanterie, elle ne craignit pas de livrer son âme à d'autres rêves d'ambition et d'avenir. Un jour du mois de juillet 1715, d'Aubigny reçut au château de Chanteloup le billet suivant :

« J'ai été plus que reine en Espagne, je ne saurais être sujette en
« France. J'avais espéré mieux, mon pauvre d'Aubigny, lorsque je vous
« ai réduit au métier de maçon. Le ciel ne l'a pas voulu. Je pars, et
« abandonne à tout jamais la France et ce palais que j'avais dû habiter;
« mais au moins j'emporte l'espoir que mon nom ne sera pas tout à fait
« oublié à Chanteloup. Je vous en donne la propriété. Puisqu'on vous
« a cru mon mari, il est bien juste que vous soyez mon héritier. Quand
« vous recevrez ce billet, je serai loin de vous, sur la route d'Italie. Je
« vais à Rome. J'en suis sortie à soixante ans pour gouverner l'Espagne;
« j'y rentre à soixante et douze ans : mais il me reste la santé, la con-
« stance dans les revers, et peut-être ma bonne étoile. Adieu, d'Aubigny;
« pensez quelquefois à votre bien bonne amie,

« ANNE DE LA TRÉMOUILLE. »

Il faut rendre au nouveau châtelain de Chanteloup cette justice, qu'il attendit pour se marier que sa bienfaitrice fût morte, ce qui n'arriva que sept ans après, le 5 décembre 1722. Quant à elle, elle ne s'était point trompée dans son horoscope. Courtisée, fêtée à Rome, devenue l'âme de la politique et des intrigues de cette grande cité, elle avait vu le prétendant Jacques Stuart s'attacher à son char, avait conspiré avec lui, et avait pu croire un moment qu'elle retrouverait à White-Hall ce sceptre échappé de ses mains à Buen-Retiro et à Chanteloup.

Pendant tout le temps que durèrent la régence et ensuite le ministère du cardinal Fleury, c'est-à-dire pendant un laps de près de trente années, il n'y eut pas un château en France où la vie s'écoulât plus douce et plus tranquille, qui fût plus renommé pour sa bonne table et pour l'excellente hospitalité qu'on y recevait, que le château de Chanteloup,

près Amboise. Les seigneurs du lieu, qui furent successivement M. Boutron-d'Aubigny, et après lui son gendre, le marquis de Conflans-Armentières, lieutenant général, étaient universellement aimés et considérés dans la province. Le premier, qui avait joué dans toutes les



grandes affaires de l'Europe un rôle occulte en qualité d'écuyer de la princesse des Ursins, avait la mémoire remplie d'une foule d'anecdotes piquantes sur toutes les célébrités des premières années du dix-hui-

tième siècle, et il se plaisait beaucoup à les conter à ses hôtes, en leur montrant les magnificences du château où il avait établi son séjour habituel, et qui était son œuvre. Ce n'était plus cet homme imbu de toute la gravité castillane qu'on avait vu naguère se promener, pâle et silencieux comme un spectre, au milieu des constructions de Chanteloup. Lui-même riait volontiers de toutes les suppositions auxquelles son mystérieux voyage avait donné lieu; mais il redevenait grave et mélancolique toutes les fois que le nom de la princesse des Ursins était prononcé devant lui. Lorsqu'il mourut, en 1733, ce fut un deuil général dans les environs d'Amboise, où son nom n'était connu que par ses bienfaits. Tout ce qu'on peut dire de sa fille et de son gendre, c'est qu'ils se montrèrent les continuateurs des bonnes traditions qu'il leur avait enseignées, et que, tant qu'ils vécurent à Chanteloup, le château ne démérita point de la réputation de bonne hospitalité qu'il avait acquise.

Ce sont là des fastes bien mesquins, n'est-ce pas? pour un palais dont le nom avait retenti si souvent dans les conférences d'Utrecht et de Rastadt, pour un palais destiné à servir d'habitation à la princesse des Ursins; et, quelles que fussent la beauté du site et la magnificence des bâtiments, il en serait aujourd'hui de Chanteloup comme de ces fastueux mausolées voués à d'illustres restes et prostitués ensuite à des cendres vulgaires, si une nouvelle consécration n'était échue à cette résidence seigneuriale et n'était venue y rattacher de nouveaux souvenirs.

En 1760, M. de Choiseul, au comble de la puissance et de la faveur, eut envie de Chanteloup. Je ne sais si dans cette bienheureuse année 1760, où la jeune noblesse s'en allait en Angleterre pour apprendre à *penser*, on faisait de bien graves réflexions. C'était le temps de la Pompadour, des peintures de Boucher et de Vanloo et des romans de Crébillon le fils. Seulement il faut remarquer que la monarchie, ce soleil qui, sous Louis XIV, attirait tout à lui, perdait déjà beaucoup de sa force. Un ministre du grand roi se fût bien gardé de choisir une résidence d'été à cinquante lieues de Versailles. Les plus hardis s'en éloignaient de deux à trois lieues. Colbert habitait Sceaux; Chamillart, Clagny près de Saint-Cloud; mais Chanteloup près d'Amboise, bon Dieu! un simple courtisan sans charge à la cour n'eût osé le faire.

Lorsque M. de Choiseul fit l'acquisition de Chanteloup, le château, qui avait alors cinquante ans de date, était encore un beau monument

d'une solidité à toute épreuve, mais d'un goût un peu sévère. Il y avait, dans sa construction massive et sans ornements extérieurs, quelque chose qui sentait la vieillesse de Louis XIV et les grandes coiffes de madame de Maintenon. A l'intérieur, c'étaient de grands salons d'une parfaite régularité, avec des panneaux dont les dorures affectaient les formes précises et symétriques d'une plate-bande de Lenôtre ou d'une figure de géométrie; partout des meubles lourds et quadrangulaires, et si parfois quelques peintures venaient frapper la vue, c'étaient toujours des sujets héroïques dans le genre des batailles de Lebrun. On ne rencontrait pas le moindre Amour joufflu, pas la moindre nymphe sur les parois des murailles; il n'y avait pas même un réduit qu'on pût baptiser du nom de boudoir.

Tout cela ne pouvait convenir au brillant ministre non plus qu'à l'heureux rival de Louis XV auprès de Cotillon II. Dès qu'il eut été déclaré propriétaire de Chanteloup, M. de Choiseul y envoya une nuée d'architectes, de peintres, de maçons, etc., avec ordre de métamorphoser le château de fond en comble et d'en faire un séjour de délices tel qu'on les rêvait alors, quelque chose d'accompli dans le style de l'époque et qui pût au besoin servir de modèle. M. de Choiseul fut ponctuellement obéi; et bientôt l'on vit s'épanouir à Chanteloup les guirlandes de roses, les amours, les attributs mythologiques, et tout ce cortége de sensualités dont l'art profondément matérialiste du dix-huitième siècle s'est plu à surcharger les panneaux, les portes, les plafonds et jusqu'aux pierres de taille de ses monuments. Désormais le ministre pouvait venir chercher sous les lambris de Chanteloup l'oubli des systèmes de Quesnai et des pamphlets des jésuites, sans cesser de se croire à l'Œil-de-Bœuf ou à Choisy-le-Roi.

Cependant il manquait toujours quelque chose à Chanteloup, ce quelque chose qui avait fait dire à Saint-Simon, cinquante ans auparavant, que, malgré tout l'argent qu'on pourrait y dépenser, « ce ne serait jamais qu'une guinguette. » Il manquait à Chanteloup une seigneurie. C'était un superbe manoir avec de magnifiques jardins, des statues exquises, des cascades et des eaux ravissantes; mais c'était un manoir sans terres, sans bois, sans vassaux. Patience! Il y a longtemps qu'on a dit que la vertu des femmes qui n'en ont pas, c'est la bonté. Un matin de 1761, la belle Pompadour s'échappe de son lit bien avant l'heure où la haute

noblesse et le haut clergé viennent d'ordinaire saluer son réveil. Elle demande son carrosse, et ordonne au cocher de toucher à l'hôtel de Choiseul. Dans sa précipitation, elle n'a pas donné à ses femmes le temps de lui mettre son rouge ni ses mouches; mais le frais incarnat qui anime ses joues lui en tient lieu. Elle a voulu être la première à annoncer à son ami une bonne nouvelle. Elle lui remet les lettres patentes du roi qui érigent à son profit en duché-pairie les ville et forêt d'Amboise. Chanteloup n'avait pas de parc, en voilà un tout trouvé maintenant, et quel parc! le plus beau peut-être de toute la France, un parc de six mille arpents, avec son gibier, ses hautes futaies, ses chênes séculaires. Chanteloup n'avait pas de terres, et maintenant voilà que l'une des plus riches seigneuries du royaume en relève; pas de vassaux, et maintenant Chanteloup commande à toute une ville. Heureux Choiseul! Puissance, amour, fortune, honneurs, tout est pour lui. Est-ce donc pour célébrer cette époque brillante de sa vie qu'il fit élever au milieu de la forêt d'Amboise cet obélisque d'un genre tout nouveau, ce curieux monument d'une époque si féconde en fantaisies architectoniques, et qu'on a nommé la pagode du château de Chanteloup? Une pagode au cœur de la France, en Touraine! Oui, une pagode de cent vingt pieds de haut, une pagode à sept étages, surmontée d'une énorme boule dorée, et du sommet de laquelle on jouit d'une des plus merveilleuses vues qu'il soit possible d'imaginer. Que voulez-vous? il fallait bien quelque chose pour remplacer le haut clocher gothique sculpté à jour, accompagnement obligé de tous les manoirs féodaux du moyen âge. Eh bien, à une époque où l'on se passait volontiers de chapelles, M. de Choiseul avait trouvé bon d'y substituer sa pagode. A quel culte était consacré ce nouveau temple, et quelle était la divinité en honneur à la cour de Louis XV?

Quoi qu'il en soit, la pagode de M. de Choiseul eut un énorme succès. On venait de Londres, de Vienne, de Berlin, de Pétersbourg même pour la voir. Les kiosques, les boulingrins, les labyrinthes, toutes les importations exotiques étaient effacées par celles-là. Il n'y avait qu'un premier ministre pour avoir une pareille idée. Aussi le château de Chanteloup est tombé, et la pagode est restée triomphante au milieu de la forêt d'Amboise.

De 1760 à 1765, le duc de Choiseul vint peu à Chanteloup. Il avait

entrepris, de concert avec la favorite, une grande tâche qui présentait bien des difficultés et dont il vint pourtant à bout en novembre 1764 : l'abolition de la célèbre société de Jésus. Et puis, au milieu de ce tourbillon de fêtes, de plaisirs, de conquêtes et d'affaires qui l'absorbaient tout entier, le moyen de venir goûter la paix des champs ! C'est un plaisir que les ambitieux ne connaissent guère que lorsqu'il devient pour eux un refuge, et le duc de Choiseul, aimé du roi et de madame de Pompadour, encensé par tous les courtisans et même par les puissances étrangères, n'en était pas encore là. Cependant le temps n'était pas éloigné où cette haute fortune et cette puissance suprême, telles qu'aucun ministre n'en avait joui depuis Richelieu, parvenues à leur apogée, entreraient dans leur déclin. A partir de 1765, la grille d'honneur du château de Chanteloup, ce chef-d'œuvre qui a fait l'admiration de nos pères, commence à rouler plus souvent sur ses gonds pour donner passage aux équipages de monsieur le duc. C'est qu'à partir de 1765, chaque année apporte avec elle au ministre une nouvelle calamité et vient lui crier : « Fuis, va-t'en à Chanteloup, car le bonheur, l'amour, la gloire ne sont plus à Versailles ! »

Au mois d'avril s'éteint lentement dans ce même Versailles, parée et fardée jusqu'à son agonie, comme jadis le Mazarin, cette belle marquise de Pompadour, chère au ministre à tant de titres, celle qui l'avait protégé, soutenu, aimé. O monseigneur, allez-vous-en bien vite dans votre château de Chanteloup pour ne pas rencontrer le cercueil de madame de Pompadour, et surtout pour ne pas entendre Louis XV s'écrier du haut de son balcon, en voyant passer sous la pluie battante la dépouille mortelle de sa compagne de quinze années : *Il paraît que la marquise aura mauvais temps aujourd'hui pour son voyage !* Fuyez, fuyez, vous dis-je, car déjà les jésuites que vous avez chassés de leurs couvents s'en vont criant dans les carrefours : « La Pompadour est morte empoisonnée, empoisonnée par M. de Choiseul ! » A Chanteloup, du moins, le bruit de leurs voix ne parviendra pas jusqu'à vos oreilles.

Plus tard, c'est le dauphin qui meurt, puis c'est la dauphine, et à chaque cercueil nouveau qui sort des résidences royales, les mêmes voix s'en vont répétant : « Encore une victime de M. de Choiseul ! » Hier les poëtes et les courtisans le nommaient Mécène, aujourd'hui les courtisans et les poëtes commencent à l'appeler Pison et Séjan. Lui,

Choiseul, ce seigneur si spirituel, si vif, si français, qui ne connait qu'une manière de se venger de ses ennemis, le sarcasme, on l'accuse d'empoisonnement! Allons donc! nul ne voudra le croire.

Mais s'il est sorti vainqueur de toutes ces épreuves, en voici une dernière que lui préparent ses ennemis, c'est la plus périlleuse de toutes. Au fond d'une maison de jeu et de débauche, le triumvirat Maupeou, Terrai et d'Aiguillon a découvert l'instrument de la chute du duc de Choiseul. C'est une courtisane qu'on appelait naguère Jeanne Vaubernier, qu'on nomme aujourd'hui la Lange, et qui sera demain la comtesse Dubarry. Si le château de Chanteloup est encore trop souvent solitaire, grâce à elle il ne le sera pas longtemps.

Le 21 septembre 1770, dans la matinée, le duc de Choiseul écrivait cette fameuse dépêche qui allait décider de la guerre avec l'Angleterre, car il voulait laver le souvenir de la paix honteuse de 1763 qui pèse encore sur sa mémoire; à défaut du bonheur qu'il ne devait plus attendre, c'est la gloire qu'il évoquait, lorsque le duc de la Vrillère entra brusquement dans son cabinet et lui remit l'ordre qui l'exilait. Peu d'heures après, il était sur la route de Chanteloup, où il arriva le jour de Noël.

C'était à pareil jour que, cinquante-six ans auparavant, la princesse des Ursins avait été chassée de la cour d'Espagne après une domination qui avait également duré douze années. Mais là devait se borner l'analogie, car l'époque la plus brillante de la vie du duc de Choiseul est celle de son exil à Chanteloup. Son départ fut un véritable triomphe. Plus de trois cents carrosses appartenant à la plus haute noblesse du royaume parurent à la file du sien sur le chemin de Chanteloup; si bien que l'on eût dit qu'en l'exilant, le roi Louis XV avait exilé toutes les plus grandes familles de France. Le peuple, confondant sa cause avec celle des parlements, persécutés par Maupeou, criait dans les rues : « Vivent Choiseul et les parlements! A bas le chancelier! à bas les ministres! » Les gens de lettres, à l'exemple de Voltaire, célébraient en prose et en vers le nouveau Barmécide. Parmi les courtisans, c'était à qui aurait sur sa tabatière le portrait de l'illustre exilé, à qui obtiendrait du roi la permission d'aller lui offrir ses consolations; et cela à la face de la Dubarry, qui en pâlissait de dépit sous son rouge.

A la fin, Louis XV impatienté dit : « Aille à Chanteloup qui voudra, pourvu que je n'en entende plus parler! »

Cela se passait dans ce palais de Versailles où il suffisait jadis à Louis XIV d'un regard pour que toute la cour s'éloignât de l'homme qui avait excité son ressentiment comme d'un pestiféré, quand bien même cet homme eût été le plus grand seigneur et le plus honnête du royaume! Quelle transformation! Chanteloup n'est-il pas, en quelque sorte, le prologue du grand drame qui devait commencer en 89? Dès que Louis XV eut lâché la bride au vœu de ses courtisans, ce fut nuit et jour une procession perpétuelle sur la route de Chanteloup, tant on avait à cœur de venir, comme on disait alors, s'y purifier de l'air de Versailles.

Dieu sait ce qu'il en coûta au ministre disgracié pour subvenir aux frais de l'hospitalité. Il consommait, à recevoir ces magnifiques et enivrantes consolations, une fortune déjà obérée par des dettes considérables. Sa prodigalité n'avait jamais été poussée si loin pendant sa puissance. Ce n'était à Chanteloup que bals, comédies, musique, festins, chasses dans la forêt; car le duc ne voulait pas que ses hôtes pussent, auprès de lui, regretter les splendeurs de Versailles. Jamais, au temps où le roi Charles VIII habitait sa bonne ville d'Amboise, les échos de la forêt ne retentirent de tant de bruits joyeux; jamais le vieux pont qui traverse la Loire en cet endroit ne vit passer dans leurs beaux carrosses armoiriés tant de femmes resplendissantes de parures et d'attraits, tant de brillants cavaliers, la fleur du bel air et de la galanterie. Et lorsque, la nuit venue, les mille croisées du château s'illuminaient à la clarté des bougies, lorsque passaient et repassaient en foule derrière les vitres flamboyantes toutes ces ombres légères dont la brise du soir apportait les gais éclats de rire mêlés au bruit des instruments, combien de fois n'est-il pas arrivé au voyageur attardé sur la route de demander au premier paysan qu'il rencontrait quelle fête on célébrait dans ce beau domaine, et au paysan de répondre :

« Hélas! mon bon monsieur, ce n'est point une fête, car c'est ainsi tous les soirs à Chanteloup depuis la disgrâce de M. le duc de Choiseul. »

Ce furent alors les beaux jours de la pagode. C'était tous les matins le pèlerinage obligé des visiteurs, qui venaient avant le départ pour la chasse proclamer là, nouveaux *muezzins,* du haut des sept balcons, leur opposition à la royauté au son des bruyantes fanfares. La nuit, transformée en phare lumineux, la pagode traduisait cette opposition en traits de feu à dix lieues à la ronde. Mais durant le jour la pagode était

muette; et quand le soleil dardait ses rayons sur la forêt, c'était un asile de paix et de mystère où duchesses et marquises venaient volontiers chercher le repos et le secret peut-être.

Un jour vint enfin où le duc de Choiseul ne trouva plus ni argent ni crédit pour continuer cette fastueuse hospitalité. Ce jour-là il vendit tous ses tableaux. C'était l'une des plus riches collections de l'Europe. Quand le prix des tableaux fut épuisé, il vendit les diamants de sa femme. Cette dernière ressource était absorbée, lorsque retentit à Chanteloup une éclatante nouvelle : « Le roi Louis XV est mort! » Il était temps, car je ne sais trop ce qui restait à vendre à M. de Choiseul. Les féeries de Chanteloup duraient depuis quatre ans.

Quelque temps avant sa mort, le sultan de Versailles s'était pris à regretter son ancien vizir. A l'occasion du honteux partage de la Pologne, il avait dit : « Cela ne serait pas arrivé si j'avais encore eu Choiseul ! » C'est un mot qui restera comme le plus bel éloge qu'on puisse faire de ce ministre.

On crut un instant que le duc allait rentrer au ministère; mais Louis XVI ne pouvait oublier l'apostrophe violente dont il avait un jour, au temps de son pouvoir, osé saluer son père, le premier dauphin, en disant à ce dernier qu'il pouvait avoir le malheur d'être son sujet, mais qu'il ne serait jamais son serviteur. Il se borna donc à inviter le duc à quitter sa *solitude* de Chanteloup et à revenir à la cour. Dès ce moment, en effet, Chanteloup fut véritablement une solitude, où l'on venait quelquefois l'été oublier Versailles et rire de ce qu'on appelait les platitudes de M. Turgot et des systèmes des encyclopédistes.

M. de Choiseul n'était plus alors le jeune et brillant ministre dont les plus célèbres beautés de la cour se disputaient la conquête; mais il avait toujours au suprême degré cette distinction dans l'esprit et dans les manières, cet amour du faste, ce mépris pour les détails vulgaires de la vie qui caractérisaient le grand seigneur d'alors. Il lui restait à peine quelques débris de son immense fortune, et il n'en semblait nullement inquiet, comme s'il eût pu prévoir que le moment était proche où tous les trésors des grandes familles de France ne seraient plus pour elles qu'un inutile fardeau, propre seulement à faire sombrer plus tôt leur navire dans le terrible naufrage qui les attendait. Il est mort à temps, le fastueux châtelain de Chanteloup, le dernier représentant de la vieille

société française : il est mort le 19 mai 1785, avec toutes ses illusions de gentilhomme, sans voir l'échafaud dressé dans le lointain pour sa sœur chérie, la duchesse de Grammont. Il a fini aussi magnifiquement qu'il avait vécu, faisant des legs à tous ses serviteurs au delà même de ce qu'il possédait.

Lorsque le testament du duc de Choiseul fut ouvert et eut révélé ses nouvelles et dernières prodigalités, les gens d'affaires de la duchesse accoururent consternés auprès d'elle et lui donnèrent le conseil de s'en tenir à ce qu'ils appelaient ses droits, si elle voulait au moins sauver Chanteloup; mais elle, digne en tout de l'époux qu'elle avait perdu, prend la plume, garantit tous les dons de monsieur le duc, ajoute même à plusieurs, et le lendemain on apprend que l'héritière du domaine de Chanteloup s'est retirée dans un des plus pauvres couvents de Paris, avec une seule femme pour la servir.

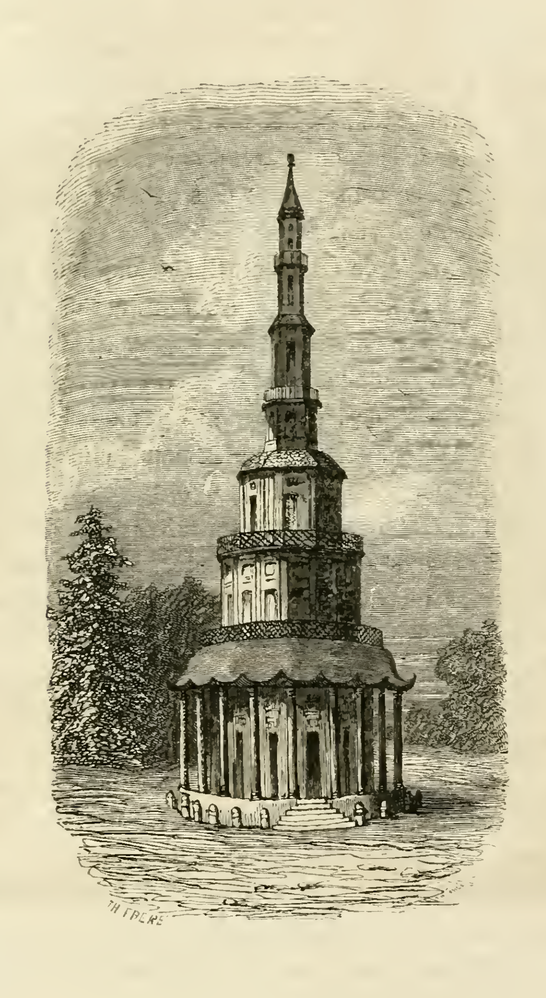
Après la mort du duc de Choiseul, Chanteloup resta longtemps inhabité, car il y a de ces souvenirs qui écrasent, et nul en France ne se sentait en état de lutter de faste et de magnificence avec le ministre digracié. Aussi bien l'heure était venue où tous ces seigneurs, qui jadis s'étaient crus si grands que les plus vastes palais leur semblaient trop étroits pour contenir leur fortune, se faisaient petits pour échapper à la colère du peuple.

Dans ce temps-là, Chanteloup, avec ses vastes cours dont l'herbe avait désuni les pavés, avec ses vases, ses statues, ses bassins de marbre moussu, ses jardins incultes, présentait l'aspect de ces châteaux abandonnés dont on parle dans les contes de fées.

Aujourd'hui c'est toujours même silence à Chanteloup, et les cerfs n'ont pas cessé de bramer tranquillement dans la forêt d'Amboise, depuis que les piqueurs et les chiens de monsieur le duc ne viennent plus les inquiéter; mais vos yeux chercheraient vainement la trace du magnifique château construit par d'Aubigny. Notre siècle est positif : cette masse imposante de pierres était un beau monument de l'architecture sous deux règnes, mais elle n'était d'aucun rapport; on l'a abattue, et sur l'emplacement où l'on admirait naguère tant de merveilles de l'art s'épanouit actuellement une conquête de l'industrie. On fabrique à Chanteloup du sucre de betteraves.

Pourtant, au déclin du jour, en portant vos regards vers le sud, dans

la direction de la pagode, qu'on a respectée probablement parce qu'elle tient peu de place, vous pourrez voir encore de blanches ombres s'acheminer lentement vers ce mystérieux asile ; mais ce ne sont plus ni fières et belles duchesses, ni tendres et jolies marquises : c'est tout simplement un superbe troupeau de mérinos.




ANNE DE MONTMORENCY
CHANTILLY
TH. FRÈRE



CHANTILLY.

Henri-Louis de Bourbon et Madame de Prie.



CHANTILLY.

Je ne sais s'il existe aux

environs de Paris une route qui, malgré le mouvement et l'animation résultant du passage perpétuel des voyageurs arrivant de l'Angleterre ou de l'Artois, présente un aspect plus triste et plus imposant que la route de Senlis.

La main des hommes a posé sur cette route trois bornes milliaires, masses gigantesques de pierre aujourd'hui noircies par le temps, vastes demeures devant lesquelles on ne saurait s'arrêter sans être saisi d'un sentiment de mélancolique rêverie.

De ces trois demeures, deux sont vides.

Celle qui est remplie se nomme le sépulcre royal de Saint-Denis. Les deux autres, qui sont vides, sont le château d'Écouen et le château de Chantilly, c'est-à-dire un désert et une ruine. C'est de cette dernière que je veux parler.

Lorsque, après avoir traversé les bois de Champlâtreux et de Luzarches, vous êtes parvenu à neuf lieues au nord de Paris, vous ne tardez pas à apercevoir devant vous, sur la droite du chemin, un gros bourg assis au bord d'une belle forêt et baigné, dans sa partie orientale, par un charmant ruisseau qu'on a baptisé du nom de rivière, et qu'on nomme la Nonnette. C'est le bourg de Chantilly.

Faites quelques pas en avant, un ravissant spectacle viendra frapper votre vue.

A droite, vos yeux pourront se reposer agréablement sur une immense pelouse, riant amphithéâtre de verdure merveilleusement encadré par la lisière de la forêt, et couronné, à l'une de ses extrémités, par une longue suite d'élégants portiques.

A gauche, et presque en face de cette fastueuse construction, vous verrez surgir, à l'ombre de quelques beaux arbres séculaires, une sorte de maison de chasse d'un style plus récent, et dont la simplicité et le peu d'étendue contrastent sensiblement avec le caractère de luxe et de grandeur empreint dans le monument qui décore la pelouse; puis, çà et là, vous découvrez les vestiges d'une splendeur passée, des grottes, des canaux, des cascades. Arrêtez-vous alors, et si la gloire qui s'acquiert au champ des batailles fait battre votre cœur, découvrez-vous, car c'est là qu'ont demeuré jadis les plus grands capitaines des temps modernes; découvrez-vous surtout, si vous pensez que respect est dû au malheur, car souvent la main de Dieu s'est appesantie

sur les hôtes de ce magnifique séjour, et il en est peu qui n'aient emporté dans la tombe sa redoutable empreinte, depuis le dernier connétable de Montmorency jusqu'au dernier prince de Condé.

Il y a, dans cette admirable forêt de sept mille six cents arpents, à laquelle le château de Chantilly se trouve adossé, une vaste place circulaire qu'on appelle la Table, étoile merveilleuse dont divergent, comme autant de rayons, douze avenues qui conduisent aux extrémités de la forêt.

L'une de ces avenues, qu'on nommait jadis l'avenue du Connétable, et qui n'avait pas moins d'une lieue de longueur, conduisait au château.

Après avoir traversé une demi-lune, on se trouvait en face d'un pont-levis placé entre deux pavillons, et, une fois cet obstacle franchi, apparaissait devant vos yeux, au sommet d'une terrasse, un vieux manoir féodal, assemblage bizarre de tous les styles d'architecture, depuis le temps des croisades jusqu'au règne de Louis XIV.

C'est dans ce manoir qu'était né, en 1493, ce fameux connétable de Montmorency, qui, dans sa longue carrière, a vu cinq de nos rois se succéder sur le trône depuis Louis XII jusqu'à Charles IX, et qui portait, inscrits en cicatrices sur tout son corps, les noms de toutes les batailles qui ont marqué les deux premiers tiers du seizième siècle. C'est là que ce grand homme de guerre venait oublier ses fatigues et guérir ses blessures après chaque campagne, à moins qu'il ne lui arrivât d'aller passer ses quartiers d'hiver en compagnie de son frère d'armes, le roi François, dans les prisons de Madrid.

De retour dans son château, il prenait plaisir à s'asseoir dans son grand fauteuil armorié, au coin de l'âtre, où petillait la dépouille des chênes de sa belle forêt de Chantilly, et là, dans les veillées d'hiver, appelant sur ses genoux les plus jeunes de ses fils, au milieu de ses gentilshommes et de ses serviteurs conviés à l'écouter, il racontait tous les hauts faits d'armes et les grands coups d'épée dont il avait été témoin dans les guerres d'Italie.

Quelquefois, au milieu de son récit, le son du cor, puis le bruit des chaînes du pont-levis s'abaissant pour quelque hôte étranger, venaient l'interrompre. C'était un envoyé de l'empereur Charles-

Quint ou du sultan Soliman qui arrivait en grande pompe offrir



à l'illustre guerrier les présents de son maître, et le consulter, en sa qualité d'arbitre suprême de toute la chrétienté, sur quelque grande affaire ; ou bien c'était le roi François Ier qui, se rendant à son château de Villers-Cotterets, avait voulu surprendre son vieux compagnon d'armes, et lui demandait un gîte pour la nuit. Anne de Montmorency ne se départait pas un seul instant, même dans de telles occasions, de l'austérité de ses mœurs et de la rudesse de ses manières, et ses nobles hôtes devaient se conformer aux coutumes du château de Chantilly. Il faut lire

dans Brantôme les curieux détails de cette existence moitié patriarcale et moitié guerrière, si peu en harmonie avec les habitudes de luxe et de dissipation qui commençaient dès lors à s'introduire à la cour. Le 10 février 1538, une récompense éclatante devait être décernée au grand capitaine dans ce même château de Chantilly : c'était l'épée de connétable de France qui allait être portée pour la cinquième fois par un Montmorency. Cette dignité, jointe à celle de grand maître et de chef des conseils, dont il était déjà investi, en faisait le plus puissant seigneur du royaume après le roi. Mais tant de prospérité ne pouvait être durable.

Un jour que le connétable avait fait préparer une grande chasse dans les forêts de Chantilly pour offrir à François Ier, ainsi qu'à toute sa cour, un divertissement de leur goût, il était en train de donner ses dernières instructions aux officiers de vénerie, lorsqu'on vint lui annoncer qu'un gentilhomme de la suite du roi demandait à l'entretenir en particulier. Montmorency se rendit en toute hâte dans la grande salle du château où ce gentilhomme l'attendait, et y demeura seul avec lui l'espace d'un quart d'heure. Ce qui se passa entre eux deux, nul ne le sait; seulement on crut remarquer une extrême confusion dans les traits de l'étranger, pendant qu'il remontait à cheval pour sortir du château, tandis que le visage du connétable, qui avait voulu reconduire lui-même son hôte jusqu'à l'entrée du pont-levis, était toujours empreint de sa sérénité habituelle. Dans ce moment, un galop précipité de chevaux, mêlé au bruit des fanfares et aux cris de *Vive le roi !* retentit à l'extrémité du bourg. Les cinq fils du connétable, vêtus de leurs habits de fête, accoururent aussitôt auprès de lui, et l'un d'eux, l'aîné, s'écria vivement : « Monseigneur, entendez-vous, au bout de l'avenue, ces cris qui annoncent l'arrivée du roi? Ne voulez-vous pas que nous allions tous, comme de coutume, mes frères et moi, au-devant de notre sire? Nous sommes déjà en retard. » Mais le connétable leur répondit avec tranquillité : « Le roi ne viendra pas aujourd'hui au château de Chantilly, et vous pouvez ôter vos habits de fête. La chasse n'aura pas lieu. » Et comme les jeunes seigneurs restaient immobiles et interdits en entendant ces paroles. « Vous voyez bien, ajouta-t-il, que déjà les cris s'éloignent. Le roi n'a pas voulu se détourner de son chemin, et il a suivi la route de Picardie, toujours tout droit. Dieu protége le roi! »

Le reste de la journée se passa dans le silence. Le soir, avant de se coucher, le grand capitaine se fit apporter son épée de connétable, et il la contempla pendant quelques instants d'un œil morne ; puis en ayant baisé le pommeau à plusieurs reprises, il poussa un profond soupir, et la rendit comme à regret au gentilhomme qui la lui avait apportée, en s'écriant douloureusement : « Je n'en ai plus besoin, et vous pouvez suspendre cette épée dans la salle d'armes où sont déposées les armures des Montmorency après leur mort. »

C'est que le connétable Anne de Montmorency était bien mort, lui aussi. Une disgrâce royale lui interdisait de paraître à la cour et de se servir de son épée. Cette disgrâce dura sept ans, et ne finit qu'avec la vie de François Ier. Plus tard, Henri II, jaloux de réparer l'une des fautes de son père, rappela Montmorency à sa cour, et le rendit en même temps à cette vie de combats et de carnage hors de laquelle le vieux guerrier languissait comme les lions qu'il retenait captifs dans sa ménagerie. Pendant vingt ans, le connétable dut abandonner son château de Chantilly et son château d'Écouen pour les champs de bataille, jusqu'à ce qu'enfin la mort, qui l'avait épargné tant de fois, vint le saisir, au sein d'une de ses victoires, le 10 novembre 1567, à l'âge de soixante-quatorze ans. C'est dans la plaine de Saint-Denis, non loin de tous ses beaux domaines, qu'il tomba lâchement frappé à bout portant par l'Ecossais Robert Stuart, quand l'action était déjà terminée.

Oh ! si, par une de ces visions prophétiques que Dieu accorde quelquefois aux mourants, le vieux châtelain de Chantilly eût pu voir, à cet instant, se déchirer sous ses yeux le voile impénétrable qui enveloppe l'avenir ; s'il eût découvert alors quel sort était réservé aux deux derniers rejetons de sa race par les successeurs immédiats de tous ces rois qu'il avait si bien servis, et pour lesquels il s'estimait heureux de mourir ; oh ! s'il eût vu sa petite-fille, ange de grâce, d'innocence et de beauté, fuyant de ville en ville, de royaume en royaume, devant la luxure d'un roi de cinquante-huit ans, qui offrait à la fille, en échange de la couronne de France qu'il devait au père, le titre de concubine ; plus tard son petit-fils, le frère de cette même femme, frappé par la main du bourreau, comme la honte et l'indignation eussent fait remonter la rougeur à son front déjà couvert des pâleurs de la mort !

Le roi qui abattit d'un coup de hache le blason des Montmorency se nommait Louis XIII; mais celui qui n'avait voulu que le déshonorer, il se nommait Henri IV le bon, le grand Henri!

Il ne faut pas s'étonner si, pendant la seconde moitié du seizième siècle, les voûtes de Chantilly abritèrent bien rarement les seigneurs de ce manoir. Dans ce temps de guerres civiles, c'était un événement que l'arrivée d'un Montmorency dans cette belle résidence. On raconte pourtant qu'une nuit de la fin du mois d'août 1572, quelques jours après la Saint-Barthélemy, une litière, escortée d'un gros de cavaliers, s'arrêta à la poterne du château. C'était par une affreuse tempête; la pluie qui tombait à torrents avait éteint toutes les torches de l'escorte. Quel était l'hôte qui arrivait ainsi à Chantilly par une telle nuit, au bruit de la foudre et à la seule lueur des éclairs? Le connétable de Montmorency (c'était le fils du héros de Pavie, de Dreux, de Saint-Denis) vint en personne à la porte de son château recevoir cet hôte mystérieux, et or-



donna à tout le monde de s'éloigner. Puis, ayant fait appeler son capitaine des gardes et deux de ses plus fidèles gentilshommes, il ouvrit lui-même, avec tous les signes extérieurs du plus profond respect, la porte

de la litière, et, aidé de ses trois compagnons, il en retira un fardeau d'une forme étrange, mais bien précieux sans doute, à en juger par le soin avec lequel il le portait en traversant les cours du château, sous une pluie battante. On ne tarda pas à remarquer que les quatre porteurs étaient entrés avec leur fardeau dans la chapelle, où ils demeurèrent environ une heure. Le lendemain, au point du jour, le connétable fit assembler toute sa maison dans la grande salle, et là, il déclara que le premier qui ouvrirait la bouche sur les événements de la nuit serait sur-le-champ livré à son prévôt et exécuté sans jugement. Le fardeau précieux contenu dans la litière était, dit-on, le cadavre de son cousin germain, Gaspard de Coligny, amiral de France, détaché secrètement par son ordre du gibet de Montfaucon.

Qui ne connaît les résultats de cette bataille de Castelnaudari, où le dernier des Montmorency, engagé follement dans la querelle du lâche Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, fut pris après des prodiges de valeur et condamné à mort? Après lui, le château de Chantilly resta vide.

Cependant, le sang des Bourbons s'était mêlé à celui des Montmorency dans les veines du vainqueur de Rocroy. Un jour vint où le grand Condé, devenu châtelain de Chantilly, sembla prendre à tâche de faire oublier à la cour toutes les terreurs dont il l'avait abreuvée ; et après avoir rempli les cent bouches de la Renommée du bruit de sa gloire militaire, il ne songea plus qu'à faire parler de lui par son faste et par sa magnificence. A sa voix, Le Nôtre accourt à Chantilly, et la baguette magique du grand artiste, aidée d'une pluie d'or, enfante mille prodiges. Le vieux manoir féodal des Montmorency, d'un aspect si sombre et si sévère, se métamorphose intérieurement en palais à l'imitation de celui de Versailles. Les noirs bâtiments de la capitainerie font place à un charmant château rempli d'appartements magnifiques et communiquant par un pont avec l'ancienne habitation des châtelains. Là, tous les peintres les plus célèbres de l'époque viennent déployer les merveilles de leurs pinceaux, en retraçant l'histoire de toutes les divinités de la Fable. La galerie des Cerfs, célèbre dans les annales du vieux manoir, a trouvé son pendant : c'est une salle resplendissante de dorures et remplie de tableaux uniquement destinés à perpétuer les campagnes du prince. On pense bien que les hauts faits accom-

plis en compagnie des Frondeurs en sont naturellement exclus. L'effigie du prince lui-même, peinte en pied par Lecomte, préside en tout temps ce glorieux conciliabule.

A l'extérieur, c'est bien mieux encore. Le Nôtre dessine de merveilleux jardins, sans oublier un labyrinthe, chef-d'œuvre obligé de l'époque que le poëte Santeul a chanté en vers latins. Il plante la mémorable allée de Sylvie, emprisonne les eaux de la Nonnette pour les faire jaillir en gerbes au milieu des bassins de marbre, ou les étend en nappes de cristal à travers les pelouses.

Quand meurt Louis de Bourbon, l'astre des Condés pâlit. Le fils du vainqueur de Rocroy, atteint d'une inexplicable folie, s'amuse à contrefaire les aboiements de sa meute, et demande où sont les traces du cerf pour qu'il puisse s'élancer à sa poursuite avec ses chiens. Enfin Louis-Henri de Bourbon, celui qu'on a nommé monsieur le Duc, paraît sur la scène du monde avec sa maîtresse, cette belle madame de Prie, qui, avec beaucoup d'esprit et d'attraits, « l'air et la taille de nymphe, » était, au témoignage de Saint-Simon, « une véritable Médée, prodige de l'excès des plus funestes passions. » Quant à monsieur le Duc, fier de sa naissance, incapable de supporter la moindre contradiction, il excellait à improviser des chansons pleines des plaisanteries les plus cruelles, ajoute le même Saint-Simon. C'était un admirable talent que celui-là au temps de la Régence, surtout quand on était prince du sang, et qu'à ce titre, on était exempt de la Bastille. Aussi, quand le malin cardinal Dubois fut mort, on pensa qu'on ne pouvait mieux choisir pour le remplacer que monsieur le Duc, et un prince du sang se trouva premier ministre. Cela ne s'était jamais vu en France. Il est vrai que le jeune Louis XV régnait déjà, et que l'Angleterre pensionnait en bonnes guinées un charmant sous-secrétaire d'État, ayant pleins pouvoirs auprès du ministre et en usant largement, la belle madame de Prie. La maîtresse avait hérité de la survivance de l'abbé. C'était une digne inauguration du *règne des trois cotillons*.

Le lundi de Pentecôte 1726, vers le déclin du jour, un carrosse aux armes de la maison de Bourbon traversa avec rapidité la grande avenue de Chantilly. Quelques paysans qui revenaient du travail des champs s'arrêtèrent sur le bord de la route pour le voir passer. Il y avait dans l'intérieur un homme au teint jaune, de petite taille et d'une corpulence

remarquable, à côté duquel se tenait un lieutenant des gardes du corps en grand uniforme. L'attitude de ces deux personnages était morne. « Eh mais! s'écria l'un des paysans, je ne me trompe pas, c'est Monseigneur! Et personne à sa suite! pas de valets! pas de piqueurs! et deux chevaux seulement au carrosse! Qu'est-ce que cela signifie? Il n'importe! crions Vive Monseigneur! »

Le duc, car c'était lui en effet, ne répondit à cette acclamation que par un léger signe de tête, quoiqu'il eût coutume d'affecter une grande affabilité à l'égard de ses vassaux de Chantilly. Le carrosse entra dans le château. Quelques minutes après, le lieutenant des gardes repassa dans l'avenue et reprit la route de Paris, car sa mission était remplie.

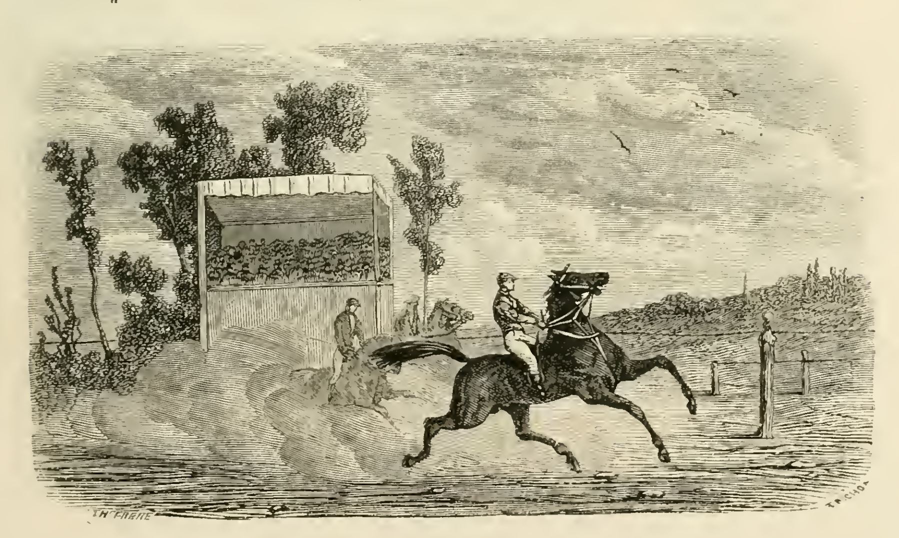
Le lendemain une grande nouvelle circulait chez tous les barbiers du bourg : Monseigneur n'était plus premier ministre; il avait été remplacé par le cardinal Fleury et exilé dans sa résidence de Chantilly.

Si le duc de Bourbon montra moins de philosophie dans sa disgrâce que le connétable Anne de Montmorency, il voulut du moins embellir le lieu de son exil Il fit construire sur la magnifique pelouse qui fait face au château ces fastueuses écuries, seul bâtiment qui, avec le pavillon d'Enghien, reste aujourd'hui pour attester l'ancienne splendeur de cette résidence. On demeure ébahi en visitant ce palais, ou plutôt cette suite de palais tous de marbre à l'intérieur; en parcourant ces galeries, ces stalles vides qui nous ont légué en lettres d'or le nom de leurs hôtes. Voici le chenil pour le grand équipage du cerf, celui du sanglier, de la grande meute, de la petite meute, que sais-je? Ah! c'était un beau sort que de figurer parmi les chevaux ou les chiens de monseigneur le duc de Bourbon!

Serait-ce par une épigramme contre cette illustre famille des Condés, dans laquelle l'art de la guerre où elle avait excellé jadis s'est vu détrôné par l'art de la chasse devenu son attribut distinctif, que la révolution, qui a détruit tant de merveilles des arts à Chantilly, n'en a laissé subsister qu'une seule : les écuries? Mais nos pères ignoraient donc qu'un jour viendrait où, dans cette solitude de Chantilly, repeuplée comme par enchantement, une foule élégante et parée accourrait comme au temps de Louis XIV, avec tout son faste, ses pompeux attelages, ses splendides livrées, non plus pour admirer les derniers vestiges de tant de splendeur passée, non plus même pour saluer tous les souvenirs de

gloire et de malheur qui s'y rattachent, mais pour voir courir un cheval? Après cela, étonnez-vous que le jockey d'un noble lord soit aujourd'hui aussi fêté à Chantilly qu'a pu l'être jadis l'aigle de Meaux! Boileau ne discuterait plus maintenant avec Racine sur les beautés de la tragédie de *Mithridate*, mais sur la vélocité de *miss Tandem* ou de *miss Annette*; et l'esprit de la Fontaine se hausserait peut-être jusqu'à compter de combien de longueurs cette dernière l'emporterait sur sa rivale en atteignant le but.

Honneur donc à la bande noire qui a renversé le vieux château de Montmorency et le château moderne des Condés, les temples, les pavillons, l'orangerie, le hameau, la galerie des Cerfs, le théâtre, et tant d'autres chefs-d'œuvre d'architecture rassemblés autrefois dans cette enceinte! A quoi bon s'occuper de tout cela, pourvu qu'il reste assez d'espace pour les courses? Dans quelques jours, je pense, il se prépare une nouvelle solennité équestre à Chantilly. Tout Paris y sera. Vous savez ce que l'on entend aujourd'hui par tout Paris : c'est-à-dire, en général, les riches, les oisifs, les gens blasés, usés, éreintés, sans souvenirs, sans idées. Je me trompe : quelques-uns daignent se rappeler la fameuse lettre de madame de Sévigné, où il est question de la mort de Vatel, et quelque Samuel Bernard de l'époque s'écriera peut-être, en bâillant, qu'il est fort douteux que les chevaux des Condés aient jamais valu son attelage de Mecklembourg.




TH. FRERE



CHATEAU DE L'ÉVÊQUE



CHATEAU-L'ÉVÊQUE.

Au commencement du quinzième siècle, pendant

que les Anglais, déjà maîtres d'une partie de la France, mettaient la Normandie à feu et à sang; pendant que, depuis Cherbourg jusqu'au delà de Vernon, un funèbre beffroi se mêlait incessamment aux cris de meurtre, de viol et de pillage, il y avait dans une charmante vallée, sur les bords de la rivière d'Aure, à trois lieues de Bayeux, et dans une des positions les plus fortes à la fois et les plus pittoresques qu'il soit possible d'imaginer, un antique château qui ne retentissait que d'accents joyeux et de chants de fête : c'était le manoir féodal de mon seigneur l'évêque de Bayeux. A l'abri derrière les hautes murailles qui le protégeaient, l'insouciant prélat oubliait, en écoutant les mélodies profanes de quelque dernier héritier de l'art des trouvères et les refrains bachiques de ses hommes d'armes et de ses moines, cette grande et lamentable voix de la France envahie par l'étranger.

Et cependant, chaque jour, au pied des remparts, des vieillards, des femmes, des enfants, au front hâve et le désespoir dans les yeux, venaient lui crier :

« Monseigneur l'évêque, ayez pitié de nous, et laissez-nous entrer dans votre château fort, car les Anglais nous ont chassés et ils ont incendié nos demeures.

— Arrière ! répondait le prélat, je ne vous connais pas.

— Hélas ! hélas ! monseigneur, nous sommes vos ouailles, et nous avons faim et soif.

— Arrière ! arrière !

— O monseigneur ! permettez du moins qu'on nous jette les restes de votre festin.

— Arrière, misérables ! arrière ! si vous ne voulez servir de but aux flèches de mes arbalétriers ! »

Puis c'étaient des nonnes qui avaient fui de leurs couvents, pour ne point tomber entre les mains sacriléges du vainqueur et pour échapper au dernier outrage. Elles venaient se réfugier auprès de leur pasteur, et quelquefois pour celles-là la herse s'abaissait, car quelques-unes étaient jeunes et belles... Le ciel attendait-il donc pour frapper que le châtelain eût comblé toute mesure?

Quoique les archers épiscopaux fissent bonne garde sur les remparts, il arriva qu'un jour, on ne sait par quel moyen, un homme d'environ

trente ans, les vêtements en désordre, pâle et les joues amaigries, parvint à s'introduire dans le château, et ayant pénétré jusqu'auprès du suzerain, il commença par se jeter à ses pieds, en baisant le bas de sa robe.

« Qui êtes-vous? s'écria le prélat avec un sentiment mêlé de surprise et de colère.

— Monseigneur, répondit l'homme sans s'effrayer, je ne suis rien qu'un pauvre bourgeois de votre diocèse.

— Qui vous a rendu si hardi de venir dans mon château? Savez-vous que celui qui entre ici sans ma permission n'en doit point sortir vivant?

— Je le sais, monseigneur; mais j'ai pensé que vous excuseriez mon audace en apprenant le but de ma visite. Je viens ici, monseigneur, vous demander une ville pour le roi de France.

— Une ville, à moi! laquelle donc? et que voulez-vous dire?

— Je veux dire, monseigneur, que la bonne ville de Bayeux, le chef-lieu de votre diocèse, est sur le point de tomber entre les mains des Anglais. Assiégés par les troupes du duc de Bedfort, nos frères ont épuisé toutes leurs ressources, et déjà la famine est dans nos murs.

— La famine! eh bien, pensez-vous donc trouver dans mon château de quoi nourrir une ville entière?

— Ah! monseigneur, ce n'est pas le pain du corps que je viens réclamer de votre pitié pour nos malheureux frères, c'est le pain de l'âme, car c'est ainsi seulement que nous pouvons les aider à supporter tous leurs maux. Sachez qu'ils étaient ce matin sur le point de se rendre et de prêter foi et hommage à un prince étranger que Dieu damne! au roi d'Angleterre lui-même.

— En serait-ce réellement venu là? » s'écria le prélat dont les traits exprimaient en ce moment une profonde surprise.

Celui qui lui parlait, jugeant l'occasion favorable, reprit avec vivacité :

« Ah! je savais bien, monseigneur, que vous ignoriez tout cela, et voilà pourquoi j'ai bravé tous les dangers pour pénétrer jusqu'à vous, voilà pourquoi j'ai, profitant d'une suspension d'armes de quelques jours, abandonné ma famille, mes amis, ma fiancée ;... car il fallait vous parler à tout prix, monseigneur; il fallait vous dire que vous seul pou-

vez sauver Bayeux au roi de France. Le peuple supportera avec courage les dernières extrémités quand il vous verra dans la ville, et cela donnera le temps à l'armée royale de venir vous secourir. Ayez donc pitié de votre roi, monseigneur, si vous n'avez pitié de nous. Oh! venez, venez, pendant qu'il en est temps encore. Bénis par vous en marchant au combat, nous vaincrons les Anglais, j'en suis sûr, et, si nous sommes tués, eh bien, nous serons heureux encore; car ce sera notre évêque qui dira sur nos cadavres les prières des morts. »

Il y avait longtemps que le prélat n'avait entendu un langage si simple à la fois, et si plein d'énergie; il en parut frappé, et contemplant fixement son interlocuteur :

« Vos discours, lui dit-il, ont fait impression sur mon âme, et je veux y réfléchir mûrement. Revenez me trouver dans une heure, et je vous ferai connaître ma réponse. En attendant, vous êtes mon hôte, et j'entends que vous soyez traité dans mon château à l'égal d'un haut baron. »

Une heure après cette entrevue, le bourgeois fut introduit de nouveau en présence de l'évêque. Ce dernier était assis auprès d'une table sur laquelle étaient deux cornets et des dés, et, lui ayant fait signe d'approcher, il lui parla ainsi :

« Mon maître, j'ai beaucoup médité sur votre proposition; mais j'ai pensé qu'avant tout il convient que les chances soient égales au jeu. Prenez donc ce cornet; si vous gagnez, je suis prêt à vous suivre et à quitter sans délai la vie toute de repos et de délices que je mène ici, pour aller m'enfermer avec vous dans les murs d'une ville assiégée; mais si vous perdez, il faut bien que vous couriez aussi quelque risque, et ce sera d'être pendu immédiatement aux créneaux de la grande tour de mon château. Acceptez-vous le marché?

— Je l'accepte, répondit fièrement, et sans aucune hésitation, le bourgeois, et en même temps il saisit un des cornets.

— Holà! interrompit l'évêque, attendez du moins que mon bourreau soit présent : il sera notre témoin et notre juge. Et puis ne voulez-vous pas vous confesser avant de commencer la partie?

— C'est déjà fait, répondit le bourgeois avec un grand sang-froid; sans cela, monseigneur, serais-je entré dans votre château? »

A cette dernière parole, le prélat tressaillit; puis, attachant sur son

interlocuteur un de ces regards qui, comme celui du serpent dont parlent les saintes Ecritures, semble devoir donner la mort, il ordonna d'une voix tonnante d'aller querir l'exécuteur. Celui-ci étant venu, on ferma toutes les portes de la salle; un silence effrayant s'établit parmi tous les assistants, qui étaient venus se ranger autour de la table, et la partie commença.

Le prélat, qui jouait le premier, avait eu soin de se faire apporter un



pot d'hypocras auquel il puisait à chaque instant. Quant au bourgeois, il crut devoir refuser l'offre qui lui fut faite à cet égard; seulement, on

put remarquer qu'il ne négligea pas une seule fois de se signer avant de lancer ses dés; mais, hélas! cette pieuse précaution ne lui profitait en rien, car ses dés semblaient maudits, et la chance était évidemment en faveur de son adversaire, qui le contemplait avec une expression de raillerie et d'insulte. Déjà le bourreau, sur un signe de l'évêque, posait sa large main sur l'épaule de sa victime, lorsque, par un revirement soudain, la fortune des dés se prononça pour le bourgeois, de telle sorte qu'en deux coups il gagna la partie. Alors, se dégageant, par un brusque mouvement, du contact de l'exécuteur, il se leva, et rajustant tranquillement son chaperon :

« Monseigneur, dit-il, êtes-vous prêt à me suivre? J'attends votre bon plaisir. »

L'évêque pâlit, mais c'était de colère, et se dressant convulsivement sur son siége, il s'écria :

« Mon bon plaisir est que tu sortes à l'instant même de mon château, et que tous les jours qui suivront celui-ci, tu rendes grâces à Dieu ou au diable d'en être sorti vivant.

— Hélas! monseigneur, s'il y a là sujet de rendre grâces, c'est bien pour vous et non pour moi.

— Insolent bourgeois, que veux-tu dire?

— Pour moi, ce n'eût été qu'un bourgeois de moins dans la ville de Bayeux; pour vous, monseigneur, c'était un crime de plus. »

Tous les assistants, épouvantés de tant de hardiesse, attendaient en tremblant le dénoûment de cette scène tragique. Le prélat fit quelques pas dans la salle en proie à la plus vive agitation, puis il demeura soudain pensif, comme s'il eût cherché dans son esprit quelque châtiment terrible à infliger à son audacieux interlocuteur. A la fin, il reprit d'un ton parfaitement calme et avec un ricanement presque sauvage :

« Qu'avez-vous donc, vous tous? Est-ce le sang-froid de ce bourgeois qui vous rend si pâles? Regardez-le, lui, il n'a pas changé de couleur un seul instant; c'est qu'il voit bien que tout cela n'était qu'un jeu et que j'ai voulu seulement l'éprouver. Il n'importe : ce bourgeois est un homme plein de courage, un homme qui ne craint pas la mort, et je l'estime. Quel est ton nom, bourgeois?

— Monseigneur, on me nomme Guy, et mes concitoyens m'ont surnommé Tête-de-Fer.

— Eh bien, Guy Tête-de-Fer, retourne vers tes concitoyens; tu leur diras que, du fond de son château fort, leur évêque va prier Dieu à toutes les heures du jour pour leur délivrance, et qu'il leur envoie sa bénédiction, en attendant qu'il aille la leur porter lui-même, ce qui ne tardera pas.

— Vrai Dieu! monseigneur, faites-le vite; car le temps presse, je vous l'ai dit, et si vous manquiez à votre promesse, je sais bien, moi, qui viendrait écrire sur la porte de votre château : « Foi mentie! »

En disant ces mots, Guy se dirigea tranquillement vers la grande porte de la salle, qu'il ouvrit lui-même, et sortit sans qu'aucun des assistants, dans sa stupéfaction, songeât à le retenir.

Quelques instants après, l'évêque fit appeler le plus adroit de ses arbalétriers et donna l'ordre à un palefrenier de seller un cheval. La conférence entre le prélat et le soudard demeura secrète; seulement, dès qu'elle fut terminée, ce dernier monta à cheval et franchit au galop le pont-levis du château. Il ne revint que sur le soir. Il était pâle et hors d'haleine, et l'un de ses camarades remarqua qu'il avait emporté trois flèches et qu'il n'en rapportait que deux. Qu'était donc devenue la troisième? L'arbalétrier prétendit que, chargé d'un message par son seigneur, il n'avait pu résister à la tentation de tirer dans sa route sur un pigeon ramier et qu'il l'avait manqué...

Un mois environ s'était écoulé; on était au cœur de l'été; la journée avait été brûlante, et lorsque le soir fut venu, on vit apparaître à l'horizon tous les symptômes précurseurs d'un violent orage. Bientôt, chassés par le vent qui s'éleva du sud-ouest, les nuages vinrent s'amonceler sur la rivière d'Aure et sur le château de l'évêque. Le prélat était à cet instant dans sa grande salle, assis au haut bout d'une table couverte des mets les plus somptueux, et autour de laquelle s'épanouissait joyeusement, selon l'usage de l'époque, une longue guirlande de moines, de soldats et des serviteurs, tous attachés, à divers titres, au manoir épiscopal ou à la personne du châtelain. Le souper tirait à sa fin, et, à en juger par le vif éclat dont brillaient les yeux et les joues de plus d'un convive, il était aisé de conjecturer que les vastes cruches éparses sur les dressoirs avaient, comme à l'ordinaire, abondamment fonctionné pendant la durée du repas, et qu'à moins de renouveler le miracle de

Cana, tous ces larges ventres de terre cuite devaient sonner vide. Monseigneur était en belle humeur ce soir-là, et après avoir tenu avec son grand vicaire une conversation hérissée de je ne sais combien d'affreux blasphèmes, il avait fini par l'inviter à entonner, non pas un psaume ou une litanie, mais bien une certaine chanson qui n'est pas parvenue jusqu'à nous, mais qui, à coup sûr, devait être assez peu édifiante, d'après



le caractère connu de celui qui la demandait, lorsque tout à coup le plus formidable éclair, pénétrant à travers les vitraux, monda la grande salle d'une gerbe de lumière bleuâtre ; en même temps la foudre, venant à éclater avec un horrible fracas, ébranla le vieux château jusque dans ses fondements. Par un reste d'habitude un chacun se signa, tous les fronts pâlirent et toutes les bouches devinrent muettes, même celle du grand vicaire. Bientôt l'on n'entendit plus dans cette vaste salle, tout à l'heure retentissante de joyeux propos et d'éclats de rire, que la pluie

tombant à torrents et qui, fouettée de temps à autre par les brusques rafales du vent du sud-ouest, venait battre les vitraux avec un bruit lugubre.

Au plus fort de l'orage, comme tous les convives tremblants, les yeux baissés, attendaient avec anxiété chaque nouvel éclat de la foudre, pensant qu'il pouvait mettre un terme à leur existence, voici qu'un son de cloche retentit à la poterne du château. D'abord on put croire que c'était l'effet du vent; mais, au bout d'une minute, la cloche tinta de nouveau d'une manière plus distincte, et à la troisième fois le son se prolongea comme un gémissement plaintif.

« Qu'est-ce? s'écria l'évêque avec un trouble involontaire; allez voir quel est le voyageur qui vient ici demander l'hospitalité.

— Monseigneur, dit le messager en rentrant dans la salle du festin, ce sont deux nonnes du couvent des Ursulines de Bayeux qui implorent de vous un asile contre les Anglais. Leur retraite a été envahie ce matin par ces profanateurs, et elles se sont enfuies. Les pauvres filles ont essuyé tout l'orage, et elles sont dans un état à faire pitié.

— Dites qu'on les introduise et qu'on allume un grand feu dans l'âtre pour sécher leurs vêtements. On ne saurait se montrer inhospitalier dans un pareil instant. »

A ces derniers mots, tous les assistants ne purent s'empêcher de jeter un oblique regard sur le châtelain, qui ne les avait pas habitués à ce langage. Sur ces entrefaites, l'orage s'était apaisé et le tonnerre ne grondait plus qu'à de longs intervalles, si bien qu'un seul sentiment, celui de la curiosité, se lisait sur tous les visages lorsque les deux nonnes entrèrent dans la salle. Après s'être agenouillées en silence et pleines de ferveur devant l'évêque, pour recevoir sa bénédiction qu'il leur donna avec une merveilleuse hypocrisie, elles allèrent se placer, sur un signe de lui, sous le manteau de la cheminée, où petillait un feu brillant allumé à leur intention. Toutes deux étaient couvertes de longs voiles noirs sous lesquels il était impossible de distinguer les traits de leur visage; mais la robe de bure qui enveloppait leur corps n'en dissimulait pas tellement la grâce et la souplesse, qu'on ne pût y reconnaître je ne sais quel caractère distinctif de la jeunesse et peut-être de la beauté.

Au bout de quelques minutes, l'évêque, impatient sans doute de faire

plus ample connaissance avec ses ouailles, les invita à venir prendre place à ses côtés. Elles s'empressèrent de déférer à cette injonction, mais en observant toujours le même silence. Ce n'était pas là le compte de monseigneur, qui avait repris toute sa sérénité et toute sa belle humeur depuis que l'orage était passé. Aussi ne tarda-t-il pas à s'écrier :

« Eh quoi! mes filles, la règle de votre ordre est donc bien sévère que vous restez muettes ainsi devant votre pasteur? Mais je pense que s'il vous a prescrit de clore la bouche, votre bienheureux fondateur n'a pas voulu qu'il en fût de même de votre visage. N'allez-vous donc pas écarter les plis de ce voile jaloux qui ne peut cacher, j'en suis sûr, que deux anges? »

Les deux nonnes poussèrent un profond soupir, et hochèrent la tête avec un geste négatif.

« Qu'est-ce à dire? reprit le prélat avec l'accent de la menace, votre premier devoir n'est-il pas la soumission à l'autorité spirituelle dont vous relevez? Ne suis-je pas votre évêque? Tout à l'heure j'ai exprimé un désir, maintenant c'est un ordre : hâtez-vous donc d'obéir. »

A ces mots, les deux nonnes semblèrent se consulter, et bientôt une voix fraîche et douce murmura timidement les paroles suivantes :

« Pardonnez-moi, monseigneur, si j'ose vous résister. Il y a un mois, j'avais un frère que j'aimais de toute mon âme, un frère mon soutien, mon appui, car nous étions orphelins tous les deux; ce frère a été traîtreusement assassiné, et je n'ai plus eu d'autre appui que Dieu, d'autre refuge que le couvent. Alors j'ai fait un vœu devant les saints autels, c'est de ne point soulever le voile qui couvre mon visage jusqu'à ce que l'assassin de mon frère soit découvert. Respectez mon vœu, monseigneur. »

Le prélat tressaillit, et se retournant vers l'autre nonne :

« Et vous, dit-il, ma fille, ce n'est point votre frère qui est mort, je pense?...

— Non, monseigneur, répondit la nonne, mais c'est mon fiancé, et j'ai fait le même vœu. Dieu l'a reçu; respectez-le, monseigneur. »

Le prélat demeura pensif quelques instants, puis s'adressant à la première des deux nonnes :

« Comment se nommait votre frère? dit-il presque à voix basse.

— Guy Tête-de-Fer. »

A ce nom que peut-être il avait déjà prévu, le prélat frémit, et se retournant brusquement vers l'autre nonne :

« Et vous, s'écria-t-il, ne me direz-vous pas aussi le nom de votre fiancé?

— Guy Tête-de-Fer.

— Guy Tête-de-Fer! répéta l'évêque avec violence, ce nom-là me poursuivra donc éternellement ! »

Puis changeant soudain de ton, il ajouta :

« Assassiné! assassiné! qui vous dit que cet homme a été assassiné? En temps de guerre il n'est pas prudent de s'aventurer seul sur les routes. Guy Tête-de-Fer sera tombé dans un parti ennemi, et sans doute il aura été fait prisonnier.



— Il est mort, murmurèrent douloureusement les deux nonnes, nous avons vu son cadavre.

— Eh bien, ne peut-il avoir été tué par les Anglais?

— Oh! non pas, monseigneur, s'écria avec vivacité la fiancée du malheureux Guy; car voici, — dit-elle en dégageant une de ses mains des plis de son voile, — la flèche qui était restée dans la blessure, et cette flèche n'a pu s'adapter qu'à une arbalète normande.

— En effet, dit un archer en s'approchant, les flèches des Anglais sont beaucoup plus longues. »

Et il se mit à examiner les flèches avec beaucoup d'attention; puis se penchant vers un de ses camarades :

« Voilà qui est étrange, balbutia-t-il tout bas, il me semble avoir reconnu sur cette flèche la marque de notre camarade Rollon, celui qui est mort la nuit dernière dans un accès de fièvre chaude. Te souvient-il de ce pigeon ramier qu'il assurait avoir manqué il y a un mois, lui, le plus habile archer de toute la Normandie?

— Tais-toi donc! répondit celui auquel il s'adressait, vois-tu comme monseigneur est pâle! »

C'est que, pour la première fois de sa vie peut-être, le prélat venait de sentir le remords dans son cœur. Il était là immobile et muet à son tour, au milieu de toute cette assemblée accoutumée à trembler à sa voix, et dont tous les regards étaient fixés sur lui avec une vague expression de doute et de terreur. Il chercha vainement dans sa tête quelques-unes de ces paroles qui changent brusquement le cours d'une conversation, et irrité de n'en point trouver, comme aussi de ce silence obstiné qui régnait autour de lui, il se leva de table, arracha des mains de la nonne la flèche encore teinte du sang de la victime, et la jeta dans l'âtre, au milieu du brasier, où en moins d'une minute elle fut consumée. Ensuite il ordonna à tout le monde de sortir, et fit sonner le couvre-feu.

A quelques heures de là, le prélat était plongé dans un profond sommeil, lorsqu'il fut réveillé en sursaut par une grande rumeur; les Anglais venaient de se rendre maîtres du château par surprise et y avaient mis le feu.

En entendant retentir sous ses fenêtres les cris de : Mort à l'évêque! le châtelain jugea qu'il était perdu s'il demeurait davantage dans son manoir, et, profitant des ténèbres de la nuit, il se mit à fuir avec rapidité le long des remparts dans la direction d'une petite tour placée à l'angle septentrional du château et dans laquelle était pratiqué un escalier conduisant à une issue secrète connue de lui seul. Déjà il avait atteint cette tour, sans rencontrer dans sa course âme qui vive, et il se préparait à s'engager dans l'étroit escalier en spirale au bas duquel son salut était assuré, lorsque sur le seuil se dressèrent

devant lui deux ombres qui le saisirent chacune par un bras : c'étaient les deux nonnes.

« Que voulez-vous de moi, mes filles, leur dit-il d'une voix stranguléé. Au nom du ciel ! laissez-moi fuir. »

Les deux femmes ne répondirent pas ; mais à cet instant l'incendie, qui se propageait de distance en distance avec une effrayante rapidité, ayant projeté sur la plate-forme où cette entrevue s'accomplissait une vive lueur, elles soulevèrent lentement et par un mouvement spontané les plis de leurs longs voiles noirs, en attachant sur le prélat un regard qui le glaça jusqu'à la moelle des os.

« Pardon, mes filles, s'écria-t-il en tombant à leurs genoux, pardon et pitié ! Oui, je le confesse, c'est moi qui ai fait tuer Guy Tête-de-Fer ; mais il m'avait outragé, mes filles, moi, l'oint du seigneur !... Oh ! n'entendez-vous pas les cris de ces damnables Anglais qui demandent ma tête ? Laissez-moi fuir, pendant qu'il en est temps encore.

Et en parlant ainsi, il se débattait convulsivement sous cette double étreinte qui le retenait comme cloué sur le seuil de la tour ; mais les deux nonnes se taisaient.

Cependant les flammes, qui jusqu'alors étaient restées éloignées, commençaient à gagner de proche en proche la partie du château située au-dessous du rempart où le prélat était venu chercher un refuge ; bientôt une épaisse fumée, se dégageant par la porte de la tour, demeurée entr'ouverte, accusa la présence de l'incendie dans l'escalier, devenu désormais impraticable.

Alors un horrible spectacle vint frapper les regards des vainqueurs.

A l'angle septentrional de ce château tout à coup métamorphosé en une fournaise ardente, on vit, pendant longtemps, sur l'étroite plate-forme d'une tourelle isolée, située à plus de quatre cents pieds au-dessus du sol, un homme à moitié vêtu, à genoux, et en proie au plus profond désespoir. A ses côtés se tenaient deux nonnes dont le visage, entièrement découvert et empreint d'un caractère indéfinissable de résignation, rayonnait de jeunesse et de beauté. Tous les bâtiments qui environnaient cette tourelle étaient écroulés depuis plusieurs heures, que, seule et comme soutenue par un pouvoir surnaturel, elle était encore debout, planant sur l'immense cratère du volcan qui brûlait à ses

pieds. Le duc de Bedfort, qui était présent, offrit des trésors à ceux de ses soldats qui voudraient hasarder leurs jours pour sauver une des victimes vouées à une mort si épouvantable ; mais ce fut en vain ; et le soleil était déjà levé depuis longtemps, lorsque le rempart, s'affaissant avec un bruit sinistre, entraîna dans sa chute la tourelle, avec l'évêque et les deux nonnes.

A la suite de cet événement, l'emplacement où s'était élevé jadis le manoir épiscopal est resté désert et désolé, comme en expiation des



forfaits de son dernier châtelain. Dans ce lieu, dont la position est si délicieuse, il ne s'est pas trouvé un architecte assez hardi pour oser reconstruire même une simple maison de plaisance, tant le souvenir de la catastrophe qui s'y rattache semble vivant encore : on n'y entend que le bruit monotone de l'Aure qui roule ses flots sur des ruines, et dont le sourd murmure est peut-être un gémissement. Ces ruines qui, la plupart du temps, restent ensevelies sous le lit de la rivière, et qui n'ap-

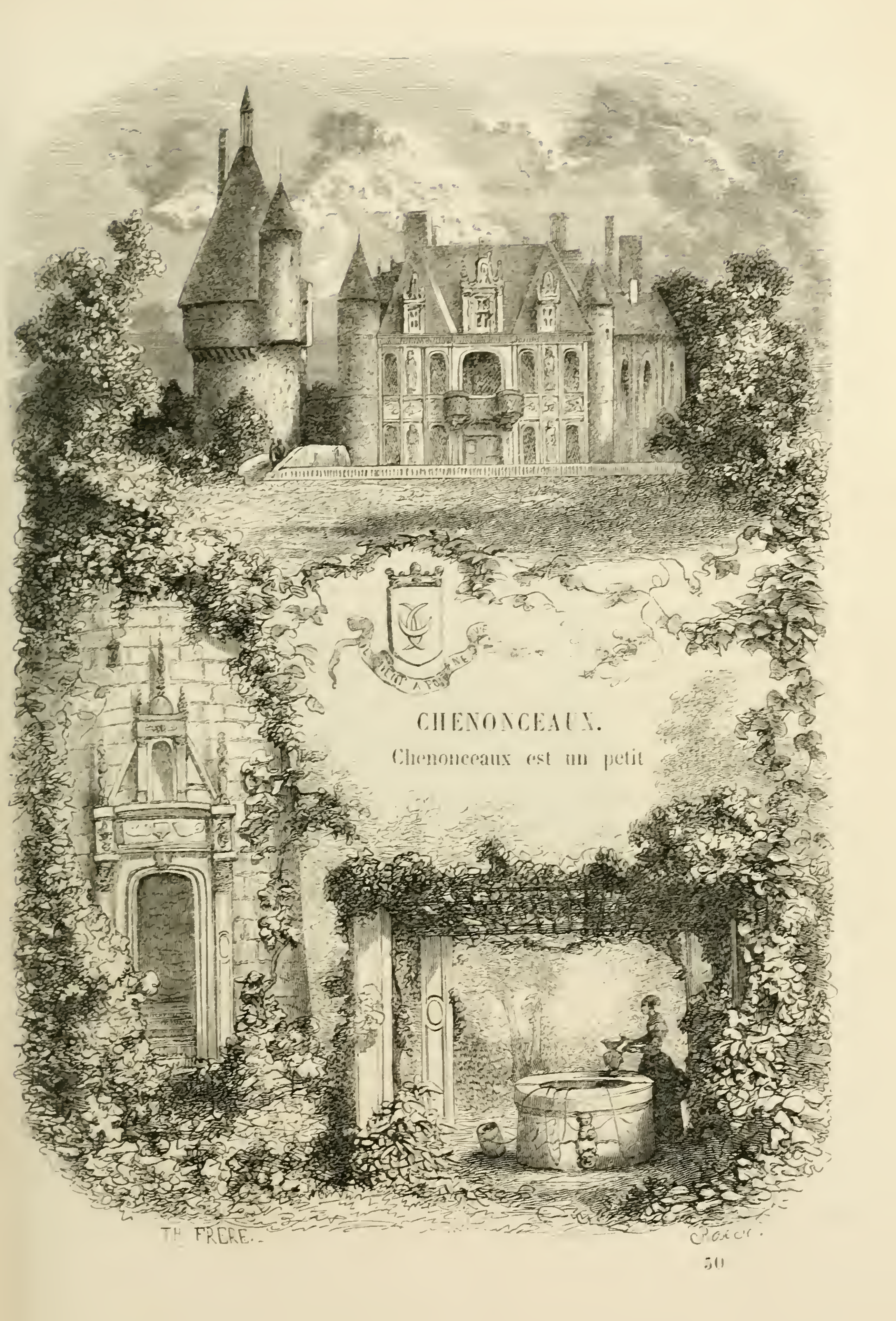
paraissent que dans les basses eaux, sont encore nommées aujourd'hui par les bateliers que l'on rencontre dans ces parages, le château de l'évêque.




CH. DIETRICH
TH. FRERE.



CHENONCEAUX.


CHENONCEAUX.
Chenonceaux est un petit
TH FRERE.

bourg situé sur la rive droite du Cher, à huit lieues de Tours, et à trois lieues d'Amboise, dans une position des plus agréables. A la fin du quinzième siècle, on pouvait y voir encore un vieux donjon féodal d'une structure massive, et qui appartenait à la famille de Marques, originaire d'Auvergne, famille puissante alors et qu'on disait alliée à la maison de France.

Jean de Marques, premier du nom, seigneur de Chenonceaux, prit parti, sous le règne de Charles VI, contre le dauphin, depuis Charles VII, et reçut garnison anglaise dans son château. Le maréchal Laval de Boisdauphin, pour le punir de sa félonie, rasa les fortifications de Chenonceaux et fit couper les bois qui en dépendaient à hauteur d'infamie.

Jean de Marques, deuxième du nom, abjurant les coupables sentiments qui avaient égaré son père, guerroya vaillamment contre l'Anglais, et ayant fait hommage au roi, le 11 mai 1431, de sa seigneurie de Chenonceaux, il obtint des lettres patentes qui l'autorisaient à relever les fortifications de son château, à raison, y est-il dit, de ses bons et loyaux services et de sa parenté avec la maison de France. Jean de Marques mourut en 1460, chargé d'ans et d'honneur.

Son fils, Pierre de Marques, troisième du nom, qui lui succéda, jugea qu'il n'avait rien de mieux à faire que de marcher sur les traces de son père. Aussi bien Louis XI régnait alors, et, du fond de son château du Plessis-lez-Tours, il avait l'œil incessamment fixé sur la conduite de tous ses grands vassaux, tout prêt, au moindre soupçon, à leur dépêcher son terrible compère Tristan l'Ermite. Peu soucieux de s'attirer une pareille visite, Pierre de Marques, pour faire sa cour au roi, ne manqua jamais de se présenter bien accompagné de grosses troupes de gens de guerre, dans toutes les occasions où Louis XI crut devoir faire appel à sa brave noblesse. Or, au temps de Charles le Téméraire, ces occasions étaient des plus fréquentes, et il convient d'ajouter que Louis XI laissait volontiers à ses feudataires le soin de pourvoir aux frais plus ou moins considérables que pouvait nécessiter son service. Ces frais furent tels, qu'au moment où le cauteleux monarque rendit son âme à Dieu, Pierre de Marques se trouvait en grand renom de fidélité sur les tablettes du roi, mais complétement ruiné, sans compter que son manoir présentait, sous ce dernier rapport, une grande analogie avec lui.

Harcelé par ses créanciers, qui, au quinzième siècle, étaient loin d'être aussi accommodants qu'on le pense généralement, alors même qu'ils avaient affaire à de hauts et puissants seigneurs, le châtelain de Chenonceaux s'en alla trouver un sien ami, comme lui *gentilhomme auvergnac*, mais dont la position de fortune était bien loin d'être la même, et à la bourse duquel il avait eu souventes fois recours.

Ce gentilhomme, qu'on appelait Thomas Bohier, était fils d'Astremoine Bohier et de Beraulde Duprat, tante ou sœur, suivant quelques



biographes, du fameux cardinal-chancelier de ce nom. Thomas Bohier était alors général des finances de Normandie; et il paraît que tout était bénéfice dans le commandement d'une pareille armée, car il était fort riche. De plus, il avait épousé une certaine Catherine Briçonnet dont le frère était aussi cardinal de la sainte Église romaine, ou, du moins, sur le point de le devenir. Enfin son propre frère à lui était également

revêtu de la pourpre; si bien qu'il se trouvait en relations étroites de parenté avec une partie du sacré collége. A tous ces titres, Thomas Bohier était un homme fort considérable.

Son compatriote s'étant ouvert à lui sur l'extrême pénurie dans laquelle il se trouvait, et sur la nécessité où il était d'avoir de nouveau recours à son assistance, le général des finances de Normandie le prit par la main et le conduisit dans un endroit écarté de sa demeure. Là, il lui montra un grand coffre-fort garni de solides ferrements et clos par une infinité de cadenas et de serrures; puis il se mit en devoir de l'ouvrir. Cette opération fut assez longue, et, lorsquelle fut terminée, Pierre de Marques demeura quelques instants tout ébahi de ravissement, en voyant luire sous ses yeux un amas énorme de pièces d'or et d'argent de tous les pays et de toutes les époques. Après avoir joui de sa surprise, Thomas Bohier lui dit d'un air profondément narquois :

« Compère, vous n'avez qu'à puiser dans ce coffre, tant que bon vous semblera, je vous y autorise... »

Et comme Pierre de Marques, dans l'effusion de sa reconnaissance, s'apprêtait à se jeter entre ses bras, il ajouta :

« C'est à une condition, pourtant. Vous me donnerez en échange un bien auquel vous ne sauriez attacher maintenant une grande importance.

— Quoi donc?

— Votre domaine de Chenonceaux. »

Thomas Bohier eût demandé à son compatriote de lui céder une maîtresse adorée, qu'à coup sûr ce dernier n'eût pas fait une plus laide grimace. A l'époque dont nous parlons, un seigneur ne pouvait aliéner sa terre sans qu'il en rejaillît sur lui une sorte de déshonneur; car c'était aliéner à la fois son berceau et les tombeaux de ses pères. La propriété alors, sous l'influence du droit absolu et exclusif de succession dévolu à chaque aîné de famille noble, était devenue presque immuable. Pierre de Marques essaya de faire comprendre à Thomas Bohier que le sacrifice qu'il réclamait de lui était impossible. Ce fut en vain. En ce temps-là, les gens de finances n'étaient guère accessibles aux plus saintes considérations. Thomas Bohier, pour toute réponse, se contenta de refermer les cadenas et les serrures de son coffre-fort;

puis il prit congé le plus tranquillement du monde de son compatriote.

Le malencontreux châtelain de Chenonceaux rentra dans son donjon démantelé, où la grêle et la pluie vinrent l'assaillir, avec furie, à travers la toiture dégradée en maint endroit (on était alors au cœur de l'hiver); et lorsque, par aventure, le ciel devenait plus clément, c'étaient ses créanciers qui venaient hurler aux portes du château, en compagnie de messieurs les officiers de justice.

L'histoire ne dit pas si la patience était un des attributs distinctifs de notre gentilhomme qui, suivant toute apparence, avait sans cesse présent à la mémoire cet immortel proverbe, qu'*il faut souffrir ce qu'on ne peut empêcher*. Cependant, un beau matin, force lui fut de déguerpir au plus vite de son manoir, attendu que la bise de mars avait achevé de renverser la toiture, et peu s'en était fallu qu'il ne demeurât enseveli lui-même sous les débris.

Thomas Bohier, qui s'en allait rendre ses comptes au roi en son palais de Loches ou de Chinon, nous ignorons lequel, vint à passer par là dans ce moment, avec ses pages et varlets, et quelques gens d'armes, qui escortaient trois beaux mulets chargés, chacun de son pesant d'or. Le général des finances jugea le moment propice pour renouveler ses offres; mais Pierre de Marques fit à son tour la sourde oreille, et lui ayant montré du doigt, au milieu du Cher, un moulin qui faisait alors partie du domaine de Chenonceaux, il lui tourna le dos, et monta dans un batelet amarré au rivage. Quelques instants après, le batelet, poussé au large par un vigoureux rameur, s'en allait aborder au pied du moulin, où le châtelain avait résolu désormais d'élire domicile.

Il y a des gens qui sont nés sous une étoile vraiment fatale. Il n'y avait pas huit jours que Pierre de Marques était installé dans son moulin, que survint une violente crue du Cher qui emporta le dernier asile du pauvre châtelain, et qui l'eût, sans nul doute, englouti lui-même avec les ruines de son moulin, s'il n'eût été passé maître dans l'art de la natation.

Trempé jusqu'aux os, dorénavant sans abri pour reposer sa tête, Pierre de Marques, le désespoir dans le cœur, s'en alla trouver le général des finances de Normandie, et lui vendit son domaine de Chenonceaux; puis, après en avoir touché le prix, dont la majeure partie passa entre les mains de ses créanciers, il disparut, sans qu'on ait ja-

mais su depuis lors ce qu'il était devenu. Peut-être l'infortuné châtelain est-il mort de douleur, comme ce doge de Venise qui expira sur les degrés du palais ducal, en entendant sonner la cloche qui annonçait l'avénement de son successeur.

Quoi qu'il en soit, Thomas Bohier, devenu possesseur incontesté du domaine de Chenonceaux, commença par prendre toutes ses sûretés pour que nul ne vînt le lui disputer, et, à cet effet, il le fit ériger à son profit en châtellenie par lettres patentes du roi Louis XII, en date de 1515. Ce préliminaire accompli, il résolut de faire reconstruire le manoir qui, comme on l'a vu, n'était plus guère qu'un monceau de ruines, et, comme il était fort riche, il ne voulut rien épargner pour en faire une habitation digne de lui et de sa fortune.

Par une bizarrerie qui fait encore aujourd'hui du château de Chenonceaux une construction unique en son genre, Thomas Bohier ordonna de jeter les fondements de son nouveau manoir sur ceux du moulin que son prédécesseur avait fait construire au milieu du lit du Cher, et que les eaux avaient emporté. Dans cette pensée, il sollicita et obtint du roi François Ier, qui venait de succéder à Louis XII (1515), l'autorisation d'établir un pont sur le Cher pour aller jusqu'au château.

Désireux de pouvoir se livrer au plaisir de la chasse, sans être obligé pour cela de perdre un seul instant de vue ce beau domaine qu'il avait eu tant de peine à conquérir, Thomas Bohier fit dessiner un vaste parc : et comme l'église du bourg de Chenonceaux se trouvait enclavée dans une de ses avenues, il la fit jeter à bas. Il est vrai qu'il en reconstruisit une autre, à ses frais, beaucoup plus grande et beaucoup plus belle ; mais il n'importe, ce trait est caractéristique. Un financier du seizième siècle ne respectait pas même la maison de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tandis qu'un roi du dix-huitième a cru devoir, en pareille occurrence, baisser pavillon devant un simple meunier. Ceci prouve un progrès chez les rois. En est-il de même chez les financiers?

Grâce à tout l'or qu'on y dépensa, grâce aussi à la merveilleuse habileté des artistes de l'époque, le château de Chenonceaux ne pouvait manquer d'être un chef-d'œuvre d'élégance et de bon goût. Aussi bien, il s'opérait alors dans l'architecture une grande révolution. Le style italien des Bramante et des Michel-Ange commençait à se marier à toutes les charmantes fantaisies du style gothique, et de leur union, qui devait

être si féconde, naissait déjà cette curieuse transformation dont nulle part mieux qu'à Chenonceaux on ne peut étudier les préludes.

Cependant, tandis que l'Italie nous envoyait ses architectes, ses peintres, ses sculpteurs, pour édifier Chenonceaux, Gaillon, Chambord, tous ces palais de fées sur lesquels l'aurore du seizième siècle a projeté ses premiers et ses plus doux rayons, on entendait retentir, du côté même d'où nous venaient ainsi les arts, la vie et la lumière, tous les bruits précurseurs des combats. On voyait passer incessamment du côté des Alpes des troupes de cavaliers et de fantassins armés en guerre. Bientôt Thomas Bohier dut, sur l'invitation de François Ier, remettre aux soins de Catherine Briçonnet, sa femme, la tâche importante de diriger et surveiller la construction de son palais de Chenonceaux. Le roi avait daigné jeter les yeux sur lui pour continuer, de concert avec Lautrec, la conquête du Milanais. Le général des finances, qui s'était bravement battu au temps du feu roi Louis XII, devenait général des armées du roi. Sans doute, François Ier, en donnant à Lautrec un tel lieutenant, songeait déjà aux impôts qu'il allait lever dans le Milanais.

Thomas Bohier revêtit son armure et partit, non sans donner plus d'un regret à son château de Chenonceaux, qui promettait d'être si beau et qu'il laissait inachevé. Avant son départ, il put lire de ses propres yeux au-dessous de son écusson, qu'il avait fait sculpter dans toutes les clefs de voûte, cette devise à laquelle s'attachait dès lors un sens prophétique :

S'IL VIENT A POINT, M'EN SOUVIENDRA.

C'était, en effet, la dernière fois que Thomas Bohier contemplait ce château que ni lui, ni sa femme, ni ses enfants, ni personne après eux, par une singulière fatalité, ne devait jamais voir achevé. Le compagnon de Lautrec, après maint exploit, couronné par le titre éminent de vice-roi de Naples que le roi François Ier lui conféra, mourut en Italie, le 14 mars 1523. Son corps fut rapporté à Tours en grande pompe, et inhumé dans l'église paroissiale de Saint-Saturnin, où il s'était fait construire par avance un splendide mausolée de marbre blanc, dans une chapelle enrichie d'or et d'azur. Ce mausolée, dans lequel sa veuve vint le rejoindre deux ans après, a été détruit à l'époque de la révolution.

Thomas Bohier laissait cinq fils. L'aîné, Antoine, obligé d'acquitter les dettes que son père avait faites en Italie pour le service du roi, vendit le château et la terre de Chenonceaux à François I[er]. Ce fut le connétable Anne de Montmorency qui vint en prendre possession au nom du roi, en 1535. Dès ce moment, cette résidence commença d'exciter la convoitise de Diane de Poitiers, qui, veuve depuis peu de temps du grand sénéchal Louis de Brézé, et déjà maîtresse du cœur du jeune duc d'Alençon, depuis Henri II, commençait à trouver bien peu digne d'elle le vieux manoir d'Anet, où elle était presque toujours confinée par la jalousie de la duchesse d'Étampes [1].

Cependant la fière sénéchale dut attendre, durant douze années, que la mort de François I[er] lui permît de satisfaire à la fois la haine qu'elle avait conçue contre la favorite, et son ardent désir de devenir châtelaine de Chenonceaux. En 1547, le premier soin de Henri II, en montant sur le trône, fut de complaire à sa belle maîtresse, et la duchesse de Valentinois (tel était le nouveau titre de Diane de Poitiers, qui avait voulu, elle aussi, être duchesse) reçut de son royal amant, à titre de don de joyeux avénement, ce château objet de tous ses désirs, mais qui était demeuré inachevé depuis la mort de Thomas Bohier. Il fallut, à cette occasion, entrer en composition avec les héritiers du vieux capitaine, qui réclamaient hautement contre la cession faite à François I[er]. L'argent du roi pourvut à tout. Que pouvait-on refuser à une femme qui l'emportait si bien sur toutes ses rivales par la noblesse et l'élégance de sa taille, l'éclat de son teint, la blancheur et la finesse de ses dents, le tour merveilleux de sa jambe et de sa gorge, enfin par tout ce qui caractérise au suprême degré la beauté la plus accomplie?

Une fois maîtresse de Chenonceaux, Diane voulut achever l'œuvre si bien commencée par Thomas Bohier. C'est elle qui fit exécuter les neuf arches du pont projeté trente-huit ans auparavant, et qui du château conduit sur la rive gauche du Cher, *où se trouvait un sylvestre et plantureulx boccage, arrosé de fontaines et verdoyant comme un pré d'apvril.* C'est elle encore qui fit abattre et reconstruire la façade du bâtiment

[1] Ce n'est qu'en 1551 que ce manoir fut renversé pour faire place à un palais enchanté, chef-d'œuvre de Philibert Delorme et de Jean Goujon. (Voir l'étude spéciale sur Anet.)

qui regarde le midi. Elle avait projeté, l'ambitieuse Diane, de fonder à



Chenonceaux un palais dont le luxe et l'élégance effaceraient complétement tout ce qu'on admirait à Amboise, à Chinon et à Chambord même.

Pour cela il fallait bien des trésors; mais aussi combien de confiscations furent prononcées par le faible Henri II contre de malheureux protestants qui payaient de leur fortune et quelquefois même de leur tête les fantaisies architectoniques de la favorite! Oh! lorsqu'un tel souvenir vient s'emparer de l'imagination, on ne peut s'empêcher de contempler avec une mélancolie profonde ce *charmant castel fleuronné, blasonné, flanqué de jolies tourelles, ajusté d'arabesques, orné de cariathides et tout contourné de balconnades, avec enjolivations dorées jusqu'en hault du faiste;* car tous ces fleurons, toutes ces arabesques, toutes ces *balconnades* semblent alors s'empreindre d'une couleur de sang.

Au moment où l'œuvre que Diane de Poitiers avait entreprise semblait toucher à son terme; au moment où du Bellay, Clément Marot, Ronsard apprêtaient leurs lyres pour célébrer les merveilles de Che-

nonceaux, comme ils avaient tant de fois déjà célébré les attraits de la châtelaine, voici qu'une lugubre nouvelle se répand : le roi de France et l'esclave de Diane de Poitiers a été mortellement atteint dans un tournoi par Montgommery! Déjà Catherine de Médicis, s'apprêtant à saisir la toute-puissance, envoie à la duchesse de Valentinois l'ordre de rendre les bijoux de la couronne et de se retirer dans un de ses châteaux.

« Le roi est-il mort? demanda la favorite.

— Non, madame, répond le messager, mais il ne passera pas la journée.

— Eh bien, répond-elle avec fierté, je n'ai donc point encore de maître. »

A peu d'instants de là, comme la favorite déchue se disposait à se rendre à son château de Chenonceaux, à l'achèvement duquel son deuil allait lui permettre de donner enfin tous ses soins, son secrétaire, Canette, vint la prévenir que la reine mère avait exprimé l'intention d'occuper désormais elle-même cette résidence, et qu'elle lui offrait, en échange, le sombre château de Chaumont-sur-Loire.

Catherine de Médicis était Italienne et vindicative, de plus elle était désormais et pour longtemps vraiment reine. Diane accepta sans murmurer les dures conditions d'un semblable marché. Seulement il est permis de penser qu'en quittant le riant séjour de Chenonceaux pour aller se fixer non pas à Chaumont, où elle se fût trouvée beaucoup trop rapprochée de sa triomphante rivale, mais dans son château d'Anet, depuis peu restauré à grands frais, elle porta plus d'une fois ses regards sur la prophétique devise que Thomas Bohier avait fait sculpter en maint endroit de son château :

S'IL VIENT A POINT, M'EN SOUVIENDRA.

Chenonceaux, que, durant le règne de son époux, Catherine de Médicis s'était contentée d'ambitionner en silence, et que, par la mort de Henri II, elle acquérait à si bon marché, devint pour elle l'objet d'une prédilection particulière. Elle imagina de faire couvrir le pont que Diane avait fait construire, et de former ainsi deux belles et longues galeries à l'aide desquelles on est porté sans s'en apercevoir sur la rive opposée.

C'est à elle qu'on doit le grand bâtiment qui se trouve à l'est de l'avant-cour, les douves et les terrasses. Elle agrandit aussi et embellit beaucoup les jardins, et sans les troubles civils qui ensanglantèrent la France sous les règnes de ses trois fils, il n'est pas douteux qu'elle n'eût eu la gloire d'achever une œuvre à laquelle elle s'était vouée avec ardeur : mais il semble que la devise de Thomas Bohier ait toujours porté malheur au château de Chenonceaux.

Quoi qu'il en soit, c'est durant le règne des trois derniers Valois, ou, pour mieux parler, de leur mère, que cette auréole qui s'attache, à travers la brume des années, au front des monuments historiques, a brillé à Chenonceaux du plus vif éclat.

Dans cette période de trente années (1559-1589), pendant lesquelles l'artificieuse fille de Laurent de Médicis et de Madeleine de la Tour d'Auvergne habita bien souvent cette résidence, elle eut soin de s'y montrer constamment accompagnée d'un essaim de jeunes beautés, telles qu'il lui en fallait pour enflammer les cœurs des huguenots comme des catholiques, et pour assurer le succès de ses trames coupables.

Ce n'étaient point seulement des filles d'honneur qu'elle traînait ainsi à sa suite. Entre toutes ces nymphes charmantes, *escorte habituelle de la royne-mère*, on a vu surgir plus d'une fois des déesses ; entre tous ces écussons des plus nobles maisons de France a rayonné plus d'une couronne royale.

L'héritière des rois d'Écosse, la belle, l'infortunée, la poétique Marie



Stuart, s'est arrêtée à Chenonceaux en 1560, alors qu'elle venait de toucher le sol de la France, et qu'appelée à partager la couche de Fran-

çois II, elle voyait s'ouvrir devant elle un avenir si plein de douces promesses. Elle a dormi, prié, aimé, sans doute, dans ce château où ses yeux, habitués aux landes sauvages et aux pâles bruyères des *highlands*, saluaient avec ravissement, à son réveil, les bois, les prairies qu'arrose le Cher, et les merveilleux aspects de ce palais enchanté qui avait remplacé pour elle le sombre manoir d'Holy-Rood.

Plus tard, une autre reine dont la destinée présente plus d'une analogie avec celle de Marie Stuart, une reine belle et savante comme elle,



et comme elle aussi trop facile dans ses amours, Marguerite de Valois,

est venue à son tour s'accouder rêveuse sur ces balcons, pour y lire les vers amoureux de Baïf et de Ronsard, pendant que retentissaient dans le parc les sons du cor et que l'insouciant Béarnais conduisait gaiement la chasse.

Marie, Marguerite, ombres royales, ombres à la fois si voluptueuses et si mélancoliques, ô vous dont l'existence vagabonde a été agitée par tant de traverses, si vous êtes encore condamnées pour vos fautes à errer dans l'espace, même après votre mort, ne vous arrive-t-il pas parfois de vous arrêter aux bords du Cher, sous les murs de Chenonceaux, pour y respirer les brises embaumées du soir, et y retrouver les frais et purs souvenirs du printemps de votre vie?

Lorsque Henri III, après s'être échappé de son royaume de Pologne, monta sur le trône de France, Catherine de Médicis le reçut à Chenonceaux. Voici ce que rapporte à cet égard le curieux journal du règne de ce roi, à la date du mercredi 1577, quinzième de mai :

« La royne mère fit son banquet à Chenonceaulx qui lui revenoit, à « ce qu'on disoit, à plus de cent mille livres, qu'on leva comme par « forme d'emprunt sur les plus aisés serviteurs du roi, et même de « quelques Italiens qui s'en sçurent bien rembourser au double. En ce « beau banquet, les plus belles et honnestes de la cour, à moitié nues, « et ayant leurs cheveux espars comme épousées, furent employées à « faire le service. Madame de Sauve estoit maîtresse d'hôtel, et tout y « estoit en bel ordre. »

Madame de Sauve! c'était la beauté à la mode alors, et déjà Henri de Guise avait demandé exprès pour elle au bon abbé de Liron (Desportes) cette célèbre villanelle qu'il chantait, dit-on, quelques années plus tard, en se rendant à Blois, dans le cabinet de Henri III, lorsqu'il fut assailli par ses meurtriers :

Nous verrons, bergère Roselle,
Qui premier se repentira.

Amour, poésie, beauté, en vérité, l'on dirait qu'on ne peut rencontrer à Chenonceaux d'autres souvenirs, si l'on ne voyait se projeter par intervalles sur le seuil de quelque porte basse du château, par une nuit bien noire, une silhouette plus noire encore, celle du Florentin Cosme Ruggieri, qui s'en vient porter des gants parfumés à sa royale pratique, et deviser avec elle d'astrologie judiciaire.

Un jour pourtant, Catherine de Médicis, qui affectionnait tellement son château de Chenonceaux et qui s'était si bien promis de ne point le laisser inachevé, cessa d'y paraître. Elle avait vu se dessécher et périr successivement sous ses yeux les derniers rameaux de cet arbre des Valois que tous ses artifices, toutes ses conjurations magiques ne pouvaient désormais sauver de la faux de la mort. Dieu, dans sa clémence sans doute, lui fit la grâce de ne point assister à l'avénement de la maison de Bourbon.

Par son testament, Catherine de Médicis laissait sa terre de Chenonceaux à la reine Louise de Vaudémont, de la maison de Lorraine, femme de Henri III. Cette princesse vint prendre possession de cette résidence quelques jours après l'assassinat de son mari, assassinat qu'on était parvenu à lui cacher. Lorsqu'elle apprit cette funeste nouvelle, elle résolut de consacrer le reste de ses jours à sa douleur et aux pratiques de la religion. Elle fit tendre son appartement en drap noir parsemé de larmes d'argent et de devises funèbres. Un portrait de Henri III, que l'on voyait encore avant la révolution, était placé au-dessus de la cheminée de sa chambre. Il ne reste plus aujourd'hui que l'inscription latine : *Sævi monumenta doloris*. A sa demande, Philippe II, roi d'Espagne, lui avait envoyé des religieuses capucines. Pour les recevoir, elle fit disposer dans les combles du château des cellules un réfectoire, une chapelle qui existent encore aujourd'hui.

Il paraît qu'avant de se retirer au château d'Usson, dans les montagnes d'Auvergne, la reine Marguerite de Valois allait souvent se *retraicter et s'édifier* auprès de la reine Louise de Lorraine, qui porta jusqu'à son dernier jour la plus tendre affection à sa belle-sœur, malgré ses égarements et le scandale de ses nombreuses faiblesses. La lettre suivante, que l'on conserve dans les archives du royaume, témoigne suffisamment, par le caractère d'aigreur dont elle est empreinte, que la châtelaine de Chenonceaux avait épousé toutes les rancunes de la reine de Navarre contre son mari :

« *A mon frère et cousin le roy de Navarre.*

« Monsieur, je viens pour me plaindre à vous du sieur de Rosny, votre « lieuxtenant, lequel est venu pour troubler la paix de mon domaine et « ma béniste maison de Chenonceaulx, en se logeant et malheurvrant

« sur mes terres, avec ses artileryes, gensdarmes, soudards et autres « maléfices de guerre, comme aussi grand nombre de chevaulx, au « destriment des bonnes gens du pays, que je vous prie vous souvenir, « monsieur, qu'ils me sont vassaulx et tenus par moi comme enfants « très-affectionnez. Vous disant aussi que vous debvriez bien d'estre « pitoyable pour eulx, en ordonnant à votre sieur de Rosny qu'il se « desparte de céans où ses gents font mille ravages, et que ne s'opi- « niastre encore d'offancer la sérénité royale en ma personne, en se « maintenant sur terre de mon obéissance, comme il ose de le faire. « Si vous faits-je porter par ce mien pays un livret qui vous pourroit, « comme je le pense et le voudrois, éclaircir l'esprit : et vous puis « dire encore une fois, monsieur, que je prie continuellement Nostre- « Seigneur et sa bénigne mère pour vostre conversion.

« Vostre bonne sœur et cousine.

« Loyse.

« Chenonceaulx, ce 18 de febvrier. »

Jusqu'en 1594, avec dix ou douze mille écus qu'elle touchait à grand'-peine, vu le malheur des temps, Louise de Lorraine soutint son rang, distribua d'abondantes aumônes, fonda plusieurs établissements religieux, et naguère sa mémoire était encore vénérée dans les environs du château, où le peuple ne la connaissait que sous le nom de la reine Blanche.

Durant les dernières années de sa vie, Louise de Lorraine reçut plusieurs fois en son château de Chenonceaux la visite de son frère et cousin, comme elle l'appelait, le roi de France et de Navarre. Celui-ci venait toujours en compagnie d'une belle jeune femme que l'on put croire, pendant quelque temps, appelée à recueillir l'héritage de Diane de Poitiers, et peut-être même de Marguerite de Valois. C'était la célèbre Gabrielle d'Estrées, cette charmante maîtresse à qui le Béarnais, devenu poëte par la grâce toute-puissante du dieu d'amour, chantait cette jolie chanson qu'il avait composée pour elle, et dont les échos de Chenonceaux gardent sans doute encore aujourd'hui le souvenir :

Viens encore,
Je t'implore :
Je suis gai quand je te voi
La bergère.

Qui m'est chère
Est vermeille comme toi.

De rosée,
Arrosée,
La rose a moins de fraicheur :
Une hermine
Est moins fine ;
Le lait a moins de blancheur.

Pour entendre
Sa voix tendre,
On déserte le hameau,
Et Tityre,
Qui soupire,
Fait taire son chalumeau.

Elle est blonde,
Sans seconde,
Elle a la taille à la main ;
Sa prunelle
Étincelle
Comme l'astre du matin.

D'ambroisie
Bien choisie,
Hébé la nourrit à part,
Et sa bouche,
Quand j'y touche,
Me parfume de nectar.

Si une mort prématurée et qui rappelle, à plus d'un titre, celle d'une autre maîtresse de roi, d'Agnès Sorel, enleva à la charmante Gabrielle l'héritage de la duchesse de Valentinois, cet héritage n'échappa pas du moins à sa postérité. C'est durant ses visites à Chenonceaux qu'avait été négocié le mariage de César, duc de Vendôme, le premier rejeton de ses royales amours, avec mademoiselle de Mercœur, nièce et héritière de la reine Louise. Le fiancé avait trois ans. Henri IV et Gabrielle ne péchaient pas, on le voit, par défaut de prévoyance.

On sait que le magnifique château d'Anet, qui avait également appartenu à Diane de Poitiers, devint aussi l'apanage de ce même duc de Vendôme. Décidément, la maison de Bourbon s'attachait à continuer

en toutes choses les errements de la maison de Valois, et Henri II n'avait rien à reprocher à Henri IV. N'était-il pas bien juste, en effet, que des palais bâtis pour la maîtresse d'un roi fussent un jour l'héritage d'un bâtard royal?

Ni César, duc de Vendôme; ni son fils, Louis, le cardinal; ni son petit-fils, Louis-Joseph, le célèbre généralissime des armées d'Espagne, qui ont possédé Chenonceaux pendant toute la durée du dix-septième siècle, n'ont laissé de notables souvenirs dans cette résidence, à laquelle ils préféraient celle d'Anet, plus voisine de Paris.

M. le duc de Bourbon, premier ministre sous Louis XV, qui leur succéda, ne vint qu'une seule fois à Chenonceaux, en allant conduire sa sœur, mademoiselle de Vermandois, à l'abbaye de Beaumont-lès-Tours, dont, par la suite, elle devint abbesse.

Louis XIV, en fondant le palais de Versailles, et en appelant à vivre à ses côtés et en quelque sorte de sa vie les princes du sang comme les gentilshommes, avait porté une atteinte mortelle à toutes les résidences royales de ses prédécesseurs, comme à tous les manoirs seigneuriaux de sa noblesse. Désormais cette magnifique Touraine, foyer lumineux où se sont accomplis jusqu'à la fin du seizième siècle tous les événements de notre histoire, allait rentrer dans l'ombre pour devenir une simple province de la France, après avoir été en quelque sorte, pendant longtemps, toute la France. M. le duc de Bourbon vendit Chenonceaux; et ce beau château, création d'un général des finances, continué à grands frais, mais sans être achevé, par Henri II et par sa veuve, tomba entre les mains d'un fermier général. C'était finir, à peu de chose près, comme il avait commencé.

Cependant une dernière consécration allait s'attacher encore à ce séjour. Une aristocratie inconnue jusqu'alors dans notre France se levait, déjà prête à effacer toutes les autres, l'aristocratie de l'intelligence, la plus incontestable de toutes, parce que celle-là émane de Dieu. Un homme jeune encore (il avait trente et un ans), que la nouvelle châtelaine de Chenonceaux, madame Dupin, employait à écrire sous sa dictée, ou à des recherches de pure érudition, ne le jugeant pas capable de faire autre chose, s'apprêtait, en copiant de la musique à six sous la page dans ses moments de loisir, à révolutionner le monde. Ce scribe qui, sans études premières et par la seule puissance de son génie, s'est

élevé au-dessus des plus grands écrivains; ce secrétaire incapable, dont les écrits ont jeté une si vive lumière sur les plus hautes questions sociales; cet apprenti philosophe qui a plus fait pour la réforme des mœurs que les plus éloquents prédicateurs, se nommait Jean-Jacques Rousseau.

Il faut lire, dans le livre si justement célèbre des *Confessions*, le récit qu'y fait lui-même l'immortel auteur d'*Émile* de son séjour à Chenonceaux, de ses occupations, de ses projets, et, pourquoi ne pas l'ajouter? de son amour insensé pour la belle châtelaine; car madame Dupin, c'est Jean-Jacques qui nous l'apprend, était d'une merveilleuse beauté. Pauvre Jean-Jacques! comment osait-il entrer en lutte, lui pauvre, lui obscur, lui si peu fait aux belles manières, avec tout ce qu'il y avait alors de brillant en France par l'esprit, par la naissance, par la fortune, les Voltaire, les Buffon, les Tressan, les Montesquieu, les Saint-Aulaire, les Mirepoix, les Rohan, les Luxembourg, tous ces glorieux satellites qui venaient graviter incessamment à Chenonceaux autour de l'astre charmant qui y avait établi sa cour?

Jean-Jacques échoua. Pouvait-il en être autrement? Après avoir gardé deux jours une lettre que n'*osant parler, il avait osé écrire*, on la lui rendit le troisième, mais avec tant de froideur, que *sa passion s'éteignit soudain avec l'espérance*. Dès lors, il dut se contenter d'écrire des morceaux de musique que Louise (c'était le petit nom de la châtelaine) daignait chanter en s'accompagnant du clavecin, et des comédies destinées au théâtre du château et où elle avait toujours, bien entendu, le principal rôle. C'est par ces compositions obscures que le grand écrivain préludait à la *Nouvelle Héloïse* et au *Contrat social*.

C'est à Chenonceaux que J.-J. Rousseau a composé ces vers empreints d'une douce mélancolie, et qu'il a intitulés *l'Allée de Sylvie*, du nom d'une des plus belles allées du parc :

Qu'à m'égarer dans ces bocages
Mon cœur goûte de voluptés!
Que je me plais sous ces ombrages!
Que j'aime ces flots argentés!

Sans doute, il faut regretter, pour le bonheur et surtout pour le repos de Jean-Jacques Rousseau, qu'il ne soit pas resté à Chenonceaux pour y continuer les humbles fonctions de secrétaire de madame Dupin et de

précepteur de son fils; mais la gloire n'est-elle pas toujours exclusive du bonheur?

Le jour où Jean-Jacques Rousseau, parvenu à l'âge de quarante ans, devint, dans l'espace de quelques instants, l'une des plus hautes célébrités de l'Europe lettrée, la première peut-être, si Voltaire n'eût pas existé, la belle châtelaine de Chenonceaux ne se rappela-t-elle pas in-



volontairement cette lettre brûlante qu'elle avait rendue à son secré-

taire, après l'avoir gardée deux jours? Oh! pourquoi la lui avait-elle rendue? S'il n'en avait pas été ainsi, le pauvre Jean-Jaques eût-il jamais associé sa destinée à celle d'une Thérèse Levasseur?

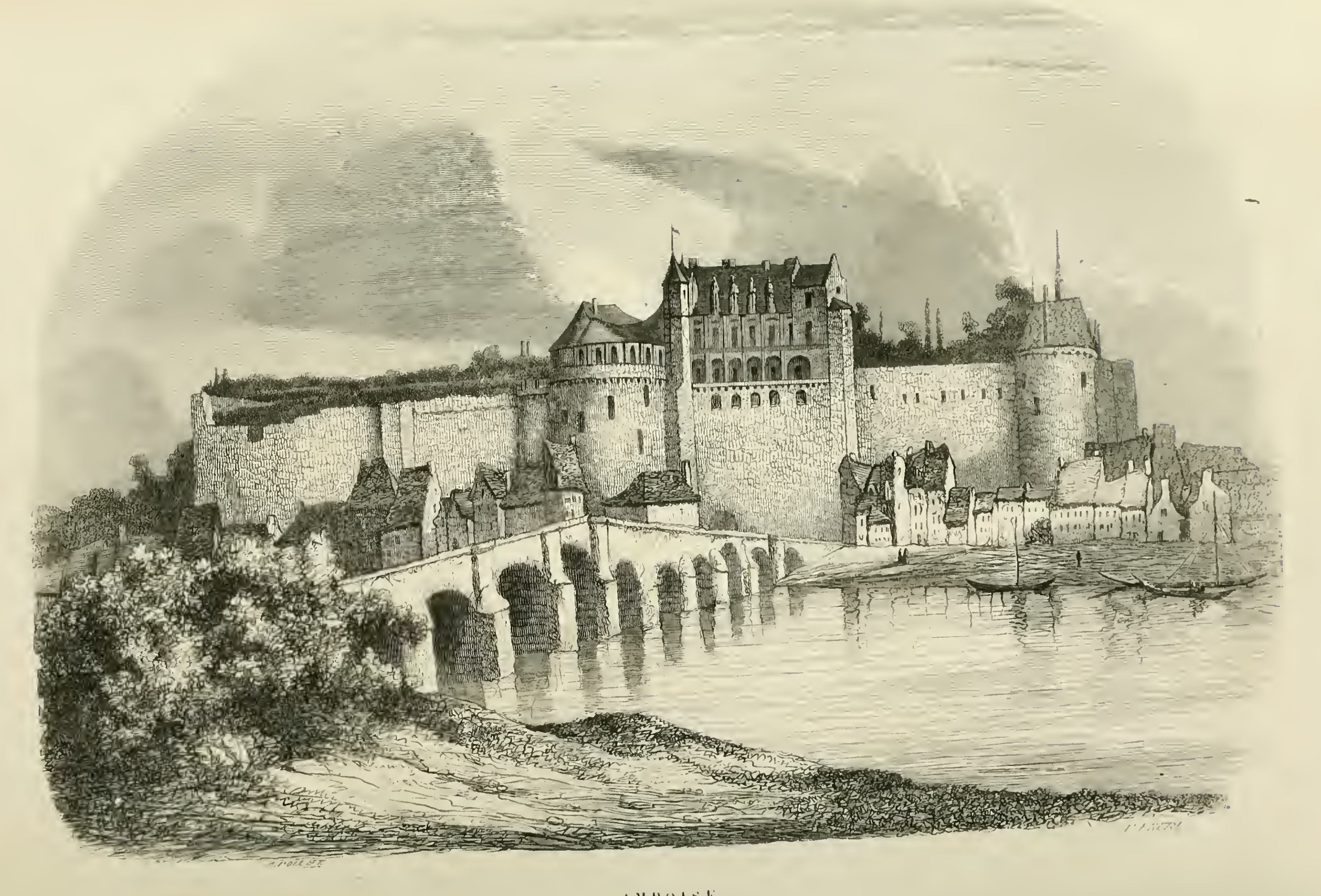
L'auteur de cette lettre et de tant de chefs-d'œuvre a terminé à l'âge de soixante ans une existence pleine de misères et de persécutions.

Madame Dupin s'est éteinte doucement dans son château de Chenonceaux, après avoir accompli sa quatre-vingt-treizième année, bénie et adorée de tous jusqu'à son dernier jour.

Aujourd'hui ce château, si riche en souvenirs, et sur lequel planent tant de charmantes ombres féminines, Diane de Poitiers, Marie Stuart, Marguerite de Valois, Louise de Lorraine, Gabrielle d'Estrées, sans compter même la dernière châtelaine, est devenu la propriété d'un petit-neveu de madame Dupin, M. le comte René de Villeneuve, dont tous les voyageurs s'accordent à vanter l'exquise politesse et la gracieuse hospitalité.




MARIE STUART
AMBOISE
TH FRERE
POLLET.



AMBOISE



AMBOISE.

Pendant toute la durée du quinzième siècle et même au delà, à cette

époque tristement mémorable de notre histoire, où la France, harcelée au nord et au midi, à l'est et à l'ouest, tantôt par les Anglais, tantôt par les ducs de Bourgogne, se débat péniblement contre les attaques, parfois combinées, de ces mortels ennemis, jusqu'à ce qu'enfin, débarrassée d'eux, elle en vienne à se déchirer elle-même de ses propres mains, il y a trois châteaux, en Touraine, qui ont abrité tour à tour les têtes royales, trois châteaux confidents de plus de larmes que de sourires, de plus de haines que d'amours, et, il faut bien le dire aussi, de plus de crimes que de vertus. Ces trois pages de pierre, dont l'ombre lugubre se projette sur tout le quinzième siècle et sur une partie du seizième, qu'elles résument en quelque sorte pour notre pays, portent pour titres, et chacun de ces titres devrait être inscrit en caractères de sang : Amboise, Chinon, Loches.

Pourtant, si jamais tous les éléments qui concourent au charme d'un paysage se trouvèrent réunis, si jamais rêverie de poète ou d'artiste fut sur le point de se réaliser, c'est à coup sûr au sommet de ces trois collines de la belle province de Touraine, où sont assis les châteaux d'Amboise, de Chinon et de Loches, riants observatoires, d'où l'œil contemple avec ravissement de frais amphithéâtres de bois, de vergers, de prairies, qu'arrosent les eaux fécondantes de la Loire, de la Vienne et de l'Indre. Faut-il donc croire, après cela, que tout est contraste dans la nature, que dans chaque parfum se trouve un poison ; dans chaque joie une douleur, et que les mauvaises passions qui agitent le cœur humain ne poussent jamais des germes plus profonds et en même temps plus prompts à éclore que lorsque tout, dans le monde extérieur, respire la joie, l'allégresse et l'amour ?

Ce sont là d'amères pensées, dont on ne saurait se défendre, lorsque descendant la Loire, entre Orléans et Tours, on commence à distinguer, au sommet d'un des coteaux les plus élevés qui dominent la rive gauche du fleuve, l'antique château d'Amboise, avec ses jardins en terrasses, à quatre-vingts pieds au-dessus du sol, ses hardis clochetons, ses flèches aiguës et ses deux grosses tours, dont il est flanqué au nord et au midi, et dans l'intérieur desquelles on peut monter en voiture jusqu'au faîte.

Quel charmant paysage que celui qui encadre, en cet endroit, les deux rives de la Loire ! Comme ces eaux roulent avec majesté à travers les

prés émaillés de fleurs! Quand vient le soir, l'atmosphère s'imprègne doucement des senteurs de la forêt prochaine, et l'on entend bramer les cerfs, du côté de la pagode de Chanteloup.

Laissons le bateau à vapeur poursuivre sa route jusqu'à Tours, dont



on aperçoit les clochers, du haut de la plate-forme de la grosse tour du nord, à une distance de six lieues; et, remontant le cours des siècles, interrogeons le vieux manoir sur son passé.

Le moine Jean, ce fabuleux chroniqueur des premiers âges de notre histoire, raconte que le château d'Amboise doit sa première fondation à Jules César, cinquante ans avant l'ère chrétienne. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que vers 540, saint Baud, sixième évêque de Tours et grand référendaire du roi Clotaire Ier, était seigneur de ce domaine, qui passa à sa postérité. Au neuvième siècle, Charles le Chauve en disposa en faveur de Tertulle, comte d'Anjou, qui l'avait puissamment secondé dans ses guerres contre les Bretons et les Normands. Enfin, au temps de la première croisade, l'illustre maison d'Amboise, surnommée la *race de Mars*, prit définitivement possession de ce manoir, qu'elle a conservé plus de quatre siècles.

Louis d'Amboise, le dernier châtelain, étant entré dans la conjuration formée par le connétable de Richemont, sous Charles VII, pour enlever le roi du château de Chinon et s'emparer de la personne de son favori, le

sire de la Trémouille, fut condamné, par arrêt du 8 mai 1431, à avoir la tête tranchée, ainsi que ses principaux complices; et tous ses biens, meubles et immeubles, furent confisqués au profit de la couronne. Cependant le roi lui fit grâce de la vie, et commua la peine de mort en une prison perpétuelle. Mais, dès ce moment, l'écusson royal de France remplaça, dans le château d'Amboise, l'écu d'or à trois pals de gueules des anciens suzerains.

Louis XI est le premier roi de France qui ait fixé sa résidence au château d'Amboise; et, par une fatalité bizarre, lorsqu'il s'y rendit, ce fut pour être témoin d'un phénomène bien rare en France, un tremblement de terre qui se fit ressentir, au surplus, dans toute la Touraine, le jour de l'Ascension 1468. Était-ce donc un avertissement que Dieu envoyait à cette province, où le compère de Tristan l'Ermite, le maître d'Olivier le Dain, allait laisser en maints endroits l'empreinte de sa terrible justice, ou, pour mieux dire, de ses vengeances?

C'est d'Amboise qu'est parti l'ordre d'arrêter et de conduire au château de Loches Charles de Melun, baron de Nantouillet, qui fut décapité, après quinze années de captivité, le 20 août 1483, dix jours avant la mort de Louis XI!...

C'est à Amboise qu'on apporta, à ce même Louis XI, les lettres dans lesquelles le cardinal la Balue, son ministre, n'avait pas craint de révéler au duc de Bourgogne tout ce qui s'agitait dans le conseil. On sait quel fut le châtiment du coupable.

Il est vrai que, par compensation sans doute, Louis XI instituait à Amboise, le 1er août 1469, l'ordre célèbre de Saint-Michel, dont sa politique cauteleuse avait dicté les statuts. L'ordre devait se composer de trente-six chevaliers, choisis parmi les plus grands seigneurs du royaume. Quand le roi habitait sa bonne ville d'Amboise, il n'était pas rare de voir des gibets en pareil nombre échelonnés tout alentour. C'était un signe certain de sa royale présence; et pour les roturiers et manants, c'était là le cordon de Saint-Michel.

Dans les premiers jours du mois d'août 1483, on vit apparaître, une dernière fois, au château d'Amboise, un vieillard pâle, maigre, décharné et le visage déjà couvert des ombres de la mort. Ce vieillard, dont les vêtements sordides et grossiers étaient surchargés de reliques et d'amulettes de toutes sortes, était le roi de France. Après avoir épuisé tous

les secours de l'art, après avoir vainement supplié à deux genoux le vénérable François de Paule de prolonger ses jours, il avait enfin reconnu que le terme de sa vie était proche ; et, quittant pour quelques instants sa sombre retraite du Plessis-lez-Tours, il s'était fait transporter à Amboise, pour donner à son fils, le dauphin Charles, à peine âgé de treize ans, ses dernières instructions. Après lui avoir fait promettre par serment d'y être fidèle, il retourna au château du Plessis, où il ne fit plus que languir jusqu'au samedi 30 août, qu'il expira, vers les huit heures du soir.

Charles VIII, qui lui succéda, était né au château d'Amboise, en 1470, et il n'avait presque jamais quitté cette résidence, où son père l'avait fait élever loin de ses yeux et dans une ignorance presque complète, craignant, disait-il, d'altérer par l'étude une complexion extrêmement délicate. Tout le monde connaît le portrait que nous a laissé Philippe de Comines de ce jeune roi :

« Ledit roi ne fut jamais que petit homme de corps et peu entendu ;
« mais estoit si bon, qu'il n'est point possible de voir meilleure créa-
« ture... davantage la plus humaine et douce parole d'homme que
« jamais feust estoit la sienne. »

Marié à Anne de Bretagne, il eut la douleur de voir mourir successivement, sous ses yeux, tous les enfants qu'elle lui donna. Affligé de tant de pertes, il chercha à s'en distraire par les travaux qu'il fit exécuter au château d'Amboise, qu'il affectionnait particulièrement, comme le berceau de ses jeunes années. Hélas ! devait-il exister si peu d'intervalle entre le berceau et la tombe ?

Charles VIII avait résolu de rendre ce château le plus magnifique du royaume, et il y serait parvenu, sans doute, si sa vie eût été de plus longue durée. Les dessins en avaient été confiés aux meilleurs artistes d'Italie qu'il avait ramenés avec lui, à l'époque de la brillante et courte conquête du royaume de Naples. Il avait donné ordre de lui envoyer tout ce que l'Italie produisait de plus précieux en marbres de toute espèce pour embellir cette demeure ; mais la mort qui vint l'y surprendre s'opposa à l'exécution de ses projets. On peut se former une idée du plan qu'il avait conçu en voyant la chapelle et les deux grosses tours qui conduisent, par une pente savamment calculée, jusque dans la grande cour du château.

C'est pour animer ces travaux par sa présence que Charles était venu à Amboise avec toute sa cour, lorsqu'en regardant jouer à la longue paume du haut d'une galerie, il mourut subitement d'une attaque d'apoplexie, suivant les uns, et, suivant les autres, des suites d'un coup qu'il s'était donné à la tête, en passant sous la porte de cette même galerie, qui était fort basse. On était alors au 7 avril 1498, et il était environ deux heures après midi.

L'étonnement des uns, la douleur des autres, troublèrent tellement les esprits, qu'on ne songea point à transporter le roi dans son appartement. On fit apporter sur le lieu même une paillasse, sur laquelle on l'étendit, et où il expira vers les onze heures du soir. Avant même qu'il eût cessé de vivre, plusieurs courtisans s'étaient empressés d'aller annoncer cet événement au duc d'Orléans, qui était alors à Blois, et de le saluer roi de France.

La reine, inconsolable, dit-on, dans les premiers moments qui suivirent cette cruelle catastrophe, ne voulut point quitter le corps de son mari durant trois jours qu'elle passa auprès de lui, dans le château d'Amboise, sans prendre aucune nourriture. Ce ne fut qu'aux pieuses consolations de l'évêque de Condom qu'elle dut de renoncer à la résolution qu'elle semblait avoir prise de ne pas survivre au roi. Les restes de Charles VIII furent d'abord déposés dans la chapelle du château et, ensuite, transférés à l'abbaye de Saint-Denis.

Ce fut le roi Louis XII qui ordonna lui-même la pompe funèbre de son prédécesseur. Elle fut faite à ses frais avec une magnificence inconnue jusque-là, et dont les habitants d'Amboise ont gardé longtemps le souvenir. Louis XII, au surplus, ne pouvait faire moins pour l'époux d'Anne de Bretagne, pour cet auguste défunt dont il s'apprêtait à recueillir en tous points l'héritage.

C'est aux soins de ce monarque que l'on doit la grande galerie du château d'Amboise et le balcon qui regarde l'ancien couvent des Minimes; mais son successeur, François Ier, devait attacher à ce château une consécration plus éclatante encore. Avant que Chambord fût construit, Amboise était en effet la résidence favorite du jeune et brillant élève de Bayard, de ce roi-chevalier qui s'essayait, dans des joutes et dans des tournois, à la victoire de Marignan, aux grands coups d'épée du Milanez.

Un jour, au printemps de 1515, voulant donner de sa personne un

divertissement aux dames, il fit prendre dans la forêt d'Amboise un sanglier vivant, qu'il ordonna d'amener au château ; puis, les portes et toutes les issues ayant été fermées, on lâcha le farouche animal, qui se mit à parcourir en tous sens la grande cour. Pendant ce temps-là, les assistants lui lançaient, des fenêtres, toutes sortes de projectiles. Rendu furieux, le sanglier s'élança d'un bond sur la porte du grand escalier, qu'il enfonça d'un coup de boutoir, et, gravissant les degrés, il alla droit à l'appartement où se tenaient les dames. Des cris de terreur retentirent aussitôt, et tous les officiers accoururent ; mais le roi, qui, bien qu'il n'eût alors que vingt et un ans, était déjà très-grand et très-robuste, leur défendit d'approcher, et, s'étant un peu détourné pour éviter le premier choc du sanglier, il le perça de son épée.

C'est au château d'Amboise que la reine Claude de France a mis au monde la plupart des enfants qu'elle donna à François Ier, et notamment le jeune dauphin François, qui eut pour parrain le pape Léon X, et qui mourut d'une façon si funeste, à l'âge de dix-huit ans, empoisonné, dit-on, par Montecuculli. Le baptême de ce prince fut célébré par un tournois qui eut lieu à Amboise, le 25 avril 1518, et dont le comte d'Armagnac et le comte de Saint-Pol furent les tenants.

On sait à quel prix François Ier avait obtenu pour son fils un si illustre parrain que Léon X, en sacrifiant au pontife les libertés de l'Église gallicane, par un concordat trop fameux dans notre histoire. Le parlement, qui avait essayé de conjurer un semblable résultat, envoya douze de ses membres au château d'Amboise, pour faire au roi de nouvelles représentations : mais le chancelier Duprat, fauteur du concordat, leur ferma tout accès auprès du monarque. Arrivés à Amboise, le 15 janvier 1518, ils ne purent avoir audience que le 28 février ; et le 8 mars, le roi leur fit donner l'ordre de partir, dans un langage plus digne d'un sultan que d'un roi de France. « Signifiez-leur, dit-il, que s'ils sont « encore ici au lever du soleil, je les ferai jeter dans un cul de basse-« fosse, où je les retiendrai six mois, et je verrai qui osera les récla-« mer. »

On voit encore aujourd'hui à Amboise, dans la chapelle de Saint-Florentin, un monument assez curieux qui explique, jusqu'à un certain point, l'affection qu'a portée François Ier à cette résidence royale, dans les premières années de son règne. C'est un sarcophage, ouvert par le

devant, laissant voir le Christ étendu mort. Aux pieds du défunt sont sept figures debout, en costume oriental, au nombre desquelles sont quatre femmes. Ces quatre dernières figures sont les portraits fort ressemblants de Marie Gaudin, épouse de Philibert Babou, seigneur de la Bourdaisière, et de ses trois filles, célèbres, la mère comme les filles, par leur merveilleuse beauté. C'est pour ce Philibert Babou que François Ier fit bâtir, à peu de distance d'Amboise, le charmant château de la Bourdaisière, et qu'il créa, en 1522, la place de trésorier de l'Épargne. Cette place fut concédée *gratuitement*, dit l'histoire, au nouveau titulaire, si tant est que l'honneur, en pareil cas, ne compte pour rien. En effet, Marie Gaudin et ses trois filles avaient partagé successivement les bonnes grâces du roi. Faut-il croire, comme dit le vieux proverbe, que bon sang ne peut pas mentir, lorsqu'on voit à plus d'un siècle de distance l'arrière-petite-fille de cette Marie Gaudin, la charmante Gabrielle d'Estrées, devenir la maîtresse de Henri IV?

Partout où François Ier s'est arrêté, il a laissé des souvenirs d'amour ou de galanterie, accompagnés de quelque curieuse création architectonique, comme l'appartement du roi et de la reine au château d'Amboise, et le manoir de la Bourdaisière à quelque distance de là. Mais vienne le règne de son petit-fils, de François II, et les bateliers de la Loire, habitués dans leur jeunesse à s'endormir sur le rivage, aux doux sons des violes et des flûtes qui retentissent au château, seront réveillés en sursaut, dans leurs vieux jours, par le bruit des arquebusades et les cris de détresse des moribonds. C'est le temps de la fameuse conspiration d'Amboise.

Un soir du commencement du mois de mars 1560, Catherine de Médicis arriva au château, traînant à sa suite un roi de seize ans et une reine de dix-sept, couple charmant, à peine initié depuis quelques instants à la vie et au bonheur, et dont la lune de miel allait s'éteindre au milieu d'un fleuve de sang. C'étaient le roi François II et sa jeune épouse Marie Stuart.

Tous deux étaient pâles et tremblants; tous deux demandaient à la reine mère et à leurs beaux-oncles, le duc de Guise et le cardinal de Lorraine, pourquoi on leur avait fait quitter si précipitamment le château de Blois, où ils venaient de passer des jours si pleins de délices; mais les Guise ne répondaient point et gardaient un front farouche. Seule,

Catherine de Médicis, après s'être concertée avec eux à voix basse, osa dire au jeune roi qu'une conjuration était sur le point d'éclater contre lui, et qu'on avait pensé qu'il serait plus en sûreté dans le château d'Amboise, bien mieux fortifié que celui de Blois.

« Une conjuration contre moi! balbutia le jeune roi; mais je n'ai jamais fait de mal à personne. Quels sont donc mes ennemis?

— Pouvez-vous le demander? répondirent ensemble, cette fois, la reine mère et les Guise. Ce sont les perfides huguenots. »

Et le lendemain même, la reine mère et les Guise présentaient à la signature de l'innocent monarque un édit de pacification en faveur des réformés.

« Mais s'ils sont mes ennemis, objecta timidement François II, s'ils conspirent contre moi, pourquoi leur faire du bien?

— Signez toujours, reprit Catherine, vous êtes trop jeune encore, mon fils, pour qu'on vous explique tout ceci. »

Si le jeune roi avait pu voir en ce moment le sourire échangé entre sa mère et MM. de Lorraine, il eût compris peut-être que cet édit fatal, du 8 mars 1560, était l'appât dont on allait se servir pour entraîner les réformés dans le piége, où un si grand nombre d'entre eux devaient trouver la mort.

A quelques jours de là, les créneaux du château d'Amboise étaient métamorphosés en autant de gibets, le sang ruisselait à grands flots dans les rues de la ville, où l'on ne rencontrait que des échafauds et des potences; et aux rayons d'un beau soleil de mars qui illuminait joyeusement les eaux de la Loire, on voyait flotter des cadavres, les pieds et les poings liés. On avait tué, dans Amboise, quinze cents huguenots; c'était un sanglant prologue du massacre de la Saint-Barthélemy, mais MM. de Guise avaient quinze cents ennemis de moins.

Par un raffinement de cruauté qui suffirait seul à caractériser une pareille époque, les princes lorrains exigèrent que le jeune roi et toute sa cour vinssent repaître leurs yeux de ce hideux spectacle, et l'on vit toutes ces faciles beautés, *escorte habituelle de la royne mère*, examiner d'un œil curieux le corps de La Renaudie, qu'on avait apporté, après qu'il eût été tué dans la forêt de Château-Régnault, et qui avait été pendu à un poteau, dressé au milieu du pont d'Amboise.

François II, épouvanté, ne voulut plus rester dans ce château, au-

quel s'attachaient pour lui désormais de si lugubres souvenirs, et l'on sait que tout pusillanime qu'il était, l'enfant couronné ne put s'empêcher de dire en pleurant à MM. de Guise : « On m'assure que l'on n'en « veut qu'à vous et non pas à moi. Je voudrais donc que vous vous « éloignassiez pendant quelque temps, pour savoir au juste ce qui « en est. »

Le malheureux prince avait-il enfin compris pourquoi on l'avait amené si précipitamment à Amboise et pourquoi on lui avait fait signer l'édit du 8 mars 1560?...

Désormais un crêpe funèbre était étendu sur cette résidence royale d'Amboise, où il semblait qu'on dût respirer à toujours comme une odeur de sang. Aussi, les successeurs de François II abandonnèrent-ils peu à peu ce château.

Louis XIII, dont on connait la passion pour la chasse, vint pourtant quelquefois à Amboise, dont la forêt, riche en gibier de toute espèce, lui permettait de se livrer, sans réserve aucune, à son goût favori. C'est même dans le château d'Amboise qu'il signa, le 14 novembre 1619, les lettres patentes, par lesquelles la terre de Maillé, simple baronnie jusqu'alors, fut érigée en duché-pairie, sous l'appellation de Luynes, en faveur d'un jeune gentilhomme nommé Charles d'Albert, fort entendu dans l'art d'élever les faucons, et qui, à ce titre, devint connétable de France.

Cinq ans plus tard, le cardinal de Richelieu, après avoir juré sur l'hostie, amitié et fidélité inviolable au surintendant la Vieuville, qui venait de lui faciliter l'entrée au conseil du roi, le fit arrêter et l'envoya réfléchir, au château d'Amboise, sur la foi que l'on doit aux serments d'un cardinal et d'un ministre.

L'éminence rouge avait décidé que le château d'Amboise ne serait plus qu'une prison d'État.

La Vieuville fut assez heureux pour pouvoir s'échapper, après treize mois de détention ; mais sa place ne devait pas rester longtemps vide. Le lundi, 16 juin 1626, César, duc de Vendôme, et son frère Alexandre, grand prieur de France, tous les deux enfants naturels de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, par conséquent frères consanguins de Louis XIII, arrivèrent à Blois, où le roi les avait mandés. Lorsqu'ils se présentèrent devant lui, le roi dit à César, l'aîné :

« Mon frère, j'étais impatient de vous voir. Voulez-vous venir demain à la chasse avec moi du côté d'Amboise? »

Cette offre ayant été acceptée, les deux princes allèrent se coucher dans une sécurité parfaite. Cette même nuit, vers deux heures, ils furent réveillés en sursaut. Le marquis de Mauluy, capitaine des gardes, et du Hallier, son lieutenant, venaient les arrêter dans leur lit de la part du roi. On les embarqua aussitôt dans un bateau qui les conduisit à Amboise.

Pendant qu'ils descendaient le fleuve, deux compagnies, l'une des gardes françaises, l'autre de gardes suisses, bordaient les deux rives de la Loire, avec ordre de faire feu sur les deux princes, s'ils tentaient de s'échapper. C'est ainsi que le cardinal de Richelieu se vengeait de quelques méchants propos que les fils de Henri IV s'étaient permis de tenir sur son compte avec M. de Chalais. Quant à ce dernier, qui n'était pas de sang royal, il fut décapité.

Arrivés à Amboise, César et son frère furent confiés à la garde de Toiras, gouverneur du château. L'aîné ne recouvra sa liberté que le lundi, 30 décembre 1630. Pour le cadet, le grand prieur, il était mort fort à propos au mois de février 1629 dans le château de Vincennes, où on l'avait transféré, et des quatre abbayes qu'il possédait, deux, les plus riches, avaient été dévolues au cardinal de Richelieu. En ce temps-là, on n'avait pas encore écrit ce vers célèbre :

Ah! doit-on hériter de ceux qu'on assassine?

Au moment où MM. de Vendôme venaient d'entrer dans le château d'Amboise, un jeune soldat de ceux qui les avaient accompagnés, nommé Gaspard Boulenger, eut l'imprudence de dire dans un cabaret que l'arrestation des deux princes était injuste, et que s'il rencontrait seulement quelques camarades qui pensassent comme lui, il sauverait les fils du feu roi Henri IV, au lieu de les garder.

Ce propos ayant été rapporté au gouverneur du château, le malheureux fut condamné à être pendu, et après l'exécution, sa tête, séparée du tronc, fut placée au bout d'une pique sur le sommet d'une des tours du château.

Du moment où le cardinal de Richelieu, fidèle aux errements du roi Louis XI, faisait raser les manoirs féodaux et transformait les manoirs

royaux en prisons d'État, le rôle historique du château d'Amboise était

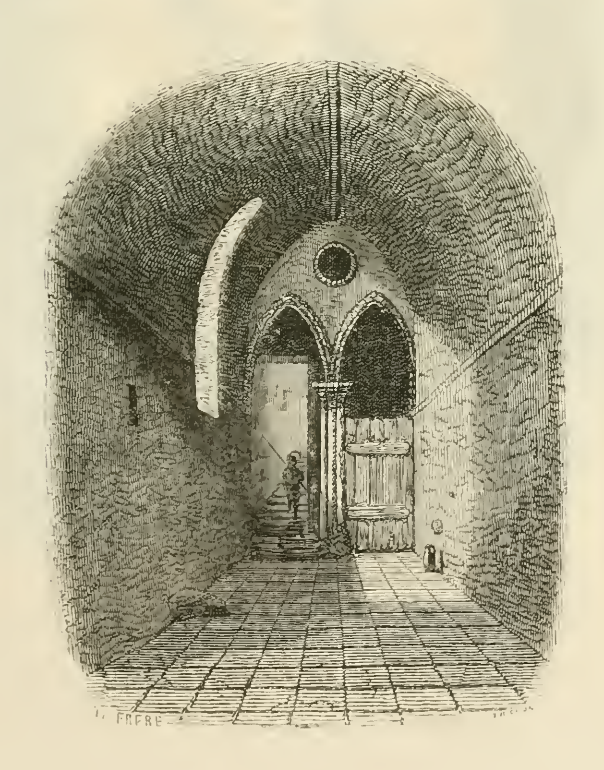


terminé. Aussi, n'aurions-nous pas une seule ligne à ajouter sur cette résidence où nos anciens rois, depuis Louis XI jusqu'à Louis XIII même, ont laissé tant de souvenirs, si, vers le milieu du dix-huitième siècle, un premier ministre, le duc de Choiseul, devenu possesseur d'un château voisin, le château de Chanteloup, alors dénué de toute espèce de seigneurie, n'avait eu la fantaisie de faire ériger l'ancienne baronnie d'Amboise en duché-pairie et d'en acquérir le domaine en échange d'autres terres. Louis XV n'avait rien à refuser à l'ami particulier de sa belle maîtresse, la marquise de Pompadour, et l'heureux Choiseul réalisa

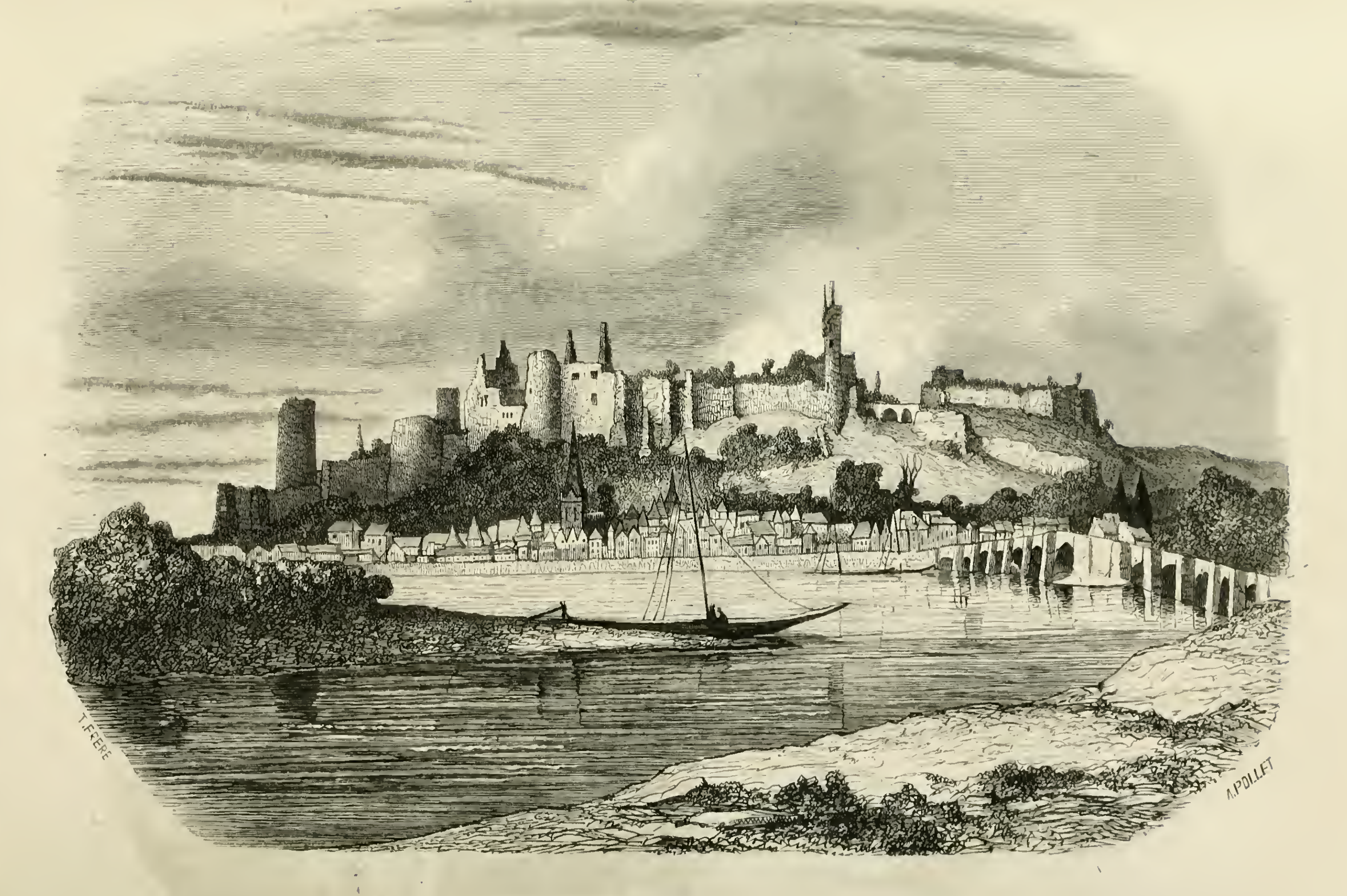
ainsi un projet qu'avait long-temps caressé avant lui la princesse des Ursins, et dont la chute de cette femme célèbre l'avait seule empêchée de poursuivre l'exécution.

L'érection d'Amboise, y compris son château, sa forêt, etc., en duché-pairie, eut lieu en 1764. Le duc de Choiseul fut exilé en 1770. La comtesse du Barry, qui avait remplacé la marquise de Pompadour, avait hâte de se débarrasser d'un ministre, dont sa devancière avait si bien servi les intérêts, et le duc de Choiseul, désormais délivré du poids des affaires publiques, put aller prendre possession tout à son aise de son duché-pairie d'Amboise. Au temps du roi Louis XIII, ce n'est pas le duché, mais le château même qu'on lui eût donné sans doute pour prison.

Aujourd'hui, ce superbe domaine, passé de la maison de Choiseul dans celle de Penthièvre, est devenu la propriété de la maison d'Orléans; mais pour le roi, qui a les Tuileries, Versailles, Fontainebleau, qu'est-ce qu'Amboise?




JEANNE D'ARC
CHINON 1428



CHINON



CHINON.

De tous les châteaux de la Touraine, il n'en est pas un seul

dont la situation soit plus imposante que celle du château de Chinon. Assis au sommet d'une montagne qui domine les plaines fertiles qu'arrose la Vienne, ce sombre et gigantesque manoir semble encore aujourd'hui, derrière sa triple enceinte, dérober aux habitants de ces bords heureux tous les crimes dont il fut le complice, toutes les douleurs dont il fut le confident.

L'époque de sa fondation est fort incertaine. On sait seulement que la ville de Chinon, couchée en quelque sorte au pied du château fort, comme un lévrier fidèle aux pieds de son maître, existait déjà au cinquième siècle, et qu'elle soutint un siége contre Ægidius Afranius, gouverneur des Gaules pour les Romains. La tradition rapporte qu'un orage terrible, appelé par les prières de saint Mexme ou saint Maxime, premier abbé de Chinon, servit, en cette circonstance, d'auxiliaire aux assiégés, et que les Romains furent repoussés.

Radegonde, femme de Clotaire, vint, un siècle plus tard, laisser à la vieille cité de Touraine un souvenir moins apocryphe peut-être que la défaite miraculeuse d'Ægidius Afranius. Ce fut là qu'elle se voua à la vie religieuse, avant d'aller s'ensevelir dans le couvent de Poitiers, où elle mourut.

La nonne royale avait-elle donc, dans quelque prophétique hallucination, vu se déchirer devant elle le voile impénétrable de l'avenir, et admise, par une grâce spéciale d'en haut, à contempler tous les événements qui allaient s'accomplir dans cette enceinte, éprouvait-elle déjà le besoin d'intercéder auprès du juge suprême en faveur des châtelains de Chinon? Sainte Radegonde, priez toujours pour eux, car ils furent si coupables, qu'à coup sûr ils ont encore besoin de vos prières, les châtelains de Chinon.

Nous recommandons d'abord à votre puissante intercession l'âme de très-haute et très-puissante dame Emmeline, comtesse de Chinon, du chef de son père, Thibault le Tricheur, premier comte héréditaire de Touraine, celui-là même à qui l'on doit la reconstruction du château de Chinon, vers la fin du dixième siècle, à l'aide des grands biens dont il avait hérité de son petit-fils Drogon, duc de Bretagne.

Emmeline était jeune, Emmeline était belle, s'il faut en croire les chroniques de l'époque : de plus, elle avait épousé un beau et puissant prince, qu'elle aimait, dit-on, éperdument, Guillaume III, duc de

Guienne et comte de Poitou. Que pouvait-il donc manquer au bonheur d'Emmeline? Rien, sans doute, si les fées, qui s'étaient montrées si prodigues de leurs dons envers la jeune châtelaine, n'eussent mis en même temps dans son cœur le germe empoisonné de la jalousie.

Parmi les nobles dames des alentours, qui venaient parfois à Chinon, pour chasser au faucon dans les bois du voisinage, avec le duc et la duchesse de Guienne, il en était une surtout, remarquable par son extrême jeunesse et sa merveilleuse beauté, c'était la vicomtesse de Thouars. Un jour, Emmeline, qui avait l'œil incessamment fixé sur son mari, surtout quand la vicomtesse était là, crut surprendre un regard d'intelligence entre elle et le duc Guillaume. Aussitôt, tout son sang reflua vers son cœur, et elle chancela sur sa haquenée. Trop fière toutefois pour laisser voir au couple infidèle de quel soupçon elle venait d'être atteinte, elle affecta à partir de ce moment la plus complète sérénité; mais le soir même, elle fit appeler son page favori, et ayant fermé toutes les issues, pâle, les yeux hagards, elle saisit l'enfant par le bras, et lui dit :

« Monseigneur le duc me trompe, il aime la vicomtesse de Thouars ; il m'en faut une preuve. Si tu me donnes cette preuve, tu peux me demander ce que tu voudras, et, sur ma foi de duchesse, je te l'octroierai. »

Le page tremblait, et il avait les yeux baissés. Lorsque la châtelaine eut cessé de parler, il les releva, la regarda avec une expression indéfinissable de trouble, de surprise et d'audace; puis, mettant un genou en terre, il s'écria d'une voix assurée :

« Madame, vous aurez cette preuve. »

Emmeline tendit sa main au jeune homme, qui la baisa respectueusement; puis, l'ayant congédié, elle appela ses femmes pour la veillée. Elle se montra ce soir-là d'une gaieté folle, bien que le duc Guillaume fût parti, après la chasse, pour aller visiter le comte de Blois.

A quelques jours de là, le page, qui s'était absenté du château de Chinon sous un prétexte, revint trouver la châtelaine. C'était le soir, et monseigneur le duc de Guienne n'était point encore de retour en son manoir. Cette fois, ce fut le jeune homme qui alla fermer lui-même toutes les issues; puis, s'agenouillant, comme la première fois, il tira de son sein un billet teint de sang, et le tendit à Emmeline. Ce billet était adressé, par la vicomtesse de Thouars, au duc Guillaume, et ne

laissait plus à la duchesse aucun doute sur l'étendue de son malheur. Elle demeura longtemps absorbée dans la contemplation de ce funeste message, comme si elle eût éprouvé le besoin d'en graver dans son esprit, non pas seulement chaque mot, mais chaque lettre. Le page était toujours agenouillé. A la fin, Emmeline l'aperçut.

« Que fais-tu là? dit-elle d'un ton farouche.

— Madame, répondit l'enfant d'une voix moins assurée que la première fois, j'attends ma récompense.

— Je te l'ai promise, sur ma foi de duchesse : tu l'auras. Mais pourquoi y a-t-il des traces de sang sur cet infâme billet?

— Madame, ce sang est celui du page de la vicomtesse de Thouars. Il ne voulait point me remettre le billet... Je vous avais promis, moi, de vous rapporter une preuve. J'ai tué le page. »

La duchesse de Guienne frémit, et abaissa sur le jeune homme, toujours agenouillé à ses pieds, deux grands yeux noirs remplis d'un feu sombre ; puis, après l'avoir regardé fixement durant quelques instants :

« Maintenant, balbutia-t-elle, que veux-tu de moi? »

Ce que le page demanda à la belle châtelaine de Chinon, nul ne put le savoir; car le lendemain, ni les jours suivants, nul ne le vit dans le château. Un batelier prétendit, il est vrai, avoir retrouvé dans les eaux de la Vienne, à quelque distance de Chinon, le cadavre d'un jeune homme de quinze à seize ans, qui ressemblait singulièrement au page favori de madame la duchesse de Guienne ; mais ce batelier se trompait, suivant toute apparence, car il attesta le jour même, par serment, en présence du capitaine du château, qu'il n'avait rien vu de semblable ; et comme il mourut lui-même peu après, de mort subite, on ne saurait avoir à cet égard d'opinion bien arrêtée.

Le surlendemain, vers le soir, les ponts-levis du château de Chinon se redressèrent rapidement, après avoir donné passage à la châtelaine. Des archers se placèrent aux créneaux et couronnèrent toutes les tours. Tous les défenseurs du château durent passer la nuit sur pied, toutes les femmes durent rester agenouillées et en prières. Quelle était donc la cause qui arrachait à la fille du comte Thibault ces ordres pleins de trouble et d'angoisse? Ah ! c'était, de toutes les terreurs, la plus implacable ; c'était le remords.

Elle avait rencontré dans la campagne prochaine la jeune vicomtesse

de Thouars, et après l'avoir accablée d'outrages, elle l'avait livrée à la discrétion de ses palefreniers, en lui jetant ces terribles paroles :

« Le duc de Guienne ne m'a jamais donné qu'une rivale : moi, je lui donne aujourd'hui vingt rivaux, dignes de sa maîtresse. Vicomtesse de Thouars, c'est ainsi que se venge la fille d'un comte de Touraine. »

Mais seul le remords de ces hideuses représailles dut punir Emmeline. Le duc Guillaume, plus lâche encore que celle qui avait déshonoré son nom par tant de cruauté, n'osa la poursuivre dans cette forteresse qui semblait avoir apporté en dot à la fille de Thibault le Tricheur l'impunité de tous les crimes. La chronique de Maillezais ajoute même que le duc ne songea nullement à venger l'affront fait à la vicomtesse de Thouars. Le ciel ne s'est point montré sans doute si clément.

Sainte Radegonde, priez pour le repos de l'âme d'Emmeline, duchesse de Guienne, comtesse de Chinon !

Passons rapidement sur les moins coupables, et, il faut bien l'ajouter, les moins illustres entre les châtelains de Chinon, sur Geoffroy Martel, sur Foulques-Rechin, qui retint prisonnier, entre ces murailles, son



frère Godefroy le Barbu, qu'un pape, Urbain II, vint en personne rendre à la liberté. Arrivons à Henri II, roi d'Angleterre et comte de Touraine, qui s'empara, en 1156, du château de Chinon, héritage de son

frère Geoffroy Plantagenet, l'en dépouilla, et fit dès lors de ce manoir l'une de ses principales places de guerre et sa résidence habituelle toutes les fois qu'il se trouvait sur le continent. Hélas! ces murs dont il avait chassé son frère devaient un jour le voir s'éteindre dans les plus poignantes douleurs qui aient jamais navré le cœur d'un roi; expiation terrible et vraiment providentielle de son usurpation, à laquelle allait bientôt se joindre un autre crime, peut-être involontaire, mais dont le souvenir pèsera éternellement sur sa mémoire.

Henri II avait signalé son règne, dès son avénement, par les lois les plus sages, par les mesures les plus utiles, et surtout par une générosité et une bienfaisance inépuisables. Il avait donné toute sa confiance à Thomas Becket, son chancelier, qu'il avait fait évêque de Cantorbéry. L'amitié n'avait rien laissé entre eux, même l'étiquette, et l'on avait vu, dans les rues de Londres, le roi d'Angleterre lutter familièrement avec le primat pour lui arracher son manteau, et en couvrir les épaules d'un mendiant grelottant de froid.

Tant qu'il avait été chancelier, Thomas Becket n'avait eu que du faste et de l'orgueil. Devenu primat d'Angleterre, il a trop d'ambition pour conserver encore de la vanité. Laissant la splendeur aux gens de sa suite, il se couvre d'un cilice et revêt les vêtements les plus grossiers. Que lui importent les dehors d'une grandeur temporelle? Ce qu'il veut, c'est la royauté spirituelle, la véritable royauté de la Grande-Bretagne.

Alors s'engage, entre cet Hildebrand de l'Angleterre et Henri II, une de ces luttes terribles qui ne peuvent plus cesser: car les deux principes ennemis, la puissance immatérielle et la force physique, l'âme et le corps combattent sans pouvoir même s'atteindre. Ni la force ni la douceur ne parviennent à désarmer l'implacable humilité de Becket, à fléchir ce cœur de conquérant sous cette robe de bure. Après un exil de six ans, il rentre en Angleterre. L'amnistie l'y ramène, mais lui ne l'y rapporte pas. Il ose défendre à Henri II d'associer à son pouvoir son jeune fils, qui aurait pu soustraire la moitié de sa couronne à une excommunication sans cesse suspendue sur sa tête. Enfin, la patience échappe à Henri, qui a soutenu loyalement jusque-là cette longue guerre civile de l'épée contre la crosse archiépiscopale.

« Je suis bien à plaindre, s'écria-t-il, que, faute de zèle, les gens

attachés à ma personne me laissent exposé aux entreprises de ce prélat ingrat! »

Les paroles des rois sont vivantes pour protéger ou pour détruire. Elles ont des ailes parfois comme des anges, souvent comme des démons. Henri, un peu plus calme, frémit sans doute au souvenir des mots imprudents qui lui étaient échappés; et lorsqu'on lui apprit que quatre de ses gentilshommes étaient partis méditant de sombres projets contre l'archevêque, il ordonna qu'on les rejoignît et qu'on les arrêtât, comprenant déjà que l'écho de son exclamation serait un râle d'agonie. Il était trop tard déjà, et Becket, tombé aux pieds de l'autel, mais vainqueur encore, devait voir s'humilier dans la poussière la couronne du roi d'Angleterre devant sa dépouille, sanctifiée par le martyre.

Vaine et tardive réparation! les pleurs amers de Henri II devaient laver ce sang qui avait rejailli jusqu'à lui. Le père devait expier bien cruellement le crime involontaire du roi, cet assassinat de la parole. Ainsi que l'infortuné Henri IV d'Allemagne, l'impériale victime d'Hildebrand, le monarque anglais devait voir la révolte de sa famille faire cause commune avec l'usurpation religieuse.

Déjà, à l'instigation d'une mère coupable, Éléonore de Guienne, Henri, son fils aîné, lui demande insolemment la cession de la Normandie que la valeur et l'expérience du roi suffisaient à peine à défendre contre les attaques de Louis le Jeune, roi de France; Richard, le cadet, réclame la Guienne; Geoffroy revendique à main armée la Bretagne, commise à sa garde. Tous trois enfin lui déclarent une guerre parricide, guerre dans laquelle Dieu condamna le père à vaincre ses enfants.

C'est dans la chapelle Saint-Georges, élevée par lui au château de Chinon, que Henri II venait demander au ciel de la force pour ces luttes fatales. Lorsqu'il s'y réfugiait, il défendait qu'on vînt le distraire de ses douleurs, que toute tentative de consolation eût aggravées comme une insulte.

Un bruit de pas se fit entendre pourtant un jour dans le sanctuaire, et arracha le roi à ses douloureux souvenirs.

« Qui vient malgré mes ordres? s'écria Henri II.

— Sire, pardonnez, un message du prince Henri, votre fils aîné, qu'on m'a recommandé de vous remettre à l'instant même. »

Le roi prit l'écrit, et le froissant avec colère :

« A quoi bon le lire? dit-il : si ce message m'annonce la révolte, n'y suis-je pas assez préparé? s'il me parlait de repentir, ce serait trahison!

— Sire, le courrier qui l'a apporté nous a donné de tristes nouvelles, et s'il faut tout vous dire, le prince votre fils...

— Eh bien, parlez.

— Atteint d'une fièvre violente, il est à toute extrémité. »

Le roi ouvrit précipitamment la lettre. Voici ce qu'elle contenait :

Du château de la Roche-Martel, près Loudun, 18 mai 1183.

« Mon seigneur et père,

« Prêt à paraître devant Dieu, je confesse avoir été ingrat et impie « envers vous. Je suis indigne de pardon, mais vous aurez pitié d'un « fils mourant; vous viendrez lui apporter votre bénédiction, et invo- « quer pour lui la miséricorde divine que votre exemple seul peut dés- « armer. Sire, l'enfant rebelle n'est plus. Venez, et ayez pitié de son « âme...

« Votre fils repentant,

« Henri Plantagenet. »

« Venir! il me demande de venir! s'écria le vieux roi. Ruse infernale! nouveau piége où il cherche à m'attirer! N'ayant pu me vaincre par les armes, il tente de me perdre par la perfidie. Je n'irai pas au château de Martel.

— Mais, sire, le messager dit avoir vu lui-même le prince...

— Ce messager est envoyé par lui, c'est un complice. Qu'on dise à Henri Plantagenet que le roi d'Angleterre n'accorde point à l'hypocrisie le pardon qu'il a dû refuser à la révolte. Je n'ai plus qu'un fils, mon fidèle Jean. »

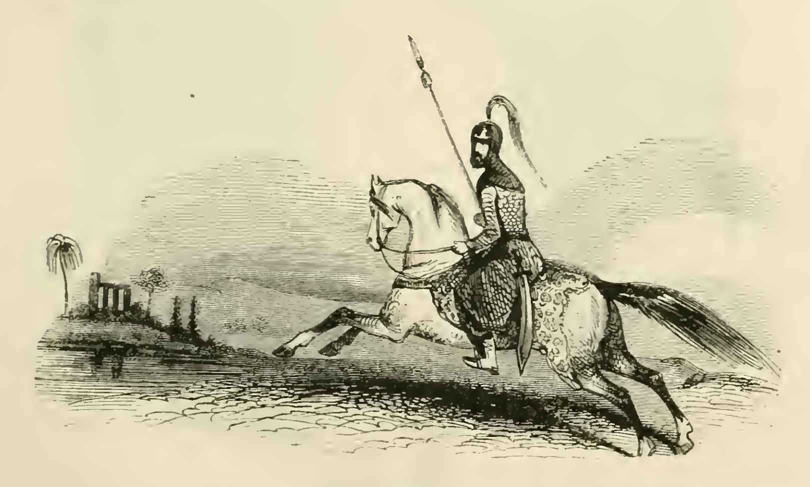
Ayant ainsi parlé, Henri II retomba sur les marches de l'autel. Longtemps il versa des larmes d'indignation à la pensée de la ruse sacrilége dont son fils ingrat avait osé se servir; puis, quand il se retira dans son appartement pour y chercher la seule consolation qui lui restât encore, le sommeil, une pensée terrible lui vint : si la nouvelle contenue dans le billet était vraie! Il chercha à se délivrer de cette appréhension,

comme d'un piége de son cœur; mais, plus forte, elle le reprit. Il se leva, ne pouvant dormir, et, entr'ouvrant les vitraux de sa croisée, il se mit à interroger le ciel qu'une nuit nuageuse semblait comme avoir tendu d'un linceul. Aucune étoile ne se reflétait dans les eaux silencieuses et assombries de la Vienne.

Après quelques heures où aucun bruit que le qui-vive des gardes n'avait troublé le silence de la campagne qu'on eût dit morte, et non endormie, la cloche de l'abbaye de Fontevrault fit entendre un tintement lointain qui semblait un glas de mort. Henri II frémit, comme si ces sons funèbres eussent été un avertissement du ciel.

« A moi! s'écria-t-il; mon meilleur cheval, et me suive qui le peut! »

Un instant après, il était sur la route du château de la Roche-Martel, suivi de ses gardes.



Quand il arriva devant le pont-levis, son coursier, blanchi d'écume, s'abattit. Le roi se précipite dans le manoir...

Des cierges brûlaient dans la grande salle autour d'un cercueil, et un prêtre veillait auprès du prince mort sans rencontrer pitié pour ses douleurs, sans espérer pardon pour ses fautes. Le vieux roi perdit connaissance, succombant au désespoir et au remords; mais l'expiation était loin d'être accomplie.

Trois ans après, son fils Geoffroy, duc de Bretagne, mourait à Paris dans un tournoi, foulé sous les pieds des chevaux. Geoffroy laissait sa

veuve enceinte du prince infortuné connu sous le nom d'Arthur de Bretagne.



Quant à Richard, le survivant, il semblait se multiplier pour que son père pût croire encore à l'existence de ses deux autres fils, par la continuation de la lutte qu'il avait à soutenir contre ce dernier. On eût dit qu'il voulait mériter par sa coupable conduite les malheurs qui devaient l'assaillir, roi et Cœur-de-Lion, à son retour de la croisade.

Découragé d'une lutte où la victoire lui était aussi odieuse que les

défaites, Henri II crut devoir enfin accepter le pacte humiliant que lui offrait son héritier présomptif. L'indignation de ses officiers qui le voyaient souscrire à ces honteuses conditions, lui accoutumé à dicter des lois, ne put ébranler ce grand cœur qui avait perdu dans les souffrances jusqu'au sentiment de sa dignité ; mais le vieux monarque, qui avait conservé jusque-là le calme de l'abattement, tressaillit lorsque, appelé à amnistier tous les complices de Richard, il eut jeté les yeux sur la liste qu'on lui présenta. En tête de cette liste fatale était le nom de Jean, Jean, son fils adoré, qui seul, par la préférence aveugle dont il était l'objet, pouvait fournir une excuse à la révolte de Richard. A cette vue, une imprécation terrible échappa au père, que tant de malheurs et de crimes dénaturaient si légitimement. La haine, dernier degré du désespoir, jeta par la bouche de Henri II à ses fils, vivants ou morts, une malédiction solennelle qu'il refusa depuis de rétracter jamais. Pour que rien ne pût le distraire désormais de sa colère et de sa douleur, il s'enferma dans le château de Chinon ; et là, seul et abandonné, la mort vint bientôt changer en un silence éternel sa sombre taciturnité.

Lorsque ses restes furent transportés à l'abbaye de Fontevrault, le plus triste de ceux qui le suivaient à sa dernière demeure était un jeune homme qui portait sur ses traits la vivante ressemblance de l'auguste mort, mais pour lequel aucun insigne, aucune armoirie sur ses vêtements ne réclamait ce respect dû aux princes de sang royal. C'était le fils de Henri II et de la belle Rosemonde Clifford, morte victime de la jalousie d'Éléonore de Guienne. Privé seul, entre tous ses frères, de toute part dans la tendresse et l'héritage du monarque, seul il était demeuré son fils par l'amour et la douleur.

Richard cependant, frappé, comme son aîné Henri, d'un remords tardif, accourut le lendemain à l'église de Fontevrault, où était exposé le vieillard. On dit qu'alors le sang sortit en abondance par la bouche du cadavre, et que Richard, pénétré d'horreur, s'écria qu'il était le meurtrier de son père.

Sainte Radegonde, priez pour le repos de l'âme de Henri II, roi d'Angleterre, comte de Touraine, duc de Normandie, de Bretagne, de Guienne, etc. Celui-là a suffisamment expié ses fautes ici-bas.

Jean, que la réprobation paternelle devait faire désigner du nom de

Jean-*sans-Terre*, était loin de Chinon lorsque Henri II y mourut. Il en était loin aussi lorsque Roger de Lascy, un des compagnons d'armes de Richard dont il venait de recueillir l'héritage, défendait ce château contre Philippe-Auguste. Le brave gouverneur arrêta plus d'un an les forces du roi de France devant les murailles confiées à sa garde; mais, abandonné du lâche Jean-sans-Terre, qui oubliait à Rouen, dans les plaisirs, les devoirs de sa royauté nouvelle, il vit planter par Philippe-Auguste la bannière française sur les tours du château, après un assaut terrible, le jour de Saint-Jean de l'année 1205.

Fidèle à son lugubre rôle, le château de Chinon vit, au commencement du quatorzième siècle, interroger par trois cardinaux Jacques Molay et quatre des plus illustres templiers, arrêtés par la maladie sur la route de Poitiers, où les mandaient les deux haines liguées du pape Clément V et du roi Philippe le Bel.

Laissons passer le quatorzième siècle, et arrivons vite au quinzième pour nous y arrêter. Aussi bien voici le règne de Charles VII, et Chinon lui doit le souvenir glorieux qui, presque seul, pourra nous distraire de tant de lugubres récits. C'est dans une chambre de ce château que Jeanne d'Arc vint informer le roi de la mission miraculeuse qui l'appelait vers lui. Ici les faits dans toute leur simplicité ont une éloquence telle, que nous nous bornerons à détacher une page de l'histoire de cette sainte et noble fille, en qui s'est personnifié sans doute, pendant quelques instants, l'ange gardien de la France.

Jeanne d'Arc, venant de Fierbois, arriva à Chinon le jeudi 24 février 1420. Elle se logea chez une bonne femme, près du château. Comme il ne paraissait pas convenable de laisser cette jeune fille dans l'hôtellerie où elle était descendue, on lui assigna pour logement une tour du château du Couldray. C'est de là qu'elle obtint, non sans peine, d'être présentée à Charles VII, qui, malgré sa promesse, hésitait encore à la recevoir.

Au moment où elle entrait dans la demeure royale, un homme à cheval qui la vit passer demanda à quelqu'un : « Est-ce pas là la Pucelle? » Comme on lui répondit affirmativement, il jeta à Jeanne une plaisanterie obscène, en reniant Dieu. Jeanne l'entendit, et retournant la tête : « Tu renies Dieu, dit-elle, et tu es si près de la mort! » Une heure après, cet homme tomba dans l'eau et s'y noya.

A l'instant où on vint avertir le roi que Jeanne d'Arc approchait, il se retira à l'écart pour voir si elle ne prendrait pas quelque autre pour lui ; ce qui, dans l'opinion des assistants, eût été la preuve qu'elle n'était pas éclairée de Dieu.

C'était l'après-dînée, sans doute même à une heure déjà avancée. Cinquante torches éclairaient l'appartement; plusieurs seigneurs pompeusement parés, et plus que n'était le roi, et plus de trois cents chevaliers de haute naissance étaient réunis dans la salle où Jeanne d'Arc fut introduite.

En entrant, elle dit à ceux qui la conduisaient qu'on ne la déçût point et qu'on lui montrât celui auquel elle devait parler. Introduite par le duc de Vendôme, elle s'avança avec autant d'aisance et en observant aussi bien les cérémonies d'usage que si elle eût été nourrie à la cour. Elle distingua le roi au milieu de la foule; *les voix*, dit-elle depuis, le lui firent connaître. Elle s'avança vers lui, le salua humblement, et lui dit en s'agenouillant, selon l'usage, et en embrassant ses pieds :

« Dieu vous donne bonne vie, gentil roi.

— Ce n'est pas moi qui suis roi, » répondit Charles VII.

Et en lui montrant un des seigneurs de sa suite, il ajouta :

« Voici le roi. »

Mais Jeanne, sans se déconcerter, lui répliqua :

« Eh, mon Dieu, gentil prince, c'est vous et non autre. Très-noble « seigneur dauphin, je viens et suis envoyée de la part de Dieu pour « prêter secours à vous et à votre royaume; vous mande le roi des « cieux, par moi, que vous serez sacré et couronné en la ville de Reims, « et serez lieutenant du roi des cieux, qui est roi de France. »

Le roi, après s'être entretenu à part avec la Pucelle, se rapprocha des assistants, leur dit que cette jeune fille venait de lui dire certaines choses secrètes que nul ne savait ni ne pouvait savoir, Dieu seul excepté, et que, pour cette raison, il avait pris confiance en elle.

On sait quel fut le résultat de cette mémorable entrevue. L'amour et la beauté d'Agnès Sorel firent le reste. Appuyé désormais sur ces deux femmes, le roi Charles VII redevint un autre homme, et le reste de son règne ne fut plus qu'une suite de victoires.

On voit encore au château de Chinon les débris imposants de la tour d'Argenton où il existait un souterrain, par lequel Charles VII se ren-

dait secrètement dans la ville, à la maison Roberdeau, qu'habitait la jeune Agnès Sorel.

Hélas! comme si, durant un règne entier, le bonheur et la gloire n'eussent pu trouver asile derrière les sombres murailles du manoir d'Emmeline et de Henri II, le dauphin, qui, depuis, fut Louis XI, vint attrister de nouveau l'enceinte de cette forteresse en y conspirant contre la vie de son père. Déjoué dans ses projets par la tendresse vigilante d'Agnès, un jour il entra botté et éperonné dans la grande salle du château, où était rassemblée toute la cour, et là il osa, en présence de tous, souffleter la maîtresse de son père, pensant bien qu'un tel affront devait rejaillir nécessairement sur un autre visage. Le roi était absent, et nul ne se jugea assez puissant pour prendre la défense de la victime.

Mais ne semble-t-il pas vraiment que, réveillée à l'aspect de ce fils ingrat et parricide, l'ombre de Henri II ait dû se lever sous les voûtes du vieux manoir et jeter au digne émule des quatre Plantagenet une malédiction sépulcrale?

Ce fut à Chinon que Louis XII reçut la dispense du pape Alexandre VI pour son mariage avec Anne de Bretagne. Ce message, qui condamnait la noble Jeanne de France à des larmes éternelles, était digne d'être porté par César Borgia, le fratricide et l'empoisonneur.

Sainte Radegonde, Charles VII et Louis XII ont l'un et l'autre grand besoin de vos prières. Quant à Louis XI, il ne les mérite pas.

Reposons un instant nos regards, et cherchons dans la plaine verdoyante qui s'étend de l'autre côté de la Vienne une modeste et tranquille métairie. Une faible part de son enceinte est consacrée aux bâtiments et aux vergers; presque tout le terrain qui en dépend est planté de vignes, qui produisent les meilleurs vins du Chinonais. C'est là qu'est né, en 1483, l'année de la mort de Louis XI, cet Homère bouffon qu'on nomme François Rabelais; c'est là qu'a été écrite, dit-on, en partie, le Pantagruel. Cet asile champêtre, qui semblait ne devoir inspirer que l'histoire des églogues, a été témoin de l'enfantement de l'épopée la plus bizarre, mais en même temps la plus spirituellement bouffonne et la plus audacieusement satirique qu'ait jamais produite aucun écrivain.

Voici, d'après d'anciennes gravures, la topographie de cette métairie,

qu'on nommait la Devinière. Devant le seuil rustique, deux chemins, — l'un, conduisant à l'abbaye de Seuilly ou de Sévillé, dans laquelle Rabelais fit ses premières études, et dont il a célébré dans son livre, par reconnaissance sans doute, l'heureuse délivrance, lorsque l'armée du roi Picrochole fut vaincue par la seule valeur de frère Jean Catourmeur ; l'autre chemin, dans la direction de la Roche-Clermont, qui, moins heureuse que l'abbaye de Seuilly, fut prise d'assaut par le même roi Picrochole. A la tête des deux chemins, la petite maison qu'habitait le grand écrivain. A gauche de la porte en ogive qui va nous introduire dans sa petite chambre, nous voyons un jeu de boule ; à droite, le cabaret de la Lamproie, et nous comprenons tout en nous asseyant sur l'humble escabeau où se reposait Rabelais, tout en examinant la vieille tapisserie à figures, tendue au-dessus du foyer, que le voisinage de la taverne ait aussi apporté son tribut d'inspiration dans l'achèvement d'une œuvre qui laisse à chaque instant poindre le sublime, au milieu de tant de joyeusetés lascives et païennes, et qu'on pourrait appeler peut-être un long carnaval du génie.

Ajoutons bien vite qu'au moment où le futur curé de Meudon préludait par les malins tours qu'il jouait aux moines de Seuilly à son aventureuse destinée, le commandement du château de Chinon était confié à un autre écrivain, non moins célèbre peut-être, à Philippe de Comines, seigneur d'Argenton et ancien chambellan du roi Louis XI, qui acheva en cet endroit ses mémoires commencés, comme on sait, dans la cage de fer du château de Loches.

Entre tous les gouverneurs qui succédèrent à Comines, et dont nous croyons devoir épargner au lecteur la nomenclature, il en est un, au temps des guerres de religion, qui a fourni à Brantôme un charmant passage, rempli de naïveté. C'est le seigneur de la Roche-du-Maine. « Aux premières guerres civiles, dit Brantôme, les huguenots lui prirent son château de Chinon par surprise, comme ils firent d'autres de la France, qu'on se doutait de rien, dont il était capitaine, lui n'y étant point. Quand on lui en apporta les nouvelles : — Tête Dieu pleine de reliques, dit-il, faut-il que le père éternel gagne *Pater noster*. Je les en chasserai bien. Ce qu'il fit, et jura encore un bon coup que s'il y eût failli, il eût tenu Dieu pour huguenot et ne l'eût jamais servi de bon cœur. »

Parmi les châtelains de Chinon, l'on compte Henri de Lorraine, duc de Guise, à qui ce domaine fut engagé par Henri III, le 4 juillet 1581,



avec Issoudun et Vierzon, pour quarante mille livres; le prince de Condé, à qui ce château fort servit de sûreté à l'époque du traité de Loudun, en 1616. Réuni enfin au domaine royal, Chinon fut accordé à Marie de Médicis, par son fils Louis XIII, en 1629, à l'époque de la trompeuse paix de Brissac : il devait bientôt passer entre les mains du persécuteur de cette reine, du tout-puissant cardinal de Richelieu.

Cet usurpateur avoué du pouvoir royal n'osa cependant devenir possesseur immédiat de ce domaine, dont il avait dépouillé la veuve de

Henri IV et la mère de son roi. Il en fit opérer, par le roi, l'échange avec Louise-Marguerite de Lorraine, princesse de Conti, contre d'autres terres ; mais un tiers, un prête-nom, le lui rétrocédait, le même jour, au prix de cent dix-neuf mille treize cent vingt livres.

Chinon fit avec l'île Bouchard la partie la plus considérable du duché-pairie que le cardinal fit ériger à son profit, sous l'appellation de Richelieu, et qu'il transmit à ses héritiers. Aucun d'eux n'a laissé à Chinon le moindre souvenir qui puisse être enregistré par l'histoire. Aucun ? nous nous trompons. Le plus célèbre, comme le plus frivole, entre tous ceux qui ont porté ce grand nom de Richelieu, le roué qui a si bien personnifié en lui tous les vices brillants du règne de Louis XV ordonna, un beau matin, de démolir la chambre où Charles VII avait reçu Jeanne d'Arc, et qu'on nommait la chambre de la Pucelle. Si une pareille appellation ne pouvait trouver grâce devant l'heureux triomphateur de tant de vertus titrées ou roturières, il semble que du moins le vainqueur de Port-Mahon aurait dû reculer devant cette destruction sacrilége d'un monument laissé par le temps à la mémoire de la vierge guerrière à qui la France doit son salut et une part de sa gloire.

Le petit-fils du maréchal, le dernier rejeton mâle de la branche Du Plessis-Richelieu, porta le nom de comte de Chinon, avant celui de duc de Richelieu, sous lequel il fut président du conseil des ministres, dans les premiers temps de la restauration. C'est le dernier châtelain de Chinon. Sainte Radegonde, priez pour son âme et pour celles de tous ses prédécesseurs.

Depuis que la révolution est venue passer sur toutes les dominations, sur toutes les grandeurs comme sur tous les soutiens de la vieille monarchie, ce niveau sanglant qui devait laisser si longtemps après lui le chaos, Chinon, jadis châtellenie royale, avec lieutenant général, lieutenant particulier, lieutenant criminel, Chinon, n'est plus aujourd'hui tout prosaïquement qu'un simple chef-lieu de sous-préfecture, dont le terroir a quelque réputation pour ses vins en Touraine et en Poitou.

Par l'étendue qu'occupent encore les ruines du château, on peut juger quelle devait en être l'importance. Quoique ces ruines semblent n'avoir formé qu'un tout, il n'en est pas moins certain que leur ensemble se composait de trois châteaux différents réunis dans la même enceinte, mais construits à diverses époques : la première vers 950, sous Thi-

bault le Tricheur; la deuxième, sous Henri II d'Angleterre, vers 1160, et la dernière sous Charles VII.

Au milieu de cette masse imposante de débris et de ce qu'on pourrait appeler les cendres de neuf siècles, deux objets fixent particulièrement l'attention : un portail flanqué d'une tour de soixante pieds, qui contenait autrefois les principaux appartements du château et qui porte maintenant la grande horloge de la ville; puis, auprès des vestiges presque effacés de la chambre de la Pucelle, un écho qui répète dix fois de suite la même syllabe, — c'est-à-dire deux vivantes dérisions de toutes ces grandeurs mortes, un symbole de ce temps inexorable qui les a détruites, et un peu de bruit stérile qui semble parfois les insulter en les réveillant!...




AGNES SOREL
LOCHES.
TH FRERE





LOCHES.



LOCHES.

A l'entrée de cette belle Touraine, la *magna parens hortorum*, comme l'appelle Rapin, sur la rive

gauche de l'Indre, au sommet d'une colline assez élevée qui domine la ville de Loches, et d'où la vue s'étend sur un luxuriant amphithéâtre de forêts, il existe un château fort d'une haute antiquité et auquel se rattachent de grands souvenirs historiques.

Il est très-difficile de fixer d'une manière précise l'époque à laquelle peut remonter la construction du superbe donjon qu'on admire encore aujourd'hui dans cet endroit. Cependant on l'attribue généralement à Foulques Nerra, comte d'Anjou, dans la première moitié du onzième siècle, bien que, par son caractère plein d'élégance et avec ses contreforts ornés de demi-colonnes cylindriques, elle semble appartenir plutôt au douzième siècle, époque à laquelle l'architecture militaire avait fait en France de grands progrès.

Le donjon s'élève encore à cent vingt pieds au-dessus du sol. On peut le diviser en deux parties, savoir : 1° une tour principale affectant la forme d'un carré long, ayant environ cent pieds de l'est à l'ouest et quarante du nord au sud ; 2° une autre tour formant, du côté du nord, un corps avancé, mais beaucoup plus petite que la première, à laquelle elle sert, en quelque sorte, de vestibule.

On remarque, en entrant dans cette seconde tour, les vestiges d'un escalier dont les marches, qui ont été arrachées, reposaient sur un double mur, dans lequel on avait pratiqué des arcades voûtées; cet escalier, qui recevait le jour par de très-petites fenêtres, se terminait près d'une porte correspondant au premier étage du grand donjon ; il servait en même temps à l'accès d'une chambre, dont le pavé reposait sur une voûte en pierre. Cette chambre était munie d'une grande cheminée placée entre deux fenêtres dont on voit les ouvertures à l'extérieur.

Au second étage se trouvait une chapelle dont l'autel était placé à l'est dans une niche. Une troisième pièce, qui n'existe plus, surmontait cet oratoire.

Le corps principal du donjon n'avait que la porte ouverte au haut de l'escalier, dans le mur septentrional. Un corridor, percé dans l'épaisseur du même mur, se prolongeait dans le mur oriental et venait aboutir au-dessous du plancher du premier étage. C'était par une étroite issue, au haut de l'escalier, qu'on pénétrait dans la grande salle du rez-de-chaussée, tant on s'était attaché à rendre l'abord de cette salle difficile.

La hauteur totale du donjon était divisée en quatre parties par trois planchers. Les divers étages qui résultaient de cette division s'accédaient au moyen de petits escaliers tournants très-rapides, pratiqués dans l'épaisseur des murs, qui n'est pas de moins de huit pieds dans la partie inférieure de l'édifice.

Les fenêtres, assez nombreuses, étaient, suivant l'usage, toutes sensiblement évasées à l'intérieur et n'offraient qu'une ouverture assez étroite à l'extérieur. Pourtant on remarque encore à chaque étage une fenêtre plus large que les autres, qui, selon toute apparence, était destinée à recevoir les munitions, les vivres et tout ce qui était nécessaire au service de la forteresse et qu'on hissait au moyen de poulies.

Après avoir franchi deux murs d'enceinte crénelés, bordés de remparts et de fossés, et dominés par des chemins de ronde garnis d'arbalétrières, on arrivait devant la principale entrée du château, protégée par quatre tourelles et défendue par un pont-levis à bascule. On entrait alors sous une voûte assez spacieuse, fermée par une seconde porte garnie d'une herse. Il y avait même après le corps de garde, placé en cet endroit, une troisième porte qui donnait enfin accès dans l'intérieur du donjon.

Grâce à toutes les dispositions architectoniques dont on vient de donner le détail sommaire, non moins qu'à la force de sa position, le château de Loches offrait une résidence sinon bien agréable, au moins fort sûre, à une époque où le premier soin, comme le premier intérêt des personnes royales et des grands et petits feudataires, était de se prémunir contre les invasions, soit que l'ennemi vînt du dehors, c'est-à-dire d'outre-Manche, soit qu'il vînt du dedans, c'est-à-dire des châteaux voisins, les seigneurs ne jugeant rien de mieux à faire, quand l'Anglais les laissait en repos, que de s'attaquer entre eux pour s'entretenir la main.

Lorsqu'en 1192 Jean-sans-Terre voulut s'emparer des États de son frère Richard Cœur-de-Lion, retenu prisonnier par l'empereur Henri VI, il s'aboucha avec le roi de France Philippe-Auguste, et, pour avoir son appui, lui céda, entre autres châteaux forts, celui de Loches. On sait, en effet, que, maîtres de la Touraine, comme représentants des droits de Geoffroy Plantagenet, fils de Foulques V, comte d'Anjou et roi de Jérusalem, les rois d'Angleterre s'intitulaient alors *ducs de Normandie et d'Aquitaine, comtes d'Anjou, de Touraine et du Maine.*

Deux ans après (1194), Richard Cœur-de-Lion, délivré de ses fers et assisté des comtes de Flandre et de Dammartin, se présentait en personne sous les murs de Loches, que défendait, pour le roi de France, Guy de Laval, afin de revendiquer par les armes la place que son frère avait traîtreusement abandonnée. Les chroniques contemporaines rapportent que le gouverneur se défendit d'abord avec assez de résolution; mais lorsque Richard fut arrivé au camp, il fit attaquer le château avec tant de vigueur, qu'il l'emporta d'assaut le lundi 14 juin 1194, et fit prisonnier Guy de Laval avec cinq chevaliers, vingt-quatre archers et deux cent vingt soldats.

Ce ne fut que dix ans plus tard, en 1204, après la mort de Richard Cœur-de-Lion et de son neveu Arthur, poignardé à Rouen et précipité dans la Seine par Jean-sans-Terre, que Guillaume de Rochecorbon, un des cinquante-neuf barons existants sous le règne de Philippe-Auguste, assura à ce monarque les comtés d'Anjou, du Maine et de la Touraine, dont il était devenu possesseur par sa femme. Deux places seules refusèrent de reconnaître l'autorité du roi de France. Ce furent Chinon et Loches. Guillaume le Breton, auteur contemporain, a, dans son poëme latin de la *Philippide*, retracé les divers incidents du double siége que subirent, à cette époque, ces deux châteaux forts. Voici la traduction de quelques vers de ce poëme, entreprise, à quatre siècles de distance, par l'abbé de Marolles et de Villeloin. C'est un échantillon assez curieux de la poésie naïve du commencement du dix-septième siècle, entée sur la poésie scolastique du treizième.

Dans ces deux châteaux forts, gigantesques abris,
Le farouche Girard s'est imposé pour maître;
Né de parents obscurs, à la glèbe asservis,
Son cœur ne dément pas le sang qui l'a fait naître;
Dans la Touraine en vain ses yeux se sont ouverts,
L'ingrat n'en a pas moins armé son bras contre elle:
Amboise et Tours, par lui de débris sont couverts,
Et le pays entier maudit un fils rebelle,
Tant, hélas! il est vrai que les plus grands revers
  Sortent pour nous du foyer domestique,
Et qu'il n'est pas au monde un bras plus despotique
Que celui de l'esclave ayant brisé ses fers.
Bientôt, le roi paraît suivi d'un ost immense.
De Loche et de Chinon le siége alors commence,

Mais il fallut un an pour dompter ces créneaux !
Girard fut enfermé dans ces sombres cachots,
Lui qui pensait braver la royale bannière,
Et dévaster encor la Touraine sa mère.
Chevaliers bannerets, grand nombre d'écuyers
Se rendirent au roi ; puis gardés prisonniers.

Après la prise de Loches et de Chinon, la Touraine se trouva annexée à la couronne de France, après en avoir été distraite pendant deux cent soixante ans.

Attirés dès lors par la beauté du site, et peut-être aussi par la proximité d'une des forêts les plus giboyeuses de leur royaume, les rois de France vinrent souvent élire séjour au château de Loches. Saint Louis, Philippe le Bel, et surtout Jean II, ont, durant les treizième et quatorzième siècles, laissé plus d'un souvenir dans cette résidence. C'est à Loches même que le dernier de ces monarques établit son quartier général au mois de septembre 1356, peu de temps avant la désastreuse bataille de Maupertuis. On sait que le samedi 17 du même mois, jour



néfaste dans nos annales, il se porta à la rencontre du prince de Galles,

qu'il joignit à deux lieues de Poitiers. Jean II paya, par une sanglante défaite et par sa captivité, la malheureuse précipitation qu'il avait apportée dans cette circonstance solennelle. Était-ce donc en prévoyance de cette catastrophe que, quelque temps auparavant, il avait conféré soixante livres tournois de rente annuelle et perpétuelle au chapitre collégial de Loches, pour la fondation d'une messe dite du roi et d'un service des morts pour *lui*, les rois et les ducs ses prédécesseurs?

Durant les discussions civiles qui marquèrent le long et triste règne de Charles VI, le château de Loches résista à toutes les attaques des Anglais, et le renom du vieux donjon s'en accrut encore. Mais vienne le règne de Charles VII, et à la gloire militaire d'un château fort qui n'a cédé qu'à deux des plus belliqueux monarques du monde, Richard Cœur-de-Lion et Philippe-Auguste, va s'en joindre une autre bien plus éclatante et bien plus charmante surtout.

Au nombre des filles d'honneur qui avaient accompagné Isabeau de Lorraine, duchesse d'Anjou, lorsqu'elle vint en France solliciter, près du roi Charles VII, la liberté de son mari, René d'Anjou, battu et fait prisonnier à la journée de Bulleguevillle, se trouvait une jeune fille d'une éclatante beauté qu'on appelait alors la demoiselle de Fromenteau. Née en 1409, en Berry, dans le village de Fromenteau-sur-la-Claise, elle était fille de Jean Sorel, seigneur de Saint-Géran et de Coudun, et de Catherine de Maigenlais, dame de Verneuil. « C'était, s'il faut en croire « les témoignages de ses historiens, la plus ravissante créature qu'il « soit possible d'imaginer, avec un teint de lis et de roses, des yeux « où la vivacité était tempérée par tout ce que l'air de douceur a de « plus séduisant, une bouche que les Grâces avaient formée ; tout cela « était accompagné d'une taille libre et dégagée, et relevé d'un esprit « aisé, amusant et d'un entretien dont la gaieté et le tour agréable « n'excluaient ni la justesse ni la solidité. » Après un tel portrait, peut-être ne se rappellera-t-on pas sans intérêt celui qu'en a tracé Voltaire dans son poëme de *la Pucelle* :

Jamais l'amour ne forma rien de tel :
Imaginez de Flore la jeunesse,
La taille et l'air de la nymphe des bois,
Et de Vénus la grâce enchanteresse,

Et de l'amour le séduisant minois;
L'art d'Arachné, le doux chant des Sirènes :
Elle avait tout; elle aurait dans ses chaînes
Mis les héros, les sages et les rois.

Charles VII était allé au château de Loches pour s'y livrer au plaisir



de la chasse, lorsque la *gente* Agnès parut devant lui; et il ne faut pas s'étonner si, dès ce moment, cette résidence lui devint si chère. La duchesse d'Anjou obtint la liberté de son mari; mais parmi les filles d'honneur qui l'avaient accompagnée en France et qui retournaient avec elle en Sicile, on ne vit point Agnès. Elle avait été prise soudain d'un mal qui ne lui permettait pas, au dire du médecin du roi, d'entreprendre un pareil voyage, et la reine de France, Marie d'Anjou, touchée de son sort, avait consenti à la prendre à son service, en qualité de fille d'honneur également. Pauvre reine!

On ne sait encore si les yeux de la reine furent jamais dessillés, tant elle s'attacha toute sa vie à combler de bontés la rivale que son inconstant époux lui avait donnée, la protégeant incessamment contre les curieuses allusions de sa cour, à moins qu'on n'aime mieux voir dans une pareille conduite un de ces actes sublimes de dévouement et de résignation dont une femme seule est capable, et qui sont plus fréquents encore qu'on ne le pense. Peut-être aussi la reine était-elle reconnais-

sante du service éclatant que la favorite avait rendu à Charles VII et à la France en rappelant son amant à ses devoirs de roi.

En effet, pendant que Charles VII, renfermé dans le château de Loches, oubliait le monde entier aux pieds de sa belle Agnès, le duc de



Bedfort ravageait la France. On raconte qu'en ce temps-là « Agnès, « voyant le roi lasche, mol et peu se souciant des affaires de son « royaume et des victoires que les Anglois obtenoient sur lui, lui dit un « jour que lorsqu'elle estoit très-jeune fille, un astrologue lui avoit pré-

« dit qu'elle seroyt aymée de l'un des plus couraigeux et valeureux roys « de la chrestienté ; que, quand le roy lui fit cest honneur de l'aymer, « elle pensoit que ce fust ce roy valeureux et couraigeux qui lui avoit « esté dit ; mais que le voyant si lasches et avec si peu de soin de ses « affaires et de résister aux Anglois et à leur roy Henry, qui, à sa barbe, « lui prenoit tant de villes, elle voyoit bien qu'elle estoit trompée et que « ce roy si valeureux et couraigeux estoit le roy d'Angleterre ; adonc je « m'en vois le trouver, car c'est luy de qui entendoit cet astrologue, « non de vous, qui n'avez couraige ni valeur, puisque, sans vous re- « muer, vous laissez surprendre vos pays. »

Ces paroles, dit Brantôme, piquèrent si fort le cœur du roi, qu'il se prit à pleurer, et de là, prenant courage, quittant la chasse et les jardins, il fit si bien, par son bonheur et sa vaillance, qu'il chassa l'Anglais de son royaume [1].

Depuis ce qu'on peut appeler à juste titre le joyeux avénement d'Agnès Sorel, le château de Loches devint le séjour favori du roi et de sa charmante maîtresse. Aussi Charles VII prit-il grand soin de l'embellir et de le fortifier ; et, voulant que les habitants de la ville de Loches se ressentissent également de son bonheur, il leur accorda de grandes franchises, les droits sur le vin, le péage et le privilége du sel. C'est de cette époque que date la construction de cette fameuse tour, dite *tour d'Agnès*, d'où l'on découvre toute l'étendue du paysage environnant, et où la tradition rapporte que Charles VII renfermait *la belle des belles* lorsqu'il s'en allait chasser dans la forêt.

Cependant la châtelaine de Loches (car le roi avait fait don à sa maîtresse de cette résidence, sans en compter bien d'autres) s'était fait, par son dévouement même aux intérêts de son royal amant, un ennemi mortel dans la personne du dauphin depuis Louis XI. Un jour, en 1444, comme la cour se trouvait au château de Chinon, il se passa dans cette demeure royale une étrange scène de violence et de scandale. Le dauphin Louis, botté et éperonné, entra dans la salle où se tenaient les

[1] Comme Brantôme n'est point précisément une autorité historique, nous croyons de notre devoir de faire remarquer au lecteur que l'astrologue avait sans doute deviné le duc de Bedfort, nommé par le parlement protecteur d'Angleterre, vice-roi de France et premier conseiller du jeune prince ; car Henri VI n'avait que six ou sept ans alors qu'Agnès tenait ce discours au roi.

dames de la reine; et marchant droit à Agnès Sorel, il lui adressa, avec l'accent de la plus violente colère, quelques paroles de mépris, et osa la frapper à la joue de son gantelet; puis il sortit, monta à cheval et se retira auprès du duc de Bourgogne.

Après un tel éclat, Agnès jugea qu'il ne lui était plus permis de demeurer à la cour, et, résistant à toutes les sollicitations du roi, bien qu'encore dans tout l'épanouissement de la jeunesse et de la beauté, elle résolut de finir ses jours dans la retraite et l'expiation. C'était à Loches qu'elle avait aimé, ce fut à Loches qu'elle voulut se fixer, ne demandant qu'à se faire oublier, sinon à oublier elle-même. Elle y vivait tranquille depuis cinq années, ne s'occupant que de bonnes œuvres, lorsqu'un jour, après avoir reçu un message qui parut lui causer un grand trouble, elle demanda des chevaux et se rendit en toute hâte à Paris.

Le roi était alors à l'abbaye de Jumiéges, où il venait de se rendre pour s'y reposer quelques jours, après la pacification de la Normandie. Elle y courut et y arriva le 9 février 1459. Elle eut un entretien assez long avec Charles VII, et dit tout haut en sortant à quelques-uns de ses amis, *qu'elle était venue pour sauver le roi d'un grand danger*. Deux heures après, elle fut saisie de violentes douleurs d'entrailles qui l'emportèrent en six heures de temps.

« Elle eut, dit un des chroniqueurs de l'époque, moult belle contri-
« tion et repentance de ses péchés, et lui souvenoit souvent de Marie
« Madelaine, qui fut grand'pécheresse et invoquait Dieu dévotement et
« la Vierge Marie à son ayde et comme vraie catholique, après la ré-
« ception de ses sacrements, demanda ses heures pour dire les vers de
« saint Bernard qu'elle avoit escript de sa propre main, puis trespassa. »

Le corps d'Agnès Sorel fut transporté à Loches et inhumé dans le chœur de la collégiale, comme elle l'avait ordonné par son testament. Son tombeau était en marbre noir; sur le sarcophage était la statue d'Agnès, représentée couchée, les mains jointes, la tête appuyée sur un oreiller. On voyait de chaque côté un ange, placé l'un et l'autre derrière une couronne ducale taillée à cinq faces. A ses pieds étaient deux agneaux, symbole de la douceur de son caractère. Autour du tombeau on lisait cette épitaphe gravée en lettres gothiques :

« Cy-gist noble damoiselle Agnès Seurelle, en son vivant dame de

« beauté, Rochesserie, Issoudun, Vernon-sur-Seine, piteuse envers « toutes gens, et qui largement donnoit de ses biens aux églises et aux « povres, la quelle trepassa le neuvième jour de février 1449. Priez « Dieu pour l'âme d'elle. Amen. »

Faut-il ajouter qu'à l'avénement de Louis XI les chanoines de Loches, connaissant l'aversion du monarque pour Agnès, lui présentèrent requête, à l'effet d'obtenir la permission d'enlever de leur chœur le tombeau de la bien-aimée de son père? Louis XI rejeta leur supplique, et, rappelant à ces ingrats la promesse qu'ils avaient faite à leur bienfaitrice, il leur enjoignit de respecter les cendres d'Agnès, ajoutant même des deniers de son épargne 6,000 livres à la donation de la belle des belles [1].

[1] Nous pensons que le lecteur ne lira pas sans intérêt les détails ci-après qui sont extraits de la curieuse monographie qu'un savant archéologue, M. le chevalier de Pierres, a publié en 1845 sur la ville de Loches. Il nous semble que lorsqu'il s'agit d'une femme aussi célèbre qu'Agnès Sorel, les moindres particularités acquièrent un grand prix.

Sous plusieurs règnes, les chanoines renouvelèrent leur demande; enfin Louis XVI, à qui l'on fit observer que ce monument gênait absolument le service du chœur, accorda, le 21 février 1777, l'autorisation nécessaire pour en opérer la translation dans une autre partie de l'église. En vertu de cette permissi n, le chapitre procéda à l'exhumation, le 5 mars de la même année.

Lorsqu'on eut enlevé les marbres du sarcophage et la masse de maçonnerie qu'ils couvraient, on trouva une pierre dure de la longueur et de la largeur du monument sous laquelle régnait un caveau voûté en pierres tendres. Sous cette voûte était un cercueil en bois de chêne, d'un mètre quatre-vingt-trois centimètres de long, sur quarante deux centimètres carrés, ferré sur tous les angles, avec des équerres dont chaque côté portait vingt-cinq centimètres de longueur sur trois centimètres de largeur. Une poignée était attachée à chaque extrémité de ce cercueil, qui en renfermait un autre en plomb, détruit en partie; celui-ci servait lui-même de boîte à une troisième bière faite en bois de cèdre, dans laquelle gisait Agnès. Le médecin, chargé de constater les parties du corps qui pouvaient encore être reconnues, examina avec attention ce qui était contenu dans ce dernier cercueil; il y trouva une terre légère, un peu grasse, mêlée de quelques plantes aromatiques. La tête parut d'abord conservée dans son entier, mais sans autre chose que les os; lorsqu'on voulut l'enlever, la chevelure resta dans la main avec le coronal, les deux temporaux, la sphénoïde, partie de l'ethmoïde; les deux os maxillaires supérieurs, les deux os de la pommette et ceux du nez; l'occiput et les deux pariétaux tombèrent en poussière; les deux os maxillaires étaient garnis de toutes leurs dents, ainsi que la mâchoire inférieure qui était parfaitement conservée; la clavicule gauche était saine, et tous les autres os n'existaient plus.

Un crêpé de douze à quatorze centimètres de hauteur de devant en arrière, sur vingt-six à vingt-huit centimètres d'un côté à l'autre, formait la partie supérieure de la coiffure

Ce même Louis XI, importuné sans doute des souvenirs d'amour, de plaisir et de galanterie que Charles VII et Agnès Sorel avaient attachés au château de Loches, changea un beau matin cette résidence royale en prison d'État. Là où avaient retenti tant de doux propos, tant de joyeux éclats de voix, on n'entendit plus dès lors que des gémissements de douleur et des imprécations de rage. Au bruit des baisers succéda le bruit des chaînes. Au temps du roi Charles VII, c'était à qui, parmi les gentilshommes, pourrait être admis au château de Loches pour y deviser avec les filles d'honneur, et surtout pour y contempler à loisir le frais visage d'Agnès Sorel, pour s'enivrer de ses sourires. Mais maintenant que règne sur la France le sombre et cauteleux Louis XI, le château de Loches n'est plus qu'un objet d'horreur et d'effroi, une de ces résidences maudites dans la mémoire des hommes, dont chacun s'éloigne en tremblant, comme si l'atmosphère même qui l'environne était imprégnée de miasmes de mort.

Quelquefois, par des nuits toujours pleines de profondes ténèbres, une lugubre cavalcade s'achemine vers la poterne, sous la conduite du célèbre Tristan l'Hermite, prévôt de l'hôtel, et alors, à la clarté fugitive que projette une lanterne, on peut voir descendre de cheval un prisonnier étroitement garrotté, et enveloppé d'une cape noire. La



porte du château s'ouvre, puis se referme sur une nouvelle victime;

d'Agnès; de chaque côté étaient deux boucles flottantes; les cheveux de derrière, nattés en trois et formant une tresse de cinquante et quelques centimètres de long, étaient re-

car une fois qu'on est entré dans le donjon, il est bien rare qu'on en sorte. Le roi Louis XI n'a oublié qu'une seule chose, c'est de faire inscrire sur son château de Loches le vers célèbre que Dante a placé sur la porte de son enfer :

Lasciate ogni speranza voi ch' entrate.

Et ce ne sont pas des prisonniers obscurs qui viennent ainsi échanger les misères d'une vie libre contre les misères d'un cachot. C'est Pierre de Brézé, deuxième du nom, grand sénéchal d'Anjou, de Poitou et de Normandie; c'est Philippe de Savoie, troisième fils du duc régnant de Savoie; c'est le duc d'Alençon; c'est Jean de Sainte-Maure, pour ne citer que les plus illustres.

Il suffit d'un soupçon, d'un simple doute né dans l'esprit du roi sur la fidélité d'un de ses sujets, pour que son terrible compère se mette en route, et il est bien rare que Tristan se repose, tant le roi est soupçonneux et douteur : Tristan, c'est la justice du roi faite homme, et Loches, c'est le châtiment.

Et pourtant, un jour, Louis XI, conversant avec deux saints prélats, d'Haraucourt, évêque de Verdun, et Jean La Balue, évêque d'Angers, exprima cette pensée que les grands vassaux de la couronne n'éprouvaient point assez de terreur lorsqu'ils parlaient du château de Loches.

« Vous êtes tous deux, dit-on, doués de beaucoup de savoir, mes maîtres ajouta Louis XI en les regardant fixement. Qui de vous deux m'en fournira la preuve en inventant quelque bonne machine pour empêcher les prisonniers de prendre la clef des champs et pour engager

levés et attachés sous le crêpé. Ces cheveux étaient brun-clair ou cendrés, les boucles en partie rousses et cassantes.

Tous ces restes furent déposés dans une urne de grès, et placés dans le mausolée que l'on rétablit dans un des côtés de la nef de l'église.

En 1794, la tombe fut enlevée de la nef, et l'urne fut déposée dans le cimetière du chapitre. Peu de temps après cette dernière époque, le conventionnel Pochal fit exhumer l'urne, s'empara d'une partie des cheveux, et rompit les mâchoires pour en extirper les dents que plusieurs personnes se partagèrent ; le reste des ossements fut replacé dans le même endroit d'où on les avait exhumés.

Le conseiller d'État de Pommereul, préfet d'Indre-et-Loire, fit exhumer de nouveau le vase cinéraire, le 16 décembre 1801, et il fut déposé à la sous-préfecture, où il resta jusqu'en 1807. Sous la préfecture de M. de Lambert, le mausolée fut restauré et placé où il est aujourd'hui, dans la tour du château de Loches qui porte le nom d'Agnès.

mes amés et féaux à chérir et servir leur seigneur le roi comme le bon Dieu et Notre-Dame le commandent? Je vous donne un mois à l'un et à l'autre pour y songer. »

Les deux prélats échangèrent un coup d'œil qui n'était pas exempt de terreur; puis, à l'expiration du délai, d'Haraucourt, le plus inventif des deux, à ce qu'il paraît, eut l'honneur de présenter à l'agrément du roi, en son château de Plessis-lez-Tours, une cage faite de treillis de fer, où un homme ne pouvait se tenir ni debout ni couché. Louis XI en éprouva une telle satisfaction que, s'il s'était trouvé sur le moment un chapeau de cardinal vacant, il n'eût pas manqué d'employer tout son crédit pour le faire placer sur la tête de M. de Verdun. Quant à M. d'Angers, qui n'avait rien trouvé, on apprit, à peu de temps de là, qu'il avait eu l'infamie de révéler au duc de Bourgogne les secrets de l'État, et qu'en réparation de ce crime il avait été renfermé dans la cage de fer due au génie inventeur de son collègue, puis transféré dans cette même cage, au château de Loches. Il y passa, comme on sait, plusieurs années, et ne dut son élargissement qu'à la puissante intercession du cardinal de la Rovère, légat en France, et depuis pape sous le nom de Jules II.

Dans la matinée du 1er septembre 1483, un grand cri d'allégresse retentit dans le donjon de Loches. Un courrier, porteur d'une dépêche scellée d'un sceau de cire noire, aux armes de France, était arrivé dans la nuit du château voisin de Plessis-lez-Tours. Ce courrier avait apporté à madame Charlotte de Savoie, femme de Louis XI, qui habitait alors le château de Loches avec les prisonniers du roi, la nouvelle qu'elle était veuve. Un autre courrier chevauchait alors en toute hâte vers Paris et s'en allait au palais des Tournelles, annoncer à madame Anne de Beaujeu qu'elle était régente du royaume.

On put croire alors que le temps des rigueurs royales était passé et que désormais le château de Loches ne serait plus qu'un rendez-vous de chasse et un séjour de plaisirs, comme aux premiers temps de la faveur d'Agnès Sorel. Il n'en fut rien cependant. Les troubles civils, presque toujours inséparables d'une régence, amenèrent de nouveaux hôtes dans les cachots de Loches. Entre tous, il faut citer particulièrement Philippe de Comines, arrêté à Tours, par ordre du roi, en même temps que Geoffroy de Pompadour, grand aumônier de France, et Georges d'Am-

boise, alors évêque de Montauban. L'illustre chroniqueur, accusé d'intelligences avec le duc d'Orléans, depuis Louis XII, vint prendre place dans la cage de fer qu'avait occupée autrefois le cardinal La Balue. Il y resta huit mois, et ce fut là, dit-on, qu'il commença à rédiger ses mémoires.

Bizarre destinée que celle de Comines qui, tant qu'avait vécu Louis XI, s'était vu comblé par lui de bienfaits, élevé au rang de chambellan et de conseiller intime, appelé à l'honneur insigne de coucher avec le monarque, et que la justice du fils venait frapper, lui qui n'avait connu, chose étrange! que les bontés du père!

Il faut lire dans les curieux mémoires de ce seigneur les détails qu'il s'est plu à y consigner lui-même sur son châtiment.

« Rigoureuses prisons, dit-il en parlant de sa cage, couvertes de « pattes de fer par le dehors et par le dedans, avec terribles ferrures, « et quelque huit pieds de large de la hauteur d'un homme et un pied « de plus. Le premier qui les devina fut l'evesque de Verdun, qui, en la « première qui fut faite, fut mis incontinent et y a couché quatorze ans. « Plusieurs depuis l'ont maudit, et moy aussi, qui en ai tasté, sous le « roi présent, huict mois. »

On voit que d'Haraucourt n'avait pas été plus heureux que son collègue La Balue. C'est là le sort commun des inventeurs.

On lit sur les murs du cachot où Comines gémit durant *huict mois* quelques mots sans doute tracés par lui, en langue latine, et l'on peut déchiffrer parfaitement les suivants :

Dixisse me aliquando pœnituit... tacuisse nunquam.

Charles VIII, qui habita presque toujours la Touraine, vint passer au château de Loches les premiers temps de son mariage avec Anne de Bretagne; mais ce ne fut qu'après sa mort, arrivée, comme on sait, le 6 avril 1498, que fut terminé le célèbre oratoire dont les murs sont couverts d'hermines sculptées, avec des cordons de veuve autour des croisées. A l'une de ces croisées se lisait autrefois la légende favorite de cette reine :

Potius mori quam fœdari.

Quels souvenirs n'éveille pas encore aujourd'hui la vue de cet oratoire? C'est là que la belle héritière des ducs de Bretagne venait demander pardon à Dieu de l'amour qui dévorait son cœur, pendant que son corps appartenait à un autre; c'est là qu'elle venait chercher un refuge contre de coupables pensées, et que, tremblante, éperdue, elle demandait à tout ce qui l'entourait, à ses pages, à ses filles d'honneur, aux archers commis à sa garde, aux remparts même du vieux donjon de protéger sa vertu contre Louis d'Orléans; c'est là enfin que, dans un élan non moins naïf que sublime, elle plaçait sa pudeur sous la sauvegarde de son blason.

Dieu la prit en pitié sans doute le jour où le débile Charles VIII tomba frappé de mort dans les fossés du château d'Amboise, et, à neuf mois de là, Anne de Bretagne put, sans rougir, entrer dans son oratoire, appuyée au bras de Louis d'Orléans; car c'était alors le roi Louis XII.

Ce dernier était à Loches lorsqu'on lui annonça la rentrée de Ludovic Sforce, surnommé le *Maure*, dans Milan, au commencement de février 1500. Deux mois après, cet usurpateur, ayant été fait prisonnier dans Novarre, par Louis de la Trémouille, général de l'armée française, fut conduit en France au château de Pierre-Encise, puis transféré à Loches.

C'est dans cette dernière prison qu'il passa le reste de ses jours, cherchant à tromper les ennuis de sa captivité en s'essayant à peindre et à sculpter sur les murs de son cachot. Il s'était représenté lui-même au-dessus de la cheminée, revêtu de l'armure du temps, la visière baissée et debout entre deux canons. Çà et là sur les parois étaient inscrits des versets de psaumes analogues à sa situation. Enfin, en face de la lucarne grillée qui éclairait sa prison, il avait fabriqué un cadran solaire. Il n'y a que les malheureux qui s'ingénient ainsi à mesurer le temps.

A partir de ce moment, la destinée du château de Loches est irrévocablement marquée, et ce stigmate de prison d'État que Louis XI lui a imprimé ne s'effacera plus.

En 1512, Pierre de Navarre, l'un de ces hardis capitaines du seizième siècle, dont le nom seul valait une armée, est fait prisonnier à la bataille de Ravennes et amené à Loches.

Quelques années plus tard, en 1524, lorsqu'éclata en France la conjuration du connétable Charles de Bourbon, on put croire que le château de Loches serait trop étroit pour contenir tous les complices de ce grand rebelle. Les plus illustres représentants de la noblesse d'épée et de la noblesse d'Église vinrent prendre place dans ces sombres cachots immortalisés, avant eux, par le séjour de Ludovic Sforce et du cardinal La Balue. On comptait, en effet, parmi eux, plusieurs évêques, ceux du Puy et d'Autun, et ce Jean de Poitiers, comte de Saint-Vallier, qui avait si bien bravé la mort sur les champs de bataille, et dont les cheveux blanchirent dans l'espace d'une seule nuit, à la pensée de l'échafaud qui l'attendait. Mais le sire de Saint-Vallier était père, et sa fille était belle. Le château de Loches ne pouvait garder longtemps dans ses murs l'auteur des jours de Diane de Poitiers.

Combien d'autres, renfermés dans les souterrains du vieux donjon,



n'ont jamais revu la clarté du ciel ! Combien sont morts après avoir été oubliés, vivants, de leurs familles, de leurs amis, et même, chose horrible à penser, de leurs geôliers ! Belleforest rapporte, à cet égard, qu'un

gouverneur de Loches, nommé Pontbrillant, *homme fort curieux*, voulant connaître tous les endroits secrets du château, en trouva quelques-uns fermés par des portes de fer : il les fit enfoncer et marcha ensuite fort avant sous le roc. Ayant encore forcé une semblable porte, il suivit une longue allée, taillée dans le rocher, qui le conduisit dans une chambre souterraine, au bout de laquelle il trouva un homme de haute stature assis sur une large pierre et tenant sa tête appuyée sur ses deux mains. Dès que le contact de l'air eut frappé le corps, il tomba en poussière, ainsi qu'un petit coffret en bois qui était aux pieds du prisonnier et qui renfermait quelques linges fort blancs et pliés avec soin. Belleforest ajoute que la tête et les ossements de ce cadavre ont été très-longtemps exposés dans l'église du château.

Ce n'est pas un des points de vue les moins curieux de nos vieilles annales que l'aspect de tous ces illustres captifs qui s'éteignent lentement et misérablement dans les chaînes, au fond de quelque noir cachot, pendant que, dans le même château, à quelques pas d'eux, parfois même au-dessus de leurs têtes, retentissent des bruits de fête, et que toute une population se livre à l'allégresse et aux plaisirs. Oh ! c'est en vain qu'on proclame, sous François I[er], sous Henri II, la renaissance des lettres et des arts, la barbarie du moyen âge n'est point éteinte encore. C'est en vain qu'on nous vante les vers de Clément Marot, les sculptures de Jean Goujon et de Benvenuto Cellini, les peintures du Primatice. A côté de tous leurs chefs-d'œuvre vient se dresser un spectre brandissant des chaînes entre ses mains décharnées.

Que de fois, durant ce seizième siècle, si agité, si aventureux, si rempli, les prisonniers du château de Loches ont dû être éveillés en sursaut dans les profondeurs ténébreuses de leur humide séjour, par les sons du cor, alors que le roi François I[er] partait en chasse, par les acclamations joyeuses et les arquebusades, alors qu'il s'en allait à pied et tête nue (12 décembre 1539) recevoir aux portes de ce même château de Loches, son impérial hôte Charles-Quint ; par les hautbois, les flûtes et les violes, alors qu'il donnait le bal au roi d'Espagne et des Indes !

Plus tard on vit venir au château de Loches Catherine de Médicis et ses quatre fils, François II, Charles IX, Henri III et le duc d'Alençon ; mais alors le sombre esprit de la réforme s'était infiltré jusque dans les mœurs de la cour, et si la corruption trônait au dedans, l'hypocrisie

régnait au dehors. La politique fit seule tous les frais du séjour des derniers Valois en leur château royal de Loches. On commentait gravement l'arrêt du parlement de Paris qui ordonnait à toute personne quelconque de courir sus aux *religionnaires*, au son du tocsin, et de les tuer comme *chiens enragés*. Cela s'appelait, on s'en souvient sans doute, *hâler la grande levrière*, et c'est en sortant de Loches que Henri III, alors duc d'Anjou, alla livrer, le 3 octobre 1569, à deux lieues au-dessus de Loudun, la sanglante bataille de Montcontour, où douze mille protestants trouvèrent la mort.

Quelques années plus tard, en 1576, François de Valois, duc d'Alençon, étant parvenu à s'échapper du Louvre, où il était retenu prisonnier, vint s'enfermer dans le château de Loches, et y leva l'étendard de la révolte contre son frère et son roi; mais il suffit à Catherine de Médicis d'une entrevue avec lui pour le faire rentrer dans le devoir.

A partir de ce moment les personnes royales cessèrent de se montrer dans ce vieux donjon, séjour favori d'Agnès Sorel, et, après elle, de deux reines, Charlotte de Savoie, femme de Louis XI, et Anne de Bretagne, femme de Charles VIII et de Louis XII. Le rôle de cette résidence était désormais terminé dans l'histoire; et lorsque le dernier des Valois, fatigué de l'insolence et des prétentions sans cesse croissantes du beau duc d'Épernon, de ce fastueux mignon dont il s'était plu à élever si haut la fortune, se résolut enfin à l'exiler, il lui permit, pour dernière faveur, d'aller s'établir en son château de Loches.

D'Épernon arriva à Loches au mois de juin 1588, « non pas, dit son « secrétaire Girard, qui a écrit sa vie, avec le train d'un favori dis-« gracié, mais triomphant, avec trois cents gentilshommes de marque « et vivant dans le plus grand faste. » Au surplus, il ne devait y passer que peu de temps, car l'assassinat du duc de Guise aux états de Blois, assassinat bientôt suivi, par voie de représailles, d'un régicide, allait répandre dans tout le royaume le trouble et la confusion et livrer notre France à toutes les horreurs de la guerre civile.

Quand le duc d'Épernon revint, longtemps après, au château de Loches, ce n'était plus ce jeune voluptueux qui ne pouvait respirer le parfum d'une rose sans tomber en syncope. Ses cheveux et sa barbe avaient blanchi, et les rides avaient outrageusement envahi ce charmant visage qui jadis semblait formé uniquement pour le plaisir et pour

l'amour; mais il était toujours droit et superbe dans son maintien, et l'on reconnaissait aisément en lui le gentilhomme plein de fierté et de violence, qui, d'un coup de canne, avait renversé le chapeau de l'archevêque de Bordeaux et qui avait osé résister au cardinal de Richelieu.

Le 21 février 1619, une reine, c'est la dernière qui ait mis le pied dans le château de Loches, la veuve de Henri IV, la reine Marie de Médicis vint trouver le duc d'Épernon; elle s'était échappée du château de Blois, où elle était prisonnière, et elle venait une dernière fois réclamer l'appui de celui qui, neuf ans auparavant, l'avait faite régente, en posant seulement la main sur la garde de son épée, et qui peut-être aussi l'avait faite veuve. Malheureusement pour elle, les temps étaient bien changés depuis lors, et tout ce que le duc d'Épernon put faire, fut de protéger sa fuite.

C'est là le dernier souvenir que Jean-Louis de Nogaret de Lavalette, duc d'Épernon, ait légué à l'histoire, bien qu'il ait survécu de longues années à cet événement. C'est en effet seulement le 13 janvier 1642, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, que cet homme célèbre, dont l'existence embrasse les règnes de François II, Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII, rendit son âme à Dieu, dans le château de Loches dont il avait continué d'être le gouverneur. Son fils, Bernard de Nogaret, lui succéda.

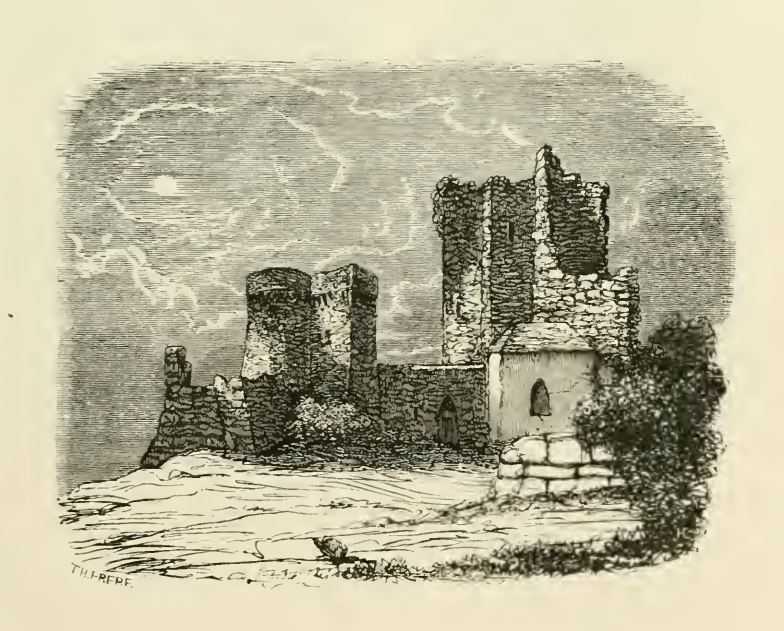
Le règne de Louis XIII touchait alors à son terme. La mode, cette capricieuse déité dont l'empire s'exerce même en matière de prisons d'État, substituait tout doucement au vieux donjon de Loches d'autres donjons qui n'étaient guère pourtant plus modernes, la Bastille et Vincennes. Aussi bien, il était assez naturel que le roi de France, sans désirer, comme ses prédécesseurs, partager son habitation avec ceux de ses gentilshommes auxquels il voulait bien se charger de fournir un logement, ne les perdît point pour cela tout à fait de vue. Or, le château de Loches était bien loin de Versailles et de Marly.

Brantôme rapporte qu'au plus fort de la faveur du duc d'Épernon, alors qu'il était à la fois colonel général de l'infanterie, amiral de France, gouverneur de sept provinces, on vit des crieurs publics parcourir tout le royaume en colportant un gros livre intitulé *les Hauts Faits, Gestes et Vaillances de Monseigneur le duc d'Épernon*. Les acheteurs qui se

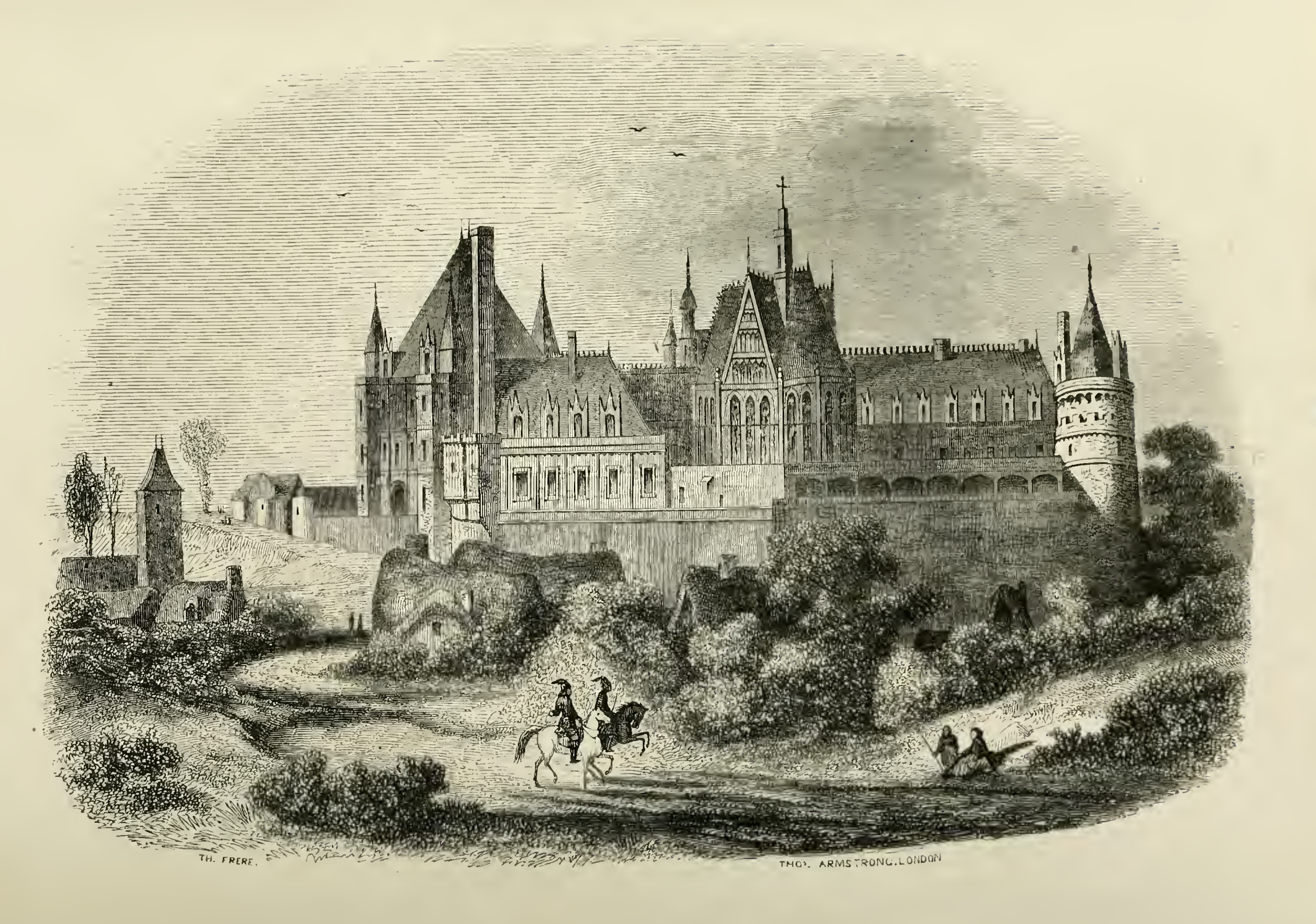
présentèrent ne firent pas peu surpris en trouvant que toutes les pages du livre étaient blanches.

Il faut croire, pour l'honneur du duc d'Épernon, que cette cruelle satire n'était nullement fondée ; mais il faut bien reconnaître en même temps qu'appliquée au château de Loches, depuis tantôt deux cents ans, cette satire n'est plus que de l'histoire.

Quoi qu'il en soit, et alors même que tant d'autres souvenirs ne viendraient pas protéger contre l'oubli cette ancienne résidence de nos rois et de nos reines, il y en a un qui suffirait à lui seul à l'immortaliser : c'est là que repose Agnès Sorel, dont quelques paroles ont sauvé la France ; c'est là qu'elle a aimé !




LE CARDINAL GEORGES D'AMBOISE GAILLON 1492
TH. FRÈRE.



GAILLON.



GAILLON.

En descendant la Seine de Paris à Rouen, peu après Vernon, où plane encore

l'ombre du duc de Penthièvre, on aperçoit sur la gauche, à quelque distance, et dans une des plus délicieuses positions qu'il soit possible d'imaginer, quelques fragments de constructions qui, malgré les ravages du temps, ont conservé l'empreinte indélébile de délicatesse et de fini dans les détails que les artistes du commencement du seizième siècle ont laissée sur tous leurs monuments. Assise à mi-côte au milieu d'un vaste amphithéâtre de vignes et de prairies que couronne une ceinture de bois, cette sombre masse de bâtiments à moitié ruinés domine encore orgueilleusement le gros bourg qui est venu se coucher à ses pieds et qui semble, comme au temps passé, lui demander aide et protection. Ce bourg se nomme Gaillon; ces bâtiments sont tout ce qui reste aujourd'hui du fastueux palais de ce nom.

Gaillon a été durant cinq siècles la résidence d'été de tous les archevêques de Rouen. C'est là que depuis le règne de saint Louis, qui leur fit don de cette châtellenie, ces pieux prélats sont venus tous successivement se reposer des fatigues et des ennuis de l'épiscopat, et échanger leur litière dorée contre un cheval de chasse, leur crosse pastorale contre une arbalète ou une arquebuse, et leur suprématie spirituelle à la cathédrale ou dans les conciles contre la royauté des festins. Ces murs qui sont restés debout ont recueilli plus souvent l'éclatante fanfare du cor, les bruits de la meute et les chants joyeux des convives que le pieux écho des litanies. Plus d'une fois les grands seigneurs et les belles dames de la cour de France s'y donnèrent rendez-vous, et dans la longue suite de nos rois, il en est peu qui n'aient laissé l'empreinte de leurs pas dans cette enceinte où ils étaient toujours sûrs de rencontrer le plaisir.

Le premier archevêque de Rouen qui ait possédé le riche domaine de Gaillon est messire Odon Rigault, le vieil évêque normand qui, depuis tantôt cinq cents ans, dort dans les caveaux de la cathédrale, d'un sommeil si profond sous sa tombe de cuivre. Oh! si les vers du sépulcre n'avaient pas rongé la chair qui recouvrait ses ossements, vous pourriez lire encore sur les traits de son visage une expression profonde de contentement et de béatitude, et s'il lui était donné de revenir à la vie, il s'écrierait encore dans la joie de son triomphe : « C'est moi qui suis le châtelain de Gaillon! »

Ce fut, au temps jadis, un riche prélat que messire Odon Rigault. Tout

ce qu'on apercevait, à deux lieues à la ronde de Rouen, de fermes, de moulins, d'étangs, de métairies, lui appartenait en propre; ses celliers étaient remplis de vins exquis, ses coffres de beaux écus d'or; et il n'y avait pas dans tout le duché de Normandie une table plus splendidement servie que la sienne. Pourtant, avec tous ces éléments de bonheur, Odon Rigault était l'homme le plus malheureux de son diocèse. Tous les hauts barons d'alentour qui venaient s'agenouiller sur son passage avaient leur châtellenie, tandis que lui, simple prêtre élevé des derniers rangs de l'Église jusqu'à l'un des premiers siéges du royaume, n'avait pas le moindre castel où il pût mettre ses trésors en sûreté contre les invasions des Anglais et l'ardente convoitise de ses nobles, mais peu scrupuleux voisins. C'est en vain qu'il multipliait ses visites pastorales dans tous les manoirs des environs, espérant toujours que quelque châtelain, se laissant toucher par la grâce d'en haut, prendrait le froc, et lui ferait l'abandon de sa châtellenie. Mais, hélas! les descendants du duc Rollon et de ses hardis compagnons étaient sourds aux exhortations de leur archevêque, et ils lui répondaient : « Messire, à quoi bon « un château fort, des fossés, des tourelles pour protéger votre personne « qui est sacrée, et vos biens qui sont ceux des pauvres? Homme de « paix, laissez cela aux gens de guerre; contentez-vous de commander « à vos moines et à vos nonnains, et grâce pour nos arbalétriers! »

En entendant de telles paroles, Odon Rigault entrait toujours dans une grande colère, et traitait ceux qui les prononçaient de païens et de mécréants; puis il revenait tristement dans son palais archiépiscopal compter ses écus d'or, se promettant bien d'excommunier à la première occasion les suzerains les plus récalcitrants.

Un jour que le vieil archevêque venait de rendre visite à son suffragant l'évêque d'Evreux, et que, toujours poursuivi par son idée fixe, il s'en allait sur sa haquenée le front soucieux, murmurant tout bas quelque imprécation toutes les fois qu'au revers d'un coteau il voyait surgir non loin de la route quelque donjon féodal, à huit lieues environ de Rouen, il fut surpris au milieu de la campagne par un violent orage, et forcé de s'arrêter sous un arbre avec son cortége. Cependant, comme la pluie, loin de cesser, avait fini par percer l'abri sous lequel se trouvait monseigneur l'archevêque, un des chanoines de sa suite se hasarda de dire à mi-voix qu'il serait peut-être prudent de chercher un asile

plus sûr sous un bon toit ; et sur l'observation qui lui fut faite qu'on était alors loin de toute habitation, il repartit timidement qu'il en savait une fort prochaine où monseigneur l'archevêque serait parfaitement reçu.

« Laquelle? » s'écria vivement le vieil Odon Rigault qui commençait à ressentir l'impression du froid, et qui tremblait déjà de tous ses membres.

Le chanoine se mordit les lèvres, comme s'il se repentait d'avoir trop parlé ; puis il dit d'une façon assez résolue :

« Monseigneur, n'apercevez-vous pas au-dessus de ce bouquet d'arbres, là-bas à trois cents pas de nous, les créneaux du château de Gaillon?

— Que tous les saints me préservent jamais de demander l'hospitalité à l'un de ces insolents châtelains, à eux, à leurs femmes ou à leurs enfants! répondit fièrement l'archevêque. Les nobles du diocèse d'Évreux ne valent pas mieux que ceux du diocèse de Rouen. Pour ma part, j'aime mieux, s'il le faut, passer la nuit au milieu des champs, à la belle étoile.

— C'est ce qui pourrait bien arriver, murmura tout bas le chanoine, si nous tardions davantage. Or sus, monseigneur, reprit-il ensuite à haute voix, craignez-vous donc de devenir l'hôte du roi notre sire?

— Non pas assurément, car le roi notre sire aime et respecte ses gens d'Église.

— Eh bien, monseigneur, puisqu'il en est ainsi, rassurez-vous ; car ce château fort appartient au roi Louis IX, qui sera fort aise d'apprendre que ses gens d'Église ont trouvé un gîte dans sa demeure. Gagnons donc vitement la poterne, si vous m'en croyez, pendant qu'il fait encore jour, afin d'arriver à temps pour prendre notre part du souper, et sécher auparavant nos vêtements.

— Qu'il soit fait comme vous le désirez! s'écria le vieil archevêque d'un ton résigné qui n'en combla pas moins de joie tous les prêtres et valets de sa suite, lesquels étaient alors, littéralement parlant, trempés jusqu'aux os ; mais j'augure mal de cette visite. »

Quelques minutes après, un son de cor retentit faiblement sur le coteau au milieu du bruit de la pluie et du vent ; la herse s'abaissa, et messire Odon Rigault fut introduit avec sa suite dans le château de Gaillon.

Gaillon n'était pas alors ce qu'il devint depuis, un séjour de délices et de magnificence, où l'on rencontrait à chaque pas une merveille de l'art. C'était tout simplement, comme tous les manoirs féodaux de l'époque, une façon de forteresse avec de hautes murailles crénelées, des tours, des remparts; assemblage bizarre de bâtiments où tous les styles d'architecture se trouvaient confondus, depuis les lourdes colonnes lombardes jusqu'aux ornements bâtards de l'art byzantin, depuis le plein cintre romain jusqu'aux timides ébauches de l'ogive sarrasine qui commençait à s'implanter en Europe, après avoir passé la mer sur les vaisseaux des croisés. Pourtant, dès cette époque, Gaillon, par son heureuse position, par son voisinage de la Seine, par l'étendue des terres qui en relevaient, était déjà l'un des plus beaux domaines de France. Le capitaine qui y commandait en l'absence du roi, alors en terre sainte, fit de son mieux les honneurs du château à l'archevêque, qui poussait de profonds soupirs en parcourant les appartements royaux meublés avec le luxe grossier de l'époque, et dont l'état d'abandon se trahissait à chaque instant par de nombreux indices.

« Se peut-il, s'écriait messire Odon Rigault, qu'une si magnifique résidence ne soit pas habitée? Est-ce que la reine Blanche n'y vient pas au moins quelquefois?

— Non, messire, je ne l'y vis jamais.

— Mais le roi?

— Il y est venu une fois avant de partir pour la croisade, afin de s'y livrer au passe-temps de la chasse, et il y a demeuré quelques jours, car le pays est très-giboyeux; mais je pense qu'il venait ici pour la première fois. Sa chambre royale est restée fermée depuis lors.

— Eh quoi! notre saint roi Louis IX n'est venu ici qu'une seule fois? Quel dommage! Et vous dites que la chasse est belle? Mais ce séjour est donc un vrai paradis terrestre! Et vous avez sans doute une belle fauconnerie?... Voilà de bonnes murailles qu'il doit être difficile d'escalader. Je pense qu'un trésor ne saurait être plus en sûreté qu'ici. »

Et le vieil archevêque ne tarissait pas de questions, se récriant en même temps avec douleur sur ce qu'un aussi merveilleux manoir était presque sans châtelain. A partir de cet instant, Gaillon devint l'objet de toutes ses pensées : c'était bien là la châtellenie qu'il avait rêvée toute sa vie; il la voyait, il en admirait d'un œil curieux les moindres détails;

cette sombre masse de pierres était en quelque sorte pour lui ce que fut Luther pour Catherine de Bora : c'était *son idéal* qu'il venait de rencontrer. Assis au souper à la place d'honneur, à la place du seigneur du lieu, l'archevêque ne voulut prendre aucune nourriture. Absorbé dans une vague extase, il répondait à peine aux prévenances de son hôte. La nuit, il ne put fermer l'œil; mille pensées tumultueuses bouillonnaient dans son sein, et toutes se résumaient par ces mots : « Que ne suis-je le châtelain de Gaillon ! » Pour atteindre un tel but, il sentait que rien ne lui coûterait. Il aurait donné tous ses étangs, tous ses moulins, ses fermes, ses métairies, l'or de ses coffres, le vin de ses celliers, une part de son paradis. Car, quel triomphe pour lui, lorsque les hauts barons reviendraient de la Palestine, de pouvoir leur dire à tous : « Et « moi aussi j'ai mon manoir féodal dont les tours sont plus hautes que « les vôtres; venez voir mes compagnies de hallebardiers et d'arbalé- « triers; puis après mettez le siége devant mon château, si vous l'osez : « je vous défie, moi votre archevêque! »

Quand le jour parut et vint dissiper toutes ces folles rêveries; quand il fallut s'arracher de cette belle demeure pour retourner à Rouen avec son inoffensif cortége, messire Odon Rigault éprouva un tressaillement pénible, tant était déjà profondément enracinée dans son esprit sa possession imaginaire. Il descendit à pas lents la colline jusqu'au bord de la Seine, où une barque l'attendait, non sans se retourner souvent pour saluer une dernière fois du regard *son* beau château de Gaillon que le soleil levant environnait alors d'une lumineuse auréole; puis, lorsque tout eut disparu, le pauvre vieil archevêque se prit à pleurer.

Pleurez, monseigneur l'archevêque, pleurez, car désormais le repos de votre vie est perdu. C'est votre mauvais ange qui vous a conduit à Gaillon, pour que désormais le souvenir de cette résidence royale qui ne peut être à vous vous poursuivît partout. C'est en vain que vous vous prosternerez au pied des autels, priant Dieu d'ôter de votre âme cette pensée de convoitise qui va la ronger incessamment, Dieu sera sourd à vos prières, et vous ne dormirez jamais sans que l'image du château de Gaillon vous apparaisse soudain dans vos songes; et au milieu même des saintes oraisons, ce nom funeste viendra retentir à vos oreilles comme une sentence d'excommunication.

Dans les premiers temps, honteux de sa faiblesse, messire Odon Ri-

gault avait fait vœu de fuir à tout jamais le voisinage du château de Gaillon ; mais, poussé par un pouvoir surnaturel, il ne tarda pas à enfreindre ce vœu, et bientôt il ne se passa pas une semaine sans que, sous un prétexte quelconque, l'archevêque allât visiter le coteau de Gaillon. Seulement on remarqua qu'il évitait de s'en approcher, et qu'il avait soin de rester en contemplation à une certaine distance et comme dominé par je ne sais quelle terreur superstitieuse dont il ne pouvait se rendre compte.

Quand il était à Rouen, l'histoire rapporte que son seul plaisir était de faire sonner l'une des onze cloches qui se voyaient jadis dans la tour de Saint-Romain, et qu'on avait baptisée de son nom *la Rigault*, parce que c'était lui qui en avait fait don à la cathédrale. Soit qu'il existât dans le tintement de cette cloche je ne sais quelle indicible mélodie qui avait le pouvoir de le distraire de son chagrin, soit plutôt que son imagination en délire se plût à retrouver dans les sons argentins qui frappaient son oreille une magique combinaison de syllabes pleine de douces promesses et comme un écho incessant de ses rêves, il ne pouvait se lasser d'entendre sonner cette cloche, et passait des jours entiers à s'enivrer de cette étrange harmonie.

Sur ces entrefaites, il arriva que messire Odon Rigault fut mandé à la cour. C'était dans le temps où Louis IX, que le mauvais succès de cinq croisades n'avait pas découragé, en méditait une nouvelle. Il envoya querir l'archevêque de Rouen, et lui parla en ces termes :

« Mon trésor est vide, j'ai engagé mes joyaux et mon argenterie, et maintenant il ne me reste plus rien pour soutenir la guerre sainte et délivrer le tombeau de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Vous, messire, m'a-t-on dit, vous avez de beaux écus d'or dans vos coffres : donnez-les-moi ; et si je puis quelque chose pour vous en échange, vous n'avez qu'à parler, et vous aurez ce que vous voudrez.

— Monseigneur et roi, répondit l'archevêque, je ne désire qu'une chose au monde, et il est en votre pouvoir de m'en faire don. Si vous y consentez, prenez tout ce que je possède et donnez-moi votre château de Gaillon,

— Je ne veux point dépouiller mes gens d'Église, repartit le roi. Envoyez-moi quatre mille livres tournois et Gaillon est à vous, avec tous les droits qui y sont attachés. J'entends qu'à l'avenir les arche-

vêques de Rouen y fassent leur résidence, quand ce sera leur bon plaisir. »

Le vieil archevêque se jeta aux pieds de Louis IX : il était fou de joie. Le saint roi s'empressa de le relever, en ajoutant :

« Maintenant, messire, afin que l'échange que nous faisons ensemble soit agréable à Dieu, ne voulez-vous pas m'accompagner à la croisade? Ce sera une œuvre pie dont il vous sera tenu compte là-haut. »

Messire Odon Rigault pâlit en entendant prononcer ces dernières paroles, et balbutia quelques phrases inintelligibles que le saint roi n'eut garde de prendre pour autre chose que pour un acquiescement.

Quelques jours après, la flotte des croisés fit voile pour Tunis et l'archevêque de Rouen se trouvait à bord du vaisseau royal. On sait quelle fut l'issue de cette désastreuse expédition. Louis IX étant mort de la peste, son fils, Philippe le Hardi, ramena l'armée en France ; mais, presque en vue des côtes, il se déclara une terrible tempête qui engloutit un grand nombre de vaisseaux. Celui que montait messire Odon Rigault fut du nombre ; cependant, soutenu dans ce moment suprême par une idée fixe, la possession de Gaillon, il parvint à se cramponner à un débris de navire et fut recueilli par une barque de pêcheur qui le ramena sain et sauf sur la terre de France.

Enfin, après tant de traverses, il touchait au moment de voir son vœu réalisé. A peine remis de ses fatigues, il voulut prendre possession de sa châtellenie. On était au printemps de l'année 1274, et le vieil archevêque avait décidé que son entrée dans son manoir aurait lieu avec la plus grande pompe. Au jour dit, on le vit paraître de grand matin sur la route de Gaillon, accompagné d'une grande partie de son clergé, du chapitre métropolitain, des députations des abbayes, couvents et communautés de son diocèse, qui étaient toutes venues là avec leurs croix et leurs bannières ; il était lui-même monté sur une superbe haquenée richement caparaçonnée, la mitre en tête et la crosse à la main, et couvert du *pallium*, attribut distinctif des primats de Normandie. A ses côtés se tenaient ses six suffragants, vêtus de leurs habits pontificaux. En tête du cortége marchait une compagnie de hallebardiers qui faisait écarter la foule sur son passage, pendant que des hérauts d'armes criaient de distance en distance : « Place ! place à messire Odon Ri-

gault, archevêque de Rouen! Place! place à monseigneur le châtelain de Gaillon. »

Ce fut sans doute un beau jour pour le fier prélat que celui où il put voir tous ses rêves accomplis, et où cette chambre royale, qui ne s'était ouverte que pour Louis IX, se referma sur lui aux sons joyeux de la musique, au bruit des acclamations! Mais, hélas! le lendemain, lorsque ses valets y entrèrent pour l'habiller, ils n'y trouvèrent qu'un cadavre. Faut-il penser que l'excès de la joie avait tué le châtelain de Gaillon, ou bien doit-on voir dans cette mort subite, arrivée au milieu de l'enivrement d'une telle fête, un juste et terrible châtiment du ciel qui vengeait ainsi sur le malheureux Odon Rigault l'oubli de ses lois les plus sacrées?

A ce sujet, il y a une tradition qui raconte que, lorsque l'archevêque se coucha, il s'écria avec un accent de triomphe : « Enfin, c'est moi qui suis le châtelain de Gaillon! » et qu'à cet instant l'on entendit derrière les rideaux de son lit une autre voix, sourde et solennelle, qui répéta distinctement comme un écho funèbre : « C'est moi qui suis le châtelain de Gaillon! » Cette voix était donc celle du Dieu tout-puissant qui dispose des châteaux comme du trône, de la mort comme de la vie? C'est là une grande énigme dont le vieil Odon Rigault a emporté le secret dans sa tombe, où il le garde depuis cinq cents ans.

Lequel maintenant dois-je évoquer devant vous de tous les prélats hauts justiciers du manoir féodal de Gaillon? Est-ce Bernard de Flagis, le persécuteur des templiers, le pourvoyeur des vengeances de Philippe le Bel? ou bien l'ambitieux Roger de Beaufort qui, se trouvant à l'étroit dans ce vaste et beau diocèse de Normandie, en sortit un beau matin, pour aller échanger les clefs de son château de Gaillon contre les clefs de Saint-Pierre? Voilà pourquoi, dans les catacombes archiépiscopales de la cathédrale de Rouen, vous cherchez en vain les ossements de celui qui fut le pape Clément VI. Est-ce enfin Jean de Marigny, l'archevêque guerrier, qui, mettant en oubli les préceptes divins, portait le casque en tête au lieu de mitre, et dont les doigts teints de sang soutinrent plus souvent une épée ou une hache d'armes que la crosse pastorale? Insensé! que ne consacrait-il plutôt au jeûne et à la prière les restes d'une vie sur laquelle la fin terrible de son frère Enguerrand, pendu au

gibet de Montfaucon, etendait incessamment comme une ombre funèbre, et qui devait s'achever elle-même d'une façon si lugubre [1]?

Oh! si vous m'en croyez, laissons tous ces prélats au fond de leur forteresse de Gaillon, peu soucieux des intérêts de leur diocèse, oublier, pour la plupart, au milieu des soins de l'ambition et de la politique, quelquefois même au sein des plus grossiers plaisirs, tous les maux qui pèsent sur la France depuis la fin du treizième siècle jusqu'au quinzième. Pendant que les Anglais mettaient la Normandie à feu et à sang, pendant que, depuis Cherbourg jusqu'au delà de Vernon, un funèbre beffroi se mêlait aux cris de meurtre, de viol et de pillage, les populations fugitives qui passaient sur le coteau de Gaillon ont plus d'une fois recueilli l'écho lointain de l'orgie qui hurlait derrière les créneaux du manoir archiépiscopal. Comme jadis l'impie Balthazar dans Babylone, les primats de la Normandie se croyaient à l'abri derrière les hautes murailles qui les protégeaient, et, aveuglés par les fumées du vin, ils ne voyaient pas sur le mur de leur salle de festin la main de Dieu qui inscrivait leur arrêt de mort. Assourdis par les refrains bachiques et par les chants des trouvères, ils se couchaient dans ce lit fatal où le vieil Odon Rigault ne s'était endormi qu'une seule fois, mais du sommeil éternel, sans entendre à leur chevet la voix solennelle qui leur disait : « Votre règne est passé, c'est moi qui suis le châtelain de Gaillon! »

Une nuit enfin, c'était en 1423, la nuée qui s'amoncelait depuis si longtemps sur Gaillon vint à crever. Les soldats du duc de Bedfort, déjà maîtres de toute la Normandie, s'emparèrent par surprise du manoir des archevêques de Rouen, massacrèrent le peu de garnison qui s'y trouvait, et mirent le feu aux quatre coins du château après l'avoir livré au pillage. En quelques heures, l'incendie dévora le travail de plusieurs siècles. Les hautes murailles, les remparts, les tours, tout s'écroula avec un horrible fracas, tout disparut dans cette fournaise ardente qui venait de s'allumer sur l'emplacement de Gaillon, et de transformer en un immense volcan le plus paisible et le plus fertile coteau de la Normandie. Terrible mais tardive expiation de tous les forfaits dont cette antique demeure avait été le théâtre! car, à cet instant, le siége épiscopal était vide et Gaillon n'avait plus de châtelain. Louis de Harcourt,

[1] Jean de Marigny mourut de la peste, abandonné de tous ses serviteurs.

le dernier d'entre eux et celui de tous dont les vertus méritaient un meilleur sort, avait disparu depuis trois ans de son diocèse. Après avoir assisté à la prise de Rouen par les Anglais et vu tomber la tête du courageux Alain Blanchard, il avait mieux aimé s'expatrier que de prêter serment de fidélité à l'étranger. Errant et fugitif, il avait enfin trouvé un asile dans une petite ville du Limousin, et c'est là qu'il venait de s'éteindre dans le plus affreux abandon, lui, le comte de Dieppe et de Louviers, le primat de Normandie, le proche parent du roi de France, le plus religieux comme le plus compatissant de tous les suzerains de Gaillon. Était-ce donc à la vertu qu'il appartenait de payer la dette du vice? Et par quelle étrange fatalité se fait-il que la justice divine laisse si souvent le coupable impuni, tandis qu'elle frappe l'innocent qui a recueilli son héritage? Certes, quand les habitants du bourg de Gaillon, que Louis de Harcourt avait comblés de bienfaits, s'éveillèrent à la lueur de l'incendie qui consumait le manoir archiépiscopal, et qu'ils entendirent sur la colline les soldats du duc de Bedfort insultant à ces tristes débris avec des cris sauvages, il y en eut plus d'un sans doute parmi eux, qui, pour ne pas accuser les décrets de la Providence, eut besoin de se rappeler que ceux qui avaient trempé leurs mains dans le sang du Juste étaient morts depuis longues années, eux et les enfants de leurs enfants, lorsqu'eut lieu le sac de Jérusalem.

Il ne restait plus depuis longtemps de l'antique manoir de Gaillon qu'un monceau de pierres et de débris, objets d'effroi pour tous les habitants des environs, qui, par le souvenir des funèbres récits que la tradition rattachait à ces ruines, n'en approchaient jamais qu'avec un sentiment de superstitieuse terreur, pensant à chaque instant voir apparaître, à l'angle de quelque fragment de mur resté debout, l'ombre d'un des anciens suzerains. De leur côté, les archevêques qui s'étaient succédé sur le siége de Rouen, depuis la mort de Louis de Harcourt, quelque désireux qu'ils se fussent montrés de rentrer en possession d'une aussi belle châtellenie, avaient toujours reculé devant les dépenses énormes que sa réédification devait nécessiter. Tel était l'état des choses, lorsque le célèbre Georges d'Amboise, qui venait d'être promu au siége de Rouen et qui faisait, à ce titre, la visite de son vaste diocèse, passa à Gaillon et s'y arrêta quelques instants.

Comme il s'extasiait sur la beauté du site et déplorait la chute d'un

château si merveilleusement placé, le grand vicaire de la métropole, qui l'accompagnait, crut devoir prononcer une sorte d'oraison funèbre en l'honneur de tous les archevêques dont le souvenir était lié à l'histoire de ces ruines. D'abord Georges d'Amboise prêta peu d'attention au récit des vertus plus ou moins problématiques de ses devanciers ; mais quand le grand vicaire en fut venu à Roger de Beaufort, et qu'il prononça avec emphase ces mots : « C'est de ce château qu'est sorti cet « illustre archevêque Roger, pour aller s'asseoir à Rome sur la chaire « de Saint-Pierre! » le nouveau prélat l'interrompit vivement, en s'écriant : « Je ferai reconstruire le château de Gaillon ! »

Pendant les dernières années du quinzième siècle, le temps manqua à Georges d'Amboise pour entreprendre cette grande tâche, le temps et l'argent peut-être, car il n'était pas encore premier ministre ; et ce pouvoir illimité dont il fut investi et qui le rendit, pendant dix ans, l'arbitre des destinées de toute l'Europe, ne date que de l'avénement de Louis XII au trône de France (1498). A partir de cet instant, deux idées ont germé dans sa tête et vont désormais occuper tous les instants de sa vie, la papauté et la réédification du château de Gaillon, l'œuvre politique et l'œuvre architectonique, étrange accouplement de choses si diverses, mystérieuse énigme, par laquelle il semble que Georges d'Amboise ait voulu dérouter les conjectures de ses contemporains. L'homme qui d'un trait de plume venait de lancer cent mille hommes sur l'Italie interrompait sa dépêche pour examiner un plan de Gaillon ; le pontife dont la bourse venait d'acheter le suffrage d'un des membres du conclave la rouvrait presque en même temps pour payer Giocondo ou Paul Ponce. Le même jour, à la même heure, deux messagers partaient de l'archevêché de Rouen : l'un destiné à Jean Juste de Tours, le sculpteur célèbre ; l'autre à César Borgia, l'empoisonneur. Le premier de ces messages était à peu près ainsi conçu :

« Quand viendrez-vous travailler à mon château de Gaillon? »

Le second ne contenait que ces mots :

« Quand me ferez-vous pape? »

Et les deux messages étaient signés du même nom Georges d'Amboise, et scellés des mêmes armes : saint Georges terrassant le dragon.

Enfin, retentit un jour dans le monde catholique cette éclatante

nouvelle : « Le pape Alexandre VI est mort, et le trône de Saint-Pierre est vacant. » Cette fois les travaux de Gaillon sont interrompus. Aux armes ! aux armes ! Trivulce, Bayard, d'Aubigné ! toute la noblesse de France ! Vous tous qui portez la lance ou l'épée, marchez sur Rome, et que votre cri de guerre soit : « La papauté à Georges d'Amboise ! » Qu'importe Gaillon maintenant? Adieu à Gaillon ! adieu à Rouen ! adieu à la France entière !

On sait quel fut le résultat de tant de démarches et d'efforts, de tant d'or et de sang français répandu à profusion dans l'intérêt d'un seul homme. Au moment où le but allait être atteint et où le conclave, tremblant, se résignait à une élection soutenue par vingt mille lances; lorsque déjà Georges d'Amboise, certain d'un triomphe si bien préparé, étendait la main vers la tiare qu'il s'apprêtait à saisir, un homme qui se disait son ami, le digne précurseur de Sixte-Quint, le cardinal Julien de la Rovère lui donna le conseil de faire retirer les troupes, pour ne pas gêner la liberté des suffrages, et lorsque le trop crédule prélat eut obéi, cet homme se fit proclamer lui-même souverain pontife et fut le célèbre Jules II.

Quel rêve que celui de Georges d'Amboise, mais aussi quel réveil ! Certes, ce dut être un curieux spectacle que celui de ce prélat, rentrant obscurément dans son diocèse qu'il s'était flatté de quitter pour jamais. A Gaillon, Paul Ponce, Juste de Tours, lui disaient : « Salut, monsei- « gneur, on nous avait assuré que nous ne vous reverrions pas. Loué « soit Dieu ! votre palais de Gaillon pourra être achevé. » A la cathédrale, il semblait que du fond de leurs tombes tous les archevêques ses devanciers fussent prêts à lui crier ironiquement : « Salut, Georges « d'Amboise, nous t'attendons; nous savions bien que tu reviendrais te « coucher dans ces caveaux où ta place est marquée au milieu de « nous. »

Condamné à rester archevêque, le premier ministre voulut du moins que son faste et sa magnificence fussent dignes d'un pape. Au lieu du château Saint-Ange qui lui échappait, il lui en fallait un dont les merveilles laissassent bien loin tout ce qu'on avait vu de plus prodigieux en ce genre. Ce fut Gaillon. Pour y parvenir, il frappa l'Italie d'énormes contributions de guerre. Cette Italie, qui n'avait pas voulu lui donner les clefs du saint-siége, lui offrit en échange son or et ses artistes. Gio-

condo, l'illustre Giocondo, venait de quitter sa patrie à la voix du cardinal. Avec lui se trouvaient réunis Androuet du Cerceau, Paul Ponce, Juste de Tours, trois maîtres immortels en architecture et en sculpture. Ce n'était point à de tels artistes qu'on pouvait imposer les bornes d'une imitation stérile; l'esprit d'émulation qui s'établit entre eux enfanta des chefs-d'œuvre.

Figurez-vous un magnifique palais tout brodé de fines arabesques, de médaillons, de sculptures précieuses; un palais composé de quatre ailes harmonieusement liées entre elles, et où les premiers éléments de la renaissance viennent doucement se fondre avec les dernières traditions de l'ogive. Au milieu de la cour jaillit du sein d'une urne une admirable fontaine dont les ondes s'épanchent au sein d'une vaste coupe de marbre blanc : vous vous croiriez à l'Alhambra, si à l'un des angles du palais ne surgissait tout à coup le haut clocher de la chapelle, tout sculpté à jour, avec son linceul de plomb et ses figures de même métal qui semblent d'immobiles sentinelles veillant incessamment pour protéger le châtelain. Autour de ce palais, semez en imagination de riants jardins descendant en amphithéâtre, un potager de soixante arpents, un parc de huit cents; puis de cette vue d'ensemble passez aux détails; admirez les colonnes de jaspe qui soutiennent la chapelle, les statues d'albâtre dont elle est ornée, et partout, sur les murs, sur les dalles, sur les vitraux, la reproduction plus ou moins fidèle du dessin de Raphaël, le glorieux saint Georges combattant le dragon.

Lorsque la résidence ecclésiastique de Gaillon se trouva en état d'être habitée par le cardinal d'Amboise, chacun voulut voir cette merveille des arts; on venait de vingt lieues à la ronde recevoir la bénédiction de monseigneur et admirer son palais. Louis XII et Anne de Bretagne avaient donné l'exemple.

Que de fois, alors que, du haut de son balcon, le prélat abaissait ses regards sur toute cette multitude bariolée, respectueusement agenouillée en sa présence, il dut se reporter involontairement en imagination vers les bords du Tibre, à cet instant solennel où le souverain pontife vient, entouré de tous les cardinaux, donner sa bénédiction à la ville et au monde! Mais, hélas! si, trompé par quelque hallucination de son esprit, il lui arrivait quelquefois de prendre le rêve pour la réalité, ne rentrait-il

pas bien vite en lui-même, en retrouvant à ses côtés, au lieu des robes rouges des cardinaux, le camail violet de ses chanoines?

C'est au commencement du printemps de l'année 1510 que le cardinal d'Amboise salua pour la dernière fois sa résidence de Gaillon. Il se disposait à partir pour l'Italie, afin d'assister en personne à cette grande lutte qu'il avait suscitée entre Louis XII et le pape Jules II, et qui pouvait, du moins il l'espérait encore, faire tomber la tiare sur sa tête. Le ciel ne permit pas qu'il en fût ainsi. Miné par une fièvre ardente, il fut forcé de s'arrêter à Lyon; et le ministre tout-puissant du roi de France, le fastueux châtelain de Gaillon, vint chercher l'hospitalité dans une humble cellule du couvent des Célestins. C'est là qu'il expira, le 25 mars 1510, à l'âge de cinquante ans, bien revenu, s'il faut en croire les dernières paroles échappées à son agonie, de tous les rêves d'ambition qui avaient occupé son existence. « Frère Jean, frère Jean, « dit-il à l'infirmier assis à son chevet, hélas! que n'ai-je été toute ma « vie frère Jean! »

Qu'est-ce donc que la gloire, la fortune, la puissance, toutes ces choses dont on parle tant, et qui ne laissent pas même un regret dans l'âme d'un mourant?

Après Georges d'Amboise, son neveu, héritier de son nom, de ses richesses et de toutes ses dignités ecclésiastiques, occupa, depuis 1510 jusqu'en 1550, le diocèse de Rouen et le château de Gaillon. Il y a de ces noms qui écrasent ceux qui les portent : celui du premier cardinal d'Amboise est de ce nombre. Laissons donc passer tranquillement la pompe funèbre du second cardinal d'Amboise.

Voici venir maintenant une nouvelle dynastie à Gaillon. Celle-là a régné longtemps aussi dans ce palais et y a laissé plus d'un souvenir : c'est la dynastie de Bourbon. Charles de Bourbon, duc de Vendôme, avait donné le jour à trois fils, tous trois destinés à jouer un grand rôle dans l'histoire du seizième siècle. L'un se nommait Antoine, et fut roi de Navarre et père de Henri IV; l'autre se nommait Louis, et fut le premier des Condés; le troisième se nommait Charles, et fut archevêque, cardinal et presque roi. C'est de ce dernier qu'il s'agit.

Bien qu'il n'eût que l'embarras du choix entre les magnifiques palais que lui offraient pour résidence toutes les riches abbayes réunies sous son sceptre pastoral, Saint-Denis, Jumiéges, Saint-Ouen, Saint-Germain

des Prés et tant d'autres, Charles de Bourbon passait habituellement l'été à Gaillon. Il s'y trouvait en 1562, lorsque les calvinistes s'emparèrent de Rouen; et privé par cette circonstance de la faculté de se rendre à sa métropole pour officier aux grandes fêtes, il s'en consolait assez philosophiquement, en faisant rude guerre aux chevreuils et aux sangliers des environs, qu'il traitait tout à fait en huguenots, lorsque, par une belle matinée de septembre, il vit arriver à Gaillon une file nombreuse de carrosses : ce n'était rien moins que le jeune roi Charles IX, accompagné de sa mère Catherine de Médicis et de toute sa cour.

« Excusez-nous, mon cousin, lui dit la reine mère, de venir vous troubler au milieu de la profonde tristesse où doit vous plonger l'occupation de votre archevêché par ces impies huguenots, et que notre présence en votre château ne vous empêche nullement de vous livrer à toutes les macérations et à tous les jeûnes que vous jugez propres à attirer sur ces damnables païens le courroux du ciel. Le roi et moi, nous porterons ainsi que vous un cilice, et nous nous couvrirons le front de cendre, comme le saint roi David, jusqu'à ce que ces méchants calvinistes soient sortis de votre siége archiépiscopal que souille leur présence sacrilége. »

Le cardinal, en entendant ces paroles, commença à jeter de côté et d'autre des regards effarés, car il entendait dans la cour voisine les chevaux qui piaffaient d'impatience et la meute que ses piqueurs avaient peine à contenir. Le roi, qui n'était encore qu'un enfant, reprit presque aussitôt d'un ton farouche :

« Par la mordieu! mon cousin, prenez patience, car avant peu je veux entendre votre messe dans la cathédrale de Rouen; et si cela n'arrive dans quinze jours au plus, je consens à n'avoir jamais de barbe au menton. Votre frère le roi de Navarre m'en répond. C'est lui qui, à cette heure, marche sur Rouen avec vingt mille hommes de bonnes troupes; et MM. de Guise et de Montmorency aidant, il faut, sang-Dieu! que pas un huguenot ne sorte vivant de la souricière où nous les tenons maintenant. »

Le cardinal, qui dans cet instant ne put s'empêcher de penser que son frère Louis de Bourbon, que ses neveux étaient, eux aussi, des hérétiques, répondit timidement en poussant un profond soupir :

« Hélas! sire, les huguenots sont des brebis égarées que le berger ne

doit point massacrer, mais chercher au contraire à ramener tout doucement au bercail.

— Mon cousin, repartit vivement le roi, quand les brebis ont la clavelée, on les tue. »



Pendant la durée de ce dialogue, un brillant essaim de jeunes femmes magnifiquement parées était descendu des carrosses qui accompagnaient

celui du roi, et toutes étaient venues se ranger aux côtés de la reine mère, qui, pour couper court à la conversation, s'écria gaiement :

« Mon cousin, je vous demande votre bénédiction pour mes filles d'honneur que j'amène pour auxiliaires à l'armée royale sous les murs de Rouen. Ne voudrez-vous pas aussi consentir à leur donner quelquefois l'hospitalité dans votre château, pendant la durée des opérations du siége?

— C'est de grand cœur, madame, que je ferai l'un et l'autre, répondit le cardinal ; mais j'ai bien peur maintenant que le siége ne dure pas longtemps. »

Le cardinal se trompait, le siége dura un mois, et ce ne fut qu'après de grands efforts que l'armée royale s'empara de la ville, vaillamment défendue par le comte de Montgommery, celui-là même qui avait blessé à mort le roi Henri II dans les joutes des Tournelles. Pendant un mois, toute cette cour dissolue de Catherine de Médicis vint s'ébattre dans le château de Gaillon, associant, par un bizarre mélange qui est le cachet de cette époque, les pratiques de la dévotion à celles de la galanterie. Le matin, après avoir entendu la messe du cardinal, on s'embarquait gaiement sur la Seine pour aller au siége, et le soir il n'était pas rare qu'on revînt, au sortir d'un assaut meurtrier, couvert de sang, de poudre et de fumée, passer le reste de la nuit en festins et en sarabandes, pour recommencer le lendemain. Un de ces soirs-là, on annonça au cardinal que son frère le roi de Navarre avait été frappé d'un coup d'arquebuse dans la tranchée, et que la belle Louise de la Beraudière, l'une des filles d'honneur de la reine mère, était restée auprès de lui pour soigner sa blessure, assez légère, disait-on. A quelque temps de là, une barque remontait la Seine dans la direction de Gaillon ; un moribond y était couché entre un cordelier et un ministre huguenot, qui tous deux cherchaient à sauver son âme chacun à leur manière, et ce moribond était Antoine de Bourbon, roi de Navarre. La barque s'arrêta aux Andelys, car le roi sentait ses forces l'abandonner, et c'est là qu'il rendit le dernier soupir.

Ce n'était pas la dernière fois que la veuve et les enfants de Henri II devaient demander l'hospitalité au château de Gaillon. Vingt-quatre ans après, en 1588, Henri III, s'étant sauvé à Rouen après la journée des Barricades, vint rendre visite à son cousin le cardinal. Catherine de

Médicis, ce pâle fantôme que nous retrouvons sans cesse aux côtés de chacun des trois derniers Valois, et dont il semble que l'infernale mission n'ait été terminée que lorsque tous trois furent descendus dans les caveaux de Saint-Denis; Catherine de Médicis accompagnait encore son dernier fils, mais déjà l'on pouvait lire sur son visage flétri les signes précurseurs de sa fin prochaine. Elle traînait toujours à sa suite, selon sa coutume, cet essaim de jeunes et faciles beautés destinées à subjuguer les cœurs dont il semblait impossible de triompher par d'autres moyens. Rien en apparence n'était changé à Gaillon depuis vingt-quatre ans. Seulement à un quart de lieue, entre le château et la rivière, s'était élevée depuis peu, par les soins du cardinal, une blanche chartreuse. Etait-ce une expiation offerte à Dieu pour toutes les hérésies de la maison de Bourbon?

Le duc de Guise était aussi au nombre des hôtes du cardinal, et bien qu'en public il affectât vis-à-vis de lui une grande réserve, on racontait tout bas à Gaillon que souvent ce seigneur était venu presque sans suite trouver Son Éminence : qu'il y avait eu entre eux de longs et secrets entretiens dans la partie la plus reculée du parc, et qu'à la suite de ces entretiens, un pacte mystérieux avait été signé entre le duc et le cardinal.

Quoi qu'il en soit, le 14 juillet, le roi, sa mère, le duc et le cardinal partirent de Gaillon pour Rouen, où tous les quatre jurèrent le lendemain dans la cathédrale, devant les saints autels, d'accomplir tous les articles du célèbre édit d'union. Tous les quatre avaient le parjure dans le cœur; mais le châtiment était proche, car celui-là même qui devait survivre aux trois autres avait à peine un an à vivre : c'était le cardinal.

Charles II et Charles III de Bourbon complètent à Gaillon le règne de la dynastie de ce nom. Ce dernier, frère consanguin de Henri IV, a laissé à Gaillon des souvenirs qui ne rappellent que trop quel sang coulait dans ses veines. Il avait pour compagnon assidu, pour conseiller et pour ami un homme dont le nom célèbre dans les fastes de la galanterie dispense à cet égard de tout commentaire; et les échos des voûtes ecclésiastiques de Gaillon doivent être bien honteux d'avoir répété jadis, à la fin de plus d'un joyeux repas, les chansons de M. le duc de Roquelaure. Au reste, paix aux cendres de Charles de Bourbon! car il s'est

fait justice : il s'est démis un beau matin en faveur de François de Joyeuse. Henri IV l'en avait prié. Henri IV!... Le trône et l'autel!... Ces deux mots sonores, qui ont joué un si grand rôle dans notre histoire, ont entre eux d'étranges affinités.

En doutez-vous? voici venir le règne de Louis XIII et le long pontificat de François de Harlay. Tout change de face à Gaillon : l'air qu'on y respire est plus pesant, la lumière est comme blafarde; il y a quelque chose d'austère et de théologique dans les événements qui vont s'y passer.

Vous ne rencontrez plus dans le parc et dans les jardins des filles d'honneur et de beaux pages vêtus de soie et de velours, devisant ensemble de bal, de fêtes et d'amourettes; mais de graves chanoines et de vieux vicaires en soutane noire qui discutent sur le dernier sermon de monseigneur. Le but de la promenade n'est plus une partie de chasse, mais une visite aux chartreux. Plus de chansons, plus de danses, plus d'éclats de rire. Il semble que la sombre mélancolie de Louis XIII et la froide bigoterie d'Anne d'Autriche projettent leur ombre sur Gaillon, tant ce coteau est plein de tristesse et de silence. C'est le temps où le pâle Lesueur vient, muni d'une lettre de recommandation de la reine, demander à l'archevêque la permission d'aller s'enfermer avec les chartreux de Gaillon. Voyez ces figures ascétiques d'une expression à la fois si naïve et si profonde qu'on admire dans sa belle galerie de Saint-Bruno, c'est sous les cloîtres de cette chartreuse de Gaillon qu'il en a surpris les types.

Ces pauvres religieux étaient venus là, renonçant au commerce du monde, pour vivre et mourir ignorés dans la retraite, et voilà que Lesueur a voué leur image à l'immortalité! On ne saurait faire un pas sur ce coteau, dans la partie qui va s'inclinant en pente douce jusqu'aux bords de la Seine, sans se dire : « C'est peut-être à cette place que peignait Lesueur. »

Il y avait alors dans l'église de la chartreuse de Gaillon, au milieu du chœur, un monument digne d'admiration. C'était un large cénotaphe de marbre noir sur lequel étaient couchées deux statues de marbre blanc représentant un homme et une femme dans le riche costume de la fin du seizième siècle; autour de ces statues étaient groupées avec un art exquis des figures d'enfants que la mort avait frappés avant ce

noble couple. Ce mausolée avait été destiné à servir de sépulture aux comtes de Bourbon-Soissons. A chacun des angles du cénotaphe on découvrait une blanche statue agenouillée et les yeux levés au ciel dans une attitude pleine de grâce. Le sculpteur avait voulu représenter les quatre vertus cardinales priant pour MM. de Bourbon-Soissons, et tout



ce que la nature humaine offre de plus harmonieux et de plus angélique était venu se reproduire sous un profane ciseau. A l'heure de matines, lorsque les religieux, prosternés sur les dalles du chœur, récitaient tout

bas leurs oraisons, il leur semblait parfois, à la pâle lueur que la lampe versait sur le mausolée, voir les blanches figures s'animer et leur sourire doucement. Alors leurs lèvres cessaient de murmurer les paroles consacrées.

Or, une nuit, en venant à matines, les chartreux ne virent plus le magnifique mausolée des comtes de Bourbon-Soissons : monseigneur l'archevêque l'avait fait enlever et placer dans une chapelle isolée de la chartreuse. Nul des religieux ne hasarda même un signe d'étonnement. Dans cet asile voué au silence et à la stricte observation de la règle, cet événement passa comme inaperçu, et pourtant plus d'un cœur s'était senti brisé, car, pour plus d'un, venait de s'évanouir à tout jamais l'ombre charmante qui lui rappelait peut-être celle qu'il avait entrevue jadis un instant et qu'il devait regretter toute sa vie. Cette année-là, plusieurs jeunes chartreux furent atteints sans cause connue d'une maladie de langueur qui les conduisit au tombeau dans l'espace de quelques semaines.

Illustre et infortuné Lesueur ! il fut témoin de ces morts mystérieuses. A quelques années de là, veuf d'une femme adorée, il alla s'enfermer dans la chartreuse de Paris, au milieu des chefs-d'œuvre dont ses pinceaux avaient embelli cette retraite, et y mourir, lui aussi, à la fleur de l'âge, d'un mal inconnu.

Deux ans auparavant, en 1653, était mort en son château de Gaillon l'archevêque François de Harlay, après un pontificat de trente-huit ans. Son neveu, Harlay de Chamvallon, lui avait succédé. Le népotisme a, comme on voit, été fort en honneur à Gaillon. C'est ce même Harlay de Chamvallon qui devint depuis archevêque de Paris en 1671, en remplacement du célèbre Hardouin de Péréfixe.

L'histoire rapporte que le château de Gaillon, pendant son pontificat, ne fut pas toujours témoin de scènes bien édifiantes, et que les mœurs de la cour galante de Louis XIV ne se reflétèrent que trop sur la résidence archiépiscopale.

La dévotion méticuleuse de madame de Maintenon devait à son tour trouver un fervent soutien à Gaillon dans la personne de Nicolas Colbert, qui avait hérité de la rigide austérité des mœurs de son père, le grand ministre. Pourtant, il faut bien le dire, les souvenirs du séjour de l'archevêque Colbert à Gaillon ne sont pas sans quelque éclat, et

d'abord il était académicien : un châtelain de Gaillon parmi les quarante, et reçu par Racine encore! Vous voyez qu'aucun genre de consécration ne manque à cette châtellenie. Monsieur de Rouen daigna quelquefois y donner l'hospitalité à ses confrères, et ce parc où s'étaient promenés des rois et des reines vit errer sous ses ombrages des immortels.

A tout prendre, c'était un progrès, bien que ces derniers ne fussent pas tous de la force de Jean Racine. En outre, Nicolas Colbert, élevé au milieu des magnificences du château de Sceaux par un père qui avait construit Versailles et conseillé Marly, se fût montré bien peu digne de son nom, s'il n'avait pas cherché à greffer quelque part sur cette architecture toute de dentelles du seizième siècle, qu'on admirait à Gaillon, un de ces grands bâtiments aux lignes sévères comme en créait Mansard. Dans cette pensée, 600,000 livres furent dépensées pour *embellir* Gaillon. Si, comme Georges d'Amboise, monsieur de Rouen eût eu à sa disposition les trésors de la France et de l'Italie, il eût fait jeter bas l'œuvre de Giocondo et d'Androuet du Cerceau, pour élever à la place un château complet dans le goût de Versailles, ou tout au moins du Grand-Trianon.

Enfin voici le dix-huitième siècle et le pontificat de Dominique de la Rochefoucauld, le dernier seigneur de Gaillon Témoin, en 1764, de l'incendie de la chartreuse de Bourbon, ce prélat était bien loin alors de soupçonner tous les malheurs dont cet événement fut en quelque sorte pour lui l'avant-coureur et le présage. Le ciel lui réservait, dix-huit ans après, un nouvel avertissement.

Le mercredi 28 juin 1786, dans la soirée, le château de Gaillon resplendissait de mille feux. Un immense concours de population encombrait toutes les avenues, et sur chaque visage rayonnait un air de fête. Des cris lointains et confus se firent entendre; des piqueurs portant des flambeaux allumés se détachèrent au milieu des vapeurs de la nuit, et cinq minutes n'étaient pas écoulées, qu'un magnifique carrosse attelé de huit chevaux blancs, et accompagné d'une nombreuse et brillante escorte, débouchait dans la grande avenue du château de Gaillon, aux cris mille fois répétés de : Vive le roi!

C'était Louis XVI qui venait visiter monseigneur de la Rochefoucauld, en revenant de son voyage de Cherbourg.

La physionomie douce et timide du monarque était plus pâle que de coutume, ce qu'on attribua à la fatigue de la route ; mais à voir le sombre nuage empreint sur ses traits, malgré tous ses efforts pour paraître joyeux, il était aisé de conjecturer qu'il s'était passé quelque chose qui l'avait profondément frappé.

A la fin du souper, comme l'archevêque se levait pour porter la santé du roi, celui-ci s'écria d'un ton qu'il voulut rendre enjoué et qui ne fut que triste :

« Arrêtez, monsieur l'archevêque ; attendez encore un instant pour boire à ma santé, car j'ai à vous apprendre une fâcheuse nouvelle. Vous m'avez souvent parlé de la grosse cloche de Georges d'Amboise qui n'a pas sa pareille en Europe et qui est une des merveilles de votre cathédrale.

— Il est vrai, sire.

— Eh bien, monsieur l'archevêque, vous allez me maudire, quand vous apprendrez que mes fidèles Rouennais ayant voulu la mettre en branle pour célébrer mon passage dans leur ville, elle n'a rendu que trois sons et s'est brisée. »

A ce dernier mot, un léger frémissement parcourut toute l'assemblée. Mais le cliquetis des verres et le bruit des acclamations étouffèrent bientôt les sinistres pensées éveillées par cet incident.

Le lendemain, Louis XVI lui-même se promenait, le front serein et presque souriant, au milieu des merveilles de Gaillon, que monsieur de Rouen se plaisait à lui montrer dans le plus grand détail.

Figurez-vous un instant ce vieil archevêque, dernier représentant de la féodalité ecclésiastique, faisant en grande pompe les honneurs de son manoir au dernier héritier de la monarchie absolue : celui-ci parlant de Georges d'Amboise, de Charles de Bourbon, et se faisant raconter les souvenirs qu'ils avaient laissés à Gaillon ; celui-là, de Louis XII, de Charles IX, de Henri III, qui, eux aussi, avaient honoré ce château de leur présence : tous deux évoquant à l'envi l'un le pouvoir spirituel, l'autre le pouvoir temporel de leurs devanciers ; tous deux enfin bâtissant sur les ruines du passé l'avenir de leurs successeurs, sans songer que, dans peu de temps, ce double principe dont ils étaient l'un et l'autre l'expression vivante aura cessé de régir la

France, et que déjà la fosse était entr'ouverte où allaient descendre archevêques et rois.

Lorsque, trois ans après cette visite de Louis XVI à Gaillon, en 1789, monseigneur de la Rochefoucauld revit son royal hôte, ce n'était déjà plus comme primat de Normandie qu'il fut introduit devant lui, mais comme député du bailliage de Rouen aux états généraux du royaume.

L'un et l'autre pensèrent-ils alors que, le mercredi 26 juin 1786, la cloche de Georges d'Amboise avait peut-être sonné l'agonie de l'Église et de la monarchie?

Quoi qu'il en soit, comme ils avaient partagé ensemble le vin de la coupe, ils en burent de même la lie. Seulement la destinée, moins cruelle pour le dernier châtelain de Gaillon que pour celui de Versailles, lui donna une mort paisible, si jamais telle peut être la mort sur la terre d'exil.

Sans maître désormais, le château de Gaillon éprouva le sort de tant d'autres résidences féodales : il fut livré à la dévastation et au pillage.

Aujourd'hui il reste peu de chose de sa splendeur passée; le merveilleux portail qui se trouvait à l'entrée de la cour d'honneur a été transporté au palais des Beaux-Arts, et l'on ne voit plus sur les lieux mêmes qu'un corps de logis qui précède les cours, et une vaste galerie dont la position délicieuse laisse apercevoir les beautés des vallons et le cours de la Seine.

On montre pourtant encore une chambre dépouillée de tous ses ornements, et qu'on dit avoir été le cabinet de travail du célèbre cardinal d'Amboise.

Si vous passez au pied de ce riant coteau de Gaillon à l'heure où le crépuscule du soir y condense les vapeurs de la Seine et revêt tous les objets de formes indécises, en voyant de loin à chaque croisée une figure pâle et livide aux yeux flamboyants, vous pourrez croire un instant que du haut de ces ruines soixante têtes mitrées vous regardent passer; mais pour peu que ces poétiques rêveries aient du charme pour vous, passez bien vite, car, au lieu de saints psaumes, vous pourriez recueillir quelques paroles d'argot.

Gaillon, le palais de Georges d'Amboise et de Charles de Bourbon

l'hôtellerie archiépiscopale qui a reçu tant de rois et de reines, Gaillon est aujourd'hui une maison de détention.



NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES.

MARLY.

Un jour le roi Louis XIV, lassé du beau et de la foule, se persuada qu'il voulait quelquefois du petit et de la solitude. Il chercha autour de Versailles de quoi satisfaire ce nouveau goût. Il visita plusieurs endroits, il parcourut les coteaux qui découvrent Saint-Germain, et cette vaste plaine qui est au bas, où la Seine serpente et arrose tant de gros lieux et de richesses en quittant Paris. On le pressa de s'arrêter à Lucienne, où Cavoye eut depuis une maison dont la vue est enchantée; mais il répondit que cette heureuse situation le ruinerait, et que, comme il voulait un rien, il voulait aussi une situation qui ne lui permît pas de songer à y rien faire.

Il trouva derrière Lucienne un vallon étroit, profond, à bords escarpés, inaccessible par ses marécages, sans aucune vue, enfermé de collines de toutes parts, extrêmement à l'étroit, avec un méchant village sur le penchant d'une de ces collines, qui s'appelait Marly. Cette clôture sans vue, ni moyen d'en avoir, fit tout son mérite. L'étroit vallon où on ne se pouvait étendre y en ajouta beaucoup. Il crut choisir un ministre, un favori, un général d'armée. Ce fut un grand travail que de dessécher ce cloaque de tous les environs qui y jetaient toutes leurs voiries, et d'y apporter des terres.

Ce n'était que pour y coucher trois nuits du mercredi au samedi, deux ou trois fois l'année, avec une douzaine au plus de courtisans en charges les plus indispensables.

Peu à peu l'ermitage fut augmenté, d'accroissements en accroissements les collines taillées pour faire place et y bâtir, et celle du bout largement emportée pour donner au moins une échappée de vue fort imparfaite. Enfin, en bâtiments, en jardins, en eaux, en aqueducs, en ce qui est si connu et si curieux sous le nom de *Machine de Marly*, en parc, en forêt ornée et renfermée, en statues, en meubles précieux, Marly est devenu ce qu'on le

voit encore, tout dépouillé qu'il est depuis la mort du roi; en forêts toutes venues et touffues qu'on y a apportées en grands arbres de Compiègne et de bien plus loin sans cesse, dont plus des trois quarts mouraient, et qu'on remplaçait aussitôt; en vastes espaces de bois épais et d'allées obscures, subitement changées en immenses pièces d'eau où on se promenait en gondoles, puis remises en forêts à n'y pas voir le jour dès le moment qu'on les plantait (je parle de ce que j'ai vu en six semaines); en bassins changés cent fois; en cascades de même à figures successives et toutes différentes; en séjours de carpes ornés de dorure et de peintures les plus exquises, à peine achevées, rechangées et rétablies autrement par les mêmes maîtres, et cela une infinité de fois; en y ajoutant cette prodigieuse machine dont on vient de parler avec ses immenses aqueducs, ses conduits et ses réservoirs monstrueux, uniquement consacrés à Marly sans plus porter d'eau à Versailles; c'est peu de dire que Versailles, tel qu'on l'a vu, n'a pas coûté Marly.

Que si on y ajoute les dépenses de ces continuels voyages, qui devinrent enfin au moins égaux aux séjours de Versailles, souvent presque aussi nombreux, quand tout à la fin de la vie du roi ce lieu devint le séjour le plus ordinaire, on ne dira point trop sur Marly seul en comptant par milliards.

Telle fut la fortune d'un repaire de serpents et de charognes, de crapaux et de grenouilles, uniquement choisi pour n'y pouvoir dépenser. Tel fut le mauvais goût du roi en toutes choses, et ce plaisir superbe de forcer la nature, que ni la guerre la plus pesante, ni la dévotion ne purent émousser.

Mémoires du duc de Saint-Simon, tome XIII, Paris, 1829.

Le château de Marly est un des mieux situés et des plus agréables qu'il y ait en France. C'était aussi le lieu où le roi Louis XIV se plaisait davantage et où il allait souvent goûter les douceurs d'un agréable repos.

Ce palais est composé d'un grand pavillon isolé et de douze petits, six d'un côté et six de l'autre: le grand est décoré en dehors de peintures à fresque. Les perrons en sont ornés de sphinx, de groupes d'enfants et de cassolettes. Le salon est décoré de seize pilastres; éclairé par quatre croisées et par quatre petites fenêtres ovales, et embelli de glaces et de tableaux. Les vestibules ont chacun deux tables de marbre, et toutes les pièces de l'appartement du roi et des appartements des personnes royales étaient

ornées de tableaux qui représentaient différents siéges que Louis XIV avait faits en personne.

Les *petits pavillons* sont joints les uns aux autres par des berceaux qui se terminent à deux pavillons de treillage qui sont derrière le château. Tous ces pavillons servent de logement à des personnes de qualité. Ils n'ont rien de particulier, mais dans les deux derniers on voit les deux globes dont feu le cardinal d'Estrées avait fait présent au roi Louis XIV, après la mort duquel ils furent transportés à Paris. Ils ont douze pieds de diamètre et sont montés sur leurs horizons et sur leurs méridiens, avec bien des soins et de la dépense. Le céleste représente l'état du ciel, c'est-à-dire la situation des astres au moment de la naissance du roi Louis le Grand. C'est peut-être le seul globe du monde où les planètes soient marquées. On trouve dans ces pavillons tout ce qui convient à l'astronomie et à la géographie.

La *grande cascade* est proprement une rivière qui, en tombant de fort haut, forme des nappes larges et parfaitement belles. Au bas il y a plusieurs bassins ornés de groupes, de figures, etc.

Le côté du parterre qui est en face du grand pavillon offre une vue très-belle et très-étendue. On descend de là dans un second parterre qui est orné de statues de marbre, et au milieu duquel est un beau bassin que l'on nomme la Fontaine des Quatre-Gerbes. Ce serait aller au delà d'une description générale que de parler de tout ce qu'il y a de remarquable dans ces jardins, je dirai seulement que l'on y voit deux longues et belles allées formées par des tilleuls que feu M. de Louvois fit venir de Hollande et dont les branches, quoique fort grosses, sont pliées avec autant de docilité que si elles étaient de cire : c'est ce qu'on appelle *les portiques*, et peut-être les ornements les plus galants qu'on trouve en aucun endroit en fait de jardinage.

La *cascade rustique* descend d'une montagne fort rapide au haut de laquelle est un grand bassin du milieu duquel s'en élève un petit de métal doré, porté par trois tritons de même. Les tablettes de la rampe de cette cascade sont ornées de plusieurs statues de marbre blanc, posées alternativement avec des vases de métal doré, et des bustes de même.

Aux extrémités de la balustrade qui termine ces magnifiques jardins, il y avait deux chevaux ailés de marbre blanc, qui portent les deux Renommées qui sous le règne de Louis le Grand ont si souvent annoncé à l'Europe les fureurs de la guerre et les douceurs de la paix. Ces deux groupes sont de Coyzevox, et ont été transportés au Jardin des Tuileries en 1719.

La *machine* pour élever les eaux est sur la rivière de Seine, entre Marly et la chaussée. C'est un ouvrage unique dans son espèce. Elle est composée de quatorze roues, sept sur le devant et autant sur le derrière. Ces roues

ont chacune deux manivelles qui sont attelées à treize grandes chaînes, à sept petites, et à huit équipages qui mènent soixante et quatre corps de pompe sur la rivière, soixante-dix-neuf à mi-côte, et quatre-vingt-deux au puisart supérieur. Ces deux cent vingt-cinq corps de pompes font monter les eaux sur une tour qui est à six cent dix toises de la rivière. L'eau étant dans la tour, entre dans l'aqueduc qui a trois cent trente toises de long, et de là est conduite, par deux tuyaux de fer de dix-huit pouces, jusqu'aux réservoirs de Marly qui en sont éloignés de trois cent cinquante toises. Ceux qui souhaiteront connaître plus parfaitement cette machine peuvent lire la description particulière que j'en ai faite ailleurs.

Piganiol de la Force, *Nouvelle description de la France,* 2e édition, Paris, 1722.

JUMIÉGES.

Bourg situé fort agréablement non loin de la rive droite de la Seine, à cinq lieues un quart de Rouen.

Ce bourg doit son origine à un monastère fondé en 661, brûlé par les Normands en 841 et en 851, et relevé par Guillaume Longue-Épée, qui fit construire le bel édifice dont on admire aujourd'hui les ruines majestueuses. Charles VII aimait beaucoup Jumiéges, et y résida souvent. C'est là qu'il perdit la gente Agnès Sorel, dont le corps fut inhumé à Loches; mais son cœur resta à Jumiéges, où on lui éleva un magnifique tombeau dans la chapelle de la Vierge.

Les ruines de l'abbaye de Jumiéges sont aujourd'hui trop délabrées pour pouvoir donner une juste idée de son ancienne splendeur; mais elles prêtent au paysage le charme de leurs accidents et celui de leurs souvenirs. L'extrémité orientale n'est plus qu'un monceau de débris: au centre, les restes encore subsistants de la lanterne laissent deviner la grandeur des dimensions de la tour. Le toit de la nef a disparu, aussi bien que celui qui surmontait la voûte des collatéraux. Ces voûtes elles-mêmes, ébranlées, crevassées dans toute leur longueur, grossiront bientôt par leur chute l'amas de ruines accumulées au-dessous d'elles. Les tours du portail occidental sont encore debout, sauf la toiture de l'un des clochers. Au pied de ces tours qui signalent au loin, comme deux phares, la route des caboteurs de la Seine, les murailles sans toitures et souvent interrompues de cet ancien monastère élèvent dans les airs leurs pierres blanches, qui ont reçu sans s'altérer tant de pluies d'automne, tant de brouillards de printemps : nulle part elles ne sont assez entières pour rappeler les beaux jours de leur longue existence; nulle part aussi la main de l'homme n'a fait assez de ravages pour que tous les vestiges de leur ancienne splendeur aient disparu. Derrière ces tours, de l'est à l'ouest, s'étend la grande église avec ses colonnes qui ne supportent plus

de voûte, et sa large nef démantelée du côté de l'orient. Au midi de ce vaisseau, l'église Saint-Pierre, longue seulement comme la nef du temple principal, s'étend parallèlement à cette construction ; le chapitre et le dortoir des anciens moines sont situés vers le bas de cette seconde basilique ; un vaste cloître, au milieu duquel est resté un if, aussi vieux peut-être que le monastère, les séparait de la salle des gardes de Charles VII, qui s'étend du nord au sud, à la hauteur du porche de la grande église. Dans cette salle, de vieilles fresques à moitié enlevées avec le revêtement qui les supportait, et dans lesquelles dominent surtout les couleurs tranchantes, rappellent les traditions de l'antique histoire du monastère, sans leur donner plus d'authenticité. Rien n'est aussi imposant, pour les esprits susceptibles d'impressions fortes à la vue des monuments des vieux âges, qu'une promenade à travers les ruines de l'abbaye de Jumiéges, sous la voûte de son porche, surmonté de longues tours carrées qu'habitent de nombreuses familles de choucas.

Guide pittoresque du voyageur en France. Paris, Firmin Didot frères. 1837.

Bourg et marché au pays de Caux, près de la rivière de Seine, du diocèse de Rouen. Il y a une abbaye de l'ordre de Saint-Benoist, qui est illustre et très-ancienne, *nobile ac vetustum monasterium.* Elle fut fondée, l'an 664, par saint Philibert et par le roi Clovis II. La sainteté de ses religieux y en attira plus de deux mille dans le septième siècle. Elle possède bien 40,000 livres de revenu, dont le roi en emploie la plus grande partie aux pensions qu'on fait aux protestants convertis. L'église de cette abbaye est fort grande, et la bibliothèque est belle et nombreuse, tant en livres qu'en manuscrits.

Cette abbaye présente à trente-huit cures, entre lesquelles sont celles de Pont-de-l'Arche et de Quillebeuf. Ses religieux prirent la réforme l'an 1617, et ils se sont depuis joints à la congrégation de Saint-Maur.

État géographique de la province de Normandie, par le sieur de MASSEVILLE, Rouen, MDCCXXII.

CHELLES.

Chelles, en latin *Cala*, est situé sur la route de Paris à Lagny, à quatre lieues et demie et à l'est de cette capitale.

Sous la première race des rois de France, une maison royale, des établissements religieux et des crimes donnèrent de la célébrité à ce lieu. Le roi Chilpéric y résidait fréquemment, et, en l'an 584, il y fut assassiné. Voici la cause et les détails de cet assassinat :

Un maire du palais de Chilpéric, appelé Landri, était l'amant favorisé de la reine Frédégonde. Un matin, le roi entra dans la chambre de son épouse ; elle était courbée et se lavait la tête ; il la frappa par derrière avec sa canne (*eam in natibus suis de fuste percussit*). La reine, croyant que ce coup partait de la main de son favori, dit : *Pourquoi me frappes-tu ainsi, Landri?* Bientôt levant la tête, au lieu de son amant, elle voit le roi son époux. A cette vue Frédégonde est saisie d'effroi, et Chilpéric, irrité, part brusquement pour la chasse.

Après son départ, Frédégonde fit appeler Landri, lui raconta l'événement; tous deux résolurent, plutôt que de souffrir la torture et la mort, de faire tuer le roi Chilpéric. Celui-ci arrivant à Chelles au commencement de la nuit, en descendant de cheval, fut, par les satellites de Frédégonde, frappé de plusieurs coups de couteau, et expira sur-le-champ. La reine, ayant fait courir le bruit que cet assassinat avait été dirigé par le roi Childebert, assista effrontément aux funérailles du défunt, qu'elle fit célébrer à Paris.

Cependant les trésors que Chilpéric avait entassés à Chelles furent enlevés par les trésoriers de ce roi, et transportés à Meaux : ils les remirent au roi Childebert, son neveu et son ennemi.

La reine *Chrothechilde*, vulgairement nommée *Chlothilde*, épouse du roi des Francs, *Chlodovech* ou *Clovis*, avait fondé à Chelles un petit monastère de filles, avec une chapelle sous le titre de Saint-George. Dans la suite,

Bathechilde ou *Bathilde*, épouse de Clovis II, fit presque entièrement reconstruire ce monastère et une nouvelle église. Elle en dédia le milieu à sainte Croix, le côté droit à saint Georges, patron de la première église, et le côté gauche à saint Étienne. Elle nomma, en l'an 656, pour abbesse, une religieuse appelée *Bertilla* ou *Bertilana*. L'église fut consacrée en l'an 562.

En 664, l'évêque de Paris, Sigoberrandus, se rendit à Chelles. Il mécontenta par son orgueil, dit-on, les Francs ou gardes de la reine. Il s'éleva une vive dispute, et l'évêque fut tué par ces Francs. On voit avec surprise une fondatrice de ce monastère protégée par des gardes, et des gardes qui tuent leur évêque.

A côté de ce monastère de filles s'établit un couvent de moines, comme il paraît par la vie de sainte Bathilde. Plusieurs communautés offrent, dans leur origine, une pareille association. La même église, le même cloître servaient aux filles et aux moines. On sent qu'un pareil voisinage était dangereux pour des célibataires de l'un et de l'autre sexe. Le danger conduisit à la chute, et les désordres trop manifestés amenèrent la réforme.

Le rang de la fondatrice attira dans cette abbaye plusieurs personnes illustres. Gisèle, sœur de l'empereur Charlemagne, fut de ce nombre. Hegilwich, mère de l'impératrice Judith, fut abbesse de Chelles. En 788, Charlemagne y plaça une de ses filles ; et, en 808, il se rendit lui-même dans ce monastère. En l'an 833, pendant que Hegilwich, mère de l'impératrice Judith, était abbesse de Chelles, l'empereur Louis le Débonnaire assista à la translation du corps de sainte Bathechilde, du lieu où il était déposé, dans l'église de Sainte-Marie. On voit quelle illustration des personnes si hautement qualifiées faisaient rejaillir sur ce monastère, ou plutôt, chrétiennement parlant, quelle vanité mondaine dominait ce couvent.

Presque toutes les abbesses pendant longtemps furent veuves, filles ou sœurs d'empereurs ou de rois. Elles portèrent leurs richesses et leurs habitudes dominatrices dans un lieu où doivent dormir les passions : opulentes, elles eurent des procès ; jeunes, elles se livrèrent aux désordres. Deux chroniques du temps rapportent qu'en l'an 877 le roi Louis le Bègue enleva une religieuse de ce couvent, et en fit sa femme ou sa concubine.

Les séjours fréquents que faisaient les rois de France avec leur suite dans le palais contigu au couvent ; les plaids, les synodes ou conciles, tenus à la fin de la seconde race, attirèrent dans ce lieu un concours de personnes incompatibles avec la vie religieuse.

Il fut souvent nécessaire de réformer les mœurs de ce couvent et d'y faire cesser leurs désordres : telle était l'intention d'Étienne, évêque de Paris, lorsqu'en 1133 il se rendit à Chelles, accompagné de Thomas, abbé de Saint-

Victor, et de quelques autres ecclésiastiques. Après avoir accompli l'objet de leur voyage, l'évêque et son escorte retournaient à Paris : à peu de distance de Chelles, ils sont assaillis par les hommes du château de Gournay, neveux de Thibaud Nodier, archidiacre de la cathédrale. Armés d'épées, ils fondent sur la troupe ecclésiastique, et tuent Thomas, abbé de Saint-Victor. On fut convaincu que Thibaud, archidiacre de Notre-Dame, avait engagé ses neveux à commettre cet assassinat.

Le roi Robert et la reine Constance séjournèrent quelquefois à Chelles ; mais les rois qui succédèrent n'y parurent plus, et la maison royale de Chelles tomba en ruines. Cette maison était située derrière l'abbaye. Lorsque Charles V, pendant qu'il était régent de France, vint avec ses troupes à Chelles, il coucha dans l'abbaye, et ses soldats se logèrent dans le village.

Les événements qui désolèrent la France pendant les quatorzième et quinzième siècles atteignirent le bourg et l'abbaye de Chelles. En 1358, un parti d'Anglais les prit, les pilla et les ravagea. Les religieuses furent contraintes de se retirer à Paris, avec Alix de Pacy, leur abbesse. Bientôt il leur fut permis de retourner à Chelles. Elles furent encore deux fois forcées de se réfugier dans la capitale : ces déplacements devinrent funestes à la régularité monastique ; il se manifesta du désordre parmi ces vierges du Seigneur.

Vers l'an 1369, l'abbesse, Jeanne de la Forest, fut forcée, par des hostilités nouvelles, avec ce qui lui restait de religieuses, de se réfugier à Paris. Cette abbesse fit ensuite raser la forêt de Chelles, repaire de prostitution et de brigandages. De nouveaux malheurs vinrent assiéger cette abbaye. Au commencement du quinzième siècle, le tonnerre tomba sur le couvent, et le détruisit en grande partie. Les contributions exigées par les gens de guerre achevèrent de le ruiner. De quatre-vingts religieuses, il n'en restait que quinze, obligées, par la faim, d'abandonner le couvent, de parcourir les campagnes, et de demander l'aumône.

Le 21 avril 1429, trois cents Anglais vinrent à Chelles, pillèrent la ville et l'abbaye. Pendant qu'ils étaient occupés à ce pillage, une nombreuse troupe d'Armagnacs fondit sur eux, les entoura, les prit ou les tua tous, s'empara du pillage qu'ils avaient fait à Chelles, rançonna les vivants, et s'enrichit de la dépouille des morts.

Cette abbaye était fort déréglée : Pierre de Beaumont, évêque de Paris, tenta d'y établir la réforme ; mais l'abbesse, Élisabeth de Prollye, résistait à ses tentatives, et méconnut sa juridiction. Le prélat, en 1491, lança contre les religieuses le cordelier Olivier Maillard, alors célèbre par ses sermons, qu'on recherche aujourd'hui à cause de leur ridicule et de leur cynisme. Le prédicateur, ayant réuni les religieuses dans le chapitre, commence son allo-

cution; mais à peine a-t-il prononcé quelques phrases, que l'abbesse se retire; les religieuses la suivent; et l'orateur, resté seul, est obligé de renoncer à sa pieuse entreprise.

L'évêque y renonça aussi; mais son successeur, Jean Simon, autorisé par un arrêt du parlement, de 1499, opéra la réforme désirée en introduisant dans le couvent de Chelles des religieuses de l'ordre de Fontevraud, du prieuré de Fontaine, près de Meaux Depuis ces réformes, les abbesses de Chelles devinrent triennales, jusqu'en 1559, époque où recommencèrent les abbesses titulaires, à la nomination du roi. Sous la première abbesse titulaire, Renée de Bourbon, le couvent de Chelles fut presque entièrement renversé par un orage affreux. Des sommes considérables furent employées aux réparations; mais bientôt le feu du ciel tomba sur cette maison religieuse, et y causa beaucoup de dégâts. En 1561, la crainte des huguenots obligea l'abbesse Renée à se retirer à Paris, chez son frère Charles, cardinal de Bourbon, abbé de Saint-Germain des Prés; elle y logea pendant un mois avec ses quatre-vingt-six religieuses.

Des filles de duchesses, de princesses furent dans la suite abbesses de Chelles; on y vit même une fille de roi, mais fille bâtarde de Henri IV et de Charlotte des Essarts: elle était nommée Marie-Henriette de Bourbon. Louise-Adélaïde de Chartres, fille du duc d'Orléans, régent de France, et d'une bâtarde légitimée de Louis XIV, fut aussi abbesse de Chelles. Sa grand'mère, Élisabeth Charlotte, fait ainsi le portrait de cette jeune princesse: après avoir vanté sa beauté, parlé de ses talents pour la musique et pour la danse, elle ajoute: « Elle persiste dans son projet de se faire religieuse, il me semble « qu'elle convient mieux au monde... mais c'est une folie qui s'est plantée « dans sa tête. Elle a pourtant de vrais goûts de garçon; elle aime les chiens, « les chevaux, les cavalcades; toute la journée elle manie la poudre, fait « des fusées et d'autres feux d'artifice; elle a une paire de pistolets avec les- « quels elle tire sans cesse. Elle n'a peur de rien au monde; elle n'aime rien « de ce qui plaît aux femmes; elle fait même peu de cas de sa figure. Voilà « pourquoi je ne saurais m'imaginer qu'elle soit bonne religieuse. » On lui fit faire, en 1718, ses vœux à Chelles, dans le dessein de l'élever à la dignité d'abbesse; mais Agnès de Villars en était pourvue. On la déposséda en lui donnant une pension de 8,000 livres; et, en 1719, la jeune princesse entra en possession de l'abbaye de Chelles. C'était une drôle d'abbesse, elle n'avait que quatorze ans.

Les églises et le couvent de Chelles, détruits par le temps, par les guerres, par le tonnerre, n'offrent aujourd'hui que de faibles vestiges de leur ancien état: mais ces vestiges peuvent encore intéresser les amateurs des produc-

tions du moyen âge. L'église du couvent, dédiée à saint George et à sainte Croix, était vulgairement nommée église de *Sainte-Beauteur*, du nom de *Bathilde* ou plutôt *Batetchilde*.

Les habitants prétendaient avoir obtenu ou acheté, au quinzième siècle, une charte de commune ; ils avaient déjà nommé un maire et des jurés, et fait graver un sceau ; mais l'abbesse, Adeline de Pacy, s'opposa de toutes ses forces à cette institution antiféodale, et fit condamner les habitants. Ces habitants étaient fort malheureux : tourmentés, pillés, tués par les gens de guerre, ils déclarèrent au roi qu'ils étaient décidés à quitter leurs pays, si ces désastres continuaient, et s'il ne leur était pas permis de clore de murs leur village sans cesse ravagé. Les rois exerçaient sur ces habitants, comme sur ceux de presque tous les lieux situés aux environs de Paris, le *droit de prise*. On a déjà fait connaître tout l'odieux de cette exaction féodale. Les abbesses exigeaient de ces habitants un grand nombre de contributions ; elles avaient exigé au milieu de la grande rue du village un instrument de supplice qu'elles ont eu soin de conserver jusqu'à la révolution. Cet instrument de supplice, nommé *échelle*, était un signe de pouvoir et d'honneurs, un témoignage du droit de haute justice. On ne se défait pas de ces objets-là : le grand prieur du Temple, de Paris, conserva aussi son échelle. Les condamnés pour de légers délits, élevés sur la sommité de cette énorme machine, et ayant la tête et les mains assujetties dans les trous d'une planche, étaient, pendant plusieurs heures, exposés aux regards et aux sarcasmes du public.

L'église paroissiale, dédiée à saint André, est située à l'extrémité du bourg, près du chemin de Lagny. Une vaste prairie qui, du côté de l'est et du sud, s'étend jusqu'au bord de la Marne, des terres labourables, des coteaux chargés de vignobles font l'agrément et la richesse des environs de Chelles.

DULAURE, *Histoire des environs de Paris*.

SCEAUX.

Saulx, *Salis*, est une magnifique maison qui est l'ouvrage d'un de nos plus grands ministres (M. Colbert). La situation, les grandes dépenses, et l'art, tout a concouru à sa perfection. Bâtiments, jardins, parcs, avenues, tout s'y trouve dans un véritable état de grandeur. Les meubles sont des plus riches et des plus précieux. Tout le monde sait que cette belle maison appartient aujourd'hui à monseigneur le duc du Maine.

La *chapelle* est dans l'aile qui est à gauche en entrant. Le dôme en a été peint à fresque par le Brun ; c'est l'ancienne loi accomplie par la nouvelle, et on peut dire que c'est un des chefs-d'œuvre de ce grand peintre. L'autel est orné de deux belles statues de marbre blanc, sculptées par Girardon, et qui représentent le baptême de Jésus-Christ par saint Jean.

Les *jardins* sont spacieux, et charment par leur situation et par les ornements que l'on y a répandus. On y voit une parfaitement belle galerie qu'on a fait bâtir pour servir d'orangerie, mais qui fut trouvée trop belle pour cet usage. Elle est extrêmement ornée de tableaux de Raphaël et de Vander-Meulen, et d'autres meubles magnifiques. L'allée d'eau est ornée de chaque côté de plusieurs bustes sur des scabellons, et de jets d'eau, en sorte que chaque jet d'eau paraît entre deux bustes, et chaque buste entre deux jets d'eau qui s'élèvent aussi haut que les treillages qui sont derrière ces bustes. Au bas de chaque côté de cette allée est une rigole pour recevoir l'eau qui tombe d'un si grand nombre de jets, et aux quatre coins sont quatre grandes coquilles qui servent au même usage. On descend ensuite dans un agréable vallon où l'on trouve une grande pièce d'eau qu'on dit contenir six arpents. D'un côté, elle est en face d'une cascade magnifique qui est sur le penchant d'un coteau, et qui forme trois allées d'eau. Elle est ornée de plusieurs vases

de bronze qui sont entre les bassins. De l'autre côté, cette grande pièce d'eau communique à un canal qui est d'une longueur extraordinaire.

Le *potager* consiste en neuf ou dix compartiments. C'est ici qu'est le pavillon de l'Aurore, qu'on nomme ainsi parce que le Brun y a peint cette déesse. Ce pavillon a douze ouvertures, en comptant celle qui sert d'entrée. Comme il est élevé, on y monte par deux perrons opposés l'un à l'autre. On remarque encore dans le jardin deux statues de bronze fort estimées. L'une est le Gladiateur, et l'autre est Diane. Cette dernière fut donnée à M. Servien par Christine, reine de Suède.

PIGANIOL DE LA FORCE, *Nouvelle description de la France*, 2e édition, Paris, 1722.

BLANDY.

Village situé à une lieue trois quarts de Melun. On y voit les restes d'un ancien château fort, transformé en l'une des plus belles fermes des environs. Ce qui reste de cette forteresse féodale donne une idée de son importance : aux cinq angles s'élèvent cinq tours réunies par des courtines ; les trois tours placées au sud-ouest, du côté de la plaine, sont plus fortes et plus hautes que les autres ; il en est une, entre autres, dont le diamètre est de trente-six pieds, et la hauteur d'environ cent pieds. Cette tour contenait les appartements, et l'entrée en était défendue par une forte herse que l'on voit encore suspendue dans ses rainures.

L'église de Blandy est une des plus grandes et des plus belles des environs.

Guide pittoresque du voyageur en France, Paris, Firmin Didot frères, 1838.

LA MALMAISON.

La Malmaison, l'un des séjours les plus agréables des environs de Paris. est une dépendance de la commune de Ruel. Le château ne représente rien de bien rémarquable sous le rapport de l'architecture. On y entre par un porche en forme de tente. servant de premier vestibule. Un second vestibule, décoré de quatre colonnes, divise l'édifice en deux parties : d'un côté se trouvent le salon, la salle de billard et la galerie; de l'autre, la salle à manger, la salle du conseil et le cabinet. L'étage supérieur est divisé en appartements. Ce château devint, en 1793, la propriété de madame Bonaparte, qui devait atteindre à de si hautes destinées. Ses goûts simples et purs l'engagèrent à faire embellir les jardins qui, sous ses yeux, devinrent bientôt un véritable lieu de délices; par ses soins, une serre magnifique, un jardin de botanique, une ménagerie et une école d'agriculture y furent établis. Le jardin de botanique contient les plantes les plus rares; la ménagerie renfermait tous les animaux terrestres, aquatiques et volatils, qui peuvent vivre dans notre hémisphère; l'école d'agriculture était consacrée à des expériences utiles.

La Malmaison avait fait les plus chères délices de Joséphine pendant la période de sa grandeur; après sa déchéance, elle fit sa plus douce consolation. Cette femme célèbre, généralement regrettée de tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher, fut enterrée à Ruei, où un monument très-simple indique sa dernière demeure.

Guide pittoresque du voyageur en France, Paris, Firmin Didot frères, 1838.

ANET.

Anet est un bourg sur la rivière d'Eure, mais c'est son beau château qui me donne lieu d'en parler ici. Il fut bâti sous le règne de Henri II, pour Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, par Philibert de l'Orme, le plus habile architecte de son temps. Le portail est d'une architecture qui se fait remarquer, comme aussi l'horloge, où l'on voit une meute de quinze ou vingt chiens de bronze qui marchent et aboient, et un cerf aussi de bronze qui avec un de ses pieds sonne les heures. Les appartements, la galerie, la chapelle et les jardins sont dignes de la magnificence du roi qui a fait bâtir ce château. Dans l'orangerie il y a une fontaine où l'on voit une statue de marbre qui représente une femme dont la chemise est mouillée, qui est si parfaitement faite, que la vue y est trompée. Anet a le titre de principauté, et appartenait à Louis-Joseph, duc de Vendôme, mort à Madrid, le 10 de juin 1712. Par sa mort, cette seigneurie passa à Marie-Anne de Bourbon-Condé, sa femme, après la mort de laquelle elle est échue à madame la princesse de Condé, sa mère.

Piganiol de la Force, *Nouvelle description de la France.*

L'Amour qui l'écoutait, couché parmi des fleurs,
D'un souris fier et doux répond à ses fureurs.
Il s'arme cependant de ses flèches dorées
Et fend des vastes cieux les voûtes azurées,

Et, précédé des Jeux, des Grâces, des Plaisirs,
Il vole aux champs français sur l'aile des Zéphirs.

. . . .

Il voit les murs d'Anet, bâtis au bord de l'Eure:
Lui-même en ordonna la superbe structure.
Par ses adroites mains avec art enlacés,
Les chiffres de Diane y sont encor tracés;
Sur sa tombe, en passant, les Plaisirs et les Graces
Répandirent les fleurs qui naissaient sur leurs traces.

. . . .

Mornay paraît. . . . .
Et l'Amour indigné, que le devoir surmonte,
Va cacher loin d'Anet sa colère et sa honte.

La Henriade, chant IX.

CHOISY-LE-ROI.

Toute ma vie j'avais eu envie d'avoir une maison auprès de Paris; j'en avais toujours cherché, et à toutes celles que j'avais vues, j'y trouvais toujours quelques défauts; quelque jolies qu'elles fussent, soit à la situation ou au bâtiment, je n'en avais trouvé aucune à mon gré. On m'en indiqua une qui était à deux lieues de Paris, à un village nommé Choisy, sur le bord de la rivière de Seine; j'y courus en grande hâte : je la trouvai à ma fantaisie, au moins la situation, il n'y avait point de bâtiment. Je l'achetai quarante mille livres; j'y menai le Nôtre, qui dit d'abord qu'il fallait mettre bas tout ce qu'il y avait de bois; on me fit le plan d'une maison qui n'avait qu'un étage. La proposition d'abattre le peu qu'il y avait de couvert me déplut; j'aime à me promener à toute sorte d'heures. Le Nôtre dit au roi que j'avais choisi la plus vilaine situation du monde, que l'on n'y voyait la lumière que par une lucarne. Quand j'allai à la cour peu de jours après, très-entêtée de ma maison, le roi me questionna beaucoup, et me fit grand plaisir. Après m'avoir bien laissé conter, il me dit ce que le Nôtre lui avait dit. Je le plantai là; je fis accommoder ma maison à ma mode; je fis abattre un assez joli corps de logis pour un particulier, comme était M. le président Gontier, qui était si mal dans ses affaires, que ses créanciers l'obligèrent de vendre cette maison de plaisir. J'employai Gabriel, un fort bon architecte, qui suivit fort bien mes intentions. C'est un grand corps de logis, avec deux avances aux deux bouts pour marquer des pavillons tout de pierre de taille, sans aucun ornement ni architecture. Si j'avais lu les livres qui en traitent, j'aurais fait une belle description; cela aurait été une affectation qui ne me convient pas. Il y a une grande terrasse qui regarde depuis un bout jusqu'à l'autre du jardin. Monsieur m'a appris que quand il n'y a que cent arpents, on ne doit pas y donner le nom de parc; j'y ai pourtant ce nombre-là, à y compter les cours et les bâtiments. Au-dessous de cette terrasse, devant la maison,

est un parterre assez petit, borné par la rivière que l'on voit de l'appartement d'en bas. Comme j'y ai pris ma maison pour y aller en été, j'ai pris mes mesures pour que l'on vît la rivière dans le temps qu'elle était la plus basse; de mon lit je la vois, et les bateaux qui y passent. A droite et à gauche sont deux petits bois, et une grande terrasse qui règne encore d'un bout du jardin à l'autre. Il y a des fontaines autant qu'il en faut, et si j'en voulais davantage, j'en aurais. J'y ai fait planter beaucoup d'allées qui viennent fort bien. Ce qui est de plus agréable, c'est que de tous les côtés de ma maison on voit la rivière et de tous les bouts des allées; d'un côté de ma maison on voit jusqu'à l'arc de triomphe; de l'autre, Villeneuve-Saint-Georges, la forêt de Sénart et la plaine de Créteil: on voit Saint-Maur, Villeneuve-le-Roi, à M. Pelletier, le ministre, où est une belle maison que le chancelier du Vair avait autrefois fait bâtir. Il y a à ma maison une belle orangerie, un agréable potager, avec trois fontaines, et tout ce qu'il faut pour accompagner la beauté de ma maison, qui a de la grandeur quoiqu'elle soit petite. Il y a une assez belle galerie, qui n'est pas peinte; la chapelle est belle, bien peinte par la Fosse, un des meilleurs peintres de ce temps après M. le Brun; le long temps qu'il aurait fallu pour peindre la galerie, et le goût qu'elle eût senti, m'en ont empêchée. La maison est commode. Il y a un cabinet où toutes les conquêtes du roi sont en petit par Vander-Meulen, un des plus habiles peintres de ces manières; le portrait du roi est partout, comme le plus bel ornement qui puisse être en lieu du monde, le plus cher et le plus honorable pour moi. Il y a une salle où je mange, où sont tous mes proches; c'est-à-dire le roi mon grand-père, la reine ma grand'mère; le roi Louis XIII, mon oncle; la reine Anne d'Autriche, sa femme; les reines d'Angleterre et d'Espagne, mes tantes, et les rois leurs maris; la duchesse de Savoie, ma tante; mes sœurs et leurs maris; la princesse de Savoie, fille aînée, et la duchesse de Parme, sa cadette; ma mère, ma belle-mère, et l'infante Isabelle-Claire-Eugénie d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, à qui mon père avait tant d'obligations, et dont il honorait tant la mémoire, qu'il est bien juste de la placer ici parmi tous mes proches.

Les portraits de MM. les princes Henri de Bourbon, Louis-Henri-Jules et Armand, prince de Conti, y sont aussi, et mesdames les princesses Marguerite de Montmorency, Claire-Clémence de Maillé, Anne-Palatine de Bavière et Anne Martinozzy. Si M. le prince dernier mort avait pu y avoir une place où toutes ses grandes actions eussent pu être représentées, c'eût été une très-belle décoration, qui ferait un très-grand plaisir à une petite-fille de France dont la mère était de Bourbon. Chacun de ces portraits a son nom écrit au bas, afin que si quelqu'un avait une ignorance assez crasse pour ne les pas

connaître il eût recours à la lettre. Pour ma belle-mère, on sait assez qu'elle était de la maison de Lorraine. M. de Montpensier y est aussi avec sa femme Catherine-Henriette de Joyeuse, et moi sur la cheminée qui tiens le portrait de mon père. Les portraits du roi y sont aussi tout jeunes. Au petit cabinet où sont les conquêtes du roi, les siéges, les combats, les occasions y sont écrites, afin que l'on sache ce que c'est; on y connaît le roi partout, il est fort bien peint; il est sur la cheminée à cheval. Il n'y a à dire sinon que le cabinet est trop petit : il y aurait encore bien des actions à y ajouter. Je trouvai des places ailleurs, pour avoir la joie de voir les grandes actions qu'il a faites et qu'il continuera de faire pendant sa vie. M. le duc d'Enghien, Louis de Bourbon et Françoise légitimée de France, y sont aussi; comme ils y ont été mis les derniers, je ne m'en suis souvenu qu'après les autres. Il y a une salle de billard où il y a encore des portraits : celui du grand-duc mon beau-frère et de ma sœur de Guise avec son mari, le duc de ce nom de la maison de Lorraine, M. le duc du Maine, armé sous une tente, et un bataillon de Suisses, dont il est colonel général, en pied. J'ai voulu qu'il fût peint de cette manière; j'aime cette nation, et je crois que je leur faisais plaisir.

Un jour il (le duc de Lauzun) chanta pouille à Rollinde au coin de son feu devant Montaigu, la Hillière et le chevalier de Lauzun, de ce qu'il ne m'avait pas empêché d'acheter Choisy et d'y faire de la dépense, et qu'il aurait trouvé cet argent, qu'il aurait bien su se le faire donner. Ces messieurs furent tous étourdis; Rollinde lui dit : « Vous m'avez donné à mademoiselle comme un honnête homme, et j'aurais été un fripon si j'avais eu d'autres égards que de la servir à sa mode, et de m'être voulu ingérer de lui donner des avis qui s'opposassent à sa satisfaction. » Ensuite il lui demanda : « Où est l'argent de la chaîne de perles que M[e] de Nogent m'a dit qu'elle avait vendue quarante mille écus? — Vous pouvez, lui dit-il, le demander à mademoiselle, elle fait ce qu'il lui plaît de son argent. » Il me demanda, le jour qu'il vit mes pierreries, s'il n'avait pas vu autrefois une chaîne de perles.

Je lui dis qu'oui, que je l'avais vendu pour bâtir Choisy. Il me dit un jour qu'il était à ma promenade : « Voilà un bâtiment bien inutile; il ne fallait qu'une petite maison à venir manger une fricassée de poulets, et point pour

y coucher, tous ces bâtiments coûtent des sommes immenses, à quoi cela est-il bon! » Quelqu'un lui dit que cela n'était pas trop beau pour moi; il se mit à jurer qu'il était bien aisé à ceux à qui cela ne coûtait rien d'en parler. Je lui dis que je n'avais rien fait que par les avis de M. Colbert. Il dit : « Vous le payera-t-il? Pour moi, j'ai sujet de le trouver à redire, vous auriez mieux employé cet argent de me le donner. » Je lui répondis doucement : « Je vous en ai assez donné, et fait donner, pour que vous soyez content, et j'en ai aussi donné pour racheter votre mauvaise conduite. »

Mémoires de mademoiselle de Montpensier, Maestricht, 1776.

CHAMBORD.

Cette maison royale est située à quatre lieues de Blois, dans un fond où coule la petite rivière du Cosson, et au milieu d'un parc de sept lieues de tour, fermé de murailles et rempli de bêtes fauves.

Dès l'an 1190, les comtes de Blois avaient une maison de plaisance et de chasse à Chambord. François Ier, à son retour d'Espagne, fit démolir ce château, pour élever celui que je vais décrire. On dit qu'il y employa dix-huit cents ouvriers pendant douze années. Les connaisseurs assurent qu'entre les bâtiments gothiques, la France n'a rien de plus beau que le château de Chambord, quoiqu'il ne soit pas achevé. Quatre gros pavillons forment le corps du bâtiment, qui a au milieu un escalier d'une structure singulière. Il est fait en coquille, percé à jour, et est composé de deux montées au dedans l'une de l'autre, pratiquées de telle sorte qu'un grand nombre de personnes peuvent monter et descendre en même temps sans s'entrevoir, l'un des côtés étant dérobé de l'autre avec beaucoup d'art. Chaque montée a deux cent soixante et quatorze degrés, du haut desquels on voit jusqu'au bas de l'escalier par le trou du noyau. Ce château est enfermé par un large fossé et par des murailles de pierre de taille, avec quatre hautes tours rondes. Une grande cour tourne presque tout autour de ce royal édifice. Il paraît tout à fait beau à ceux qui le voient de loin, à cause de plusieurs petites tourelles, qui sont les cheminées enjolivées de plusieurs petites figures fort bien travaillées. Ce qui reste à bâtir de ce château n'est, en quelques endroits, qu'à environ vingt pieds de terre. Il n'y a point de village à ce château, mais seulement cinq ou six maisons, et une chapelle. Les antichambres, chambres, salles, garde-robes, cabinets et galeries sont d'une très-belle architecture. On voit sur un carreau de vitre d'un cabinet qui est près de la chapelle cette rime écrite, avec un diamant, de la propre main de François Ier :

Souvent femme varie ;
Mal habil qui s'y fie.

Les jardins répondent au bâtiment; celui que l'on appelle *de la Reine* a cinq arpents d'étendue, et au bout, vers la forêt de Blois, on trouve une allée large de six toises, et longue de plus d'une demi-lieue. Elle a quatre rangs d'ormes plantés à six pieds l'un de l'autre, et tirés à la ligne.

(PIGANIOL DE LA FORCE. *Nouvelle description de la France*, tome XII.

Monsieur vint au-devant de moi jusqu'à Chambord, qui est à trois lieues de Blois. C'est un château qui lui appartient, bâti par François I[er], d'une manière extraordinaire, au milieu d'un parc de huit ou neuf lieues de tour, sans autre cour qu'un espace qui règne autour d'une partie du logis qui fait une figure ronde. Une des plus curieuses et des plus remarquables choses de la maison est le degré, fait d'une manière qu'une personne peut monter et une autre descendre sans qu'elles se rencontrent, bien qu'elles se voient; à quoi Monsieur prit plaisir de se jouer d'abord avec moi. Il était au haut de l'escalier lorsque j'arrivai; il descendit quand je montai, et riait bien fort de me voir courir dans la pensée que j'avais de l'attraper. J'étais bien aise du plaisir qu'il prenait, et je le fus encore davantage quand je l'eus joint.

Mémoires de mademoiselle de Montpensier, Maestricht, 1776.

PORT-ROYAL DES CHAMPS.

L'abbaye de Port-Royal, près de Chevreuse, est une des plus anciennes abbayes de l'ordre de Cîteaux. Elle fut fondée, en l'an 1204, par un saint évêque de Paris, nommé Eudes de Sully, de la maison des comtes de Champagne, proche parent de Philippe-Auguste. C'est lui dont on voit la tombe en cuivre, élevée de deux pieds, à l'entrée du chœur de Notre-Dame de Paris. La fondation n'était que de douze religieuses ; ainsi ce monastère ne possédait pas de grands biens. Ses principaux bienfaiteurs furent les seigneurs de Montmorency et les comtes de Montfort. Ils lui firent successivement plusieurs donations, dont les plus considérables ont été confirmées par le roi saint Louis, qui donna aux religieuses, sur son domaine, une rente en forme d'aumône, dont elles jouissent encore aujourd'hui : si bien qu'elles reconnaissent avec raison ce saint roi pour un de leurs fondateurs. Le pape Honoré III accorda à cette abbaye de grands priviléges, comme entre autres celui d'y célébrer l'office divin, quand même tout le pays serait en interdit. Il permettait aussi aux religieuses de donner retraite à des séculières qui, étant dégoûtées du monde, et pouvant disposer de leurs personnes, voudraient se réfugier dans leur couvent pour y faire pénitence, sans néanmoins se lier par des vœux. Cette bulle est de l'année 1223, un peu après le quatrième concile de Latran.

Sur la fin des derniers siècles, ce monastère, comme d'autres, était tombé dans un grand relâchement : la règle de Saint-Benoît n'y était presque plus connue, la clôture même n'y était plus observée, et l'esprit du siècle en avait banni la régularité. Marie-Angélique Arnauld, par un usage qui n'était que trop commun en ce temps-là, en fut faite abbesse en 1602, n'ayant pas encore onze ans accomplis. Elle n'en avait que huit lorsqu'elle prit l'habit, et elle fit profession à neuf ans entre les mains du général de Cîteaux, qui la bénit dix-huit mois après. Il y avait peu d'apparence qu'une fille, faite abbesse à

cet âge et d'une manière si peu régulière, eût été choisie de Dieu pour rétablir la règle dans cette abbaye. Cependant elle était à peine dans sa dix-septième année, que Dieu, qui avait de grands desseins sur elle, se servit pour la toucher d'une voie assez extraordinaire.

Un capucin, qui était sorti de son couvent par libertinage, et qui allait se faire apostat dans les pays étrangers, passant par hasard à Port-Royal (en 1608) fut prié par l'abbesse et par les religieuses de prêcher dans leur église. Il le fit : et ce misérable parla avec tant de force sur le bonheur de la vie religieuse, sur la beauté et sur la sainteté de la règle de Saint-Benoît, que la jeune abbesse en fut vivement émue. Elle forma dès lors la résolution, non-seulement de pratiquer sa règle dans toute sa rigueur, mais d'employer même tous ses efforts pour la faire aussi observer à ses religieuses. Elle commença par un renouvellement de ses vœux, et fit une seconde profession, n'étant pas satisfaite de la première. Elle réforma tout ce qu'il y avait de mondain et de sensuel dans ses habits, ne porta plus qu'une chemise de serge, ne coucha plus que sur une simple paillasse, s'abstint de manger de la viande, et fit fermer de bonnes murailles son abbaye, qui ne l'était auparavant que d'une méchante clôture de terre éboulée presque partout. Elle eut grand soin de ne point alarmer ses religieuses par trop d'empressement à leur vouloir faire embrasser la règle : elle se contentait de donner l'exemple, leur parlant peu ; priant beaucoup pour elles, et accompagnant de torrents de larmes le peu d'exhortations qu'elle leur faisait quelquefois. Dieu bénit si bien cette conduite, qu'elle les gagna toutes les unes après les autres, et qu'en moins de cinq ans la communauté de biens, le jeûne, l'abstinence de la viande, le silence, la veille de la nuit, et enfin toutes les austérités de la règle de saint Benoît furent établies à Port-Royal de la même manière qu'elles le sont encore aujourd'hui.

Cette réforme est la première qui ait été introduite dans l'ordre de Cîteaux; aussi y fit-elle un fort grand bruit, et elle eut la destinée que les plus saintes choses ont toujours eues ; c'est-à-dire qu'elle fut occasion de scandale aux uns, et d'édification aux autres. Elle fut extrêmement désapprouvée par un grand nombre de moines et d'abbés même, qui regardaient la bonne chère, l'oisiveté, la mollesse, et, en un mot, le libertinage, comme d'anciennes coutumes de l'ordre, où il n'était pas permis de toucher. Toutes ces sortes de gens déclamèrent avec beaucoup d'emportement contre les religieuses de Port-Royal, les traitant de folles, d'embéguinées, de novatrices, de schismatiques même ; et ils parlaient de les faire excommunier. Ils avaient pour eux l'assistant du général, grand chasseur, et d'une si profonde ignorance, qu'il n'entendait pas même le latin de son *Pater*. Mais heureusement le général,

nommé dom Boucherat, se trouva un homme très-sage et très-équitable, et ne se laissa point entraîner à leurs sentiments.

Plusieurs maisons, non-seulement admirèrent cette réforme, mais résolurent même de l'embrasser. Mais on crut partout qu'on ne pouvait réussir dans une si sainte entreprise sans le secours de l'abbesse de Port-Royal. Elle eut ordre du général (en 1618) de se transporter dans la plupart des maisons, et d'envoyer de ses religieuses dans tous les couvents où elle ne pourrait aller elle-même. Elle alla à Maubuisson, au Lis, à Saint-Aubin, pendant que la mère Agnès Arnauld, sa sœur, et d'autres de ses religieuses allaient à Saint-Cyr, à Gomerfontaine, à Tard, aux îles d'Auxerre, et ailleurs. Toutes ces maisons regardaient l'abbesse et les religieuses de Port-Royal comme des anges envoyés du ciel pour le rétablissement de la discipline. Plusieurs abbesses vinrent passer des années entières à Port-Royal, pour s'y instruire à loisir des saintes maximes qui s'y pratiquaient. Il y eut aussi un grand nombre d'abbayes d'hommes qui se réformèrent sur ce modèle. Ainsi l'on peut dire avec vérité que la maison de Port-Royal fut une source de bénédiction pour tout l'ordre de Cîteaux, où l'on commença de voir revivre l'esprit de saint Benoît et de saint Bernard, qui y était presque entièrement éteint.

Ce fut aussi en ce même temps que l'illustre M. Pascal connut Port-Royal et M. Arnauld. Cette connaissance se fit par le moyen de mademoiselle Pascal, sa sœur, religieuse dans ce monastère. Cette vertueuse fille avait fait beaucoup d'éclat dans le monde, par la beauté de son esprit et par un talent singulier qu'elle avait pour la poésie ; mais elle avait renoncé de bonne heure aux vains amusements du siècle, et était une des plus humbles religieuses de la maison. Lorsqu'elle y entra, elle voulut donner tout son bien au couvent ; mais la mère Angélique et les autres mères ne voulurent pas le recevoir, et obtinrent d'elle qu'elle n'apporterait qu'une dot assez médiocre. Un procédé si peu ordinaire excita la curiosité de M. Pascal, et il voulut connaître plus particulièrement une maison où l'on était si fort au-dessus de l'intérêt. Il était déjà dans de grands sentiments de piété, et il y avait même deux ou trois ans que, malgré l'inclination et le génie prodigieux qu'il avait pour les mathématiques, il s'était dégoûté de ses spéculations pour ne plus s'appliquer qu'à l'étude de l'Écriture et des grandes vérités de la religion. La connaissance de Port-Royal et les grands exemples de piété qu'il y trouva, le frappèrent extrêmement ; il résolut de ne plus penser uniquement qu'à son salut. Il rompit dès lors tout commerce avec les gens du monde ; il renonça même à un mariage très-avantageux qu'il était sur le point de conclure, et embrassa une vie très-austère et très-mortifiée, qu'il a continuée jusqu'à la mort.

RACINE, *Abrégé de l'histoire de Port-Royal.*

CHANTELOUP.

... Il faut maintenant revenir à cette prétention de souveraineté que la princesse des Ursins voulut obtenir par le traité de paix, qui en fut longtemps et scandaleusement arrêté par le roi d'Espagne. Elle y avait tellement compté, et de l'échanger après avec le roi pour la Touraine et le pays d'Amboise, et y venir jouir de cette nouvelle grandeur, qu'elle avait chargé son fidèle Aubigny de lui acheter un terrain près d'Amboise, situé à souhait, d'y bâtir un vaste palais, avec des basses-cours et des communs pour une cour, de le meubler avec magnificence, de n'y épargner ni dorures ni peintures, de l'accompagner des plus beaux jardins, et de ne s'y soucier d'aucun fief ni d'aucune seigneurie, parce que la souveraine du pays n'en avait pas besoin. Aubigny, méprisé à Utrecht, où il était allé négocier cette souveraineté, et où il n'avait jamais pu passer les antichambres, relevé par Bournonville, comme on l'a vu, était revenu à Paris et en Touraine, et travaillait à force à ce magnifique bâtiment. Il fut mené si vite, qu'il se trouva presque achevé lorsque la corde cassa sur la souveraineté ; et, pour n'avoir plus à revenir à cette folie, d'Aubigny, voyant que cela ne pouvait plus servir à ce que sa maîtresse s'était proposé, retrancha tout ce qui pouvait encore l'être, acheta comme il put quelques fiefs, pour qu'un si beau lieu ne fût pas absolument dans l'état d'une guinguette ; et madame des Ursins, honteuse après de ce pot au lait de la bonne femme, laissa le tout à d'Aubigny, pas assez seigneur pour remplir le lieu, mais suffisamment riche pour y bien recevoir le voisinage et les passants. Il y passa le reste de sa vie, aimé et considéré dans le pays, avec assez d'esprit pour avoir laissé en Espagne ses grands airs et ses plus hautes espérances. Ce lieu s'appelle Chanteloup, et a passé à madame d'Armentières, fille d'Aubigny. C'est un des beaux et des plus singuliers lieux de France, et le plus superbement meublé.

Mémoires du duc de Saint-Simon, tome II, Paris, 1829.

CHANTILLY.

Chantilly, bourg et beau château à huit lieues au-dessous de Senlis. Cette seigneurie appartenait autrefois à Pierre d'Orgemont, chancelier de France sous le règne de Charles VI. Pierre d'Orgemont, son petit-fils, la donna, en 1484, à Guillaume, baron de Montmorency, son neveu, fils de Jean de Montmorency, second du nom, et de Marguerite d'Orgemont, sa femme. Le roi Louis XIII donna, l'an 1633, le duché de Montmorency, dont Chantilly faisait partie, à madame la princesse de Condé, sœur de Henri de Montmorency, qui avait été le dernier de cette branche : mais Sa Majesté se réserva le château et seigneurie de Montmorency dont elle jouit le reste de sa vie. La reine, mère de Louis le Grand en accorda, pendant sa régence, la jouissance à M. le prince de Condé, mais quelque temps après le roi rentra en possession. Enfin, l'an 1661, le roi donna Chantilly au même prince en pleine propriété, et rétablit, en 1675, la capitainerie des chasses de la forêt d'Halatte qui avait été supprimée en 1645. Cette terre ne vaut que quatorze ou quinze mille livres de rente, mais elle est très-considérable par ses mouvances. La forêt de Chantilly contient sept mille six cents arpents. Au milieu est une place dont la figure est ronde et qu'on appelle *la Table*. Douze grandes routes bordées de charmilles commencent à cette étoile. Cet endroit est remarquable par les fêtes que le grand Condé donna au roi et à toute la cour pendant trois jours. La principale avenue par laquelle on arrive au château s'appelle la route du *Connestable*, parce que ce seigneur la fit percer. Elle a, comme les autres, environ six toises de large et une lieue de long. Elle est entre deux autres avenues fort agréables dont l'une sert aux chariots et autres voitures, et la troisième est pour la symétrie. Au bout de la principale de ces trois avenues on trouve une grande demi-lune, de laquelle on entre dans une avant-cour. Le pont-levis est entre deux pavillons. Le fer à cheval se présente ensuite, et l'on monte sur une terrasse au milieu de laquelle,

et vis-à-vis de l'entrée du grand château, on voit une statue équestre de bronze du dernier connétable de Montmorency. Ce seigneur y est représenté armé à l'antique, l'épée nue à la main; son casque à terre soutient un des pieds du cheval; le tout est bien modelé et estimé des connaisseurs.

L'*ancien château* était sur une roche au milieu de plusieurs sources qui remplissent un grand fossé. La face de ce château avait une porte rebâtie à la moderne et ornée de sculptures. La cour était presque triangulaire, et de tous les côtés s'élevaient des bâtiments embellis de sculptures et d'ornemens. Les appartements étaient commodes et richement meublés et les salons très-ornés. La salle d'armes contenait toute sorte d'armures à l'antique, curieusement ramassées et en quantité. La chapelle était fort belle.

Ce château a été démoli sur la fin de l'an 1718, et M. le duc de Bourbon en a fait élever un nouveau sur ses fondements. Lorsqu'on démolissait la chapelle, l'on trouva au milieu un cercueil de plomb, à quatre pieds de profondeur, dans lequel était un corps dans tout son entier. Il avait deux doigts de long de barbe au menton, laquelle est restée entre les mains de ceux qui l'ont voulu toucher. Les deux bras étaient liés par les poignets avec un cordon de soie, et le corps était revêtu d'une chemise de toile blanche assez fine et que l'on a déchirée avec peine, et enveloppé d'une toile grise cirée, et ficelée avec une corde aussi cirée.

Par l'examen que l'on a fait des seigneurs qui ont possédé Chantilly, depuis le temps que la permission de bâtir une chapelle leur fut accordée, il paraît que ce corps est celui de Guillaume le Bouteiller-Senlis, troisième du nom, seigneur de Chantilly, parce que ce fut lui qui obtint cette permission, le 1er mai 1333, et qui en conséquence fit bâtir cette chapelle. Il y a beaucoup d'apparence qu'il y fut enterré, car c'est le dernier seigneur de cette maison qui soit réputé être mort à Chantilly. Ce cercueil a été transféré, tel qu'il a été trouvé, dans l'église paroissiale de Chantilly.

Le *petit château* est à gauche du fer à cheval. C'était la *Capitainerie* du temps que Chantilly appartenait à la maison de Montmorency, mais feu M. le prince l'avait fort orné. Les ornements du dehors sont des pilastres d'ordre corinthien. Le logement du rez-de-chaussée est à fleur d'eau du grand fossé. Il est composé de deux appartements qui sont séparés par une salle qui leur est commune et qui est ornée de tableaux qui représentent les plus belles maisons des environs de Paris. Les peintures des autres pièces font voir l'histoire de Vénus, celle de Diane, celle de Flore, celle de Bacchus, celle de Momus, etc. L'appartement qui est au-dessus se trouve de plain-pied au rez-de-chaussée de la cour du grand château, auquel il est joint par un pont qui traverse le grand fossé. Cet appartement est beau et magnifiquement meu-

blé. Au bout est une galerie percée de six grandes croisées du côté de la forêt. Vis-à-vis de ces croisées sont de grandes glaces dans des bordures, d'un travail singulier. Au bout de cette galerie est un portrait du grand Condé, peint par le vieux Juste. Ce héros y est représenté en pied. On voit d'un côté l'ordre de la bataille de Rocroy, et de l'autre le combat. Outre ce tableau on en voit plusieurs autres dans les trumeaux qui sont entre les croisées et les glaces. Chacun de ces tableaux représente, selon l'ordre des temps, une campagne de ce grand prince. L'action principale de la campagne occupe le milieu du tableau, et les autres sont peintes en petit dans des cartouches qui sont tout à l'entour. Toutes ces peintures sont de Lecomte.

Les *Jardins* sont d'une grande beauté, et les effets d'eau admirables. Il faudrait un volume entier pour en faire une description exacte. Je ne parlerai ici que des morceaux les plus curieux. Le grand canal est remarquable par son étendue et par la beauté de ses eaux. Il est bordé des deux côtés de belles allées d'arbres qui font un très-bel effet.

La principale porte de la *Ménagerie* donne sur une des allées qui bordent le grand canal. Cette ménagerie offre d'abord un agréable appartement meublé avec beaucoup de goût, et néanmoins assez simplement. Les peintures du grand salon représentent l'histoire d'Isis, et ce salon est entouré de manière qu'il semble que ce soit le temple de cette divinité. Dans une des cours on trouve huit ou dix pavillons séparés les uns des autres et destinés à loger les animaux rares que l'on fait venir des pays étrangers. Dans une autre cour on voit la fontaine de Narcisse. Ce berger se mire dans l'eau et tend les bras avec transport pour embrasser sa figure que l'on voit dans l'eau.

La *Galerie des Cerfs* est dans cette partie des jardins qui est du côté du bourg de Chantilly. Elle est ouverte en arcades sur le parterre de l'orangerie, et de l'autre côté elle est ornée d'une cinquantaine de figures de cerfs qui portent tous à leur col les armes de la maison de Montmorency et aux maisons avec lesquelles elle a fait des alliances. Ce même côté est encore orné d'une peinture à fresque qui retrace aux yeux l'aventure de Psyché.

A l'un des bouts de cette galerie on trouve le pavillon des *Etuves*, ainsi nommé à cause qu'il y en avait autrefois: deux grands salons occupent ce pavillon. Dans l'un est un billard, et dans l'autre, qui est accompagné de cabinets, sont plusieurs lits de repos.

A l'autre bout de la galerie des Cerfs est l'*Orangerie*. C'est un fort beau morceau d'architecture, orné de pilastres. Les orangers sont beaux, en grand nombre et bien entretenus.

La *Faisanderie* est composée de trois jardins en terrasse, d'un corps de

loges des deux pavillons et de quatre grands jets d'eau. On y voit une quantité surprenante de faisans et de perdrix qu'on y élève avec soin.

Le *Parc* est fort grand et entouré de murailles. Sa longueur est d'environ une lieue et demie, et sa largeur en certains endroits est de plus d'une demi-lieue. Il est coupé de plusieurs belles allées et rempli d'agréables bosquets pratiqués avec choix pour la commodité et le plaisir de la chasse.

Le bourg de Chantilly est beau et il y a de bons cabarets. L'église a été fondée par le grand Condé. Elle est bien bâtie à la moderne, fort claire et d'une bonne architecture.

Piganiol de la Force, *Nouvelle description de la France*, Paris, 1722.

Il (M. le prince, fils du grand Condé) se tenait toujours enfermé chez lui, et presque point visible à la cour comme ailleurs, hors les temps de voir le roi ou les ministres; s'il avait à parler à ceux-ci, qu'il désespérait alors par ses visites allongées et redoublées. Il ne donnait presque jamais à manger et ne recevait personne à Chantilly, où son domestique et quelques jésuites savants lui tenaient compagnie, très-rarement d'autres gens : mais quand il faisait tant que d'y en convier, il était charmant. Personne au monde n'a jamais si parfaitement fait les honneurs de chez soi ; jusqu'au moindre particulier ne pouvait être si attentif. Aussi, cette contrainte, qui pourtant ne paraissait point, car toutes ses politesses et ses soins avaient un air d'aisance et de liberté merveilleuse, faisait qu'il n'y voulait personne.

Chantilly était ses délices. Il s'y promenait toujours suivi de plusieurs secrétaires avec leur écritoire et du papier, qui écrivaient à mesure ce qui lui passait par l'esprit pour raccommoder et embellir. Il y dépensa des sommes prodigieuses, mais qui ont été des bagatelles en comparaison des trésors que son petit-fils y a enterrés et des merveilles qu'il y a faites.

Mémoires de Saint-Simon, Paris, 1829.

CHENONCEAUX.

La terre de Chenonceaux, avant d'avoir acquis la célébrité dont elle jouit encore, avait appartenu à une famille du nom de Marques, originaire d'Auvergne, famille qui n'était pas sans illustration, puisqu'on assure qu'elle était alliée à la maison de France. Nous voyons, par des titres originaux, qu'en 1274 un Guillaume Marques fit don aux religieux de Montoussan des fiefs de Bléré, Francueil et Chisseau.

Pierre Marques rendit au roi, le 31 janvier 1461, hommage pour les terres de Chenonceaux, les Odets, le Coudray et le bourg de Saint-Martin-le-Beau. Il fit construire au milieu du Cher un moulin dont nous aurons bientôt occasion de parler. Ce fut lui qui, en 1496, vendit Chenonceaux, la Tour-Boyer, Nazelles, Chissay, Saint-Martin-le-Beau à Thomas Bohier, général des finances de Normandie, lieutenant général des armées, vice-roi de Naples, etc. Ce dernier était fils d'Astremoine Bohier, originaire d'Auvergne et de Bérault de Duprat, tante du fameux chancelier de ce nom, circonstance qui n'aura pas nui à l'accroissement de sa fortune sous François I[er]. Elle avait été commencée par son mariage avec Catherine, fille de Guillaume Briçonnet, qui, veuf, embrassa l'état ecclésiastique, et fut connu sous le nom de cardinal de Saint-Malo. Bohier, en 1515, jeta, sur les fondements du moulin que Pierre Marques avait fait établir sur la rivière, ceux du nouveau château qu'il fit élever, au lieu de celui qui existait anciennement. L'église du bourg se trouvant au milieu de ses avenues, on assure qu'il la fit incendier, et qu'il la rebâtit à ses frais au lieu où elle est encore. Elle fut consacrée par son beau-père le cardinal de Saint-Malo, en vertu d'une bulle de Léon X; mais chargé avec Lautres de poursuivre la conquête du Milanais, Bohier ne put, pendant son long séjour en Italie, s'occuper que passagèrement de cette importante construction. Le soin d'en diriger les travaux

fut laissé à son épouse, et elle ne montra pas moins de goût que son mari dans l'exécution de leurs plans.

Il mourut dans le Milanais le 14 mars 1523 ou 1524 nouveau style. Son corps fut rapporté d'Italie à Tours et inhumé dans l'église paroissiale de Saint-Saturnin, où il s'était fait construire une chapelle enrichie d'or et d'azur. Il y avait son tombeau en marbre blanc. Les restes de son épouse, morte deux ans après lui, y furent également déposés, et on y lisait leurs épitaphes. Ce monument n'a été détruit qu'à l'époque de la révolution. Dé son mariage avec Catherine Briçonnet naquirent cinq fils : 1° Antoine, qui suit ; 2° François, évêque de Saint-Malo ; 3° Guillaume, bailli du Cotentin ; 4° Gilles, évêque d'Agde ; 5° un autre Antoine, gouverneur de Touraine.

Antoine Bohier, baron de Saint-Cyergue, la Tour-Bohier, la Chesnaye, Saint-Martin-le-Beau, Augy est encore traité de seigneur de Chenonceaux dans le testament de Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux, daté du 11 janvier 1533. Ce ne fut effectivement qu'en 1535 qu'il s'en dessaisit en faveur de François I[er]. Guy Bretonneau, p. 58 de son Histoire généalogique de la maison Briçonnet, nous apprend que « Bohier ayant, en son voyage d'Italie, « fait de grandes dépenses pour le service de Sa Majesté, se trouva rede- « vable de grand nombre de deniers après sa mort. » Ce qui est exact. Mais il ajoute : « Sa veuve donna ce beau château de Chenonceaux au roi Henri II « pour la somme de cent mille livres. Catherine de Médicis, veuve de Henri, « qui première la posséda, l'augmenta de plusieurs édifices fort magnifi- « ques. » Et ici il commet un double anachronisme ; car comment la veuve de Bohier, morte en 1526, aurait-elle pu vendre son château à Henri II, qui ne régna qu'en 1547 ? Ensuite on va voir que Catherine ne le posséda pas avant Diane de Poitiers. Thomas Bohier s'étant en effet trouvé redevoir au roi cent quatre-vingt-dix mille livres, son fils Antoine fut obligé d'en tenir compte, et la terre de Chenonceaux fit partie de cette restitution, ou plutôt en fut le prétexte. Anne de Montmorency en vint prendre possession pour le roi en 1535.

Diane de Poitiers était fille de Jean de Poitiers, comte de Saint-Vallier, et descendait ainsi de Marie, fille naturelle de Louis XI, qui épousa Aymar de Poitiers, comte de Saint-Vallier. Aussitôt la mort de François I[er], en 1547, Henri II, son successeur, donna à Diane sa maîtresse le château de Chenonceaux. Ainsi, de Thou n'a pas été bien informé quand il a dit, au vingt-troisième livre de son histoire, tome III, page 574 : « Astremoine [1] Bohier « et Catherine Briçonnet avaient bâti cette maison de plaisance, que le

[1] De Thou s'est encore trompé en ceci ; c'est Thomas qu'il faut lire.

« baron de Saint-Cyergue, leur fils, avait donnée, par une folle vanité, à la « duchesse, etc. » Aussitôt que Diane fut en possession paisible de Chenonceaux, elle fit abattre et reconstruire la façade du bâtiment au midi due à Thomas Bohier. Elle fit également exécuter les neuf arches du pont projeté trente-huit ans auparavant, et qui, du corps de logis, conduit sur la rive gauche du Cher. C'est dans les premières piles de ce pont, qui sont creuses, que sont pratiquées les cuisines du château ; mais elle n'eut pas le temps de donner à ce séjour autant d'éclat et de magnificence qu'elle l'aurait désiré, et que lui permettaient son goût et sa fortune, puisque peu d'années après elle s'en vit dépouillée par la violence autant que par la frayeur que lui inspirait le ressentiment d'une rivale, jalouse, vindicative et toute-puissante.

Catherine de Médicis, veuve de Henri II, était mère de François II, de Charles IX et de Henri III. En 1550 elle avait acheté de Charles de la Rochefoucault et de sa femme Antoinette d'Amboise la terre de Chaumont-sur-Loire pour le prix de cent vingt mille livres. Henri II étant mort en 1559, elle put alors sans contrainte faire éclater sa haine longtemps comprimée contre celle qui avait été l'objet constant des affections de son époux. Maîtresse absolue sous le règne momentané de son fils François II, comme elle le fut sous les deux règnes suivants, elle contraignit la duchesse de Valentinois de lui céder Chenonceaux en retour de Chaumont. La ratification de cet échange forcé ne fut fait à Chinon que le 10 mai 1560, quoique la duchesse eût déjà fait prendre possession de Chaumont, dès le 27 avril précédent, par son secrétaire Canette, tant elle redoutait la vengeance de l'Italienne Catherine. Le 17 mai de l'année suivante, elle obtint les lettres de reconnaissance de sa foi et hommage. Dès le moment que Catherine fut en possession de Chenonceaux, elle en fit l'objet d'une prédilection toute particulière. Elle imagina de faire couvrir le pont que Diane avait fait construire, et de former ainsi une belle et longue galerie, à l'aide de laquelle on est porté, sans s'en apercevoir, sur la rive opposée. C'est à elle qu'on doit le grand bâtiment qui est au-devant de l'avant-cour, les douves et les terrasses. Ce fut aussi par elle que les jardins furent agrandis et embellis.

En 1577, Henri III conçut le projet d'imposer un autre nom à Chenonceaux. Il était venu y passer quelques jours, lorsqu'il y apprit que ses troupes s'étaient emparées de la ville d'Issoire et de quelques autres places occupées par les protestants. Dans l'effusion de sa joie, il voulut que dorénavant Chenonceaux fût appelé le château de Bonnes-Nouvelles ; mais ce caprice du moment ne put l'emporter sur la force de l'habitude, et le château conserva son nom. Catherine termina ses jours à Blois, le 5 janvier 1589, ayant avant

sa mort légué Chenonceaux à Louise de Vaudemont, femme de son fils Henri III.

Louise de Lorraine était fille aînée de Nicolas, duc de Mercœur, comte de Vaudemont, et de Marguerite d'Egmont, sa première femme. Pendant la grande faveur des Guises, elle épousa Henri III, le 15 février 1575. Aussitôt la mort de Catherine, elle entra en possession de Chenonceaux, et s'occupa de la conservation de cette belle propriété au milieu de la guerre qui désolait l'intérieur de la France ; car nous voyons que, dès le 1er février 1589, elle écrivit à Gilles de Faverolles, capitaine de deux cents hommes de guerre à pied, de veiller à ce qu'il n'y fût fait aucune violence. Ce fut là qu'elle se retira lorsque, six mois après, son époux fut tombé sous le fer de l'infâme Jacques Clément. Les malheurs du temps l'empêchèrent sans doute de suivre l'exécution des plans d'embellissements, tracés par Catherine, et consignés par Androuet Ducerceau, dans son ouvrage intitulé : *Les plus excellents bâtiments de France*. Elle mourut à Moulins, le 29 février 1601. Après elle, Chenonceaux passa dans la maison de Vendôme.

César, duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, né en 1594, fut légitimé l'année suivante. En 1609, à l'âge de seize ans, il épousa Françoise, fille de Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, nièce de Louise de Vaudemont, à qui Henri IV alla lui-même à Chenonceaux porter la nouvelle de ce mariage. Celle-ci, n'ayant point eu d'enfants, fit à l'égard de sa nièce ce que Catherine de Médicis avait fait pour elle, c'est-à-dire qu'elle lui donna sa terre de Chenonceaux pour en jouir après sa mort, qui ne tarda pas à l'en mettre en possession ; car, en 1612, elle avait cessé de vivre. César, qui mourut en 1665, eut de ce mariage : Louis, mort cardinal, en 1669 ; François, duc de Beaufort, et Élisabeth, femme de Charles-Amédée de Savoie.

Louis-Joseph, duc de Vendôme, généralissime des armées de France et d'Espagne, était fils de Louis, dont il est parlé ci-dessus. Son père, étant devenu veuf, avait embrassé l'état ecclésiastique, et fut créé cardinal de Vendôme en 1667. Louis-Joseph et Philippe, son frère, grand prieur de France, lui ayant succédé, l'aîné eut en partage la terre de Chenonceaux. Quoique né en 1654, il ne se maria qu'en 1710 à Marie-Anne de Bourbon-Condé, à laquelle, par son contrat de mariage, il fit don de Chenonceaux. Il mourut sans enfants, le 10 juin 1712, et la duchesse, son épouse, en 1718. La princesse de Condé, sa mère, hérita d'elle Chenonceaux, et le vendit, en 1720, au duc de Bourbon, qui n'y vint qu'une seule fois en allant conduire mademoiselle de Vermandois, sa sœur, à l'abbaye de Beaumont-lès-Tours, dont elle fut depuis abbesse. Le duc revendit Chenonceaux à M. Dupin, en 1733.

Claude Dupin, issu d'une ancienne famille noble du Berri, avait commencé par être capitaine au régiment de Noailles, cavalerie; mais une affaire d'honneur l'ayant obligé de quitter le service, il obtint un bon de fermier général, après avoir épousé mademoiselle Louise-Marie-Madeleine-Guillaume Defontaine. M. Dupin est connu dans la littérature par ses observations sur l'Esprit des lois, réfutation la meilleure sans contredit de toutes celles qu'a fait naître cet ouvrage justement célèbre. Montesquieu en fut tellement alarmé, qu'il interposa le crédit de la marquise de Pompadour pour amener M. Dupin à la suppression de l'édition tout entière. Cinq ou six exemplaires seulement ont échappé à cet acte de déférence envers le grand homme dont il était l'ami, et sont par conséquent très-rares aujourd'hui. L'ouvrage a pour titre : *Observations sur un livre intitulé : de l'Esprit des lois.* — Paris (1755). 3 vol. in-8..... [1].

Chenonceaux réunissait habituellement dans la belle saison l'élite de ce que les lettres, les sciences et les arts offraient de plus distingué, tels que Fontenelle, Mairan, Buffon, le comte de Tressan, Montesquieu, le marquis de Saint-Aulaire, l'abbé de Saint-Pierre, Mably, Condillac son frère, MM. de Sainte-Palaye, lord Bolingbroke et Voltaire lui-même. Au milieu de tant de célèbres personnages brillaient aussi mesdames de Boufflers, du Luxembourg, de Rohan-Chabot, de Forcalquier, de Mirepoix, de Tencin et la marquise du Deffant, tous attirés, moins peut-être par le charme des lieux que par celui de la société de leurs maîtres.

A l'époque de la révolution, madame Dupin se retira à Chenonceaux, où, comme l'avons dit, elle mourut âgée de quatre-vingt-treize ans.

Le comte René de Villeneuve, son petit-neveu, a eu en partage la terre de Chenonceaux, qui semble n'avoir pas changé de possesseur, grâce à l'affabilité et aux prévenances dont sont l'objet les étrangers, les savants, les artistes, enfin tous ceux auxquels tant d'intéressants souvenirs inspirent le désir de visiter ce romantique séjour.

Histoire de Touraine, par J.-L. Chalmel, tome III, Paris, 1828.

Chenonceaux est une masse de plusieurs pavillons élevés sur des piles de

[1] Nous reproduisons cette anecdote, mais sans nous rendre, bien entendu, à aucun titre garant de son authenticité. (*Note de l'auteur.*)

pierres dures, fondées dans le lit même de la rivière ; la façade du château regarde le nord. L'on y arrive du côté du nord par une avenue de plus de trois cents pas, qui conduit jusque dans l'avant-cour et qui devait être bordée de part et d'autre de larges canaux d'eau vive revêtus de pierre de taille. Du côté droit de l'avant-cour il y a des logements particuliers, et du côté gauche sont des jardins et des forteresses qui bordent la rivière. La cour du château n'est séparée de l'avant-cour que par une balustrade de pierre, d'une terrasse qui est en devant de la maison. On entre dans une allée qui sépare les appartements à droite et à gauche. Le principal appartement est du côté gauche. Il y a deux chambres toutes lambrissées avec des plafonds de menuiserie par compartiments. Dans l'une, ces plafonds sont ornés des armes de la reine Catherine de Médicis, et dans l'autre, qui est peinte de noir, ils sont parsemés de larmes d'argent, qui sortent de certains cornets aussi d'argent. Il y a un petit cabinet à côté qui est peint et orné de la même sorte. C'était l'appartement de la reine Louise après la mort de Henri III, son mari.

De la même salle, on entre dans la chapelle, qui est très-bien bâtie de pierres blanches. La voûte est à croisée d'ogive, et dans les chefs sont les armes du général Bohier, qui portait d'or à un champ d'azur, au chef de gueules. On y voit aussi les armes de sa femme et celles du cardinal Bohier, son frère ; il y a quelques endroits où, sur les armes du général Bohier, est écrit : « *S'il vient à point m'en souviendra.* »

La galerie a trente toises de longueur sur trois de largeur ; elle est ouverte par cinq grandes croisées de chaque côté, qui répondent au milieu des cinq arches sous lesquelles la rivière passe et sur les avant-corps des piles. Il y a des espèces de niches en forme de petites tours, qui sont aussi ouvertes par des fenêtres en arcades.

Au-dessus de cette galerie, il y en a encore une pareille, d'où l'on entre de plain-pied dans les appartements hauts. Elle est ouverte de part et d'autre, mais différemment de celles de dessous ; car, au lieu des niches qui sont à la galerie basse au-dessus des piles, ce sont de grandes croisées carrées pareilles à toutes les autres qui sont sur le milieu des arches, hormis qu'elles s'ouvrent jusqu'au niveau du plancher et servent de portes pour entrer sur autant de petites terrasses environnées de balcons, d'où l'on voit du côté du levant et du côté du couchant le cours de la rivière bordée de prés, de bois et de collines.

Dans les galeries, il y a des niches entre les fenêtres, et, dans chaque niche, un buste de marbre. Le bout de ces galeries, du côté du parc, n'est pas achevé. La reine Catherine y voulait faire joindre un autre corps de

logis. Cette maison est accompagnée de jardins, d'un parc et de tout ce qui peut rendre un lieu très-accompli.

PIGANIOL DE LA FORCE, *Nouvelle description de la France*, tome XII, 3e édition, 1824.

Je passai par Chenonceaux, ancienne maison de la plus extraordinaire figure que l'on puisse voir. C'est une grande et grosse masse de bâtiment sur le bord de la rivière du Cher, auquel tient un grand corps de logis de deux étages bâtis sur un pont de pierre qui traverse la rivière. Tout ce corps de logis ne compose que deux galeries, qui sont par ce moyen dans un aspect fort agréable. Il ne manque à cette maison qu'un maître qui voulût y faire la dépense de la peinture et de la dorure que mériteraient ces deux pièces. Les appartements de la maison, quoique d'un antique dessin, sont néanmoins assez beaux. Pour les jardinages, il n'y manque que ce que l'on n'y veut pas faire ; les eaux, les bois, et toute la disposition naturelle qu'on peut souhaiter, s'y trouvent le plus heureusement qu'il est possible. Ce lieu appartient à M. de Vendôme, et lui est venu de la maison de Lorraine par la reine Louise, sœur de M. de Mercœur, qui, depuis la mort d'Henri III, y avait toujours fait sa demeure ; l'on y voit encore sa chambre et son cabinet, qu'elle avait fait peindre de noir semé de larmes, d'os de mort et de tombeaux, avec quantité de devises lugubres. L'ameublement est de même ; il n'y a pour tout ornement dans cet appartement qu'un portrait en pied de Henri III sur la cheminée du cabinet.

Mémoires de mademoiselle de Montpensier, Maëstricht, 1776.

AMBOISE.

Ce qu'il y a de plus certain, c'est que, vers l'an 540, saint Baud, sixième évêque de Tours et grand référendaire du roi Clotaire Ier, était seigneur du château qui existait alors; son fils eut des enfants qui continuèrent sa postérité. Adalard, archevêque de Tours, et Raymond, son frère, évêque d'Angers, le possédaient au commencement du neuvième siècle ; mais lorsqu'ils étaient encore en bas âge, Charles le Chauve leur en avait ôté le gouvernement et y avait mis garnison. Ce n'était probablement qu'un acte conservatoire; car le roi Eudes, à la prière de ces deux prélats, le rendit à Ingelger Ier, qui avait épousé leur nièce Adelinde. A Ingelger succéda Foulques le Roux, son fils, comte d'Anjou, père de Foulques le Bon, et à celui-ci Geoffroy-Grisegonnelle. Après lui vint Foulques-Nerra, dont le fils Geoffroy, qui n'avait point d'enfants, laissa ses États à Geoffroy le Barbu et à Foulques-Rechin, ses neveux.

Amboise se trouvait partagé entre trois seigneurs. Le comte d'Anjou possédait le principal château, avec cette partie de la ville, jusqu'à l'Amasse, qu'on nommait autrefois la Maison-Consulaire. Sulpice d'Amboise avait l'autre moitié qu'on appela depuis la Tour ; elle s'étendait jusqu'à l'église de Saint-Denis, excepté un petit canton qui formait la baronnie de la Maison-Fort. Le domaine dépendant de la Tour, en deçà de l'Amasse, avait été donné à Hémon, premier seigneur de Buzançais, par Charles le Chauve. Archambault de Buzançais, son petit-fils, y avait élevé une tour en bois que Sulpice de Buzançais, trésorier de Saint-Martin, fit reconstruire en pierre. C'est ce qu'on appelait la Tour-Fondue. Il y avait une autre forteresse au-dessus du château, au lieu nommé autrefois la Motte-Anicien, puis la Motte-aux-Conins, ensuite la Motte-Fourcroy. Les seigneurs de ces trois places dans la même enceinte se firent longtemps la guerre, jusqu'à ce que ceux de la Tour, ayant détruit la Motte-Fourcroy, se rendissent maîtres de l'ancien château,

et donnassent naissance à l'illustre maison d'Amboise, qui réunit les trois seigneuries dans un seul et unique château.

Lysois ou Lisoye, seigneur de Bazougers, sénéchal d'Anjou, est celui qu'on reconnaît pour le chef de cette famille. Il était fils de Hugues, seigneur de Lavardin, et d'Adeline de Sainte-Susanne. Son nom, célèbre parmi tous ceux du pays, fut d'un heureux présage pour la grandeur de la maison d'Amboise, que nos anciens poëtes français ont depuis surnommée la *race de Mars*. Il rendit d'importants services à Foulques-Nerra, qui l'en récompensa par la seigneurie de Cigogné, et lui procura l'alliance d'Hersinde ou Elinde de Buzançais, qui lui apporta en dot la tour d'Amboise, d'où cette famille a pris son nom, ainsi que les seigneuries de Monzay et de Verneuil. De ce mariage sortirent quatre garçons et trois filles, savoir : Sulpice, seigneur d'Amboise; Lysois, seigneur de Verneuil; Hugues et Albéric. Les filles furent Euphémie, femme de Bouchard du Montrésor; Sybille, épouse de Thibault des Roches, seigneur de Roche-Corbon; et Élisabeth, mariée à Fourcroy de Thorigny, seigneur de la Motte-Fourcroy.

Sulpice, premier du nom, se rendit maître de la Motte-Fourcroy, fit raser cette forteresse jusqu'aux fondements, défendit la tour d'Amboise pendant cinq semaines contre toutes les forces de Foulques-Rechin, et parvint ainsi à lui en faire lever le siége. Il fit depuis sa paix avec le comte, à condition que la Tour serait mise en séquestre, et donna son fils pour otage. Il épousa Denise de Fougères, qui lui apporta de grands biens en mariage, avec les terres de Chaumont, de Saint-Cyr, et la voirie de Châteauneuf, à Tours, qu'elle avait héritée de son oncle maternel, Geoffroy de Chaumont, fils de Guelduin II, seigneur de Saumur. Sulpice mourut au château de Roche-Corbon, le 1er juin 1080, laissant un fils et deux filles, dont l'une, nommée Adenorde ou Honneur, épousa le seigneur de Limeray; l'autre, du nom de Hermensande, fut mariée à Archambaud, seigneur de Bray, aujourd'hui Reignac.

Hugues, premier du nom, fils de Sulpice, qui avait été donné en otage au comte d'Anjou, ne fut mis en liberté qu'en 1085, à la sollicitation de Lysois, son oncle paternel. Mathieu Paris rapporte qu'il fut fait prisonnier par les Anglais dans un combat, et conduit à Bonneval, d'où il trouva moyen de se sauver en corrompant son gardien, Guillaume de l'Espinay. Il se croisa en 1096, dans l'église de Marmoutier, en présence du pape Urbain II, et fit le voyage de la terre sainte. A son retour, Geoffroy-Martel, fils aîné de Foulques-Rechin, lui donna sa sœur utérine en mariage, avec promesse de lui laisser le château d'Amboise après la mort du comte son père; mais Hugues n'attendit pas que Foulques-Rechin eût cessé de vivre, car, Geoffroy-Martel

étant mort auparavant, il commença par s'en rendre maître, dans la crainte que le vieux comte ne voulût pas ratifier la promesse de son fils. Il réunit aussi à son domaine le château de Montrichard, que les comtes d'Anjou avaient usurpé à Guelduin de Saumur et de Chaumont, son bisaïeul maternel. Ce fut à lui qu'on dut la construction d'un pont de pierre sur la Loire, en face du château d'Amboise, ainsi que celle de l'église Saint-Thomas, et surtout la fondation de treize pauvres, en mémoire des treize apôtres, nourris pendant tout le carême aux frais des seigneurs d'Amboise, et habillés complétement le jour de Pâques et non, comme quelques-uns l'ont dit, le jour de la Fête-Dieu, qui ne fut instituée qu'en 1264 par le pape Urbain IV. Il mourut en 1128, au retour du second voyage qu'il avait fait à la terre sainte avec Foulques le Jeune, comte d'Anjou, depuis roi de Jérusalem. D'Elisabeth, fille de Guillaume de Jaligny et d'Ermengarde de Bourbon, il laissa trois enfants : 1° Sulpice, son successeur ; 2° Hugues, qui épousa Lisoye, fille unique de Geoffroy le Roux, seigneur de Colombiers, dont il n'eut point d'enfants : 3° Denise, mariée à Aldin de Bourbon, morts aussi sans lignée.

Sulpice II, seigneur d'Amboise et de Chaumont, naquit en 1105, et fut souvent heureux dans les guerres fréquentes qu'il eut avec ses voisins. Il défit Bouchard de Saint-Amand, sénéchal de Vendôme, auprès de Cangy, à deux lieues d'Amboise, et le fit prisonnier avec sept chevaliers ; battit Geoffroy Grisegonnelle, comte de Vendôme, et le fit de même prisonnier; enfin, dans une autre rencontre auprès de Ville-Chauve, il remporta un pareil avantage sur Jean de Vendôme, fils du comte, et l'emmena prisonnier dans son château de Chaumont. Enflé de tant de succès, il osa s'attaquer à Geoffroy le Bel, comte de Touraine, son seigneur, et enleva des bourgeois de Châteauneuf qui, suivant la coutume, allaient rendre hommage à leur comte au nom des autres habitants, afin d'être maintenus dans leurs priviléges pendant la guerre. Il fit cependant la paix avec lui. Mais il ne fut pas aussi heureux dans la guerre qu'il eut à soutenir contre Thibaut le Bon, comte de Blois, guerre dont nous avons donné les détails au quatrième livre de notre histoire sur l'année 1143. Il mourut en 1153, ayant épousé Agnès, fille de Hervé de Douzy, seigneur de Saint-Aignan. De ce mariage naquirent deux fils et deux filles, Hugues et Hervé, Denise et Élisabeth. Denise épousa Ebbon, seigneur de Déols en Berry; et Élisabeth André Ier d'Aluye, seigneur de Chateaux et de Saint-Christophe en Touraine.

Hugues II, seigneur d'Amboise, de Chaumont et de Montrichard, avait été fait prisonnier, ainsi que Hervé, son frère, par Thibaut, comte de Blois. Tous les deux ne furent mis en liberté qu'en 1154, au mois de septembre, par le traité de paix fait entre ce comte et Henri, duc de Normandie, depuis roi

d'Angleterre, à la condition que le château de Chaumont serait démoli. Quelque temps après, Thibaut surprit le château d'Amboise ; mais, en décembre 1157, il fut obligé de le rendre au roi d'Angleterre, qui le fit fortifier et y mit une bonne garnison. Dans le même temps, Louis le Jeune ayant déclaré la guerre à ce même roi d'Angleterre Henri II, les trois frères, Henri, comte de Champagne, Thibaut, comte de Blois, et Étienne de Sancerre, beau-frère du roi Louis, s'emparèrent de Chaumont, et y bâtirent une nouvelle forteresse ; mais Henri, étant promptement accouru avec tout ce qu'il avait de troupes en Touraine, l'emporta d'assaut, et le remit entre les mains de Hugues d'Amboise, qui, pour venger la mort de son père, ne cessa de faire la guerre au comte de Blois jusqu'à la paix qu'amena enfin le mariage de Sulpice, son fils aîné, avec Isabelle, fille aînée de Thibaut. Hugues II avait épousé Mahaud, fille de Jean Ier de Vendôme et de Richilde de Lavardin, dont il eut : 1° Sulpice ; 2° Jean ; 3° Guillaume, chanoine de Chartres ; 4° Isabelle, comtesse d'Angoulême ; 5° Agnès, femme du comte d'Évreux ; 6° Denise. On y ajoute une Marguerite, mariée à Renaud, seigneur de Berrie dans le Londunois.

Sulpice III, seigneur d'Amboise, de Chaumont et de Montrichard, fut un des premiers qui quittèrent le service du roi d'Angleterre, comte de Touraine, pour suivre le parti de Philippe-Auguste. En 1202, il se jeta dans Châteauneuf par ordre du roi, empêcha par cette démarche les courses de la garnison anglaise qui tenait le château de Tours, et conserva le pays sous l'obéissance du roi de France. D'Isabelle de Blois, comtesse de Chartres, son épouse, il eut deux enfants, Hugues, mort jeune, et Mathilde qui suit.

Mathilde, dame d'Amboise, de Montrichard et de Chaumont, comtesse de Chartres, fut mariée deux fois, la première à Richard, vicomte de Beaumont, et la seconde à Jean, comte de Soissons. Mais elle n'eut point d'enfants de ses deux maris, et mourut en 1256, laissant sa succession paternelle à Jean de Berrie, son cousin germain.

Jean de Berrie, premier du nom, chevalier, devint seigneur d'Amboise, de Chaumont, de Montrichard, de Limeray par la mort de Mathilde d'Amboise. Nous avons dit qu'une Marguerite d'Amboise avait épousé un Jean de Berrie. L'abbé de Marolles prétend, au contraire, que ce fut Jean d'Amboise qui épousa Marguerite de Berrie. D'après lui, la ligne directe n'aurait pas été interrompue. Mais, comme il n'apporte point de preuves, la question reste au moins indécise. Jean, devenu seigneur d'Amboise, affranchit les habitants de Limeray de la taille et de quelques autres droits onéreux, moyennant quarante livres de rentes, et il en donna ses lettres au mois de décembre 1256.

Il mourut dans son château de Berrie, le 6 juillet 1274, laissant d'Agnès, sa femme, entre autres enfants, Jean qui suit.

Jean de Berrie, deuxième du nom, seigneur d'Amboise, de Chaumont, de Montrichard, de Bléré et de Berrie, prit, en 1296, qualité d'héritier *ab intestat* de Sulpice III d'Amboise. Il eut de Jeanne de Charost, son épouse, trois fils : Pierre Ier; Hugues, qui a fait la tige des seigneurs de Chaumont; et Gilbert, grand archidiacre de Tours en 1304-1312.

Pierre Ier, seigneur d'Amboise, de Montrichard et de Bléré, prit alliance avec Jeanne, dame de Chevreuse et de Maurepas, qui était veuve en 1322. Il en eut cinq fils : Jean, mort au berceau, auquel on donna ce prénom en l'absence du père, qui avait prescrit qu'on le nommât Ingelger, en mémoire de celui qui avait rapporté d'Auxerre les reliques de saint Martin; cette faute fut réparée à la naissance du second fils, Ingelger qui suit; Anceau, seigneur de Civray et de Bléré; Guy; César, chanoine et chantre de l'église de Tours, mort le 4 mai 1361.

Ingelger, seigneur d'Amboise, de Montrichard, de Bléré, de Civray, de Gamaches, de Berrie et de Chevreuse, surnommé le Grand, fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers, en 1356. Depuis, ayant été délivré, il fut au nombre des cautions du roi Jean, en 1360, pour faire rendre l'Angoumois au roi d'Angleterre. Les frères Sainte-Marthe disent qu'il fut marié deux fois, la première avec Marie de Flandre, dame de Nesles, de Mondoubleau, de Ruremonde, etc., et la seconde avec Isabeau, fille de Louis II, vicomte de Thouars, avec laquelle il acheta une partie de la terre de la Ferté-Bernard de Jean, comte d'Anjou et du Maine, vente confirmée par Philippe de Valois, qui, en 1344, céda à Ingelger le reste de la seigneurie. De sa première femme il n'eut que deux filles, Jeanne, femme de Charles de Trie, comte de Dammartin, et Marguerite, mariée à Pierre de Sainte-Maure. De la seconde il eut Pierre II qui suit, Ingelger, seigneur de Roche-Corbon, et deux filles. Ingelger épousa Jeanne, fille de Pierre de Craon, dont il eut Louis d'Amboise, que l'on verra après le suivant.

Pierre II, vicomte de Thouars, comte de Bonon, seigneur de Mauléon, de Benais, de Braudon, de Château-Gontier, d'Olonne, de Talmont, de l'Ile-de-Rhé, de Bléré et de Montrichard, servit utilement Charles VII dans les guerres que ce prince eut à soutenir contre les Anglais. Il fonda les cordeliers d'Amboise et mourut en 1416. Il avait épousé en premières noces Jeanne, fille de Jean II, vicomte de Rohan, dont il n'eut point d'enfants, non plus que de sa seconde femme Isabeau, fille de Bertrand Goyon de Matignon et de Marie de Rochefort.

Louis d'Amboise, unique de ce nom, fils aîné d'Ingelger et de Jeanne de

Craon, hérita de tous les biens de Pierre II, son oncle paternel. Nous avons parlé au huitième livre de ses intrigues, de ses complots à la cour de Charles VII, ainsi que de la peine de mort prononcée contre lui. Ses biens furent confisqués par suite de cette condamnation ; mais ils lui furent rendus quelque temps après, à l'exception cependant des villes d'Amboise et de Château-Gontier, qui demeurèrent annexées à la couronne par lettres du mois de septembre 1434. Louis fut ainsi le dernier seigneur d'Amboise. Il fut marié deux fois : la première à Jeanne, fille de Jean III, sire de Rieux, et la seconde avec Nicole, fille de Jean de Chambre et de Jeanne Chabot, dont il n'eut point d'enfants ; mais la première lui donna trois filles : 1° Françoise, mariée le 21 juillet 1431 à Pierre, duc de Bretagne : 2° Jeanne, première femme de Guillaume d'Harcourt, comte de Tamarville ; 3° Marguerite, épouse de Louis, fils de ce même Georges de la Trémouille que son père, Louis d'Amboise, avait enlevé à Chinon sous les yeux du roi. Elle eut en dot la principauté de Talmont, avec les seigneuries de Berrie, de l'Ile-de-Rhé, d'Olonne, de Marennes, etc. Après la mort de son père, elle recueillit tout l'héritage, ses deux autres sœurs n'ayant point laissé d'enfants.

Il y a eu trois autres branches de la maison d'Amboise dont il n'entre point dans notre plan de faire mention. Ce sont celles de Chaumont, d'Ambijoux et de Bussy, toutes les trois du nom d'Amboise. Cette maison portait d'or à trois pals de gueules.

La ville d'Amboise, peu considérable dans son principe, commença à prendre quelque accroissement sous le gouvernement des comtes d'Anjou. Les seigneurs du nom d'Amboise l'agrandirent encore ; mais ce fut principalement sous les règnes de Charles VII, de Louis XI et de Charles VIII, qu'elle parvint au degré de population où elle est aujourd'hui. Ce dernier roi, qui y était né en 1470, avait intérieurement le désir d'y établir son séjour. Aussi, voulant rendre le château d'Amboise le plus magnifique de ceux qui existaient alors, il avait appelé près de lui les meilleurs artistes de l'Italie ; mais sa mort prématurée fit évanouir ce projet. Il n'y eut d'achevé que la chapelle et les deux tours qui s'élèvent depuis le pied du roc jusqu'au corps de logis nomméles Sept-Vertus. Louis XII, son successeur, fit faire la grande galerie et le balcon qui regarde du côté de l'ancien couvent des Minimes. On dut ensuite à François I[er] l'appartement du roi et de la reine. Enfin, la superstitieuse Catherine de Médicis, veuve de Henri II, fit construire à côté une chambre soutenue par quatre piliers de pierre, et qui n'avait qu'une simple ouverture sans plancher, ce qu'elle fit pour éviter la prédiction d'un astrologue qui l'avait avertie de craindre la chute d'un grand édifice.

L'institution de l'ordre de Saint-Michel à Amboise par Louis XI, le 1er août 1469, et la conjuration qui y éclata en 1560, ont trouvé leur place dans le cours de notre histoire.

Depuis la réunion de la ville d'Amboise à la couronne, le château eut des gouverneurs particuliers qu'on nomma d'abord châtelains et ensuite capitaines ; mais leur nomenclature n'offre pas assez d'intérêt pour trouver place ici. Nous dirons seulement que Gaston de France, duc d'Orléans, frère unique de Louis XIII, ayant eu la ville et le château d'Amboise en augmentation d'apanage, sur la fin de l'année 1629, il y mit pour gouverneur le marquis de Puy-Laurens ; mais Gaston s'étant brouillé avec son frère, au mois de février 1631, le château fut assiégé le 30 mars par ordre du roi, pris, et remis le 5 avril suivant entre les mains du maréchal de Châtillon, qui en donna le commandement au sieur de Saint-Règle.

Le gouvernement d'Amboise avait aussi un lieutenant du roi, place qui fut créée le 1er avril 1639 en faveur de Laurent Leblanc de Lavallière, troisième du nom, et dont fut également pourvu son fils, Laurent IV, père de la célèbre duchesse de la Vallière.

CHALMEL, *Histoire de Touraine*, Paris, 1828.

CHINON.

La ville de Chinon (*Caïno*, Chinones) est située sur la droite de la Vienne au nord-est de Tours, dont elle est éloignée de dix lieues. Le château est sur la hauteur qui commande la ville et la campagne. Quoique le temps de sa fondation soit fort incertain, il n'en est pas moins vrai qu'elle était déjà une ville assez considérable dans le cinquième siècle, lorsque les Francs commencèrent à s'établir dans les Gaules. Dès l'an 462, elle fut assiégée par Ægidius-Afranius, gouverneur des Gaules pour les Romains; siége dont nous avons donné les détails dans le premier livre de notre histoire, et qui indique suffisamment qu'il devait alors y avoir un château ou du moins un fort pour la défense de la ville. Ainsi ce château n'avait pu être l'ouvrage que des Romains, puisque les Francs n'avaient pas encore pénétré dans ces contrées. Mais il était sans doute peu considérable et devait être à peu près ruiné, lorsque, suivant d'Argentré, Thibaut le Tricheur, premier comte héréditaire de Touraine, le fit reconstruire à l'aide des grands biens dont il avait hérité, en 955, de son petit-fils Drogon, duc de Bretagne. Henri II, roi d'Angleterre et comte de Touraine, le fit fortifier pour y déposer ses trésors. Philippe-Auguste, l'ayant repris sur les Anglais en 1204, y ajouta de nouvelles fortifications. Enfin le roi Charles VII y fit bâtir la grosse tour du château après d'Argenton, ainsi que celle qui était auprès de la porte des Prés. Il fit aussi renfermer la ville de murailles garnies de tours, dans les temps où c'était presque la seule place un peu forte qui lui restât. Il y ajouta les portes de la Barre, du Vieux-Marché, de Verdun et la bastille du pont.

Après la mort de Thibaut, Chinon tomba dans le partage d'Emme ou Emmeline, sa fille, mariée à Guillaume III, duc de Guyenne et comte de Poitou. La chronique de Maillezais rapporte qu'Emmeline, ayant conçu de la jalousie contre la vicomtesse de Thouars, à laquelle le comte faisait une cour trop assidue, la rencontra un jour dans la campagne, et après l'avoir accablée

d'outrages, la livra à la discrétion de ses palefreniers. Craignant la colère de son mari, elle se tint ensuite soigneusement renfermée dans son château de Chinon : mais le faible Guillaume ne songea point à venger l'affront fait à la vicomtesse.

Son neveu, Eudes II, comte de Touraine, fut depuis mis en possession de cette place, que Thibaut III donna pour sa rançon à Geoffroy-Martel, ainsi qu'on l'a vu dans le cours de notre histoire sur l'année 1044.

Geoffroy le Bel, comte d'Anjou, donna par son testament à Geoffroy Plantagenet, son second fils, la ville et le château de Chinon, avec Loudun et Mirebeau, en attendant qu'il fût en possession des trois provinces de Touraine, d'Anjou et du Maine, qui devaient lui appartenir lorsque son frère Henri serait paisible possesseur du trône d'Angleterre. Mais Henri II, qui ne voulait point de partage, passa la mer en 1156, assiégea et prit la ville et le château de Chinon. Philippe-Auguste les réunit depuis à la couronne.

Chinon fut pris en 1413 par Jean, duc de Bourgogne, pendant les guerres des Bourguignons et des Armagnacs. La paix s'étant faite entre les deux maisons, le duc Jean s'obligea, par le traité d'Arras du mois de septembre 1414, de rendre Chinon au roi de France. Cependant on fut obligé d'en venir à la force ouverte pour le retirer de ses mains. Raoul de Gaucourt rassembla des troupes à ses frais, l'assiégea et la réduisit sous l'obéissance du roi, ayant employé à cette entreprise plus de douze mille écus d'or, dont Louis XI donna depuis ses lettres de reconnaissance à Charles de Gaucourt, son fils.

Après la mort de Charles VII, Louis XI donna Chinon et les émoluments du grenier à sel à la reine sa mère, pour surcroît de douaire. Les lettres en furent expédiées à Maillé, le 6 octobre 1461.

Ce fut en ce lieu que François Ier, duc de Bretagne, rendit foi et hommage à Charles VI pour le duché de Bretagne et le comté de Monfort, le 14 mars 1445. Le domaine fut engagé à Henri de Lorraine, duc de Guise, avec Issoudun et Vierzon, par lettres du 4 juillet 1581, pour treize mille trois cent trente-trois écus un tiers, ou quarante mille livres, qui furent remboursés au prince de Joinville, en 1616, par le duc de Bourbon, des mains duquel il repassa, en 1629, dans celles du roi.

Le cardinal de Richelieu, qui convoitait ce domaine pour composer le duché qu'il avait le projet de faire créer en son nom, et qui ne voulait pas en devenir possesseur à titre d'engagiste, comme l'avaient été les précédents seigneurs, en fit opérer par le roi l'échange avec Louise-Marguerite de Lorraine, princesse de Conti, contre d'autres terres, au nombre desquelles figure une principauté de Château-Regnault qui nous est inconnue. Ainsi, quoique peu timoré de son naturel, n'osant pas cependant faire personnellement l'ac-

quisition d'un domaine royal, il la fit faire par un prête-nom, qui la lui rétrocéda, dès le jour suivant, au même prix de cent dix-neuf mille trois cent vingt livres. Ce domaine et celui de l'Ile-Bouchard, que le cardinal avait acheté du duc de la Trémouille, formèrent la portion la plus considérable du duché qui fut érigé, dans le cours de la même année, sous l'appellation de Richelieu. Jusque-là, le château de Chinon n'avait pas cessé de faire partie du domaine de la couronne.

François, duc d'Anjou, en 1576, obtint, en augmentation d'apanage, le duché de Touraine, dont on privait ainsi Marie Stuart, veuve de François II, retirée dans son royaume d'Ecosse. Ce prince, ayant été abusivement autorisé à aliéner certaines parties du domaine de son apanage, vendit ou plutôt engagea, le 4 juillet 1581, différentes terres qui dépendaient du château de Chinon.

Henri Ier de Lorraine, duc de Guise, prince de Joinville, fils de François le Balafré, se rendit acquéreur de ces aliénations.

Henri II de Lorraine, duc de Chevreuse, succéda à son père, en 1588, dans la seigneurie de Chinon, et la vendit, en 1616, au duc de Bourbon.

Louis III, duc de Bourbon, la posséda jusqu'en 1629, époque où, à l'instigation du cardinal, Louis XIII la lui retira pour la donner, en échange d'autres propriétés, à la princesse de Conti.

Louise-Marguerite de Lorraine, princesse de Conti, vendit, le 20 février 1631, à Guillaume Millet, prête-nom du cardinal de Richelieu, le château de Chinon et ses dépendances.

Armand-Jean Duplessis, cardinal de Richelieu, devint propriétaire du château et du domaine de Chinon, en vertu de la déclaration de command faite à son profit par Guillaume Millet, qui les lui rétrocéda, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

Armand-Jean Wignerod fut substitué au nom et aux armes de Duplessis-Richelieu par le cardinal, son grand-oncle, et devint, en sa qualité de duc de Richelieu, seigneur de Chinon. Il mourut en 1715, âgé de quatre-vingt-six ans.

Louis-François-Armand Duplessis, duc de Richelieu, maréchal de France, né en 1696, mourut le 8 août 1788, âgé de quatre vingt-douze ans.

Louis-Sophie-Antoine Duplessis-Richelieu fut d'abord connu sous le nom de duc de Fronsac, et devint duc de Richelieu après la mort du maréchal. Son fils aîné porta le nom de comte de Chinon. Celui-ci, devenu à son tour duc de Richelieu, passa au service de Russie, où il se fit connaître sous les rapports les plus favorables comme gouverneur de la province d'Astrakan. Rentré en France après la restauration, il y est mort président du conseil

des ministres, ne laissant point d'enfants de son épouse. N. de Rochechouart. En lui s'est éteinte la branche masculine des Duplessis-Richelieu.

CHALMEL, *Histoire de Touraine.*

LOCHES.

C'est à Charles VII que l'on doit la plus grande partie des fortifications de la ville et du château, dont une partie subsiste encore. Mais il est aujourd'hui très-difficile de reconnaître la nature et l'étendue des enceintes; nous en donnerons la description dans l'état où elles se trouvaient au commencement du seizième siècle, et nous indiquerons les changements survenus depuis cette époque, ainsi que la date, autant que possible, de tous les établissements postérieurs.

La citadelle est bâtie sur un rocher escarpé par le pied, de la hauteur de huit mètres; on en compte huit autres de l'escarpe jusqu'à la fausse braie, et de la fausse braie au rempart cinq mètres; l'enceinte des murailles est de mille mètres environ de circuit. La montagne appelée Vignemond, dont le sol est parallèle à celui du château, y était autrefois contiguë; mais lorsqu'on éleva les murs actuels, on les sépara par une excavation de plus de neuf cents mètres en longueur, et de soixante et quinze à quatre-vingts mètres en largeur.

La pierre qu'on en tira servit à la construction de la courtine et des forts, et aux casemates des fossés. On creusa de nouvelles mines et des contre-mines; on n'oublia rien, en un mot, de tout ce qui pouvait rendre la place extrêmement forte. Il y avait aussi de vastes souterrains qui servaient de prisons.

A l'ouest de la plus ancienne partie du palais de Loches, et y attenant, est un bâtiment neuf que l'on attribue à tort à Anne de Bretagne, trouvant une raison déterminante à cause des cordons que l'on remarque autour des croisées. Les cordelières, considérées comme symbole de veuvage, sont plus anciennes qu'Anne de Bretagne : en 1470, Louise de la Tour, veuve de Claude de Montagu, portait pendant son veuvage, autour de l'écusson de ses armes, une cordelière à nœuds déliés et rompus, avec ces mots : *J'ay le corps délié.*

Louis XII avait pu faire mettre ces cordons sans aucune application à un usage ancien. Toutefois l'oratoire à l'usage particulier d'Anne de Bretagne, dont les murs sont couverts d'hermines sculptées, n'a point été primitivement décoré de cette manière ; on voit que les pierres sont toutes rapportées, même celles qui sont au-dessus de l'autel. Ces armoiries n'ont rien qui doive surprendre : on sait combien la reine était jalouse de la souveraineté de son duché, et que plus d'une fois elle fit sentir à ses époux le prix du riche fleuron qu'elle avait ajouté à leur couronne.

Nous avons vu plusieurs monnaies d'Anne de Bretagne frappées du vivant de Louis XII, son second mari, sur lesquelles cette princesse est représentée le corps ceint d'un cordon semblable à celui qui règne autour des fenêtres des appartements les plus modernes du château de Loches. Le cordon que la reine portait autour d'elle rappelle un fait historique qui date d'une époque où elle était remariée à Louis XII.

« Cette reine fit bâtir à Lyon le couvent des cordeliers de l'Observance
« Par attachement pour cet ordre, elle imagina une espèce d'ordre de che-
« valerie dont le collier était un cordon de saint François, qui couronna
« depuis l'écusson de ses armes, avec deux hermines pour supports. »

On peut donc affirmer que la construction de la partie la plus moderne du palais royal de Loches est due à Louis XII, depuis son mariage avec Anne de Bretagne, quoique l'on ignore la date précise de cette construction, puisque d'ailleurs il est constant que ce monarque a élevé d'autres bâtiments dans la même ville, et qu'il y a résidé à plusieurs époques.

Anne de Bretagne ne resta veuve que depuis le 7 avril 1497 jusqu'au 8 janvier suivant ; or, cet intervalle n'a pu suffire pour la construction de la partie du château qu'on lui attribue sans raison.

Au-dessous de tout ce bâtiment il existe des souterrains par lesquels on communiquait avec l'enceinte du petit fort Saint-Ours. Lorsque les rois de France cessèrent de venir faire quelque séjour à Loches, c'est-à-dire postérieurement au règne de Charles IX, le gouverneur du château fit sa résidence dans les appartements royaux. Depuis la révolution de 1795, on a changé les distributions intérieures, et ces appartements sont occupés par la sous-préfecture et le tribunal de première instance.

Au sud et au sud-ouest, on remarque les ruines de deux bâtiments peu considérables qui datent de la même époque que celui principal dont nous avons parlé plus haut. Ces bâtiments, dont le second est plus vaste que l'autre et plus éloigné du château, servaient probablement d'habitation aux personnes attachées au service de la cour.

Parmi le grand nombre des prisonniers que l'autorité souveraine tint

captifs dans le château de Loches, le plus malheureux, sans doute, fut le marquis de Chandenier, l'aîné de la maison de Rochechouart, neveu du cardinal de la Rochefoucault, un des quatre capitaines des gardes en 1653. Il y vivait du pain du roi, comme un criminel, et de ce que les bourgeois de Loches lui envoyaient à dîner et à souper dans une petite écuelle qui faisait le tour de la ville; cette dure captivité dura plus de deux ans.

François de Beauvilliers, premier duc de Saint-Aignan, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, chevalier de ses ordres, lieutenant général de ses armées, gouverneur de la Touraine, fut pourvu du gouvernement des villes et châteaux de Loches et Beaulieu, le 12 août 1661, après la mort du duc d'Épernon (Bernard de Nogaret).

Paul de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, pair de France, grand d'Espagne, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, remplaça son père dans le gouvernement des villes et châteaux de Loches et Beaulieu, le 20 juin 1687.

Le 15 décembre 1700, Philippe d'Anjou, deuxième fils du dauphin, petit-fils de Louis XIV, passe à Loches, se rendant en Espagne pour prendre possession de ce royaume; il part le lendemain au bruit du canon, comme il y était arrivé.

Paul-Hippolyte de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, pair de France, comte de Montrésor, chevalier des ordres du roi, succéda à son frère, Paul de Beauvilliers, dans le gouvernement des villes et châteaux de Loches et Beaulieu, en 1714.

Messire Honorat de Baraudin fut nommé gouverneur du château de Loches en 1745; il conserva jusqu'à sa mort ce gouvernement.

Le comte Alfred de Vigny est l'arrière-petit-fils de ce gouverneur.

Le dernier gouverneur de Loches, M. Mayaud de Boislambert, cessa ses fonctions en 1792, et mourut à Loches, le 7 mai 1811.

Tablettes chronologiques de l'histoire du château et de la ville de Loches, par M. le chevalier Adolphe de Pierret, Paris, 1845.

GAILLON.

Ce bourg est connu dans nos anciens historiens sous le nom de *castrum Gaallonii*, ou *Gaillonis*, qui était peut-être le nom du seigneur qui l'avait fait bâtir. Dans le dénombrement des chevaliers bannerets de la province de Normandie sous le règne de Philippe-Auguste, il est fait mention du châtelain de *Gaillon*. Ce bourg, qui est du diocèse d'Evreux, n'a rien de considérable que son marché, qui se tient tous les mercredis. L'archevêque de Rouen, qui en est seigneur, a haute, moyenne et basse justice. Il y a une petite église, mal construite, qui est desservie par deux curés et six chanoines

A trois quarts de lieue de Gaillon, ou environ, il y a une très-belle chartreuse. L'église que fit construire le cardinal de Bourbon est d'un assez beau dessein, et son portail passe pour un morceau d'architecture assez curieux; mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est le tombeau des comtes de Soissons-Bourbon, qui est dans une grande chapelle à main droite du chœur. Ces princes y sont représentés en marbre blanc, avec tous les ornements convenables à un monument superbe, et que les connaisseurs regardent comme un chef-d'œuvre. Cette chartreuse est presque aussi éloignée du château que du bourg, avec cette différence qu'on ne peut pas la voir du bourg, et qu'elle sert d'ornement à la vue du château, qui est bâti à mi-côte.

Le château de *Gaillon* a été bâti par le cardinal d'Amboise, archevêque de Rouen et ministre d'Etat sous le règne de Louis XII. Il pourrait passer pour la plus belle maison de France, si on avait voulu y faire une entrée convenable, et y faire venir des eaux de l'étang qui est au-dessus. Il faut en faire presque le tour pour y entrer par une petite porte fort vilaine. On entre dans une cour qui conduit dans une autre qui est grande, carrée et au milieu de laquelle est une fontaine superbe. Le château est composé de quatre ailes de bâtiments, et accompagné d'une chapelle flanquée à une de ses encoignures. Le chœur de cette chapelle est hors d'œuvre, et porte un clocher tout à jour,

revêtu de plomb et orné de plusieurs figures du même métal. Les ouvrages de sculpture et les autres ornements de cette chapelle méritent l'attention des curieux. Dans le château il y a deux grands appartements l'un sur l'autre. Celui d'en bas est composé de plusieurs grandes chambres, d'une galerie au bout qui fait face à l'orangerie, et d'une colonnade qui est une espèce de salon ouvert. A côté des chambres est une autre galerie, au bout de laquelle on trouve un grand salon. L'appartement d'en haut a le même nombre de chambres; la galerie et le salon comme le bas; mais au bout de la galerie qui répond à celle d'en bas qui donne sur l'orangerie, est un salon des plus beaux d'où l'on entre dans la serre, et qui conduit de plain-pied dans un parterre. Le jardin est composé de plusieurs parterres qui se communiquent par des rampes douces, et conduisent dans un potager qui a plus de soixante arpents en carré. L'orangerie est faite en amphithéâtre, et j'y ai vu plus de trois cents orangers. A côté est un grand parterre d'où l'on entre dans le parc, qui contient huit cents arpents. Il est percé d'une infinité de routes, et ce qu'il y a de plus remarquable est le pavillon de la Ligue qu'on laisse tomber en ruine, peut-être par rapport à la grande dépense que Nicolas Colbert, archevêque de Rouen, a faite au château. On prétend que ce prélat a dépensé plus de deux cent mille écus à augmenter ou embellir cette maison. La vue de ce château est une des plus belles de France, car des quatre galeries du corridor l'on découvre plus de deux lieues de pays. A droite on voit des coteaux chargés de vignes et de bouquets de bois, et à gauche est la rivière de Seine qui serpente, et paraît un grand canal que la nature semble avoir fait exprès pour servir à l'embellissement de ce château. De l'autre côté de la rivière sont des bouquets de bois qui couvrent une côte qu'ils rendent agréables. Dans la plaine sont plusieurs remises pour le gibier, qui y est en quantité et d'un fumet excellent. Il y a aussi une garenne dont les lapins sont très-estimés.

Piganiol de la Force, *Nouvelle description de la France*, Paris, 1722.

TABLE.

	Pages.
Préface.	
Marly	1
Jumiéges	15
Chelles	37
Sceaux	55
Blandy	69
Malmaison	87
Anet	101
Choisy-le-Roi	119
Chambord	131
Port-Royal des Champs	149
Chanteloup	177
Chantilly	199
Le Chateau de l'Évêque	215
Chenonceaux	231
Amboise	252
Chinon	269
Loches	289
Gaillon	315
Notes et Éclaircissements historiques	341

ERRATA.

Page 29, ligne 7. — L'hiver de 1449 à 1450; *lisez* : Les derniers jours qu'elle a vécu, en 1450.

Page 112, ligne 30. — Au donjon de Vincennes; *lisez* : Au château d'Amboise.

Page 181, ligne 21. — Il advint que l'état major; *lisez* : Il advint que l'inconnu.

Page 184, ligne 11. — Et il dura trois jours, oui, trois jours; *lisez* : Et il dura vingt jours, oui, vingt jours.

Page 240, ligne 8. — D'Alençon; *lisez* : D'Orléans.

Page 243, ligne dernière. — De toucher le sol de la France; *lisez* : D'être proclamée reine de France.

Page 244, ligne 3. — Habitués aux landes; *lisez* : Habitués jadis aux landes.

PLACEMENT DES GRAVURES.

Pages.

FRONTISPICE EN REGARD DU TEXTE.

MARLY 5

JUMIÉGES 15

CHELLES 39

SCEAUX 57

BLANDY 71

NAPOLÉON 89

MALMAISON 95

ANET 105

LOUIS DE BRÉZÉ 107

CHOISY-LE-ROI 121

CHAMBORD 135

PORT-ROYAL DES CHAMPS 151

CHANTELOUP (la marquise de Pompadour et le duc de Choiseul). . 179

CHANTILLY (Henri-Louis de Bourbon et madame de Prie). 201

LE CHATEAU DE L'ÉVÊQUE 215

CHENONCEAUX 255

AMBOISE 271

CHINON 271

LOCHES 291

GAILLON 315

PARIS. — IMPRIMERIE DE SCHNEIDER ET LANGRAND, 1, rue d'Erfurth.

